HAL
open science

Construire l'expérience collective en situation : l'activité en patrouille des gardiens de la paix de la police nationale

Myriam Leonard

To cite this version:

Myriam Leonard. Construire l'expérience collective en situation : l'activité en patrouille des gardiens de la paix de la police nationale. Education. Conservatoire national des arts et metiers - CNAM, 2019. Français. NNT : 2019CNAM1278 . tel-02612237

HAL Id: tel-02612237

https://theses.hal.science/tel-02612237

Submitted on 19 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

le cnam

ÉCOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE

Formation et Apprentissages Professionnels

THÈSE

présentée par

Myriam LEONARD

soutenue le 9 décembre 2019 pour obtenir le grade de

Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers

Sciences de l'éducation / Formation des adultes

Construire l'expérience collective en situation. L'activité en patrouille des gardiens de la paix de la police nationale

THÈSE dirigée par :

M. BARBIER Jean-Marie	**Professeur émérite, Sciences de l'Education, Cnam**

RAPPORTEURS :

M. BROUGERE Gilles	**Professeur des Universités, Sciences de l'éducation, Paris 13**
M. BOUTINET Jean-Pierre	**Professeur émérite, Université Catholique de l'Ouest**

PRESIDENT DU JURY :

Mme JORRO Anne	**Professeur des Universités, Sciences de l'éducation, Cnam**

EXAMINATEURS :

M. BERGER Guy	**Professeur Honoraire, Sciences de l'éducation, Paris 8**
Mme FLEURY-PERKINS Cynthia	**Professeur du Cnam**

MEMBRE INVITE :

M. MOUHANNA Christian	**Directeur du Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)**

A Jacqueline TAMANINI, née FLEURY (1921 – 2019),

« Chercher, ou la vie par procuration.
J'ai vécu ce qu'ils ont vécu, mais pas vraiment. J'ai enduré ce qu'ils ont enduré, mais pas jusqu'au bout. J'ai couru, derrière eux surtout, et bien moins vite qu'eux. Nos horizons personnels se sont peut-être rencontrés, sans que cela n'ait vraiment d'importance en réalité. Peut-être, y avons-nous tous appris quelque chose, volé un petit quelque chose de l'autre. Une réalité négociée. »,

Extrait du journal de terrain

Remerciements

Je remercie sincèrement, chaleureusement et très respectueusement Jean-Marie Barbier, professeur d'Université au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (CNAM), qui m'a accompagnée, formée et dirigée pendant ces années.

Bien sûr, je n'ai de mots assez forts pour remercier les policiers, qui se sont prêtés au jeu de la recherche pendant leurs heures de travail, humains et honorables, me supportant malgré mes ingérences, sans qui rien n'aurait été possible ; et après eux, ceux qui ont été mes collègues quand j'avais un numéro de matricule, qui m'ont acceptée telle que j'étais, qui ont cru et œuvré avec moi à l'utilisation des résultats de cette recherche dans la formation policière, malgré mes prises de position inhabituelles.

Je remercie Nathalie Froment, ancienne étudiante du Master Européen de Recherche en Formation des Adultes du CNAM, pour son soutien amical et outillé et pour son engagement sans faille dans la relecture fastidieuse et minutieuse de ce travail, ainsi que pour son accompagnement et son soutien technique, tous deux précieux. Je remercie Edwige Bombaron-Sabbag pour son écoute éclairante, qui n'a pas manqué de m'obliger à me résoudre au deuil de l'œuvre et à l'humilité. Je remercie également les doctorants de notre laboratoire, le Centre de Recherche sur la Formation (EA1410), qui ont contribué aux tâtonnements intellectuels dans l'avancée de ce travail.

Enfin, je dédie à ma fille de treize ans, Lison, ce travail de compréhension d'une petite partie du monde, qui est aussi une part de mon vécu, une tranche de vie, et qu'elle lira peut-être un jour.

Résumé

Le discernement est considéré comme une qualité presque naturelle qui relèverait du bon sens. Dans la police, il est une compétence individuelle indispensable. Pourtant, à l'issue d'une immersion prolongée sur le terrain professionnel des gardiens de la paix et d'une analyse de l'activité en patrouille, le discernement apparaît comme étant le produit d'une activité d'interprétation collective et d'une expérience interprétative collective. Au moyen d'une démarche ethnographique, cette thèse tente de saisir l'expérience collective en train de se faire : en interprétant et en réinterprétant collectivement et en continu le cours de choses, les gardiens de la paix construisent en patrouille des situations d'action au moyen de consensus, de récits et de cultures d'interprétation.

Mots-clés : Expérience collective – Activité – Interprétation – Collectif – Police – Discernement

Résumé en anglais

Discernment is considered an almost natural quality that would be common sense. In the police it is an indispensable individual skill. However, after a prolonged immersion in the professional field of « peacekeepers » and an analysis of the activity on patrol, discernment appears as the product of a collective interpretation activity and a collective interpretative experience. Using an ethnographic approach, this thesis attempts to capture the collective experience that is being developed : by continuously interpreting and reinterpreting the course of things, policemen build situations of action through interpretative consensus, stories and cultures.

Key-words : Collective Experience – Activity – Interpretation – Collective – Police – Discernment

Table des matières

Remerciements 3

Résumé 5

Table des matières 6

Liste des tableaux 11

Listes des figures 11

Liste des sigles et codes 13

Introduction 15

CHAPITRE 1 : PROFESSIONNALISER L'ACTIVITE DES GARDIENS DE LA PAIX (Contexte social, émergence et enjeux de la recherche) 23

1.1. Le discernement comme enjeu 24

1.1.1. « Améliorer le rapport police-population » : le discernement comme enjeu démocratique 25

1.1.2. Travailler malgré les injonctions contradictoires de la prescription et les sanctions hiérarchiques 26

1.2. L'expérience collective 28

1.2.1. L'activité en patrouille : des corps et des sujets collectifs engagés dans une activité collective 28

1.2.1.1. Patrouiller : une activité nomade et indéterminée *29*

1.2.1.2. Patrouiller en collectif : le mode collectif de l'activité *30*

1.2.2. Être gardien de la paix : portrait d'une expérience vécue partagée 31

1.2.3. Les nombreux visages de l'expérience : une expérience « à double tranchant » 32

1.2.4. Les sciences de l'éducation et la recherche sur les champs de pratiques face à l'évolution de la demande sociale : l'expérience collective, un objet à investir 35

1.3. Formation, développement de l'activité et professionnalisation des gardiens de la paix 38

1.3.1. L'ENTREE PAR EFFRACTION DE L'EXPERIENCE EN FORMATION 38

1.3.1.1. Un nouveau public, plus âgé, déjà formé et expérimenté, qui entend faire reconnaître son expérience *39*

1.3.1.2. Des discours d'expérience illégitimes, alors que l'expérience est pensée comme la voie légitime d'apprentissage du métier de gardien de la paix *40*

1.3.1.3. Des outils de formation qui semblent inappropriés aux évolutions professionnelles *41*

1.3.2. Une fragmentation policière du monde en situations 43

1.3.3. La professionnalisation des gardiens de la paix par l'analyse de l'activité 46

CHAPITRE 2 : PRENDRE POUR OBJET L'ACTIVITE ET L'EXPERIENCE POLICIERES (Parcours conceptuel) 49

2.1. Prendre pour objet l'activité collective en patrouille 50

2.1.1. Entrer dans le champ policier par l'activité 50

2.1.2. Prendre l'activité comme objet d'analyse 52

2.1.2.1. L'activité en train de se faire *54*

2.1.2.2. Action, activité et sujet collectifs : le mode collectif *57*

2.1.2.3 Le continuum d'activité collective : cours, flux et sens *61*

2.1.3. Analyser l'interactivité entre la police et son public : le couplage d'activité 64

2.1.3.1. L'interdépendance des activités des policiers et du public 64

2.1.3.2. Agir sur l'engagement d'activité d'autrui et sur son propre engagement d'activité : négocier une situation d'action 66

2.2. Conceptualiser l'expérience collective 67

2.2.1. L'expérience 67

2.2.1.1. Approche générale de l'expérience 68

2.2.1.2. En philosophie et en sciences sociales : formation de l'être et formation du social 70

2.2.1.3. Dans le champ de recherche sur la formation d'adultes : l'expérience en lien avec l'activité, la culture, l'apprentissage 72

2.2.2. L'expérience collective 76

2.2.2.1. Un objet de recherche peu investi 76

2.2.2.2. Expérience partagée et expérience collective 77

2.2.2.3. Les construits d'expérience collective 78

2.2.3. Le continuum d'expérience collective (cours, flux et sens de l'expérience) 78

2.3. La construction de l'expérience collective : situations d'action et cultures d'interprétation 79

2.3.1. L'activité d'interprétation collective : une entrée qui a rendu visible les cultures d'interprétation des patrouilleurs 80

2.3.1.1. Interpréter 80

2.3.1.2. Le « monde » est une construction interprétative 81

2.3.1.3. Le « monde » est une construction interprétative indexée culturellement 82

2.3.1.4. Des cadres et schèmes d'interprétation affectés culturellement permettent aux sujets de construire un réel propre à des groupes sociaux 82

2.3.1.5. Des catégories d'interprétation évolutives permettent de structurer la réalité en images 84

2.3.1.6. L'interprétation collective 86

2.3.2. La transformation des cultures d'interprétation est un vecteur de construction de l'expérience collective 87

2.3.2.1. Le rôle de l'activité dans la construction des cultures d'interprétation : cultures d'action et cultures d'activité 88

2.3.2.2. Le rôle du langage dans la construction des cultures d'interprétation 88

2.3.2.3. Cultures d'interprétation et rôle des cultures d'interprétation dans la construction de l'expérience collective 90

2.3.3. Synthèse des questionnements et hypothèses de recherche sur la construction de l'expérience collective 91

CHAPITRE 3 : OBSERVER UNE ACTIVITE EN COURS / EN TRAIN DE SE FAIRE (Conduite de la recherche) 93

3.1. Une démarche collaborative et finalisée, une enquête de terrain ethnographique, inductive et comparative 95

3.1.1. Fonctionner « en mode projet » : une recherche collaborative et finalisée 96

3.1.1.1. Le monstre collaboratif : une triple tête, un corps mou et une queue pointue 96

3.1.1.2. Du fonctionnement heuristique de l'équipe-projet 97

3.1.2. S'immerger : entre engagement et distanciation 98

3.1.2.1. Fondements épistémologiques de la méthode *98*

3.1.2.2. Un intrus dans le corps policier en activité *99*

3.1.3. La formalisation des points de vue 101

3.1.4. L'apprentissage et la réflexivité méthodologique 102

3.2. Le dispositif de recherche 104

3.2.1. Construire un corpus de données 105

3.2.1.1. Un échantillonnage par l'activité à partir des sites et des populations *105*

3.2.1.2. Outils de lecture *106*

3.2.1.3. Types de données *109*

3.2.2. Analyser les données 110

3.2.2.1. La méthode par comparaison continue *110*

3.2.2.2. Codage des espaces, sites, populations et activités observés *111*

3.2.2.3. Une grille d'analyse évolutive *113*

3.3. Une histoire de recherche : écrire dans les toilettes ou le parcours de combattant 114

3.3.1. « Vous ne filmerez pas, n'enregistrerez pas, ne prendrez pas de notes » : une marge d'action réduite 115

3.3.2. « Vous nous dites combien de gardiens vous voulez interviewer, on les choisira pour vous, ils seront obligés de vous répondre » : l'injonction et le contrôle policiers comme conditions de la recherche 117

3.2.3.1. Un accès au terrain tardif et progressif et quatre années d'attente cumulées *117*

3.2.3.2. En commissariat, une relation qui s'installe à petits pas : devenir une curiosité *119*

3.2.3.3. « Ok. On descend l'observatrice et on arrive » : être un « sac de sable » *120*

3.2.3.4. S'octroyer le droit de créer des liens humains au-delà d'un fonctionnement statutaire : sortir du rôle d'observateur extérieur assigné par l'institution *121*

3.3.3. « Il faudrait penser à payer maintenant ! » : le gilet pare-balle protège-t-il contre les collègues ? 123

3.4. Les limites dans la production des résultats 124

3.4.1. La valeur du cheminement collaboratif 124

3.4.2. Un dispositif ethnographique qui tendrait à orienter la production des résultats ? 126

3.4.3. La saturation des données : vers une conceptualisation ouverte 127

3.4.4. Mesure d'écarts : quand rien ne se passe comme prévu 128

3.4.5. « Ce n'est pas vrai ce que vous dites ! » versus « C'est exactement ça ! Vous avez compris le problème ! » : le retour des policiers 129

CHAPITRE 4 CONSTRUIRE EN CONTINU ET EN COLLECTIF DES SITUATIONS D'ACTION (Analyses et résultats de recherche) 133

4.1. Construire des récits d'interprétation 134

4.1.1. Un récit relatif à la patrouille 135

4.1.2. « La meilleure arme du policier, c'est le stylo ! » 138

4.1.3. Un récit collectif 141

4.1.3.1. Fabriquer un scénario consensuel *141*

4.1.3.2. Rédiger un procès-verbal en collectif est une séquence d'activité typique de l'activité des gardiens de la paix *145*

4.1.3.3. Interpréter est une activité « sensible » pour les gardiens de la paix *146*

4.1.4. Une expérience de réinterprétation de l'expérience vécue 155

4.1.4.1. Ré-interpréter : une nouvelle construction de la réalité policière *155*

4.1.4.2. « Bétonner une procédure » : scénariser et qualifier collectivement sont des activités qui nécessitent d'avoir de l'expérience pour être réalisées *156*

4.1.4.3. La ré-interprétation collective construit du collectif *159*

4.2. Construire en collectif des situations et des images opératives 161

4.2.1. Une conjonction d'activités qui permet de construire des situations / des images opératives collectives 162

4.2.1.1. « La ville, tu la sens quand elle est malade » : observer en collectif *163*

4.2.1.2. « T'as vu ? » : s'affecter collectivement *168*

4.2.1.3. « C'est bon, c'est un gentil petit couple qui fait des bêtises » : qualifier collectivement une situation *174*

4.2.1.4. « Je savais qu'il allait se barrer » : scénariser en collectif *178*

4.2.1.5. « Regarde le cas sosse avec ses mains dans les poches » : une catégorisation collective de l'activité du public *182*

4.2.2. Les gardiens de la paix construisent des images opératives collectives qui dessinent la situation d'action 186

4.2.2.1. La structuration de l'image opérative collective en scénarios d'activité *186*

4.2.2.2. Le consensus d'interprétation et la prise de décision : faire corps pour s'engager dans l'activité *190*

4.2.2.3. Faire corps dans le couplage des interprétations : négocier des situations avec le public *195*

4.3. Un continuum d'interprétation collective : mises en lien et construction de cadres d'interprétation.... 201

4.3.1. Le parcours d'interprétation : construire une situation par interprétations successives 202

4.3.1.1. « D'après le requérant, c'est un tapage » : interprétations successives d'une même situation par des sujets multiples *202*

4.3.1.2. « C'est un exhibitionniste » : interprétations successives d'une même situation par la patrouille engagée dans l'intervention *209*

4.3.1.3. « On a compris tout de suite » : réinterprétation de la situation par un membre du collectif au nom du collectif *212*

4.3.2. Le flux d'interprétation : construire une situation par la mise en lien avec une séquence antérieure et avec ses effets potentiels 213

4.3.2.1. « C'est bon, ça a déjà été fait » : une situation à plusieurs épisodes *214*

4.3.2.2. « Il laisse la lumière allumée quand il n'est pas là » : des situations qui se répètent et qui deviennent habituelles et normales *215*

4.3.2.3. « Si, il sont encore là, j'ai mangé ici vendredi soir » : des situations inférées d'autres séquences d'activité antérieures *218*

4.3.2.4. « Il y a un voisin pro-police à l'étage » : des situations à mémoriser pour les interventions futures *218*

4.3.2.5. « La population, on en a besoin pour travailler » : l'anticipation des effets à partir des effets de séquences d'activité antérieures *220*

4.3.3. Le sens de l'interprétation : la situation d'action 222

4.3.3.1. « On se gardait l'intervention sous le coude » : l'action suspendue *223*

4.3.3.2. « Il y en a une que je raconte toujours quand on est tous les deux » : histoire et images de l'expérience collective *229*

4.3.3.3. La situation d'intervention policière : situation d'action, situation d'activité et situation typique *229*

4.3.4. Le continuum d'interprétation collective est un continuum d'expérience 231

4.4. Mobilisation, construction et transformation des cultures d'interprétation 233

4.4.1. Les revirements, erreurs, désaccords et injonctions d'interprétation : des ruptures qui rendent visibles des cultures d'interprétation 235

4.4.1.1. Le revirement d'interprétation : « Quand ils sont tous sortis d'un coup, quand même j'ai eu peur, mais heureusement, c'étaient des gentils » *235*

4.4.1.2. Les erreurs d'interprétation : « Je n'aurais pas cru, il n'avait vraiment pas l'attitude ! Hein ? » *243*

4.4.1.3. Les conflits d'interprétation : « Nous, on ne fait pas ça ! » *248*

4.4.1.4. Les injonctions interprétatives : « Tu te prends pour qui ? » *253*

4.4.2. Les modes de transformation des cultures d'interprétation 256

4.4.3. Définition et fonctionnement des cultures d'interprétation 258

Conclusion : Interpréter : une voie de développement de l'expérience collective ..... Erreur ! Signet non défini.

L'expérience interprétative collective des gardiens de la paix..... 262

Analyse de l'expérience interprétative, formation et professionnalisation..... 265

Liste des tableaux

Tableau 1 – Activités en patrouille auxquelles le chercheur a participé 100
Tableau 2 – Catégorisation et codage des espaces, sites, populations et activités observés .. 112
Tableau 3 – Calendrier d'une recherche en pointillé : étapes, empêchement, accès réel au terrain 117
Tableau 4 – L'identification de l'activité d'interprétation collective en trois séquences types 136
Tableau 5 – Les trois fonctions de l'activité d'interprétation dans l'organisation de l'activité en patrouille 137
Tableau 6 – Caractéristiques de l'activité d'observation 164
Tableau 7 – Caractérisation de l'activité d'observation : modalités de l'activité d'observation et manières d'observer 165
Tableau 8 – Modalités de l'activité d'auto-affection et fonctions de l'auto-affection 172
Tableau 9 – Les quatre couples de catégories évaluatives opposées mobilisés dans la qualification collective et leur rôles dans la prise de décision 176
Tableau 10 – Agir sur l'engagement d'activité du public 196
Tableau 11 – Le parcours d'interprétation d'une même situation d'action par des sujets multiples [Séq1, Séq.2, Séq.3] 204
Tableau 12 – L'image de référence est une image typique située autoprescrite 217
Tableau 13 – Le continuum d'interprétation : un continuum d'activité et un continuum d'expérience 232
Tableau 14 – Les motifs discursifs et types de ruptures du continuum d'interprétation 234
Tableau 15 – Les décors typiques de situation 236
Tableau 16 – Parcours d'interprétation de la situation [Séq.2] 237
Tableau 17 – Les décors typiques de situation et affects associés 241
Tableau 18 – Les voies de construction des récits, des cadres, des habitudes et des normes d'interprétation (construit culturels et expérientiels) 256
Tableau 19 – Les voies de développement des cultures d'interprétation et de l'expérience interprétative 257

Liste des figures

Figure 1 – Le continuum d'activité : cours, flux et sens 63

Figure 2 – Sueurs froides aux urgences de l'hôpital : mais que fait la police ? 122

Figure 3 – Composition de l'image opérative collective [CRO/PS n° 13 / 30 : Les comoriens qui sortent de la voiture] 187

Figure 4 – Construction des cadres d'interprétation (1) 208

Figure 5 – La construction des cadres d'interprétation (2) 227

Figure 6 – La construction des situations de référence 230

Figure 7 – Le cadrage de l'expérience interprétative par les construits de l'expérience antérieure 230

Figure 8 – Parcours émotionnel typique du revirement interprétatif 242

Figure 9 – Parcours émotionnel typique de l'erreur interprétative 247

Liste des sigles et codes

Sigles

ADS : Adjoint De Sécurité

CNAM : Conservatoires National des Arts et Métiers

DCRFPN : Direction Centrale du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale

DRCPN : Direction des Ressources et des Compétences de la Police Nationale

SDFDC : Sous-Direction de la Formation et du Développement de Compétences

Codes les plus utilisés

[AVP] : Accident de voie publique

[C] : Chercheur

[CI] : Contrôle d'Identité

[CRE] : Compte-rendu d'observation

[CRO] : Compte-Rendu d'Observation

[F1, F2, F3] : Fonctions de l'interprétation collective (décider, agir sur, rendre-compte)

[ILE] : Infraction à la Législation sur les droits des Etrangers

[IPM] : Ivresse Publique Manifeste

[M1, M2, M3] : Modes de l'activité d'interprétation collective (individuel, partagé, collectif)

[MD1, MD2, MD3, MD4] : Motifs discursifs (confirmation, conciliation, confrontation, conformation)

[P/Exp] : Policier expérimenté

[P/NouvArr] : Policier nouvel arrivant dans la patrouille

[P/Nov] : Policier novice

[P1, P2, P3] : Policiers n°1, policier n°2, policier n°3

[PAF] : Police Aux Frontières

[PCX] : Compagnie X

[PS] : Police Secours

[Séq.1, Séq.2, Séq.3] : Séquences d'interprétation collective (en amont, pendant et après l'intervention)

[SETV] : Situation en train d'être vécue

[ST] : Situation type

[STQ] : Situation typique

[SV] : Situation vécue / scénarisée

[VE] : Verbatims d'entretien

[VIF] : Violences Intrafamiliales

[VO] : Verbatims d'observation

Introduction

Le discernement est considéré comme une qualité individuelle presque naturelle car il relèverait du « *bon sens* ». Il est au cœur de l'activité policière et au centre des débats actuels sur les choix d'intervention et l'usage de la violence légitime par la police. Dans la formation policière, il est une « *compétence individuelle à acquérir* ». Pourtant l'exploration de l'activité de police en train de se faire par observation directe et prolongée nous a amené à penser, au contraire des discours ficelés, qu'en patrouille, les gardiens de la paix « font corps » : ils interprètent en collectif et en continu le cours des choses et construisent collectivement un « réel » policier, un sens de l'action et de l'activité, pour eux-mêmes et pour le public. Le discernement est en bonne partie une activité collective. Engagés dans ces activités d'interprétation, les professionnels construisent une *expérience interprétative collective*. Observer l'expérience collective en train de se faire est-il envisageable ?

Un cheminement personnel et un cheminement intellectuel collaboratif : de l'expérience personnelle de la police à l'expérience collective des policiers

La confrontation police-population : roman familial et expériences vécues

1990. « *Tel père, tel fils !* », nous lance un gendarme, déçu de ne pouvoir nous placer en garde à vue mon frère et moi, suite à l'arrestation nocturne d'une « *bande d'une quinzaine de jeunes* » par la Police Aux Frontières dans un train. Le gendarme nous rappelle que nos grands-parents ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés par le régime de Vichy. Ma grand-mère nous racontait les tortures et les répressions policières violentes qu'elle avait subi (l'arrestation et la déportation en 1943, Charonne en 1962, etc.).

Une vie dans le 93 (Seine-Saint-Denis) : des interpellations brutales, des insultes, des vols de la part des policiers. Tellement de ce type de maltraitances observées, qu'on ne les compte plus : elles deviennent banales, normales. 1995 : une répression violente s'abat sur les étudiants qui manifestent : j'y ai réellement eu peur, au point de ne pas manifester pendant plus de vingt ans. 2016 : alors que je collabore déjà à cette recherche avec la direction de la formation policière, une patrouille de police intervient tout près de chez moi. Une fois l'intervention réalisée, tandis que j'observais les policiers œuvrer depuis mon jardin, l'un d'eux m'insulte violemment et m'intime l'ordre de « *rentrer chez moi* ».

2017. « 0286607 », mon numéro de matricule. J'en suis. J'ai été recrutée par la direction de la formation de la Police Nationale en tant que Chargée de mission pour créer une entité de recherche, y développer les liens entre recherche et formation, et « *transférer* » les résultats de cette recherche. Près de deux ans plus tard, l'aventure devient usante, vaine. Je démissionne : le sentiment étrange d'être entrée par effraction dans la police ne m'a jamais vraiment quitté. Je sors définitivement du « *terrain policier* », je m'en détache peu à peu, je recouvre une forme de liberté.

2019. Je suis fière de présenter une thèse de doctorat sur les activités et l'expérience des policiers. Mais quand il s'est agi de décider de s'engager dans cette recherche au sein de la police, j'ai pris quelques jours pour y réfléchir sérieusement : est-ce une bonne chose pour moi ? Oserais-je ? Comment vont réagir mes proches ? Comment tout cela va finir ? Les débuts de cette recherche m'ont demandé un effort de distanciation vis-à-vis de mes préjugés, un effort de suspension de mes convictions, un effort d'empathie nouvelle. Mais il me fallait surtout trouver un but qui ne soit pas seulement utilitaire (obtenir le grade de docteur), qui envelopperait cet engagement formel d'un sens qui soit intime et profond ; il sera formulé ainsi : apporter ma pierre à l'édifice d'une police démocratique et respectueuse des libertés, une police meilleure, dont je pourrais être fière.

S'il s'agissait surtout d'adopter une posture de chercheur, cette réflexion autour de ma position sociale, de mes habitudes et convictions vis-à-vis de l'autorité policière, m'a permis d'aborder le terrain professionnel des policiers avec une relative sérénité. Cette expérience m'a changée, y compris personnellement, j'ai appris. Mais sortir de cette relation subordonnée à l'institution policière m'a demandé plusieurs mois ; un choix s'imposait : y rester ou écrire cette thèse.

Du formateur au chercheur : chevillée au corps, la problématique du collectif

Formatrice depuis une quinzaine d'années aux métiers de l'accompagnement dans les champs de la santé et du travail social, puis aux métiers de l'éducation et de la formation, devenue aussi conceptrice de dispositifs de professionnalisation, j'ai constaté les béances de la formation à l'activité collective, car très souvent elle se focalise exclusivement sur le fameux et non moins nébuleux « *travail d'équipe* ». Ce dernier est perçu comme une forme de coopération, de collaboration ou de coordination d'activités individuelles, dont on se débarrasse habituellement rapidement en formation, en évoquant les compétences de transmission de l'information et les principes de neutralité et de protection de soi (quand il ne s'agit pas d'enfoncer des portes

ouvertes au moyen de platitudes sur les valeurs, la cordialité des relations ou la bienveillance envers autrui). Abordée comme un « *savoir-être* » au travail comme en formation, la modalité collective de l'activité, et *a fortiori* celle de l'expérience, est très peu investiguée par les formateurs / concepteurs.

Ayant travaillé « *à la chaîne* » sur une « *filmeuse* » dans le secteur de la presse, illustration par excellence de la division taylorienne de l'activité de travail et de l'individualisation des tâches, j'ai pourtant gardé le souvenir d'une activité éminemment collective : les gestes des uns et des autres ajustés de façon minutieuse pour ne pas froisser la susceptibilité de la machine, et réalisés en cadence tandis que nous conversions sans interruption dans la bonne humeur, s'arrêtaient comme ceux d'un seul homme lorsque la sirène retentissait… Le conducteur comme l'opérateur de ligne se sentaient appartenir à un collectif et arguaient de l'importance « *d'être raccord* », d'agir dans un mouvement unique. Une beauté et une efficacité du geste collectif que les policiers revendiquent également. Pourtant, dans la formation policière, le mode collectif de l'intervention est ramené à une configuration caricaturale : « *un leader / des suiveurs* ».

Aussi, au sein de la police nationale comme ailleurs, l'expérience individuelle est sur le devant de la scène professionnelle et est largement investie comme catégorie sociale d'évaluation de soi et/ou des individus, notamment via des injonctions sociales à la réflexivité dans les apprentissages, à l'évaluation ou à l'auto-évaluation de l'expérience professionnelle, à l'exposition avantageuse de son parcours, le tout s'accompagnant de dispositifs de management individualisé, d'orientation ou de formation comme l'Entretien Annuel d'Évaluation, le Bilan de Compétences, le Conseil en Évolution Professionnelle, etc. La notion d'expérience collective est en revanche impensée dans les milieux de la formation, et peu investie dans les milieux de travail. La formation est-elle aujourd'hui capable de répondre au défi posée par une demande sociale, professionnelle et même économique, qui se construit autour de la question de l'expérience et bientôt de l'expérience collective ?

Une intuition de recherche : le discernement est une histoire d'expérience

Dans la phase de contractualisation de la commande, une première intuition nous a conduit à formaliser l'objet de recherche autour de la question du discernement policier et de la

construction d'une expérience en acte. Dès la formation de l'équipe-projet de recherche[1] et une fois les premiers entretiens exploratoires réalisés, l'idée d'une expérience qui se construisait dans l'action et en collectif est apparue : une *expérience collective en train de se faire*, dans l'activité. À l'issue d'une phase exploratoire de la recherche, l'objet de recherche a été formulé en termes d'*expérience collective en acte*. Nous avons donc cherché à comprendre cette construction grâce à une entrée activité, en analysant les activités d'interprétation qui présidaient à la construction des situations d'intervention.

Depuis la commande jusqu'à la rédaction du rapport de recherche, de nombreux déplacements de pensée ont été opérés au sein de l'équipe-projet : alors que la demande policière avait pour but de transformer les « *pratiques des formateurs* », nous avons commencé par viser l'activité des gardiens de la paix, plutôt que celle des formateurs. Dans un second temps, nous avons identifié les enjeux et les effets attendus de la recherche : il est apparu qu'elle impacterait les formateurs, les concepteurs de formation et les gardiens de la paix eux-mêmes. Tandis que la commande nous invitait à renseigner les « *actes sensibles liés à la formation* », nous avons choisi d'aborder la réalité professionnelle des gardiens de la paix en cherchant à identifier les *activités significatives pour la construction de l'expérience*, c'est-à-dire pour leur professionnalisation. Si la commande prévoyait de renseigner les « *situations de contrôle d'identité* », nous avons petit à petit élargi l'objet de notre regard au contrôle de voie publique, puis aux *activités en patrouille*. Ainsi, est apparue l'idée d'une expérience qui serait collective : une expérience en train de se faire dont il s'agirait d'éclairer la construction, une expérience dont les protagonistes sont des *sujets collectifs*.

Le discernement est donc une histoire d'expérience… Cette formule n'est pas seulement un bon mot : le discernement policier est le produit d'histoires collectives et il s'actualise continuellement au fil des expériences vécues en collectif et des narrations entre collègues ; il se construit entre *récits d'interprétation* et *expérience en acte*. Les *activités d'interprétation collective* en patrouille apparaissent alors comme les *activités significatives* d'une *expérience policière interprétative collective*.

---

[1] Jean-Marie Barbier, Myriam Léonard, Marie-Laure Vitali, Dominique Odry, Pierre Strullu, Lionel Robein, Hélène Barillot, Marie-Anne Dupas, Thierry Marc, Ophélie Bruyennes, Guy Lebé (membres principaux de l'équipe-projet de recherche).

La réalisation d'une recherche collaborative et finalisée : une expérience commune

L'expérience de l'action collective est mise en abyme par le fonctionnement de l'équipe-projet de recherche qui s'appuie sur la construction d'une expérience commune, notamment en vue de l'exploitation future des résultats de recherche par les effectifs policiers. L'observation réflexive, tout au long de l'enquête, des échanges au sein de notre équipe de recherche a permis de déplacer notre regard de l'activité à l'expérience et de l'expérience individuelle à l'expérience collective. À propos de notre expérience commune, lors d'une réunion, Marie-Laure Vitali a judicieusement introduit l'idée de *communautés de pratiques*[2], qui a plu aux membres policiers et nous a permis de travailler ensemble et d'une manière qui leur était inhabituelle. Ce cheminement collaboratif d'apprentissages mutuels nous a permis de nous éloigner des notions et habitudes prescriptives liées à l'expérience individuelle, et d'aborder l'expérience collective comme une série de catégories d'analyse, et non comme injonction et catégorie sociales.

L'entrée activité : une série d'analyses comparatives

Cette thèse prend appui sur un ensemble d'analyses croisées réalisées en vue de comparer leurs résultats. Dans la phase exploratoire de recherche, une première analyse sémantique de l'expérience dans les discours professionnels a permis de formuler l'objet de recherche en termes d'expérience collective. Une analyse des dispositifs de formation et de conception des parcours de professionnalisation dédiés aux gardiens de la paix a été réalisée pour le compte de la Sous-Direction de la Formation et du Développement de Compétences : son résultat principal est le constat de l'émergence de l'expérience des apprenants et des formateurs en séance de formation ; elle semble faire obstacle à l'apprentissage tel qu'il est attendu par l'institution (cette analyse n'est pas présentée ici pour cause de confidentialité).

À la suite de ces premiers constats, nous avons analysé l'activité en patrouille des gardiens de la paix pour comprendre comment ils construisaient des situations d'action. Les situations ne sont plus des éléments donnés et perçus dans la réalité, elles sont pensées comme des produits de l'expérience interprétative collective.

---

[2] Empruntée à Wenger (2005). Cf. Bibliographie.

Si l'activité discursive qui émerge en patrouille est ce qui fait se construire continument le discernement et l'expérience collective des patrouilleurs, elle est aussi un moyen d'accès à cette expérience, pour le chercheur comme pour les professionnels eux-mêmes, ainsi que pour le lecteur.

Plan de thèse

Les trois premiers chapitres présentent le contexte d'émergence, les enjeux sociaux et scientifiques et le contexte social de la recherche [Chapitre 1], le parcours conceptuel qui a permis la production des analyses et des résultats [Chapitre 2] et l'analyse méthodologique de la conduite de la recherche [Chapitre 3]. Dans un dernier chapitre [Chapitre 4], seront exposés les analyses et résultats portant sur la construction de l'*expérience interprétative collective en acte* des gardiens de la paix en patrouille ; ceux-ci porteront successivement sur la *ré-interprétation* et la fabrication de récits d'interprétation, sur la construction consensuelle de *situations d'action* policières, sur les conditions et modalités de cette construction, c'est-à-dire sur le *continuum d'interprétation-réinterprétation*, et enfin sur les *construits de l'expérience collective*.

Les listes des sigles, tableaux et figures sont disponibles dans les premières pages de ce document. Cette thèse ne comporte pas d'annexes.

CHAPITRE 1

Professionnaliser l'activité des gardiens de la paix

Contexte social, émergence et enjeux de la recherche

2014, une commande de recherche a été adressée au Centre de Recherche sur la Formation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) par la Sous-Direction de la Formation et du Développement des Compétences (SDFDC) de la Police Nationale, concernant la formation des gardiens de la paix et de leurs formateurs. Après une série de rencontres entre le commanditaire et l'équipe de chercheurs, un objet de recherche contractuel a été formalisé et une première convention de recherche financée a été signée portant sur « *les actes sensibles dans l'activité des gardiens de la paix dans les situations de contrôles d'identité et de violences intrafamiliales* ». Une fois les premiers résultats livrés au commanditaire, jugés tout à fait satisfaisants, une deuxième convention de recherche a été engagée en 2016 pour faire suite à la première. La thèse présentée s'est nourrie de ces deux recherches que j'ai conduites pendant quatre ans dans l'organisation policière, avec l'aide d'une équipe-projet de recherche composée de policiers et de chercheurs du Cnam.

Des enjeux communs aux professionnels et aux chercheurs ont émergé pendant cette négociation sur l'objet de recherche, selon une logique de la combinaison des enjeux sociaux, professionnels, et scientifiques. Les recherches menées étaient collaboratives et finalisées : les résultats de recherche étaient voués à être capitalisés par l'organisation policière, sous la forme d'innovations et d'émergence de projets d'ingénierie de formation, d'ingénierie pédagogique, d'ingénierie des parcours ou encore d'ingénierie du développement des compétences.

Dans cette partie seront présentés les enjeux sociaux et scientifiques de la recherche et de son objet. Également, seront présentés des éléments du contexte social et professionnel de l'activité des gardiens de la paix. Ce chapitre est organisé en trois paries autour du discernement, de l'expérience collective et du développement de l'activité des gardiens de la paix. De ces analyses exploratoires, nous avons construit l'objet de recherche de la thèse : la construction de l'expérience collective interprétative des gardiens de la paix en patrouille.

1.1. Le discernement comme enjeu

Le discernement de police se présente comme un enjeu professionnel, scientifique et démocratique. Il est un enjeu de l'activité plus qu'un observable sur le terrain, une notion discursive très utilisée dans les discours prescriptifs plus qu'un geste professionnel descriptible. Dans les discours, les policiers n'utilisent que très rarement le terme discerner dans sa forme verbale (une seule occurrence). Le discernement est une notion mobilisée dans le champ social

et par différents acteurs, dont il convient d'analyser le fonctionnement dans le monde policier. Nous chercherons à montrer en quoi la recherche autour du discernement et de son apprentissage peut constituer un enjeu démocratique, professionnel et scientifique.

1.1.1. « Améliorer le rapport police-population » : le discernement comme enjeu démocratique

L'objet de recherche se dessine à partir des questionnements autour du travail des gardiens de la paix. L'activité policière, et *a fortiori* le discernement policier, sont aussi de véritables enjeux sociaux et politiques car ils touchent à la vie citoyenne et impliquent de réfléchir aux questions de rapports de force, de domination, de consentement, de légalité et de légitimité, de violence d'état, d'équité de traitement, propres à l'action policière et plus largement à l'action publique. Les enjeux démocratiques résident à la fois dans l'activité policière (la manière dont elle est réalisée) et dans ses effets (sur le rapport police-population).

Suite à la gestion polémique des récents mouvements sociaux par l'institution policière (manifestations syndicales, mouvement des Gilets Jaunes), la question du discernement des « *forces de l'ordre* » est en France constamment au centre de la plupart des débats politico-médiatiques portant sur l'action policière. Et la formation policière au discernement, qui a toujours été un enjeu majeur dans la fabrication d'une police démocratique, est mise en lumière pour de nouveau en pointer sa défaillance, alors qu'elle est censée garantir l'exemplarité policière sur le terrain, en toute action et à chaque instant, de tout agent.

L'activité policière est soumise à l'évaluation et au contrôle y compris par des instances extérieures à l'organisation de travail. Dans ce contexte, toute activité policière même anodine ou routinière peut « *dégénérer* » et devenir une « *affaire* » médiatisée. 2005, l'affaire Zied et Bouna : en Seine-Saint-Denis, deux adolescents sont décédés suite à une course poursuite avec la police. Des « *émeutes urbaines* » éclatent dans le département.

Parler de discernement dans la police est « *sensible* » : il est souvent mis en cause. Bavures, exactions, violences policières, et même, émeutes urbaines : tous ces phénomènes sont censément des effets du manque de discernement. Ce fameux discernement apparaît d'emblée comme au centre de l'action policière dans les médias, mais aussi chez les gardiens de la paix quand ils parlent de leur métier, de leur action quotidienne, et en des termes prescriptifs. Au discernement défaillant est associée une formation défaillante : le bon discernement serait une

question de formation, de bonne formation. La notion de discernement est centrale dans le code de déontologie des forces de l'ordre.

1.1.2. Travailler malgré les injonctions contradictoires de la prescription et les sanctions hiérarchiques

2013, l'incompréhension. Les gardiens de la paix sont échaudés. La question du contrôle au faciès est dans tous les esprits, des affaires médiatiques se succèdent ; un Code de la sécurité intérieure vient d'être créé en 2012[3], préparant la création du nouveau Code de déontologie de 2014, commun aux gendarmes et aux policiers fraîchement réunis au sein du ministère de l'intérieur : ces deux codes sont destinés à encadrer les manières de faire des policiers et gendarmes, en particulier dans leurs « *rapports à la population* ». D'après les gardiens de la paix rencontrés, il s'agit une nouvelle fois de réduire leur « *possibilités d'action* » et de les « *empêcher de travailler* ». Ils se sentent attaqués dans leur statut d'autorité publique : « *on est assermenté, mandaté, on ne devrait pas être contrôlé par tout le monde et n'importe qui, on ne devrait pas avoir à se justifier, surtout auprès de ceux qui sont contrôlés* ». Pourtant, sur le terrain les gardiens de la paix hésitent, s'empêchent, négocient avec le public, anticipent les effets de leur action : « *on marche sur des œufs avec la hiérarchie ; sur le terrain, il vaut mieux ne pas faire de vague* ». Ils en appellent au bon sens citoyen : ils ne sont « *pas des machines* » ni des « *robots* ». Ils réagissent « *sur le vif* ». Dans le feu de l'action, une erreur d'interprétation est toujours possible.

L'environnement de travail des gardiens de la paix devient menaçant : les risques encourus par ceux qui travaillent étant ressentis comme de plus en plus grands, les conditions de travail sont perçues comme se dégradant. Réémergence d'un terrorisme urbain meurtrier, hausse du taux de suicide des effectifs, risques physiques accrus (meurtres d'effectifs en service et hors service), missions policières qui évoluent (déradicalisation, rondes Vigipirate, protection

[3] Créé en 2012, dix ans après une préconisation de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure promulguée le 29 août 2002 (LOPSI), ce code juridique regroupe l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires ayant trait à la sécurité intérieure. Il est l'objet de révision et de modification quasi annuelle (notamment 2013, 2015, 2016, 2017, 2018 et récemment 2019), dont se plaignent les gardiens de la paix dans leur quotidien.

privée, etc.), exigence accrue de transparence de l'action publique et de ses résultats notamment en termes d'évaluation quantitative et financière (« *politique du chiffre* », mise en place de la comptabilité analytique, etc.) et en termes de contrôle de l'activité policière par le public (injonction au port de la caméra par exemple), militarisation des effectifs et de l'action policière sans précédent (Funk, 1992 ; Rigouste, 2008), image du policier qui oscille entre deux extrêmes dans l'imaginaire collectif (du héros charismatique à l'assassin fasciste), etc. L'ensemble de ces enjeux, perçus par les effectifs eux-mêmes, constitue un contexte professionnel tout à fait singulier à l'action policière française ; et ce contexte évolue très rapidement. Cette configuration d'enjeux sociaux, professionnels et politiques en évolution constante est également un contexte pour la recherche, qu'il a fallu prendre en compte dans la conduite de la recherche, et qu'il a fallu analyser en continu et articuler avec l'activité observée pour en comprendre le fonctionnement.

Dans l'organisation de travail le discernement fonctionne comme une catégorie évaluative de l'action policière. Il y a des injonctions contradictoires : « *appliquer* » et dans le même temps « *discerner* ». Dans l'activité quotidienne le discernement se confond avec l'action, il n'est pas un objet pour les gardiens de la paix. Il le devient quand il est brandi comme étendard éthique et déontologique, souvent en cas de problème. Le bon discernement fait autorité : il n'a pas d'effet négatif. Par contre, si des effets négatifs de l'action sont mis en lumière, le discernement sera potentiellement et rétroactivement jugé négativement. Le discernement est pensé dans une perspective hiérarchique et réglementaire, prescrite et légale. Les frictions entre activité réelle et activité prescrite se logent dans les discours sur le discernement. Aussi, la notion de discernement est largement instrumentalisée par les acteurs de l'organisation de travail dans leurs oppositions et rapports de force.

Si l'activité en patrouille est nécessairement collective, pour autant le discernement y est individuel : autre contradiction inhérente au discours prescrit. L'activité en patrouille des gardiens de la paix étant nécessairement collective se pose la question d'un discernement collectif et d'une expérience collective qui y correspondrait en tant qu'expérience vécue et en en tant qu'expérience élaborée à partir du vécu (Barbier et Thievenaz, 2013). Le vécu de cette contradiction interne est douloureux pour les gardiens de la paix quand il s'agit de faire des choix, de prendre des décisions face au public. Les polémiques autour du discernement sont une source de souffrance : le « *déficit de discernement* » peut devenir une faute professionnelle ou une faute morale, et même une infraction pénale. L'évaluation du discernement fonctionne comme une menace qui pèse sur les effectifs qui agissent, une sanction relativement arbitraire.

Parfois ne pas agir garantit aux gardiens de la paix d'être sûrs de ne pas se tromper, de ne pas faire l'objet d'une procédure d'enquête interne.

1.2. L'expérience collective

L'expérience collective est un objet de recherche peu investi dans les recherches en langue française, alors qu'il est à l'inverse un objet très investi dans le champ social, dans le champ du travail et dans celui de la formation. Dans l'organisation policière, l'expérience est un objet de lutte entre les groupes d'acteurs qui s'opposent. Elle recouvre plusieurs visages, connotés plus ou moins positivement. L'expérience policière se fait collective en patrouille. Des collectifs policiers sont engagés dans des activités collectives quotidiennes, comme observer, contrôler, verbaliser, interpeller, au cours desquelles ils se transforment ensemble en tant que policiers. Patrouiller mobilise les gardiens de la paix dans des activités interprétatives, qui constituent le réel vécu en situations policières.

Dans cette partie, nous présentons dans un premier temps les caractéristiques de l'activité en patrouille, qui sont des conditions à la construction de l'expérience collective policière. Puis nous présentons un portrait ethnographique de l'expérience vécue au travail, partagée par les gardiens de Police Secours [PS], ainsi qu'une présentation des huit visages de l'expérience policière, telle qu'elle circule dans les discours. Enfin, nous tenterons de montrer en quoi la recherche en formation des adultes a un intérêt à se saisir de l'expérience collective interprétative policière comme objet de recherche.

1.2.1. L'activité en patrouille : des corps et des sujets collectifs engagés dans une activité collective

Patrouiller se présente comme une activité incontournable. Les gardiens de Police Secours commencent leur vacation tôt le matin, dans l'après-midi et en début de nuit. Une fois les salutations d'usage, les transmissions d'information et la pause-café réalisées, sustentés les gardiens de la paix chargent le matériel dans le véhicule sérigraphié et commencent leur première patrouille de la journée. Il y en aura plusieurs au cours de la journée. Patrouiller consiste à faire des rondes, à pied pour les gardiens de la Police Aux Frontières [PAF] et en

voiture pour les gardiens de la paix des services Police Secours du commissariat observé, sur un territoire appelé : une circonscription. L'activité en patrouille est collective. Elle est routinisée (trajets habituels, équipages habituels, types d'événements et de situations d'interventions habituels, mêmes territoires d'activité et mêmes publics rencontrés, etc.). Elle est l'activité principale des gardiens de la PAF et de la PS.

Qu'est-ce que patrouiller ? Qu'y fait-on ? Quand ils sont dans la voiture en patrouille, les gardiens de la paix de Police Secours disent qu'ils ne sont pas en intervention, qu'ils s'ennuient, au point de nier le statut d'activité au fait de patrouiller. Ils peinent à décrire cette activité. Le chercheur a posé à tous les équipages observés la même question, juste avant de partir en patrouille : « *Et on va faire quoi au juste ?* ». Ils répondent : « *Bah, rien* », « *euh… on va tourner, quoi* », « *on tourne en rond* », « *on va griller de l'essence* », « *on fait les papillons* », « *on fait des bâtons* »[4], « *on attend que ça bouge, à la radio : on peut choper une intervention ou aller appuyer des collègues* ».

Tantôt l'activité en patrouille est tournée en dérision, dépréciée, tantôt elle est rendue indispensable au renseignement territorial ou encore pour « *se montrer, pour rassurer les gens* ». Patrouiller est en fait une activité à partir de laquelle ils réalisent toutes les interventions. En ce sens, elle a semblé à l'équipe-projet de recherche être l'activité à observer en priorité.

1.2.1.1. Patrouiller : une activité nomade et indéterminée

2015, l'effroi. Les gardiens de la paix ont peur. Aux attentats de janvier à Charlie Hebdo et à l'Hypercacher de la porte de Vincennes s'ajoutent l'attentat de fin d'année dans la salle de concert du Bataclan. Des cadavres de policiers grossissent d'un coup la liste de ceux qui ont été assassinés pendant leur service, et même dans leur vie privée. Patrouiller devient une prise de risque majeure, qui met en jeu les corps physiques, au point de craindre de perdre sa vie à chaque sortie du commissariat.

L'heure n'est plus à l'amélioration du rapport police-population, elle est à la protection de soi et des collègues : les consignes pleuvent à propos de la « *mise en sécurité* ». Les armes de

[4] « *Faire des bâtons* » : pratique policière qui consiste à répondre aux exigences chiffrées de la hiérarchie concernant les objectifs quantitatifs en matière de verbalisation à effectuer dans le mois ; à titre d'exemple, en fin de mois, les effectifs d'une patrouille se donne la journée pour réaliser leurs quotas individuels de verbalisation.

services pourront être gardées et ramenées au domicile par les fonctionnaires qui en sont équipés. Les personnels administratifs des commissariats, des femmes pour la plupart, sont équipés de gilets par balle. Les portes des commissariats sont closes, fermées à clé : l'accès du public aux services de police est drastiquement restreint. Des contenus de formation sont intégrés en urgence dans la scolarité des recrues en école de police à propos des tueries de masse. La police devient petit à petit une police de la défense contre les ennemis intérieurs, plus qu'une police de la sécurité.

Les patrouilles sont impactées. L'imposition des patrouilles « *Vigipirate* » réduit la quantité des effectifs disponibles pour les missions habituelles de Police Secours et désorganise les services : les rondes sont tronquées, les effectifs sont obligés de manipuler des armes lourdes auxquelles ils ne sont pas ou insuffisamment formés, des effectifs de différents commissariats sont mutualisés *« au risque de faire tourner ensemble des collègues qui ne se connaissent pas, sur des circonscriptions qu'ils ne connaissent pas ; ce qui est insécurisant et objectivement dangereux* », « *des appels Police Secours (17) ne sont pas pris en charge…* ».

En commissariat, la hiérarchie demande à ce que les trajets des rondes soient changés régulièrement. Les habitudes de patrouille sont bousculées. L'activité nomade des patrouilleurs était indéterminée dans ses conditions et sa réalisation : « *on ne sait pas ce qui peut arriver* », « *on ne sait jamais sur quoi on va tomber* ». Mais l'activité en patrouille était régulière, habituelle, les imprévus eux-mêmes étaient connus : « *au final, quand on connaît son terrain, rien ne peut nous surprendre* ». Après les attentats, patrouiller est devenu périlleux.

Dans le véhicule de patrouille, les gardiens de la paix « *laissent couler* », ils interviennent moins sur « *les incidents mineurs* », car sortir de la voiture et ouvrir un espace de travail sur la voie publique est devenu un risque pour eux. « *On fait plus attention, on intervient que si ça vaut vraiment le coup* ». L'activité en patrouille devient de plus en plus indéterminée. Comprendre rapidement ce qui se passe dans la rue et y réagir est devenu un enjeu de survie au quotidien.

1.2.1.2. Patrouiller en collectif : le mode collectif de l'activité

Les gardiens de la paix se disent solidaires les uns des autres quand il s'agit de défendre une intervention menée ensemble. Ils travaillent en promiscuité les uns des autres et agissent ensemble : « *si l'un d'entre nous ne le sent pas, on n'y va pas* ». Ils se pensent comme un corps au niveau institutionnel : c'est la fameuse « *culture police* » : « *on est tous collègues* ». Quand ils agissent sur le terrain « *face à la population* », ils se pensent agissant comme un seul homme,

en groupe, en collectif. Ils se décrivent comme « *faisant corps* » dans l'action. L'activité en patrouille policière est collective.

Dans leurs discours, les énoncés mettent en scène des « *on* » et des « *nous* », plus que des « *je* ». Quand ils décrivent l'activité en patrouille ou des situations de contrôle d'identité en général, ils mobilisent des formes verbales injonctives qui renvoient à un sujet collectif : « *il faut qu'on* », « *on doit* », « *on fait comme cela* », etc. Quand ils décrivent des interventions réalisées, le sujet de l'action est collectif : « *on a fait* [cela] », « *il nous est arrivé* [cela] ». Même quand ils décrivent des scènes vécues, les énoncés comportant le sujet « *je* » sont rares. Le sujet de l'action policière est collectif.

1.2.2. Être gardien de la paix : portrait d'une expérience vécue partagée

Police Secours. Les « *éboueurs du social* », « *on patauge dans la crasse au quotidien* », « *on côtoie la misère, la vraie* », « *le pire du social* ». Leur matériau de travail est souillé et souillant : le « *sale* », le « *moche* », la « *pauvreté* », « *les migrants* », « *les SDF* », « *les mecs bourrés* », « *les toxicos* », « *les délinquants* », « *les fous* », mais aussi la « *souffrance* », le « *crime* », le « *sang* », et « *l'odeur de la mort* ». « *La Police Secours, c'est le tout-venant, c'est la base* ». Les gardiens de la paix de la Police Secours font « *tout et n'importe quoi, même l'inimaginable* (rires) ». « *C'est l'école de la police* ».

Déception. Frustrés, pour nombre d'entre eux, de devoir toujours « *recommencer le même boulot sans fin* », usés, rompus à l'ouvrage : « *on en chope un, il ressort tout de suite et il revient nous narguer le lendemain devant ses copains* ». « *Ah, elle est belle la justice ! : on remet en cause notre discernement, on nous sanctionne pour un rien, alors que pour les jeunes de quartier, c'est l'indulgence des juges* ». « *On est assermenté ! Cela ne compte pas ?* ». Les gardiens de la paix ne se sentent pas reconnus à la juste valeur de leur compétence et de leur autorité : « *quand je vois un gars qui pourrait être un migrant, je sais s'il a des papiers ou pas, c'est l'expérience. Mais va expliquer ça à un juge…* ».

Souffrance. Le public leur renvoie une image qu'ils jugent négative : « *elle nous rejette alors que nous la protégeons* ». Il y a quelques « *pro-police* », mais la majorité des gens sont contre nous. « *On ne nous aime pas !* » ; « *on les protège et ils nous détestent* ». Représentant l'État dans les quartiers défavorisés, dits « *criminogènes* », il est difficile pour eux d'y avoir de bonnes

relations avec le public. « *Travailler dans ces conditions, ce n'est pas possible. J'ai eu d'autres métiers, mais là, ce n'est vraiment pas possible ! Il faut faire autre chose* ». L'idée fait son chemin : de plus en plus d'effectifs passent des diplômes en dehors de l'institution policière pour pouvoir en sortir. D'autres se préparent à « *monter des boîtes de sécurité privées, ça marche bien en ce moment* ». Ils sont de plus en plus nombreux à démissionner. Les suicides augmentent.

Hiérarchie. « *Ils ne servent à rien, à part nous empêcher de travailler correctement avec les gens* ». L'institution policière est une organisation « *en tuyaux d'orgue* », qui fonctionne sur un modèle tayloriste. « *Du chiffre, du chiffre ! C'est bon pour les commissaires ça, pour leur avancement ! Mais pas pour nous, ni pour les gens* » : « *depuis Sarkozy, on passe pour des tiroirs-caisses* ». « *On est tout en bas de l'échell*e ». « *On nous tombe dessus au moindre faux-pas, avec le discernement* ». « *Les sachants sont ceux qui ont les barrettes* ». Est mis en valeur celui qui est invisible aux yeux de sa hiérarchie, des médias et du public : « *pas de vague* ». « *Dans la police, il vaut mieux ne rien dire, ne pas s'exprimer, être lisse* ». « *Là-haut, ils sont à la ramasse, ils ne comprennent pas ce qu'ils se passe réellement sur le terrain* », « *c'est de la politique, quoi* ». « *On nous demande d'obéir c'est tout, d'appliquer les doctrines d'emploi* », tout « *vient d'en haut* ». Mais « *on n'est pas des robots* », « *tout le monde peut se tromper…* ».

Exécuter. Être exemplaire. Se maîtriser. Encaisser. Et surtout, se taire. De tout cela ne piper mot : « *droit de réserve* ».

1.2.3. Les nombreux visages de l'expérience : une expérience « à double tranchant »

Dans l'organisation de travail, l'expérience est différemment valorisée selon des espaces (travail, formation, management), les acteurs (concepteurs de formation, formateurs, managers, gardiens de la paix, décideurs) et de leurs rapports mutuels d'opposition. La dichotomie entre espaces du travail et espaces de la formation rend les discours sur l'expérience confus : les formateurs se méfient de l'expérience des gardiens de la paix qui montrent aux nouvelles recrues des « *mauvaises* » manières de faire qui ne répondent pas aux canons de la prescription, et de leur côté, les gardiens de la paix se moquent de leurs collègues devenus formateurs, qui sont des « *planqués* » et qui sont « *complètement hors sol* ». Des gardiens de la paix : « *Les*

formateurs sont sortis du terrain, ils ne savent pas ce qui s'y passe aujourd'hui », « *Les formateurs, si tu les écoutes, tu ne peux plus travailler* ». Des formateurs : « *On nous oblige à faire des petits stages sur le terrain de ressourcement, mais ça ne sert à rien, on a de l'expérience, le boulot on le connaît* ». Les managers, quant à eux, valorisent leur propre expérience, mais préfèrent se méfier de celle des gardiens de la paix : « *c'est à double-tranchant : la routine, cela peut tuer* ».

Au terme d'une analyse sémantique des discours policiers, réalisée pendant l'enquête exploratoire (entretiens, observations, équipe-projet de recherche) et portant sur l'activité en patrouille et sur l'expérience policière, nous avons repéré un ensemble large de catégories sociales définissant l'expérience policière. Nous avons établi huit types d'expérience, que nous avons appelé les visages de l'expérience policière. Ce sont des catégories façonnées à partir des catégories sociales de l'expérience construites dans le monde policier. Elles renvoient toutes au vécu, et toutes renvoient à l'idée de quelque chose d'accumulé, dont on ne connaît ni la nature ni le fonctionnement, sauf à dire que ce quelque chose d'accumulé a à voir avec le vécu. Ces huit représentations ou visages de l'expérience présentent tous une expérience cristallisée dans le passé.

Ces huit visages sont :

a) - une expérience-vérité (terrain)

b) - une expérience-obstacle (apprentissage)

c) - une expérience-routine (habitude)

d) - une expérience-ancienneté (statut)

e) - une expérience-expertise (savoir)

f) - une expérience-vision (discernement)

g) - une expérience-culture (identité professionnelle)

h) - une expérience-corps (empreintes)

Pour établir cette catégorisation, nous avons caractérisé chacun de ces visages de l'expérience :

(a) L'expérience de terrain est une expérience vécue en collectif qui se constitue, pour ceux qui l'ont vécue, en expérience-vérité, circonscrite à des territoires restreints ; (b) l'expérience-obstacle est un produit de l'expérience de terrain qui, réinvesti en formation, fait obstacle à

l'apprentissage, c'est-à-dire qui s'oppose aux discours prescriptifs ; (c) l'expérience routine est « *à double-tranchant* » : elle est source de sentiment de sécurité et d'aisance dans l'action et matrice de construction d'habitudes bien utiles, qu'il faut, du point de vue hiérarchique, briser car elles font oublier le danger de toute intervention policière ; (d) l'expérience-ancienneté : être expérimenté est associé à un statut dont le prestige augmente à mesure de l'ancienneté dans l'institution ; l'expérience est spéculée du nombre d'années d'ancienneté ; (e) l'expérience-expertise des concepteurs de formation leur vient directement et exclusivement de leur expérience vécue à différents postes (gardiens, manager, formateur) : d'une façon générale dans la police nationale, le savoir est inféré sans examen de l'expérience vécue au travail, qui est hypothétiquement une expérience qui fait construire des savoirs ; (f) « *les anciens, ils voient tout* » : l'expérience-vision est une compétence reconnue par les pairs, mais pas forcément par la hiérarchie, qui se construit dans l'action et qui met en jeu des questions de discernement et d'interprétation du réel ; (g) l'expérience-culture donne forme aux corps policiers et leur offre un cadre de compréhension du monde partagé, qu'ils se reconnaissent mutuellement et qui leur donne le sentiment d'en être ; (h) l'expérience concrète laisse des empreintes sur les corps comme des blessures visibles pour certains, ou des trophées pour d'autres. L'expérience-corps est aussi collective : « *c'est la fête, on fait un contrôle, et on nous mord !* ». Les policiers se pensent affectés en tant que corps collectif.

À partir de cette catégorisation, nous avons cherché quelles étaient les formes d'expérience mises en valeur. A ces types d'expérience sont attribuées des valeurs différentes :

- si l'expérience-routine (c) et l'expérience-obstacle (d) sont connotées négativement, tous les autres types d'expérience peuvent être jugés positifs (a), (b), (e), (f), (g), (h) ;

- si l'expérience-obstacle (b), l'expérience-ancienneté (d) et l'expérience-expertise (e) relèvent de la biographie personnelle (ou sont supposées en relever), tous les autres types d'expérience relèvent d'une construction faite en collectif et d'une expérience vécue en collectif (a), (c), (f), (g), y compris l'expérience corporelle (h) qui a un double statut individuel et collectif, renvoyant à des sujets et des corps individuels et collectifs ;

- si ces mêmes types d'expérience (b), (d), (e) se manifestent dans les situations dans lesquelles les rapports sociaux sont verticaux (hiérarchiques, concurrentiels) ou qui relèvent de la gestion institutionnelle des parcours (carrières, promotions, formation), tous les autres types se manifestent dans des situations dans lesquelles les rapports sociaux sont plus horizontaux (entre pairs ou hiérarchiques de proximité) et qui se construisent dans l'activité

collective (a), (c), (f), (g), sauf l'expérience corporelle (h) qui relève de tous types de rapports sociaux (verticaux et horizontaux, individuels et collectifs) ;

- si l'expérience-routine (c), l'expérience-ancienneté (d), l'expérience-expertise (e) peuvent devenir des expérience-obstacle (b) dans certaines configurations sociales (par exemple, en formation), et donc peuvent être évaluées négativement ; tous les autres types d'expérience ne deviennent pas des expérience-obstacle et jouissent d'une évaluation positive en toutes circonstances (a), (f), (g).

En conclusion de cette courte analyse de corrélations, seules l'expérience-vérité (a), l'expérience-vision (f) et l'expérience-culture (g) n'entrent dans aucun des quatre ensembles d'exclusion [(c)-(d)] et [(b)-(d)-(e)] et [(b)-(c)-(d)-(e)]. Ces trois visages de l'expérience policière font consensus (pas d'exclusion).

Ces types d'expérience relèvent tous les trois de l'activité collective et sont jugées positifs. Aussi, ils relèvent d'une expérience constitutive d'une réalité policière : le nécessaire « *terrain* » comme support de l'activité, et une certaine « *vision* » policière du monde, associée au filtre de la « *culture* » policière, qui fait se construire l'activité en patrouille et fait se construire d'une certaine manière la réalité.

En conclusion, l'expérience policière se présente comme une expérience « *à double-tranchant* » et à plusieurs visages. Mais l'expérience interprétative et collective est quant à elle positivement connotée, elle fait consensus. Dans tous les cas, dans le monde policier, l'expérience fait parler d'elle, et elle cherche à être reconnue. Elle est un objet social très investi, et représente un enjeu professionnel et scientifique, notamment pour la recherche en formation des adultes.

1.2.4. Les sciences de l'éducation et la recherche sur les champs de pratiques face à l'évolution de la demande sociale : l'expérience collective, un objet à investir

L'expérience est un objet opaque et équivoque très mobilisé dans les organisations de travail et dans le champ de la formation des adultes. Dans les organisations, l'expérience est un objet de luttes sociales, en formation, elle est objet d'analyse. Dans les deux cas, elle peut être objet

d'évaluation, ou même fonctionner comme une catégorie évaluative. Dans la police, l'expérience est très investie comme objet ou catégorie de reconnaissance, elle est gage de compétence, d'autorité et d'exemplarité, valeurs policières promues dans l'institution. La recherche sur l'expérience policière est un enjeu scientifique partagé avec les professionnels, mais aussi avec les citoyens français. Le champ de la recherche a un intérêt à se saisir des objets sociaux mobilisateurs dans d'autres champs de pratiques, comme l'expérience, pour en proposer une intelligibilité autre.

L'expérience interprétative est un enjeu partagé par les professionnels d'autres champs de pratiques dans lesquels sont réalisées des activités collectives, à l'occasion desquelles intervient le discernement (aviation, gestion des risques, travail social, médecine et professions assimilés au médical, les activités de direction et d'encadrement, etc.). De nombreuses activités requièrent des capacités de diagnostic, d'analyse ou d'interprétation de situations (situations problèmes, situations complexes, situations inédites, etc.), notamment toutes les activités professionnelles qui ont pour intention d'agir sur l'activité d'autres sujets.

En tant que voie privilégiée d'apprentissage du métier, et en particulier des activités liées au discernement et au « *rapport police-population* », l'expérience collective policière construite au travail dans l'activité collective est encore un terrain d'investigation en friche, y compris pour ceux qui en sont les sujets. L'expérience collective peut devenir un objet scientifique pour les chercheurs en formation d'adultes ou qui cherchent sur les champs de pratiques, comme celui des pratiques policières.

Cette recherche a des enjeux méthodologiques. Elle est finalisée par une commande policière et par la capitalisation des résultats en formation par les professionnels eux-mêmes. Elle est collaborative et menée avec des policiers. Mais surtout, cette recherche tente d'aborder l'expérience à travers des observables de l'activité en train de se faire : que peut-on observer de l'activité collective et dire de l'expérience collective en train de se faire ? Habituellement l'expérience est abordée comme relevant du vécu individuel et d'une activité souvent mentale de réflexivité sur l'action menée. Que peut-on dire de l'expérience collective qui se fabrique en collectif, à partir de la réflexion sur l'activité collective en train de se faire ?

La langue française n'admet pas l'expérience en tant qu'action : aucun verbe, contrairement à l'anglais par exemple, ne permet de penser l'expérience comme une activité, un *travail* (Barbier, 2013a, 2013b). Pour les francophones, l'expérience est cristallisée, sédimentée, disponible à être exploitée par la conscience (ou dans le meilleur des cas par le corps tout entier). Au-delà de sa fonction psychologique, l'expérience a une fonction sociale. L'expérience

collective pourrait bien se loger au-delà de la conscience individuelle et au-delà du corps humain même, dans la relation à l'autre, dans l'interaction, dans les structures sociales, laissant trace de l'expérience et des vécus humains dans les champs sociaux.

Si les notions d'expérience partagée ou d'expérience commune sont coutumières, ce n'est pas le cas de l'expérience collective. L'expérience commune et l'expérience partagée apparaissent davantage comme les produits de l'addition d'expériences individuelles. Penser l'expérience comme une activité ou comme un fonctionnement nous permettrait d'approcher autrement cet objet social. L'un des enjeux de cette recherche est d'envisager l'expérience collective comme une production, une transformation continue et conjointe de l'activité collective et des sujets collectifs, plutôt que comme le produit de cette activité.

Étant donné les constats effectués, il apparait que la professionnalisation des gardiens est un enjeu fort de l'organisation de travail. Étant donné la place prépondérante de la *culture de l'enseignement* (Barbier, 2010) dans les activités de formation policières et les connaissances déjà construites autour des pratiques en analyse de l'activité par les formateurs, l'institution policière trouvera un intérêt à promouvoir les recherches mobilisant les courants d'analyse de l'activité en vue de conception de formation. Des activités d'ingénierie de la professionnalisation pourraient être ainsi développées par les formateurs et même par les gardiens de la paix eux-mêmes.

Dans le champ de la formation, de nouvelles démarches de professionnalisation sont à présent prévues et encadrées par la loi[5] : les dispositifs de Formation en Situation de Travail (FEST), qui ont récemment fait l'objet d'une étude (AFEST)[6]. Ces dispositifs intéressent particulièrement la professionnalisation des gardiens de la paix : l'expérience professionnelle se construit dans différents espaces que sont les espaces de formation, les espaces de travail et les *espaces intermédiaires entre la formation et le travail* (Wittorski, 2007). Des ingénieries de développement de compétences intégrant ce type de dispositifs de formation pourraient être développées, à partir des résultats de recherche sur la construction de l'expérience.

---

[5] Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

[6] Cette expérimentation a été officiellement lancée en novembre 2015 à l'initiative de la DGEFP et a été pilotée avec les partenaires sociaux. Cf. Le rapport final de l'expérimentation « Actions de formation En Situation de Travail (AFEST) » et/ ou La synthèse des enseignements et perspectives de l'expérimentation AFEST : Cf. https://travail-emploi.gouv.fr

Aussi, la recherche en formation investit aujourd'hui le champ des « *SkillsVision* »[7], qui peuvent intéresser la Police Nationale, et dont cette recherche peut être une voie de compréhension. En formation, les questions liées aux activités de construction du réel, d'interprétation du monde, ne sont pas abordées clairement, si ce n'est grâce aux policiers-formateurs qui distillent au compte-goutte (par manque de temps) des éléments de leur expérience personnelle. rapidement dans les échanges avec les membres de l'équipe-projet de recherche (nombreuses interventions des formateurs sur le discernement et plus largement les activités d'interprétation). La recherche autour du « *discernement en situation* » des gardiens de la paix et de l'expérience collective interprétative qui lui est associée constitue donc un enjeu pour la recherche sur le champ policier et sur la formation des adultes, et même un enjeu éthique à l'échelle de tout un pays.

1.3. Formation, développement de l'activité et professionnalisation des gardiens de la paix

Dans la formation policière, l'expérience est perçue comme ce qui s'écarte de la règle, ce qui est contraire aux bonnes pratiques telles qu'elles sont prescrites, et comme ce qui a déformé sous l'effet du travail : une sorte d'apprentissage à l'envers : « *Les gars, quand ils sortent de l'école, ils sont au top ! C'est le travail qui les déforme !* ».

1.3.1. L'entrée par effraction de l'expérience en formation

À l'issue d'une analyse des dispositifs de formation policiers, nous avons fait un ensemble de constats qui invitent à penser que l'expérience des apprenants comme celle des formateurs ne sont pas prises en compte dans la conception pédagogique et dans la conception des parcours de professionnalisation comme des éléments de savoir ou comme des appuis à la construction

[7] La Revue d'anthropologie des connaissances prévoit un volume sur « La fabrication du regard et des façons de voir dans l'apprentissage du métier », (à paraître). Cf. aussi (Munz, 2019).

d'apprentissages, malgré une conception fondée sur les principes théoriques de l'approche par compétences, « *inspirée du cycle d'apprentissage expérientiel de Kolb* ».

1.3.1.1. Un nouveau public, plus âgé, déjà formé et expérimenté, qui entend faire reconnaître son expérience

La tendance d'évolution générale des publics de la formation policière s'articule autour de plusieurs constats : des publics plus âgés, plus diplômés, plus féminins, déjà formés et expérimentés dans d'autres métiers ou même dans les métiers de la sécurité et de la police. Alors que les formateurs et les concepteurs de formation déplorent la diminution des compétences scolaires et langagières des nouvelles recrues qui arrivent en école de police, nombreux sont les élèves-gardiens qui possèdent des diplômes de l'enseignement supérieur, qu'ils cachent pour certains à l'institution policière.

Parallèlement à cette évolution, les anciens adjoints de sécurité, qui ont réussi le concours d'entrée en école de police et qui ont plusieurs années d'« *expérience de terrain* » avec les gardiens de la paix, intègrent les groupes de formation. Les adjoints de sécurité n'ont en général pas le baccalauréat. Ils sont peu nombreux à intégrer le corps statutaire des gardiens de la paix, car peu réussissent le concours d'entrée en école de police (moins d'un quart des inscrits en Ile-de-France)[8]. Les formateurs imputent ce faible taux de réussite, au concours, à leur « *faible niveau scolaire* ». Mais ce très faible taux de réussite reste surprenant pour les gardiens de la paix qui ont travaillé chaque jour avec les adjoints de sécurité, et qui leur reconnaissent une expérience et des compétences identiques aux leurs. Dans les épreuves d'admission, l'expérience vécue ou élaborée dans le travail n'est pas un critère prédominant. À l'image des diplômés du supérieur, ils peuvent posséder des certifications professionnelles dans des domaines variés et avoir travaillé dans d'autres métiers (électricien, taxis, cariste, vendeur, etc.).

Aujourd'hui, de nombreux élèves-gardiens déjà expérimentés dans le travail cherchent à faire valoir cette expérience pendant la formation. Diplômés du supérieur, bacheliers ou non diplômés se prévalent d'une expérience de vie : le discours prescriptif des formateurs est un cadre tout à fait accepté par les « *nouvelles recrues* », mais l'imposition de manières de penser, notamment dans le traitement des études de cas en formation, sonne le glas d'un affrontement

6 Les chiffres exacts émanant des services de l'organisation policière ne peuvent être divulgués.

ouvert entre les discours des formateurs et ceux des apprenants, qui entendent bien se faire entendre et faire reconnaître leurs expériences passées et les habitudes qu'ils ont prises en matière d'interprétation du monde et d'adhésion à des valeurs. Un formateur dira : « *les élèves d'aujourd'hui, ce ne sont plus les « piou-piou » d'antan…* ».

Enfin, en patrouillant avec les gardiens de la paix, nous avons constaté qu'ils s'auto-formaient de façon informelle, en réseau avec d'autres gardiens de la paix, dont ils ne sont pas les collègues directs. Également, les gardiens de la paix en poste se forment en dehors de leurs heures de vacation : par exemple, ils cherchent à se former pour démarrer une seconde activité ou obtenir un diplôme pour quitter l'institution. Phénomènes nouveaux, que les instances de formation et de conception n'ont pas encore repérés ou qu'elles sont dans l'incapacité d'intégrer aux dispositifs existants.

1.3.1.2. Des discours d'expérience illégitimes, alors que l'expérience est pensée comme la voie légitime d'apprentissage du métier de gardien de la paix

En formation, pendant une étude de cas, une passe d'arme a eu lieu entre un élève-gardien et un formateur sur l'interprétation de la situation : le formateur tentait de faire accepter l'interprétation de la situation prévue par les concepteurs à un ancien adjoint de sécurité qui avait travaillé sur le terrain plusieurs années en commissariat de sécurité publique, en patrouille avec des gardiens de la paix. Après un conflit ouvert et une réprimande publique de l'élève-gardien, celui-ci a été recadré par le formateur après la séance de formation, avec pour consigne de ne plus contester les interprétations « *en bonne et due forme* » proposées par les concepteurs via le formateur, et de cesser de rallier le reste des apprenants à sa cause, car « *ceux qui ont l'expérience du terrain sont très écoutés, et ce n'est pas une bonne chose pour les autres de les suivre, ça les empêche d'apprendre correctement* ».

À l'issue de l'analyse des dispositifs de formation (Léonard, Barbier, Vitali, 2015), l'expérience des apprenants s'est présentée comme une expérience-obstacle. Aussi, l'expérience des formateurs est dévalorisée par les élèves-gardiens qui leurs reprochent d'être « *déconnectés du terrain* », surtout quand ces élèves ont déjà de l'expérience (par exemple, après le stage pratique). Elle est également peu valorisée chez les concepteurs de formation, qui la relègue au rang d'appui astucieux à une conception d'outils pédagogiques qui s'autosuffit à elle-même. Les formateurs distillent au compte-goutte leur expérience par manque de temps, car le

séquençage très serré des séances de formation ne le prévoit pas. Le vécu lui-même fait figure d'intrus en formation, les espaces pour dire le vécu ne sont pas envisagés.

Au contraire, au travail, les gardiens de la paix s'appuient sur les anecdotes, les récits d'intervention, les histoires professionnelles qu'ils se racontent les uns des autres et disent en tirer une source d'apprentissage essentielle pour leur métier. Le vécu, les habitudes, les façons de voir les choses communes aux collègues, tous ces éléments constituent pour eux ce qui fait leur expérience.

[VE] « *Le collègue m'a collé au mur et il a crié : tu me refais plus jamais ça ! J'ai appris d'un coup, je n'ai plus jamais vu les choses de la même façon…* »

Pour les gardiens de la paix, c'est l'expérience de terrain qui fait apprendre le métier, et cette expérience semble collective. L'expérience collective apparaît ainsi comme une voie d'apprentissage privilégiée et légitime du métier, en même temps qu'elle se fait expérience-obstacle dans d'autres espaces.

1.3.1.3. Des outils de formation qui semblent inappropriés aux évolutions professionnelles

Les commandes de recherche policières font suite aux Assises Nationales de la Formation de la Police nationale organisées par le Ministère de l'Intérieur en 2013 à Paris, dont le but était de repérer les « *besoins* » de l'institution policière en matière de formation et d'initier une dynamique d'innovation et de transformation profonde de la formation policière et du travail de police, autour de la question du rapport police-population. Notre équipe de recherche a été sollicitée en ce sens, et invitée à participer à cet événement.

La formation est pensée par les gardiens de la paix en poste comme une injonction, une prescription, une surcharge de travail ou encore une perte de temps, et quand elle est souhaitée par les effectifs l'accès y est presque impossible. Aussi, des élèves-gardiens pointent l'inutilité des outils qui leurs sont proposés pour gérer l'alternance école / situation de travail : les contradictions internes entre discours du travail et discours de la formation rendent difficile leur apprentissage. Les épreuves d'évaluation professionnelles ne prennent pas ou peu en compte les expériences vécues ou l'expérience déjà construite des apprenants (élève ou en effectif en poste).

Une logique de répétition des modèles (approche par compétences canadienne) et une logique de pilotage de la formation par l'expertise (ce qui est acquis comme étant des bonnes pratiques oriente toutes les situations d'apprentissage) empêchent les évolutions des dispositifs de formation vers des ingénieries impliquant du vécu, des situations réelles ou encore la construction de l'expérience en situation de travail.

Malgré l'approche par compétences qui organise toute la conception de formation, les séances débutent par des exposés (dits interactifs) dont il s'agira d'appliquer les préceptes sur le terrain. Éloignées des propositions de Kolb (Kolb, 1984) dont se réclame la conception policière, ces façons de faire rendent contradictoire cette conception aux yeux des apprenants comme des formateurs, qui peinent à agir en cohérence.

La situation nécessitait-elle une intervention ? La situation a-t-elle bien été comprise, appréhendée, interprétée par toute la chaîne de commandement ? C'est à partir de ce type de questions que les gardiens de la paix apprennent à agir en formation : le retour réflexif sur la façon dont a été pensée une situation se veut être au cœur de l'apprentissage dans la scolarité, mais la situation en question est toujours une situation simulée ou relatée, contrairement aux situations policières vécues sur le terrain. Le vécu des simulations et études de cas est différent de celui qui se construit.

Les outils d'évaluation sont rudimentaires. L'évaluation est pilotée par la satisfaction des apprenants, malgré quelques intentions de réaliser des évaluations différées (effets de la formation sur le travail effectif), mais sans en référer à des définitions stables et claires pour l'ensemble des acteurs de ce qui est entendu par « *apprentissage* ». Les outils d'évaluation des apprentissages réalisés en séance de formation relèvent de l'évaluation de connaissances de type QCM ou réponse exacte attendue. Si un dispositif d'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience est en phase d'être créé, il ne s'appuie sur aucune innovation en matière d'évaluation des connaissances déjà-là, des capacités et de l'expérience des apprenants, ni sur une approche claire d'analyse de l'activité.

Enfin, l'expérience est prise pour objet ou moyen de formation et/ou d'évaluation en de rares occasions ponctuelles, mais toujours à travers l'idée de compétence.

1.3.2. Une fragmentation policière du monde en situations

Une première analyse de l'activité a été réalisée en vue de repérer les « *actes sensibles* » dans l'activité des gardiens de la paix, conformément aux attendus de la commande de recherche financée. L'acte sensible repéré au terme de cette analyse exploratoire était : avoir construit une situation d'action en collectif. En amont de cette analyse, avec l'équipe-projet nous avons examiné la façon dont était modélisée l'activité dans les discours prescriptifs, en formation (référentiels, mallettes pédagogiques, guides pour les formateurs, énoncés verbaux) et dans les activités d'encadrement (« *le commandement* », « *les décideurs* »).

L'activité policière modélisée en formation est découpée en situations d'intervention prescrites (contrôle d'identité, contrôle routier, accident de voie publique, violences intra-familiales, etc.), tandis que l'activité quotidienne des gardiens de la paix est faite de patrouilles, qui sont autant de moments passés en collectif et en interactivité avec le public, dans lesquels se créent des occasions d'intervenir, des occasions de créer des situations d'action, que les gardiens appellent des « *situations d'intervention* », mais qui ne se limitent pas aux situations d'intervention prescrites. Ces situations prescrites sont des situations types qui correspondent soit à des infractions possibles, soit à des situations dans lesquelles les professionnels portent secours.

Ces constats posent le problème de la définition de l'intervention elle-même dans le monde policier. Quand les gardiens de la paix utilisent l'expression « *situation d'intervention* », elle désigne une « *situation d'infraction* » ou une « *situation de détresse* ». Ces trois désignations trouveront leur place dans la liste des situations d'intervention types. Dans leurs discours sur leur activité, les gardiens de la paix mobilisent de nombreuses expressions autour de la « *situation d'intervention* », qui sont des expressions issues du discours prescriptif sur l'activité :

> [VE] [VO] « *Pouvoir appréhender la situation* », « *traiter la situation* », « *analyser la situation* », « *réagir à la situation* », « *réagir dans à la situation* », « *réagir face à la situation* » « *maîtriser la situation* », « *contrôler la situation* », « *évaluer la situation* ».

Tandis que la situation type d'intervention se présente sous des traits et des caractéristiques figés entérinés dans la loi et les règlements, intervenir ou patrouiller sont des activités singulières, qui ne se déroulent pas toujours comme prévu ou comme d'habitude, et qui se présentent sous le sceau de l'indétermination et du mouvant. Une autre confusion s'opère entre

la « *situation d'intervention* » comme modélisation prescriptive de l'activité, et l'intervention comme activité effectivement réalisée, en cours de réalisation ou à venir. La situation d'intervention apparaît davantage comme un cadre de lecture des événements et comme une catégorie dans laquelle ranger la réalité, plutôt que comme de l'activité. L'intervention relève plutôt de l'activité et surtout de l'interactivité avec le public.

Ce découpage de la réalité en situations d'intervention types semble fonctionner comme une grille de lecture du réel. Les situations d'intervention semblent s'offrir aux professionnels toutes faites et prêtes à être « *traitées* » dans les termes de leur description prescrite. Mais quels que soient les types de situation dont nous parlons, aucune situation ne « *se présente* » d'elle-même prête à être qualifiée légalement. Comme les données du chercheur ne se cueillent pas dans les bois, les situations ne se présentent pas toutes faites à des sujets qui n'en seraient que des récepteurs.

À partir de quand commence l'intervention et quand se termine-t-elle ? La séquence d'intervention semble avoir des contours spatio-temporels assez flous dans les discours policiers. Quand les patrouilleurs en parlent, elle apparaît nettement comme un moment de rencontre avec le public : « *aller au contact* », « *être en situation* » sur la voie publique, « *être face au public* » ; quand ils patrouillent, l'intervention démarre déjà dans la voiture, dès le contact visuel avec le public, en amont de la « *prise de contact* » à proprement parler : par exemple un passant observé depuis la véhicule de police, a changé le rythme de sa marche quand il s'est aperçu qu'il était observé par la police. De cet échange entre eux et l'homme à l'extérieur de la voiture, les gardiens de la paix décident de le contrôler et sortent du véhicule de police. Une fois l'intervention sur la voie publique close, de retour au commissariat avec l'homme interpellé assis à l'arrière dans la voiture, un des gardiens démarre un échange avec l'homme. Celui-ci insulte les gardiens de la paix, qui dénonceront un outrage à agent. Cette analyse exploratoire du séquençage de l'intervention montre que l'intervention policière continue dans la voiture et ne se limite pas à la situation type d'intervention, telle que décrite en formation.

Autre constat, l'intervention policière déborde le cadre de la situation type d'intervention : de nombreuses interventions n'ont pas de cadre légal, au sens où elles ne correspondent pas, au départ de l'intervention, à une situation type, sans que l'intervention ne soit illégale pour autant (des motifs de contrôle d'identité peuvent être trouvés pendant le contrôle d'identité et rendre l'intervention légale). Par exemple, des gardiens de la paix font s'arrêter un véhicule qui semblait « *rouler trop vite* » dans un rond-point, étant admis que cette vitesse ne contrevenait

pas aux règles du code de la route : il roulait vite, mais sans dépasser la limite de vitesse autorisée. Les patrouilleurs n'ont donc pas constaté de « *situation d'infraction* » ni de « *situation de détresse* ». L'intervention policière déborde le cadre légal des situations d'intervention type.

Pour comprendre ce qui se passe autour d'eux et pour intervenir, les situations d'intervention prescrites ne suffisent pas aux gardiens de la paix. Comme l'intervention, si la patrouille ne se limite pas à être une situation, c'est qu'elle relève plutôt de l'activité. Les formateurs eux-mêmes peinent à expliquer ce qu'est la patrouille telle qu'elle est modélisée par les concepteurs de formation :

[VO] « *Dans le référentiel, la patrouille est une situation d'intervention, enfin… pas vraiment. On l'a mis en situation, mais dedans on a toutes les situations de voie publique que rencontrera le gardien. Patrouiller, c'est l'essentiel du boulot, c'est une situation générale quoi…* ».

L'activité est masquée par la structuration en situations d'intervention types. Aussi, le terme intervention jouit dans le monde policier d'une connotation très positive, il est mis en valeur en étant très employé, si bien que son sens est équivoque et à tel point que le terme activité, très peu employé, s'en trouve comme masqué. Par exemple, il n'existe pas de référentiel d'activité de gardien de la paix, seuls des référentiels « *métier* » et « *compétences* » sont disponibles. Étant donné le peu de valeur attribuée par les gardiens de la paix à l'activité en patrouille, celle-ci a vite fait d'être oubliée en sa qualité d'activité, y compris dans les activités de conception de formation de la Police Nationale, qui se réclament pourtant de la Didactique professionnelle et de l'analyse du travail dans les pratiques de conception. Cette structure prescrite de l'activité policière fait perdre son unité et parfois son sens (surtout pour les élèves-gardiens et les gardiens novices) à l'activité en patrouille, qui est pourtant au cœur du « *métier de gardiens de la paix* », et qui du point de vue policier fait expérience, fait apprendre le métier.

À partir de ces premières analyses exploratoires, nous avons fait l'hypothèse que : la situation est un construit d'action, non une entité qui se donnerait toute faite à l'appréciation des effectifs :

« *Ce n'est pas parce que la personne a un taux « x » que tu constates l'IPM (Ivresse Publique Manifeste), mais c'est parce que tu constates l'IPM (avec les signes classiques) que tu la fais souffler* »[9].

[9] Extrait d'échanges entre gardiens de la paix à propos des interventions policières sur : https://www.lapolicenationalerecrute.fr

Cette situation prend un sens pour celui ou ceux qui la construisent. À l'opposé des consignes du discours prescriptif qui enjoignent les policiers de faire des « *constats* », la réalité de l'activité policière semble effectivement fragmentée en situations, non plus seulement en situations d'intervention types prescrites, mais aussi en situations d'actions significatives pour ceux qui les construisent, et construites collectivement en patrouille. Le caractère collectif et le caractère interprétatif de cette construction semble, pour les gardiens de la paix qui en parlent, faire expérience.

Enfin, nous avons fait l'hypothèse que les actes sensibles étaient à chercher dans l'activité en patrouille, collective, indéterminée et qui implique des interactions avec le public, plutôt que dans les « *situations de contrôle d'identité* » et de « *violences intra familiale* », qui désignent des situations d'intervention type. Nous avons donc entrepris d'observer plus avant l'activité en patrouille elle-même, et d'inclure dans les observations toutes les séquences d'activité susceptibles de concourir à l'intervention policière. Dans ce cadre, il est apparu rapidement que les activités discursives qui concourraient à la construction des situations étaient pour les gardiens de la paix des séquences d'activité significatives (valorisées, positives, sensibles, qui font apprendre), qui pouvaient être mises en lien avec les visages de l'expérience policière valorisés (expérience de terrain, expérience interprétative, expérience culturelle), pour en dégager l'hypothèse de la construction d'une expérience collective.

1.3.3. La professionnalisation des gardiens de la paix par l'analyse de l'activité

En France, l'activité policière évolue très rapidement : les missions qui sont confiées par le pouvoir exécutif varient en fonction de l'actualité. L'expérience policière est en constante mutation et la formation policière a intérêt à en comprendre les évolutions. La recherche par observation directe de l'activité en train de se faire, associée à des outils d'analyse de l'activité, représente une manière de faire de la recherche propre à ouvrir une voie de professionnalisation des effectifs policiers et de l'organisation de travail elle-même.

Dans l'enquête exploratoire, une première intuition nous a conduit à penser que discerner s'apprenait dans / par l'expérience, ce qui a été confirmé dans les discours policiers. Analyser l'activité permettra de mettre en lumière les manières dont se construit l'expérience collective

interprétative des gardiens de la paix, et ainsi ouvrir la voie à une transformation des dispositifs existants à travers la formation des effectifs engagés dans ces analyses.

Cette recherche étant finalisée par une intention d'innovation dans la conception de formation, l'analyse de l'activité des gardiens de la paix par l'équipe-projet de recherche avait pour effets attendus d'alimenter en savoirs nouveaux sur l'expérience la conception des dispositifs dédiés aux gardiens de la paix, mais aussi aux formateurs et aux concepteurs de formation. Les modalités de l'enquête imposées par l'institution policière n'ont pas permis aux membres de l'équipe-projet d'aller observer directement sur le terrain les patrouilles policières en activité.

Les gardiens observés n'ont pas pu s'investir non plus dans des activités d'analyse de leur propre activité de façon formelle avec le chercheur. Néanmoins, a été imaginé un dispositif de formation de formateurs les autorisant à développer leurs capacités à analyser l'activité grâce à une réalisation régulière d'analyses de l'activité des gardiens de la paix. L'effet formateur de l'analyse de l'activité nécessite l'engagement effectifs de professionnels dans les activités d'analyse de leur propre activité ou de l'activité d'autres, et non seulement une connaissance de ses principes.

« [VO] *Avant, on savait sécuriser un espace, là maintenant on ne sait plus…* »

Enfin, l'expérience semble être un processus qui s'inscrit lui-même dans un ensemble d'évolutions en cours. Le gardien de la paix est un professionnel en perpétuelle transformation qui évolue dans des espaces, des contextes et des environnements en perpétuelle transformation eux-aussi. Réaliser des analyses régulières et formalisées dans l'organisation de travail de l'activité des gardiens de la paix permettrait une professionnalisation continue et durable des effectifs de terrain, à partir de savoirs actualisés au fur et à mesure que ne se transforme l'expérience policière, en tant qu'elle est vécue dans les activités quotidiennes et en tant qu'elle se construit comme expérience collective.

L'analyse de l'activité menée par les professionnels eux-mêmes permettrait à l'organisation de faire un pas de côté pour penser la réalité autrement, et penser l'expérience, grande absente des dispositifs de formation tels qu'ils sont conçus aujourd'hui.

CHAPITRE 2

Prendre pour objet l'activité et l'expérience policières

Parcours conceptuel

Pour comprendre comment se construit l'expérience collective dans l'activité, nous avons analysé le corpus de données que nous avons rassemblées en nous appuyant sur un ensemble de propositions épistémologiques et théoriques portant sur l'activité, l'interprétation et l'expérience, empruntées aux champs de la philosophie (Dewey, Foucault, Nietzsche), de la sociologie (Becker, Bourdieu, Cefaï, Elias, Goffman, Peneff, Quéré), de la psychologie ergonomique, (Leplat, Rabardel et Samurcay, Vergnaud, Pastré), de la psychologie culturelle (Bruner), et des sciences de l'éducation, en particulier le champ de la formation des adultes (Barbier, Zeitler,), et ce, dans une perspective de *recherche sur les champs de pratiques* (Barbier, 2009, 2017b). Ces options épistémologiques et théoriques ont été prises tout au long de la recherche dans la construction de l'objet, l'analyse du corpus de données et l'interprétation des résultats. La recherche procède d'une démarche collaborative, ethnographique et inductive, dans la perspective de comprendre les liens entre activité, interprétation et expérience.

2.1. Prendre pour objet l'activité collective en patrouille

L'activité est un vaste objet anthropologique : dans les récits des premiers explorateurs de contrées inconnues qui ont précédés les ethnographes jusqu'aux propositions des récentes sciences de gestion, en passant par les travaux sociologiques, ergonomiques, psychologiques ou en sciences de l'éducation, l'activité prend des formes complètement différentes en tant qu'objet d'observation, d'analyse et de recherche. Une longue tradition de recherche, dispersée dans de nombreuses disciplines et champs de recherche, a cherché à comprendre ce que font les individus et comment ils le font, à renseigner ce que sont les activités et les manières de faire. Dans cette lignée épistémologique, nous cherchons à comprendre comment se construit l'activité collective en observant l'activité en train de se faire et en analysant celle-ci au moyen d'outils puisés dans ces différents champs, notamment pour les principaux : en philosophie, en sociologie, en sciences de l'éducation et en psychologie.

2.1.1. Entrer dans le champ policier par l'activité

Si les recherches internationales sur les pratiques policières constituent un véritable champ de recherche autonome, dont les auteurs incontournables sont anglophones (Becker, 1985 ;

Bittner, 2003 ; Reiss, 1977 ; Skogan, 1981 ; Westley, 2003), en France les recherches sur la police sont ponctuelles, l'institution policière entretenant des relations irrégulières et tumultueuses avec le champ académique dans son ensemble, surtout quand il s'agit d'observer les policiers travailler (Brodeur, 2003 ; Fassin, 2011).

En France, suivre les policiers dans leur activité quotidienne reste difficile d'accès, les partenariats ne sont pas pérennes et les résultats ne sont pas capitalisés. Pourtant, l'ensemble des chercheurs français qui ont pénétré l'enceinte institutionnelle ont cherché à rendre compte de l'activité policière, fut-elle observée indirectement au travers d'entretiens, de questionnaires ou d'observation documentaire (Jobard, 2006 ; Molines, 2014) ou par l'entremise des enquêtes de victimisation et des données émanant du ministère de l'intérieur appelés *« chiffres de la délinquance* », dont la légitimité académique fait défaut s'il s'agit de rendre compte de l'activité policière.

Nous avons investigué le champ de la recherche sur la police, dont quelques travaux français et francophones portent sur la formation et la professionnalisation des policiers (Alain et Pruvost, 2011 ; Antonmattei, 2002 ; Berlière, 1987Bordes, 2013 ; Cassan, 2011 ; Denis, 2008 ; Fernagu-Oudet, 2018 ; Gautier, 2013 ; Gorgeon, 2008 ; Leonard, 2017 ; Malfait, 2002 ; Marcotte et Dion, 2011 ; Moreau de Bellaing, 2010, 2009, 2006, 2002 ; Pécaud, 2011 ; Pichonnaz, 2011 ; Pruvost, 2008 ;). À l'étranger, dès les années soixante-dix un pionnier de la recherche sur la formation de la police se demandait aux Etats-Unis « *Comment devient-on policier ?* » (Van Maanen, 2003). D'autres travaux francophones, bien plus nombreux, portent sur l'activité et les patrouilles policières (Breton, 1989 ; Caroly, 2011 ; De Valkeneer, 2007 ; Leonard, 2017 ; Loriol, 2012 ; Meyer, 2010, 2013 ; Monjardet, 1996, 1986 ; Mouhanna, 2011 ; Sanselme, 2007), sur le discernement et l'usage de la force dans l'activité policière (Boucher, 2013 ; Jobard et Lévy, 2009 ; Moreau de Bellaing, 2016 ; Rigouste, 2012 ; Weber, 1959), sur les contrôles d'identité (Casella-Colombeau, 2010 ; Camerati, 2006 ; Jobard, 2009 ; Mainsant, 2013 ; Noiriel, 2004 ; Ocqueteau, 2005 ; Van Outrive, 1979 ; Zagrodsky, 2012), sur les situations de violence intrafamiliale et sur la police domestique (Hack, 2012 ; Perreau, 2003 ; Zacharie, 2012) ou sur les cultures de police au sens large (Coulangeon, 2012 ; Gatto et Dambrun, 2010 ; Georgeon, 1994 ; Montjardet, 1994). Notre travail de recherche aborde plus ou moins directement ces objets. Aucun de ces travaux ne portent sur l'expérience policière en tant que modalité d'apprentissage du métier. Mais quasiment toutes ces recherches ont comme enjeu « *l'amélioration du rapport police-population* ».

D'autres mobilisent des méthodes ethnographiques (Beek, 2010 ; Fassin, 2011 ; Gauthier, 2010 ; Lemaire, 2008 ; Mainsant, 2010) ou s'engagent dans des projets de recherche finalisés par l'opérationnalisation des résultats de recherche dans les champs professionnels ou encore dans des recherches qui ont pour caractéristique d'être réalisées en collaboration avec les professionnels, souvent réalisées par des membres de l'institution policière effectuant ou ayant effectué un doctorat (Fontaimpe, 2017 ; Huart, 2017 ; Schlosser, 2017).

D'autres travaux enfin, plus éloignés de notre objet mais tout aussi pertinents pour comprendre le contexte social de l'activité policière et les déterminations de l'expérience policière, portent sur les modèles, l'histoire et les fonctions sociales de la police (Berlière et Lévy, 2011 ; De Maillard, 2009 ; Deluermoz, 2008 ; Fijnaut, 1980 ; Fougier, 2002 ; Funk, 1992 ; L'Heuillet, 2001 ; Loubet Del Bayle, 2012, 1992 ; Mary, 2003 ; Mucchielli, 2007, 2002 ; Roché, 2004 ; Zagrodsky, 2012). Norbert Elias et Michel Foucault ont également abordé les questions sociales liées à la police : l'un en décrivant les configurations historiques qui ont accompagné la genèse de la police dans le processus de « *civilisation des mœurs* » (Elias, 1973), l'autre en décrivant le pouvoir disciplinaire (Foucault, 1975, 2004a, 2004b).

2.1.2. Prendre l'activité comme objet d'analyse

La commande de recherche a été formulée en termes d'« *actes sensibles* » : il s'agissait d'identifier les actes dans l'activité professionnelle qui sont significatifs pour la formation et la professionnalisation des gardiens de la paix à travers deux situations considérées elles-mêmes comme sensibles : le contrôle d'identité (CI) et les violences intrafamiliales (VIF). Dans ces deux types de situations, les policiers s'engagent dans des activités et posent des actes. Un acte est ce qui a été effectué : il n'existe que dans la réalisation effective de l'activité il se regarde une fois posé. Pour nous les actes sensibles sont des actes significatifs, occasions de construction d'expérience collective et/ou individuelle chez les professionnels. Ces actes sont significatifs pour la professionnalisation des gardiens de la paix en même temps que leur activité (Wittorski, 2007).

Dans *Les ficelles du métier* (2002), le sociologue américain H. S. Becker invite les chercheurs à prendre comme objet de regard les activités plutôt que les individus. Une partie de son ouvrage intitulée « *Voir les gens comme des activités* » (Becker, 2002, p. 86 à p. 90) est dédiée à cette « *ficelle* » épistémologique qui consiste à réorienter le regard de l'enquêteur, trop

souvent posé sur les personnes et les comportements individuels. Pour l'auteur, les activités humaines, choses et phénomènes sont « *influencés ou affectés* » (et non déterminés) par le « *contexte social* » (Becker, 2002, p. 98), qui se décline en situations géographiques, conditions environnementales, contraintes et potentiels d'action, relations entre les individus et les groupes, règles, conventions et normes sociales et collectives, représentations, mais aussi individus se livrant à des activités.

> « *Le fait de considérer les gens et les objets comme des entités fixes dotées d'un caractère propre les rend analytiquement insensibles au contexte* […]. *Partir des activités permet de centrer l'analyse sur la situation dans laquelle telle activité a lieu, et sur toutes les connexions que votre objet d'étude entretient avec les choses qui l'entoure.* […] *Les activités ne peuvent avoir un sens que lorsqu'on sait à quoi elles répondent, et quels phénomènes fournissent la matière et les conditions nécessaires à l'existence de la chose qui vous intéresse.* » (Becker, 2002, p. 85).

Les activités, ainsi que leurs conditions et leurs effets, s'inscrivent dans un temps et un espace qui délimitent l'objet de la recherche : elles sont situées. Une telle analyse se pense comme localisée, tout comme les activités qu'elle prend pour objet.

> « *En se concentrant sur les activités plutôt que sur les gens, on se force à s'intéresser au changement plutôt qu'à la stabilité, à la notion de processus plutôt qu'à celle de structure.* », (Becker, 2002, p. 90).

Cette proposition invite à aborder la réalité sociale avec une grille de lecture processuelle, qui implique une pensée historique et l'idée de transformation. Pour Becker, cette pensée historique et biographique de l'activité s'est incarnée dans les concepts de *carrière* et d'*apprentissage*, mobilisés dans *Outsiders* (Becker, 1985) pour décrire la façon dont on devient *usager de marijuana*. Ici, le terme usager renvoie à celui d'usage, qui correspond à un type d'activité (Becker, 2002, p. 88), et met en avant le fait qu'il importe davantage de décrire des activités et des manières de faire (fumer de la marijuana de façon régulière), ainsi que leurs conditions de réalisation et conséquences (appartenir à un groupe de fumeurs, devenir fumeur, être étiqueté comme déviant), plutôt que de décrire des catégories de personnes et de comportements individuels, qui répondraient à des rôles assignés de façon plus ou moins immuable (Becker, 1985).

Les phénomènes doivent être pensés comme le « *résidu concret des activités des gens* » (Becker, 2002, p. 85), en même temps qu'ils définissent en partie les activités. Mais dans le

cadre de cette pensée processuelle, ce résidu n'est pas un reste inerte, mais bien quelque chose en mouvement, en construction, en transformation, comme le sont l'activité, l'apprentissage et l'expérience humaines.

2.1.2.1. L'activité en train de se faire

« *Une situation, ça bouge tout le temps* »
(Un Gardien de la paix, Police Secours)

« *Pour le pragmatiste le monde n'est pas donné, il est en train de se faire (in the making)* »,
(Zask, 2005, p. 25)

Dans la recherche en formation des adultes, divers courants d'analyse de l'activité proposent des contours divers de ce qu'est l'activité : analyse de l'activité située, psychodynamique du travail, clinique de l'activité, didactique professionnelle, entrée activité etc. Les problématiques liées à l'activité, à l'expérience, et aux situations ont en France, depuis les débuts de la recherche en formation d'adultes, préoccupé professionnels et chercheurs, notamment autour des enjeux de la professionnalisation (Champy-Remoussenard, 2005).

Pour caractériser l'*activité en train de se faire*, nous retiendrons de ce paysage académique les idées suivantes, issues de la psychologie ergonomique, de la sociologie de l'action et du champ de recherche sur la formation des adultes :

1- Selon Barbier (2009), il importe pour les chercheurs de se doter d'un cadre d'analyse de l'activité cohérent pour identifier, analyser et comprendre l'activité de sujets, tels que celle des professionnels en situation. L'auteur propose un système de définitions cohérentes entre elles que nous prendrons comme cadre d'analyse de l'activité (Barbier, 2017a). Dans cette perspective, le sujet collectif, l'activité collective, l'expérience collective et les constructions culturelles qui les accompagnent peuvent être construites selon un principe de cohérence entre ces définitions (Berger, 2017).

Pour lui, l'activité est à la fois un processus de :

« […] *transformation du monde et un processus de perception/ transformation du monde et un processus de perception/transformation du sujet percevant/transformant le monde. Les activités sont des transformations identifiables par leur produit et les actions peuvent être définies comme des organisations singulières d'activités ordonnées autour d'une*

transformation du monde ou de sujets. Les sujets peuvent être définis comme des unités d'engagement dans les actions. »

Pour Astier (2003) : « *le caractère situant de l'activité : elle croise la dynamique subjective qui s'enracine dans une histoire et une culture, »* (Astier, 2003, p. 83). L'activité ainsi décrite rend compte de caractéristiques de l'activité en train de se faire et de ses liens avec le vécu et avec les constructions culturelles, conjointes et mutuelles, des sujets.

2- Dans le cadre d'une théorie de l'action située, les sujets engagés dans des activités participent à construire leur « réel ». L'activité est « *située et situante* », elle joue un rôle situant au sens où elle permet la construction de la signification et du sens, que les sujets donnent aux situations dans lesquelles ils sont engagés (Astier, 2003). Nous prenons les situations comme des faits, c'est-à-dire des objets crées par les policiers en activité et qu'ils considèrent comme étant leur réalité d'action : les situations d'action sont des produits de l'activité, et pas seulement une donnée qui s'impose aux sujets, « […] *le sujet et la situation qui l'englobe se redéfinissent l'un l'autre* […] », (Zask, 2011, p. 35).

Nous dirons dans le cas de l'activité collective que l'activité collective d'interprétation fait advenir le réel aux sujets collectifs et fait advenir les sujets collectifs quand ils construisent du réel. Pour Quéré (1994) les activités langagières et discursives participent de « *la construction sociale de la réalité objective des faits sociaux* » ou d'« *un monde d'objets* » (Quéré, 1994, p. 17). La compréhension du monde passe par la compréhension des événements. L'événement introduit une discontinuité mais il fait construire du sens : comprendre l'événement pour comprendre le fonctionnement du monde à travers l'événement ou « *selon l'événement* » (Quéré, 2006c, p. 186).

« *L'événement a la capacité de créer et de nouer des situations, et une situation a une structure d'intrigue, indépendamment de sa mise en récit* […] [*Leur*] sa *survenance fait néanmoins émerger une situation nouvelle* […] *Il est un phénomène d'ordre herméneutique* […] *il se manifeste dans une transaction immédiate avec sa réalité, certes identifiée sous une description déterminée (en tant que tel ou tel événement), mais éprouvée à même l'expérience* » (Quéré, 2006c, p. 188-190)

Les gardiens font référence à de tels « *événements* » quand ils décrivent les interventions menées, qui déclenchent une activité discursive, que nous avons appelée *activité d'interprétation collective*, à l'occasion de laquelle ils *construisent des situations d'action* en vue d'intervenir.

3- L'ergonomie distingue *activité* et *tâche* (Leplat, 1997, 2000) : cette distinction renvoie à la tension qui s'installe entre le *travail réel* et le *travail prescrit* (Pastré, Mayen et Vergnaud, 2006). Ce dernier renvoie à ce que doit faire un opérateur, tandis que l'*activité réelle* (Pastré, 2002) renvoie à ce que fait effectivement un opérateur. Comme une matrice d'évolution continue, l'*activité actuelle* (Schwartz, 2007), quant à elle, fait se réactualiser continuellement l'activité prescrite par le biais de ses normes, et par un mouvement rétroactif, l'activité réelle.

4- L'activité a une fonction *productive* et une fonction *constructive* décrite comme un développement (Rabardel et Samurçay, 2004). Dans l'activité le sujet produit des transformations du monde et il se transforme lui-même sur le moyen et le long terme (Pastré, Mayen et Vergnaud, 2006). Dit autrement, le policier fait l'activité et l'activité fait le policier. L'activité est un vecteur d'apprentissage : le professionnel apprend en faisant. L'activité habituelle fait se construire des *habitudes d'activité* (Barbier, 2013a, 2013b ; Zeitler, 2012). L'activité fait se produire des apprentissages.

En conclusion, l'activité en train de se faire est caractérisée de la façon suivante : elle est productive et constructive, actuelle et dynamique, située et situante, elle peut être collective ; elle fait se construire le réel en situations pour des sujets engagés dans sa réalisation ; elle est une occasion d'expérience vécue, et elle a des effets qui la transforme en retour ; elle fait se transformer les sujets qui la réalisent. Elle ne se limite pas à être une activité présente, car sont convoqués dans sa réalisation l'activité passée et l'activité future, notamment pour trois raisons : les sujets anticipent les effets de l'action ou de l'activité, tels qu'ils sont déjà connus et qu'ils peuvent être imaginés ; ils font des liens avec des effets attendus de leur action ; ils font des liens entre l'activité ici et maintenant et des situations d'activité vécues antérieurement ; ils organisent les situations vécues en séries, notamment en se racontant des histoires et font des liens entre elles.

Au regard de l'ensemble de ces qualités, nous dirons que l'activité en train de se faire n'est pas qu'une activité au présent, elle fonctionne comme un continuum, qui devient continuum d'activité collective au regard du mode collectif de l'activité en patrouille. Comme l'activité en train de se faire est le propre du vivant, l'activité collective en train de se faire est le propre du vivant en collectif : l'activité en train de se faire est un vécu en train de se réaliser qui déborde le présent et les sujets individuels, au sens où dans l'action collective les sujets collectifs débordent les sujets individuels.

2.1.2.2. Action, activité et sujet collectifs : le mode collectif

« *En intervention, on est tous dans le même bateau* »,
(un gardien de la paix de Police Secours)

« *Que nous soyons ou non frères, dans un sens métaphorique, nous n'en sommes pas moins sur le même bateau, pris dans la même tourmente, au beau milieu du même océan.* »,
John Dewey, 2011a, p. 176

2.1.2.2.1. Le sujet collectif : la construction d'un sens collectif dans l'action

Dans l'apprentissage du français, certains exercices d'entraînement mettent en scène des sujets collectifs pour lesquels il s'agit d'accorder les formes verbales : par exemple « la patrouille de gardiens de la paix » avec le verbe « veiller ». La langue française admet les sujets collectifs. Dans ces cas de figure, le verbe s'accordera au singulier : la patrouille de gardiens de la paix fait corps dans l'action qu'elle entreprend : « la patrouille de gardiens de la paix veille au grain ». Le sujet collectif agit avec une certaine unité de forme (corps) et de mouvement (activité).

Le pronom « on », qui vient du latin *homo* (être humain) peut présenter les caractères du collectif tout en empruntant le singulier : il peut être un pronom indéfini ou un pronom personnel. Dans le premier cas, « on » est le sujet impersonnel de l'action ou celui à qui il advient quelque chose : « on est reçu selon l'habit, et reconduit selon l'esprit », (proverbe russe) ; ici, le sujet renvoie à tout le monde, et chacun peut s'identifier à lui : « on » renvoie à l'ensemble des hommes, y compris dans sa modalité collective, et signifie en tant qu'homme. Dans le second cas, « on » renvoie à « nous » ou à un ensemble de sujets identifiés engagés dans une action collective située, historiquement déterminée : « on a pris le train hier ». Le sujet collectif peut donc être un sujet au singulier, qui présente une unité, directement liée à l'action qu'il accompagne. « On » renvoie constamment, de façon plus ou moins directe, au collectif.

S'il est un pronom singulier qui signifie le collectif, le « on » peut aussi être un collectif qui se fait singulier quand « on » est mis en situation avec d'autres « on ». En cas de multiples « on », pensons aux différentes familles qui peuplent un village par exemple : au cours d'une délibération communale, chaque famille, chaque « on » peut faire valoir sa singularité, son unité et la solidarité de fonctionnement de ses parties et du tout, par exemple autour de traits culturels qui lui sont propres.

Nous n'optons pas pour une vision substantialiste du sujet collectif, même si celui-ci admet le *corps collectif* comme étant ce à quoi font référence les gardiens de la paix dans leurs discours sur eux-mêmes quand ils offrent et s'offrent une image d'eux-mêmes en tant que collectif agissant. Ils se pensent comme les membres solidaires de corps collectifs agissant. Ainsi, par le verbe se fonde le sujet, car le verbe est à la fois action et langage.

Dans un premier temps, le sujet collectif peut se définir par ce qui est nôtre : l'action, l'activité, l'image, l'intention, les conditions de vie, l'histoire, les histoires, etc. Aussi, la question du collectif nous invite à penser la *totalité* et les relations entre un tout et ses parties (Descombes, 2001). De nombreux métiers nécessitent, pour la réalisation de certaines activités, le concours de plusieurs sujets. Les individus s'associent : leurs activités sont conjointes, connectées, articulées les unes aux autres en action et en activité collectives. Dans la pensée sociologique, les fondements de la réalité sociale reposent sur l'association des individus en un corps social, qui « *vivent d'une vie commune* » (Durkheim, 1937, p. 113), fabricant ainsi du collectif. Le groupe social fonctionne comme un système intégré et intégrateur :

> « […] *La société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractères propres. Sans doute, il ne peut rien se produire de collectif si des consciences particulières ne sont pas données ; mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faut encore que ces consciences soient associées, combinées, et combinées d'une certaine manière ; c'est de cette combinaison que résulte la vie sociale* […]. » (Durkheim, 1937, p. 102-103) ; « […] *la condition déterminante des phénomènes sociaux consiste, comme nous l'avons montré, dans le fait même de l'association.* », (Durkheim, 1937, p. 111) ;

Dans sa lecture de Karl Marx, en 1923 Georg Lukacs voyait le prolétariat comme un « *sujet collectif* », mais un « *sujet historique* » (Martuccelli, 2005) voué à se constituer en acteur collectif au travers de sa conscience de classe, et par son action collective intégratrice, à transformer la société tout entière. Nombreux sont les travaux qui traitent du sujet social ou collectif comme entité sociale et politique ; comme le « *public* » chez Dewey (Dewey, 2005a, 2011a ; Zask, 2005) ou chez Cefaï (2001, 2016) et Quéré (2003) ; les mouvements sociaux et les grands ensembles sociaux (Cefaï, 2009, 2012 ; Mathieu, Cefaï et Trom, 2001) ; la « *multitude* » (Lordon, 2015, 2016), le « *sujet historique* » (Martuccelli, 2005), le « *social* » (Dubet, 1994 ; Gilbert, 2009).

Ces entités, nous les désignerons comme étant sociales, pour les distinguer des groupes restreints en activité comme les patrouilles policières, que nous qualifierons comme étant

collectives dans leur fonctionnement en situation. Ces dernières se rapprochent des « *communautés de pratiques* » de Wenger (2005). Les entités sociales partagent des conditions de vie et des actions communes, plutôt que des activités collectives comme nous l'entendons, c'est-à-dire des activités situées, notamment par des interactions en face à face régulières et finalisées par le travail, dans lesquelles s'engagent des individus *en tant que sujet collectif*.

« *Seule l'action est créatrice de sens ; elle ne peut être réduite à ses circonstances, ni expliquée par elles* » (Reynaud et Bourdieu, 1966, p. 510). La création de sens est au cœur de l'action et de la constitution du sujet, qui plus est d'un sujet collectif. En parlant des valeurs comme produits d'un *système d'action historique*, Alain Touraine indique qu'elles ne peuvent être que collectives. Nous reprendrons sa définition de ce qui est collectif pour caractériser les construits de l'action collective, de l'activité collective et de l'expérience collective : « *Elles sont collectives, non seulement parce qu'elles sont réfractées à travers plusieurs individus, mais parce qu'elles expriment un sens collectif.* » (Reynaud et Bourdieu, 1966, p. 511).

Pour Durkheim, au fondement de l'association, de la construction du lien social et du collectif, se trouvent les principes de régularité, d'uniformité et d'historicité (Durkheim, 1937, p. 94). De ces structurations collectives, naissent des formes collectives d'existence : *l'être collectif*.

> « […] *la vie sociale est naturelle,* […] *elle dérive directement de l'être collectif,* […] *elle résulte de cette élaboration spéciale à laquelle sont soumises les consciences particulières par le fait de leur association et d'où se dégage une nouvelle forme d'existence* », (Durkheim, 1937, p. 122-123).

Le mode collectif de l'action appelle un sujet collectif, dont le caractère collectif est distribué en ses parties composantes en tant qu'elles participent de l'action collective, qui forme une unité de sens et/ou de signification pour elles.

2.1.2.2.2. Les modalités associatives de l'action collective : des configurations d'interdépendance fondant le sujet collectif

L'action ou l'activité collective peuvent se présenter sous différentes formes d'association. Dans l'action collective, Quéré (2006a) distingue au moins deux types de coordination entre les membres du collectif, en fonction de la façon dont est distribuée l'action dans le groupe : le premier type de coordination correspond à des actions qui s'ajustent les unes aux autres et dont

l'interdépendance est dite externe, appelée *connexion externe* ; le second type d'association s'effectue selon une *connexion interne*. L'interdépendance des actions est interne :

> « […] *Il s'agit d'une seule et même action distribuée sur deux ou plusieurs pôles, et il y a une interdépendance forte des opérations entre les composantes de l'ensemble. L'interdépendance signifie que l'activité de l'un requiert l'activité d'un autre pour pouvoir être accomplie* […], *une bonne intégration de l'ensemble et pas seulement un bon ajustement réciproque, est alors la condition de réussite de l'action.* […] *Un collectif fondé sur l'interdépendance n'est pas le même qu'un collectif fondé sur l'ajustement coopératif.* » (Quéré, 2006a, p. 14).

Cette combinaison associative n'est pas qu'intersubjective, elle est commune. Dewey propose l'idée d'*activité conjointe* ou *d'activité commune* (Dewey, 2005a, p. 248). Dans l'action collective, les désirs et les buts deviennent communs et mutuels, si bien qu'ils font naître une *signification commune ou mutuelle* qui convertit *une activité collective en une communauté d'intérêts et d'efforts* (Dewey, 2005a, p. 248) ; « […] *une communauté des causes et des conséquences dans laquelle nous, ainsi que ceux encore à naître, sommes pris* […] », (Dewey, 2011a, p. 177).

L'association de sujets elle-même peut être comprise comme une activité. Nous envisagerons l'activité comme étant collective ; nous la conditionnons alors à l'action d'un sujet collectif.

Nous faisons l'hypothèse qu'un sujet collectif se fait sujet de l'action collective. Bien sûr, la question de l'expérience vient renforcer cette hypothèse :

- le collectif a une histoire et une *histoire biographique* qui n'est pas que l'articulation des biographies individuelles ; nous parlerons d'*histoire collective d'un sujet collectif* ;

- le sujet collectif fait une expérience en tant que collectif et a une expérience vécue en collectif, c'est-à-dire dans l'action collective et l'activité collective en train de se faire qui font expérience pour lui ;

- le collectif en tant que *mode de l'activité* fait se construire une expérience collective et fait se construire l'*expérience collective*.

Si comme l'a proposé Becker (2002), les sujets peuvent être considérés comme des activités, alors le sujet collectif peut être considéré comme une activité collective. Nous avons observé plus haut que l'activité en train de se faire pouvait être considérée comme un continuum

d'activité, nous dirons de l'activité collective qu'elle est un *continuum d'activité collective*, qui fait se transformer le sujet de l'action collective.

2.1.2.3 Le continuum d'activité collective : cours, flux et sens

« *Une poutre est un continuum de bois* »,
P. Schaeffer, cité par Rey (1984)

« *La population, on en a besoin pour travailler* »,
Un gardien de la paix de Police Secours

Né du latin *continuus* (continu) opposé à *discretus* (distinct, séparé), le continuum exprime l'idée d'unité et celle de continuité. En mathématiques et dans les sciences physiques, le continuum désigne un ensemble d'éléments homogènes, un espace ininterrompu. Le continuum espace-temps désigne un espace à quatre dimensions composées de trois dimensions spatiales et de celle du temps. Ainsi, le continuum implique la durée, il est marqué du sceau de l'historicité. Le continuum est un tout dont les parties sont solidaires entre elles. Il est aussi un objet ou un phénomène dont on ne peut considérer une partie que par abstraction. À l'image de la poutre de bois, qui est une matière vivante, il renvoie à l'unité, à la continuité, à l'historicité et à la solidarité fonctionnelle de ses composantes.

La continuité est au cœur de l'activité collective en train de se faire. Le continuum d'activité est un point d'articulation entre l'activité et l'expérience. Le continuum d'activité collective peut être abordé sous trois angles : le cours d'activité, l'activité collective en train de se réaliser, observable, et qui peut être éprouvée ; le flux de l'activité, l'extension de l'activité collective présente vers l'activité passée et l'activité future par la mise en lien et l'anticipation ; le sens de l'activité, l'unité de sens que procure l'action collective à l'activité et au sujet.

1. Le cours de l'activité. Il peut être en partie observé : c'est l'activité en train d'être réalisée, par exemple quand on suit les gardiens de la paix en patrouille. Nous pouvons en dégager un parcours de l'activité (listes des sites visités, schémas des trajets réalisés, chronogramme des rythmes et fréquences de rondes et de passage, équipages impliqués, historique des interventions réalisées, etc.). Le cours d'activité situe l'activité dans des espace-temps qui en dessinent les contours (début et fin d'une intervention, volume géographique et acoustique de l'activité, configurations des déplacements et des relations physiques entre les individus, etc.).

Dans le cours d'activité, les sujets sont affectés de quelque manière par une rupture dans la continuité de leur présence au réel : par exemple, « *le pouvoir d'ouverture* » et le « *pouvoir herméneutique* » de l'événement (Quéré, 2006c, p. 188-189) ou le fait de « *subir* » (Deledalle, 1965), « *pâtir* » (Quéré, 2006c, p. 187) ou d'éprouver « *l'événement et l'expérience de ses effets* » (Quéré, 2006c, p. 186). Ainsi, l'activité « d'*auto-affection* » (Lordon, 2015) qui fait advenir l'activité collective d'interprétation fonde le sujet collectif par l'entremise de son engagement dans l'action.

2. Le flux d'activité. Le flux est observable dans les énoncés des gardiens de la paix adressés au chercheur, quand ils discourent sur leur activité : « *La population, on en a besoin pour travailler* », répètent les gardiens de la paix expérimentés aux novices en guise de consigne à s'appliquer à chaque seconde pour faire preuve de discernement. Les « *anciens* », qui ont de nombreuses années de pratiques derrière eux, « *anticipent les effets de leur action* » pendant qu'ils agissent : « *on a toujours un coup d'avance* ». Ils racontent aux nouveaux arrivants et moins expérimentés comment telle ou telle situation a dégénérée, car « *on n'avait pas pris en compte les effets* [à venir] *de notre action* », par exemple le fait que des « *gêneurs* » viendraient « *empêcher* » l'action policière. Cette sentence vécue sur le terrain est répétée également en formation où elle résonne comme un mantra.

Dans l'action, les gardiens de la paix savent évaluer à l'avance les effets en chaîne probables de leur action, ce qu'ils appellent « *l'effet papillon* » ou « *l'effet police* » : une « *étincelle qui met le feu aux poudres* », parfois un geste anodin et routinier ; par exemple, 2005, « *l'affaire Zied et Bouna* ». Des gardiens de la paix engagent une « *course poursuite* » avec deux adolescents sans qu'il n'y ait réellement d'objectif clair, les garçons meurent dans un transformateur électrique, des émeutes éclatent dans l'est de la banlieue parisienne et s'étendent pendant plusieurs semaines au reste de la France, du point de vue des gardiens l'image des policiers se dégrade ainsi que le « *rapport police-population* », le contrôle de l'activité policière par l'exécutif politique se resserre, les empêchant ainsi de travailler « *correctement* ». Par ailleurs, un gardien dira : « *si on ne fait pas attention à ce qu'on fait* [aux conséquences de notre action], *la population ne nous appelle même plus, et là on ne peut plus rien faire du tout* ».

Dans le cours d'activité, le flux d'activité est également observable dans les échanges entre les gardiens de la paix : par exemple quand ils se racontent des histoires (situations vécues ou relatées par d'autres) pendant qu'ils interprètent le réel pour en construire des situations d'action. Le flux d'activité est une extension de l'activité présente vers le passé et vers le futur,

à partir de la situation présente : les sujets font des mises en lien avec des expériences vécues antérieures et des effets potentiels de leur action / activité.

3. Le sens de l'activité. Une activité a un sens comme une histoire a un sens : elle fait sens pour le sujet qui la réalise, elle est signifiante, et aussi, elle a des buts qui lui donnent un horizon ; inversement, elle a un horizon qui structure ces finalités ; elle est significative du point de vue de ceux qui la réalisent. Par l'activité collective, le sens se donne en collectif. L'activité collective fait se construire le réel en de multiples situations d'engagement pour les sujets collectifs : elle est ce par quoi les sujets donnent sens au monde, elle est ce par quoi l'on construit du sens. Le continuum d'activité collective fonde le sujet collectif. Il a une condition : le moyen et long terme, l'activité habituelle ; il est continu et cette continuité permet la construction de sens. Si le sujet peut être considéré comme une activité, et le sujet collectif peut être considéré dans l'analyse comme un continuum d'activité collective, toujours en construction. Si l'activité transforme le monde, elle est aussi une transformation elle-même, conjointement avec la transformation du sujet.

L'outil 'continuum' d'activité permet d'approcher l'activité successivement depuis trois angles, et d'atteindre le sens construit dans l'action par les sujets à partir du cours d'activité et du flux d'activité.

Figure 1 – Le continuum d'activité : cours, flux et sens

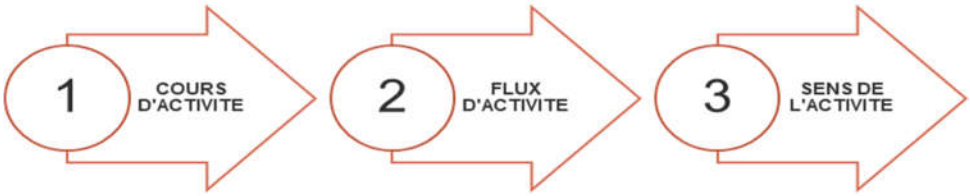

Cette chaîne analytique constitue une démarche d'analyse allant du plus visible à ce qui ne l'est pas et qui peut être inférée : au terme de cette progression dans la compréhension de ce qu'est et comment fonctionne l'activité collective, il y a l'expérience collective, en bout de chaîne mais des deux côtés, car elle est un produit de l'activité et l'une de ces conditions. A ce continuum d'activité, correspond un *continuum d'expérience collective*.

Dans le chapitre des résultats, nous analyserons un ensemble de cas, en tant qu'ils composent le continuum d'activité collective (parcours d'interprétation, flux des mises en lien avec les expériences antérieures et les effets de l'action, construction collective de sens).

2.1.3. Analyser l'interactivité entre la police et son public : le couplage d'activité

Quand la patrouille policière intervient dans l'espace public, elle s'insère dans une réalité qui lui préexiste, faite de toutes les activités dans lesquelles sont déjà engagés des membres de la population. Quand l'activité policière se déploie, elle semble faire rupture dans le cours naturel des événements et contraindre l'activité des autres, les non-policiers. L'expérience policière de patrouille s'analyse nécessairement dans le cadre de *l'interactivité en face à face avec le public*, que nous analysons avec le concept de *couplage d'activité* (Barbier, 2017a).

Dans l'activité au singulier, les activités émergent. Pour analyser l'activité, et plus particulièrement l'interactivité, nous avons mobilisé le concept de *couplage d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b). Il permet d'appréhender la combinaison de l'activité du professionnel et de celle de son public, « *une combinaison réciproque d'engagements d'activité ordonnée autour d'une transformation qui l'ordonne et la définit* » (Barbier, 2017b, p. 24). Les positions de chacun d'eux et les rapports de pouvoir entre sujets y sont asymétriques (Barbier, 2017b, p. 32 ; Léonard, 2015a, 2017b) ; ils conditionnent la construction du sens et des situations d'action.

Les activités des professionnels et de leur public fonctionnent de concert, si bien que la construction de la situation se fait à plusieurs mains, qui ne sont pas que des mains policières. En ce sens, l'expérience collective des gardiens de la paix est aussi une expérience d'interaction et d'interactivité avec le public.

2.1.3.1. L'interdépendance des activités des policiers et du public

Les sujets engagés dans un couplage d'activité engagent des « *activités réciproques* » (Barbier, 2017a, p. 76-77). Les professionnels ont pour intention ou pour croyance que leurs activités produiront des changements chez autrui et ils organisent leurs activités en ce sens. Comme les activités, les couplages d'activité sont situés, mais aussi affectés historiquement, socialement, culturellement et dans le cours des activités même par les sujets qui contribuent à leur évolution.

Dans des rapports quotidiens, habituels à la population, les gardiens de la paix construisent des situations négociées avec le public. Ces rapports-en-actes se sédimentent et se structurent dans des territoires et en habitudes collectives et interactives, actualisant sans cesse ce que les policiers appellent le « *fameux rapport police-population* », qu'ils considèrent comme une

construction sociale et politique qui leur échappe. L'action policière se réalise dans une interactivité en face-à-face et le rapport police-public s'actualise dans ces face-à-face interactifs. Dans le cadre d'un contrôle d'identité, les activités des uns ne peuvent se déployer indépendamment de l'activité des autres.

A partir du moment où les activités policières et celles du public sont connectées, pour tous, un changement se produit dans la façon de conduire sa propre activité. Le couplage d'activité implique une activité de communication verbale ou non verbale. A travers elle, nous avons pu repérer une transformation conjointe des images de la situation produites, car l'interprétation collective est distribuée entre les sujets, elle est négociée. Les images des uns et des autres sont adressées mutuellement, occasionnant des constructions de sens qui tendent à s'harmoniser, à s'ajuster sous peine de rompre la situation (par exemple, quand la situation « *dégénère* »).

Le concept de « *couplage d'activité* » peut être rapproché de celui de « *configuration* » de Norbert Elias (1991a, p. 37-108 ; 1991b, p. 154-161), notamment du fait de certaines caractéristiques de l'outil : l'interdépendance mutuelle des activités, qui fonctionnent comme un tout ; le rapport fonctionnel entre les parties qui composent la configuration et entre les parties et le tout ; le caractère processuel, historique et dynamique des configurations, qui fait de l'histoire de chaque mouvement qui la compose, une partie de l'histoire du mouvement d'ensemble.

La figure du sujet collectif est apparue à l'occasion de la mobilisation du concept de « *couplage d'activités* » (Barbier, 2017b) dans l'analyse de l'activité en patrouille, puis au moyen des concepts de *continuum d'activité collective* et de *continuum d'expérience collective*, qui est toujours le « *continuum expérientiel d'un sujet* » (Deledalle, 1965 ; Zask, 2005, p. 42). Le sujet collectif est apparu notamment sous les traits d'un collectif qui *fait corps* dans l'action et dans l'activité, quand il s'agit d'agir sur l'engagement d'activité des autres : par exemple, dans un contrôle d'identité, les gardiens cherchent à « *calmer le jeu* » face à de jeunes hommes qui semblent vouloir les « *faire danser* »[10]. Pour garder la main sur leur propre engagement d'activité collectif (car sinon rien ne peut se faire), les gardiens de la paix <u>interprètent la situation en continu et en collectif</u>.

[10] « *calmer le jeu* / *faire danser* » : termes policiers usuels, utilisés pendant les échanges avec le chercheur sur la situation vécue juste avant (débriefing informel)

2.1.3.2. Agir sur l'engagement d'activité d'autrui et sur son propre engagement d'activité : négocier une situation d'action

« *L'idéal, c'est quand les gens obtempèrent, mais c'est rare* »,
un gardien de la paix de la Police Aux Frontières

Dans le cadre policier, agir sur l'activité d'autrui, c'est agir sur l'engagement d'activité du public et sur la sienne, c'est-à-dire sur la façon dont les gardiens de la paix vont faire agir les non-policiers, vont les faire s'engager dans d'autres activités que celles qu'ils avaient prévues ou dans lesquelles ils étaient déjà engagés.

Dans le cours de notre enquête exploratoire, nous avons envisagé l'agir policier comme un agir sur l'engagement d'activité d'autrui (Alvear, 2011a) qui s'est avéré être aussi, dans un même mouvement, un agir sur son propre engagement d'activité. En collectif, les gardiens de la paix s'affectent individuellement d'une réalité dont ils s'affectent collectivement grâce à une activité de communication, qui consiste à créer une image consensuelle de la situation. Agir ou intervenir sur l'activité d'autrui est un caractère partagé par de nombreuses activités professionnelles (enseignants, médecins, travailleurs sociaux, dirigeants, etc.). À la différence du médecin qui accompagne dans sa guérison celui qui, le plus souvent, a fait appel à lui, à la différence du dirigeant qui trouve son autorité dans un rapport de domination consenti par ses salariés, la patrouille de gardien de la paix s'impose à l'activité de l'autre, elle contraint, elle empêche, elle oblige, sans pour autant faire l'économie d'un jeu de maîtrise de la situation avec le public : dans un contrôle d'identité, la situation se négocie. Les gardiens de la paix cherchent à garder la main en s'assurant une place de faiseur d'histoire, d'auteur de la réalité, et une position asymétrique à leur avantage. Et à la différence de l'enseignant, du médecin, de l'éducateur ou du dirigeant, la patrouille policière est une équipe qui fonctionne en collectif, sans quoi aucune action ni activité ne sont possibles.

La patrouille policière communique de façon continue avec le public, à travers l'activité d'observation par exemple. L'observation policière ostentatoire peut avoir des effets sur les activités déjà engagées par les non-policiers, et plus précisément sur leur engagement d'activité : par exemple, un gardien de la paix observe au dehors de la voiture et un homme change sa façon de marcher ; des adolescents suspendent leurs occupations au passage du véhicule de police et regardent le véhicule passer...

Le *couplage des interprétations* permet de comprendre comment les policiers et le public, selon une configuration asymétrique des positions dans l'interaction, agissent pourtant sur l'engagement d'activité des autres et sur la leur, dans le but de maîtriser le déroulement d'une intervention, ouvrant la voie à la construction d'une *expérience policière interprétative interactive* que nous considérons comme significative dans « l'apprentissage du métier » comme disent les gardiens de la paix, c'est-à-dire pour nous, dans la construction de l'expérience collective.

2.2. Conceptualiser l'expérience collective

Dans le concept d'expérience collective, il y a deux objets : l'expérience et l'expérience collective, modalité de l'expérience, comme l'est le caractère collectif de l'action collective (Quéré, 2003, 2006a). Si l'expérience a été un objet de recherche investi en philosophie depuis la *Métaphysique* d'Aristote (Barberousse, 1997) jusqu'au pragmatisme de Dewey, et largement investi en sciences de l'éducation ces dernières années (Arciniegas, 2018 ; Zeitler, 2012, 2013a, 2013b), et si l'expérience individuelle est aussi devenue aujourd'hui un concept social mobilisateur car elle représente un enjeu social (Barbier, 2013a) dans des champs socialement structurés (Bourdieu, 1984, p. 113-121 ; 1992, p. 71-91), l'expérience collective a en revanche été peu investie en tant qu'objet de recherche à proprement parler.

La notion d'expérience séduit mais elle est opaque : de quoi parle-t-on quand on parle d'expérience ? De soi ou des autres ? Du monde, de ce que l'on y fait, de ce que l'on vit ? De tout cela à la fois ? Quant à l'expérience collective, elle surprend : est-elle-même imaginable ?

2.2.1. L'expérience

La philosophie a donc depuis longtemps pris l'expérience comme objet, en tant qu'elle constitue une dimension essentielle de la vie humaine, avec l'avantage épistémologique qu'elle présente en portant à la fois sur le monde extérieur et l'intériorité du sujet, et même sur leur relation. Dans cette perspective, l'expérience renvoie à la constitution du monde et à la constitution du sujet, ainsi qu'à la constitution conjointe des sujets et du monde dans l'expérience. Sujet et monde sont considérés dans la philosophie classique comme des entités distinctes d'un monde

de choses ontologiquement définies, puis comme des constructions conjointes et mutuelles en perpétuelle évolution, notamment dans le cadre du constructivisme[11].

Nous proposons ici un parcours conceptuel pour penser l'expérience :

2.2.1.1. Approche générale de l'expérience

« *Vivez l'expérience Police* », tel est le slogan d'un spot de publicité pour le recrutement dans la Police Nationale, en 2019 sur Facebook[12] ; « *Améliorez votre expérience* » : à l'ère de la publicité numérique personnalisée, le monde de la production publicitaire se tourne résolument vers l'expérience-client, délaissant ainsi le modèle unificateur de la consommation de masse. Quoi de plus vendeur que de faire référence à une notion éminemment mobilisatrice cette dernière décennie ? L'expérience se veut nouvelle, extrême, unique et fera de nous des êtres nouveaux, aguerris, singuliers. Du yaourt aux parcs d'attraction, les objets du monde consommable prétendent nous offrir des expériences à vivre sous des modalités qui excitent les sens, jouant sur la distinction qualitative des vécus. Dans cette sollicitation médiatique effrénée et au travers de ses usages sociaux et culturels actuels, la notion d'expérience se voit vidée de sa substance sémantique, ou du moins des subtilités de sens qu'elle recèle.

Etymologiquement, née du latin *experientia,* déjà l'expérience est le fruit d'une association de deux sens : celle d'une épreuve, d'une tentative et celle d'une acquisition, tous deux réunis dans l'action d'*experiri*, faire l'essai de. *Experientia* exprime aussi l'idée de pratique en tant qu'expérience longue ou prolongée d'une chose. *Experiri* est en lien avec le terme grec *peira* renvoyant à l'idée d'empirie ; ce dernier peut être rattaché à la racine indoeuropéenne *per* : aller de l'avant, pénétrer dans quelque chose. L'expérience comprend le préfixe ex, tiré du latin *ex*, qui peut exprimer l'idée de passage d'un état à un autre. Au 16ème siècle, l'expérience est une épreuve qui enrichie la connaissance au contact de la réalité, y compris dans les sciences[13].

---

[11] Pour un approfondissement de la mobilisation du concept d'expérience en philosophie et dans les sciences, Cf. L. Perreau (2010) ; Cf. Barberousse (1997, p. 11-44).

[12] https://www.facebook.com/PoliceNationale/videos/316481415914410/?v=316481415914410

[13] Ce paragraphe a été rédigé à partir de Rey, A. (2016). *L'origine et l'histoire de la langue française racontées par Alain Rey. Dictionnaire historique de la langue française* (p. 859). Paris, France : Le Robert

L'expérience comprend donc deux acceptions opposées du point de vue de sa temporalité : d'un côté elle admet l'expérience vécue une fois, la première fois ou l'expérience que l'on a eu, renvoyant à l'épreuve et au vécu, et de l'autre côté elle est une expérience faite d'habitudes et de routines renvoyant à la pratique, voire à la connaissance et à l'apprentissage. Elle est un processus (vivre une expérience, faire l'expérience de, « expériencer ») et peut signifier aussi les résultats de ce processus (j'ai acquis de l'expérience). L'expérience produit un résultat, comme des faits d'expérience (des vérités, des croyances, des acquisitions de l'esprit, des sentiments, des façons de voir le monde), et elle fait se transformer les sujets : d'après les dictons populaires, l'expérience rendrait prudent et sage. L'expérience d'autrui peut également faire expérience pour un sujet, au sens de tirer des leçons de vie.[14]

Enfin, au gré des courants de recherche qui s'en sont emparés en tant qu'objet d'étude, l'expérience a répondu à diverses fonctions dans la compréhension scientifique et philosophique de l'être humain et de son fonctionnement : elle est aussi un moyen de chercher. L'expérience s'associe avec l'observation dans l'expérimentation. Qu'elle soit expérimentale ou ethnographique, elle occupe plusieurs fonctions dans l'enquête, dont la découverte des propriétés du réel et leur vérification.

L'expérience se présente ainsi fragmentée dans sa définition, tiraillée dans son histoire étymologique entre : le processus et son résultat, le passif et l'actif, le ponctuel et l'habituel, la pratique et le conceptuel, le présent et le passé, le sensible et le scientifique, la consolidation et la transformation, l'intérieur et l'extérieur, le monde et le sujet. Il faudra attendre les travaux philosophiques de l'américain John Dewey pour voir se réunifier l'expérience dans une approche holiste, qui ne fera pas l'impasse sur la définition intégratrice de ce que sont le réel, le sujet, l'activité, les situations et l'expérience, et à laquelle nous consacrerons une partie dans la suite de ce chapitre.

---

[14] Ce paragraphe a été rédigé à partir de : Rey, A. (1984). *Le petit Robert*. Paris, France : Le Robert ; Lalande, A. (1926). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

2.2.1.2. En philosophie et en sciences sociales : formation de l'être et formation du social

L'expérience est un agir et un subir. Les empiristes classiques ont vu dans l'expérience la voie privilégiée de la formation de l'être, de l'esprit ou de la connaissance, par le simple truchement de la vie et du vécu, par l'activité humaine ou par l'articulation de l'un et de l'autre. À la suite Kant, Ferdinand Alquié entérinera le caractère dual de l'expérience du fait de son caractère nécessairement passif (Alquié, 1957, p. 136). Qu'elle soit approchée par son versant passif (la réceptivité, la perception, la sensibilité, l'éprouvé) ou par son versant actif (l'activité, la pensée, la conscience, le jugement, l'interprétation, la mémoire), l'expérience est souvent féconde.

2.2.1.2.1. Une réalité

L'expérience fait se construire du réel. Dewey associe réalité et expérience dans sa tentative d'approche de la réalité prise en objet par les sciences, qu'il renvoie au vécu, de tout, à chacun, car « *l'expérience de la réalité est profondément enracinée dans la réalité de l'expérience* » (Dewey, 2005c ; Truc, 2005). Moyennant une activité de transaction-unification du sujet à son environnement en évolution, la réalité peut être identifiée à l'expérience. Dans la pensée classique, la réalité existe en tant qu'elle préexiste à l'expérience des sujets (position ontologique). Mais pour le pragmatiste John Dewey, la réalité prend racine dans des évolutions déjà en cours. En tant qu'il est une construction d'objets et un acte de connaissance, le réel est une « *transition-vers, un changement-dans-la-direction-de* » qui n'est « *appréhendée ou réalisée que dans l'expérience* » (Dewey, 2005c, p. 5).

L'expérience semble indissociable de l'activité. Nous pensons que l'expérience renvoie et procède d'une activité du corps tout entier.

2.2.1.2.2. Expérience et intersubjectivité

En contrepoint d'une hégémonie positiviste régnant dans les sciences humaines, et dans le sillon de la critique phénoménologique, le concept d'expérience a connu un vif succès, symbolisant le retournement de paradigme. Le sujet s'inscrit alors de plein pied dans la réalité dont il fait l'expérience, en se constituant en même temps qu'il construit son monde, avec une part plus ou

moins active imputée à l'expérience sur la formation du sujet, ou à l'inverse, imputée au sujet sur l'organisation de sa propre expérience.

Le matériau de la méthode phénoménologique est l'expérience vécue par les sujets en première personne, dont il s'agit de rendre compte. Dans l'expérience phénoménologique, le sujet construit un monde pour lui-même, à travers un point de vue subjectif. Mais dans la sociologie phénoménologique de Schütz, il s'agit d'une expérience intersubjective qui prend la forme de la compréhension, et qui fait intervenir des *schèmes interprétatifs* (Schütz, 2014, p. 17, p. 27, p. 47), qui sont à la fois des *schèmes interprétatifs et discursifs* (Schütz, 2017, p. 27) ou *schèmes de référence* (2010, p. 79), articulés à des *modèles culturels* (Schütz, 2017, p. 9-39), à; Blin, 2010, p. 143). L'*expérience immédiate* (Schütz, 2010, p. 192) est toujours interprétée par le sujet qui l'éprouve, mais cette fois pour donner sens à un monde intersubjectif et culturel. Le sujet de ce monde-là interprète et agit dans des *situations biographiquement déterminées* (Schütz, 2010, p. 82), notamment par ses expériences préalables qui fonctionnent comme des cadres de référence. Il se constitue sujet d'un monde, parmi d'autres sujets qui appartiennent également à ce monde, et en lien avec eux. Il est aussi un sujet fondateur du sens de l'autre (Blin, 2010).

2.2.1.2.3. L'expérience sociale

Dans les sciences sociales, l'expérience s'extrait du seul paradigme de la subjectivité et s'associe à des notions qui peuvent sembler contre-intuitives au premier abord : le politique, le culturel, le social. En sociologie, Dubet (1994) propose une réflexion sur l'« *expérience sociale* », qui trouve son unité, non pas dans le lien d'un sujet individuel à un sujet historique dont il invite à faire le deuil, mais dans l'action collective ou sociale démocratique. D'ailleurs, il s'agirait plutôt d'expériences sociales au pluriel. Si l'expérience et se faire sujet est ici un « *travail* », il est un travail individuel, inscrit dans un socle de déterminations sociales, voire de domination sociale, se traduisant en « *conduites sociales* » et tendant vers le collectif. L'expérience sociale renvoie à la culture qui définit la subjectivation des individus et les constructions de sens. Chez Cefaï (2009, 2016), l'expérience des publics est une expérience politique, une expérience des problèmes sociaux.

Pour nous, l'expérience sociale, l'expérience politique et l'expérience publique relèvent d'une expérience partagée, plutôt que d'une expérience collective vécue et construite par un sujet collectif.

2.2.1.2.4. L'expérience des agents socialement ou collectivement affectée

Avec Bourdieu (1984, 1992, 1994, 2000) et son concept holiste d'« *habitus* », les « *structures objectives* », « *histoires collectives* » et « *mémoires collectives* » s'introduisent dans ce que nous pouvons appeler le champ expérientiel des individus : selon lui, la détermination sociale des agents sociaux et de leurs manières de construire du réel s'incarnent dans des manières d'interpréter le réel. L'habitus est un principe de structuration de l'expérience, et cette expérience structurée devient une expérience structurante des expériences futures (Bourdieu, 2000). L'expérience individuelle serait en partie déterminée socialement, historiquement et culturellement. L'habitude est le produit de toute l'histoire biographique des agents sociaux (Bourdieu, 1984, 1992, 1994). L'habitus est « *à la fois un métier, un capital de techniques, de références, un ensemble de croyances* » Bourdieu, 1984, p. 114) ; « *une construction de la réalité sociale n'est jamais une simple expérience intime et personnelle, mais la représentation du réel la plus conforme aux intérêts d'un groupe déterminé* » (Bourdieu, 2000, p. 239) ; « *les structures de l'habitus qui sont à leur tour au principe de la perception et de l'appréciation de toute expérience ultérieure* » (Bourdieu, 2000, p. 260). « […] la vérité des expériences réside néanmoins dans les structures qui les déterminent » (Bourdieu, 2000, p. 237).

2.2.1.3. Dans le champ de recherche sur la formation d'adultes : l'expérience en lien avec l'activité, la culture, l'apprentissage

« *A force, on a l'œil qui change* »,
un gardien de la paix de la Police Aux Frontières

« *Il n'y a pas d'expérience proprement dite sans l'intervention d'un sujet. L'expérience est ce par quoi s'accomplissent les sujets humains.* »
(Zask, 2012, p. 441)

2.2.1.3.1. Expérience et production

Si l'on met de côté l'opposition classique entre raison et émotion, l'expérience est productive en tant qu'elle est une expérimentation, comme l'expérience scientifique ou même l'expérience de pensée, imaginée par Kant et reprise en sciences physiques, qui fait intervenir l'imagination et des tests de validité théorique ; comme le fit également Einstein en 1935 avec le « *paradoxe*

EPR » en physique quantique (Barberousse, 1997, p. 30-35). En son sens actif, l'expérience devient une action ou une activité : expérimenter, ou mieux expériencer. En philosophie comme en science, l'expérience produit ou offre les conditions de la production de quelque chose ; par exemple des connaissances, et en ce sens, elle apparaît comme étant formatrice.

2.2.1.3.2. Expérience et construction de soi

L'expérience est un travail (Barbier, 2013a, 2013b) et une transformation de soi (Barbier, à paraître). Elle est une expérience vécue (ce qui advient au sujet), une expérience qui s'élabore ou élaborée (ce que je fais de ce qui m'advient) et une expérience qui se communique, avant, pendant ou après l'activité (ce que je dis de ce qui m'advient et ce que je dis de ce que je fais de ce qui m'advient). Ces différentes facettes de l'expérience ne sont pas des étapes linéaires du type action / réflexion sur l'action / partage de l'expérience.

Dans notre travail, l'activité et l'expérience interprétatives sont décrites en fonction d'un continuum d'activité collective (cours, flux et sens de l'expérience) qui fait l'unité de l'expérience.

2.2.1.3.3. Les construits d'expérience

De nombreux travaux récents ont montré comment l'expérience peut produire des habitudes et des apprentissages, par exemple Zeitler avec les « *habitudes et les apprentissages interprétatifs* » (Zeitler, 2012, 2013a, 2013b). Déjà Dewey avait proposé l'idée de « faits d'expérience » que Zask (2005) définit comme « *des faits provenant de l'interrelation entre diverses entités interagissantes sans cesse remodelées et modifiées les unes par les autres* » (Zask, 2005, p. 27). Les construits d'expérience sont eux-mêmes des produits évolutifs, qui se transforment en même temps que se transforme l'expérience.

2.1.1.3.4. L'unité expérientielle chez Dewey

« *L'unité est le résultat éventuel d'activités d'unification qui se déploient dans l'expérimentation* » (Zask, 2005, p. 26) ; « […] *l'unité et le sens de l'expérience ne sont pas donnés mais construits* » (Di Mascio, 2011, p. 5-79)

Nous avons catégorisé le caractère unifié et continu de l'expérience holiste de Dewey en trois catégories, ou trois types de d'unité-continuité, qui renvoient aux trois catégories que nous avons distinguées dans le continuum d'activité :

a) Le cours d'activité / d'expérience : pour Dewey, activité et sujet sont pris, non pas comme deux entités ontologiques séparées qui se font face, mais comme les composantes en transaction d'un même mouvement de réalité. Nous expérimentons des portions de mondes en mouvement dans le cours d'activité. Pour Dewey, l'expérience est une forme de transaction continue, qui prend racine dans les principes biologiques de « *continuité* » et « *d'unité d'interaction* », notamment en un « *continuum* » (Deledalle, 1965, p. 19), s'associant volontiers à l'idée de changement plutôt qu'à celle de reproduction. Pour Dewey, nous faisons l'expérience de quelque chose, l'expérience est située dans un rapport sujet-monde en situation, qui se produit par l'expérience et qui se reproduit sans cesse. Pourrions-nous ne pas être au monde, être en dehors du réel, être en dehors du cours de l'activité, hors de la vie même ?

Cette continuité « *harmonieuse* » peut être rompue par « *un conflit ou une tension dans une situation* » (Deledalle, 1965 p. 28). Ce déséquilibre « *conduit à une expérience incomplète et déformée, dont la signification est maigre ou erronée* » (Dewey, 2005b, p. 95). L'expérience s'unifie dans un rééquilibrage « *entre agir et recevoir* » (Dewey, 2005b, p. 96). Dès lors, des activités d'unification se déploient. Nous faisons l'hypothèse théorique que l'interprétation collective policière permet ce type d'unification du sujet collectif « *patrouille* » à son environnement, construisant ainsi une réalité faite de situations policières qui prennent la forme d'images consensuelles.

Le cours d'activité unifie l'expérience en ses contours : cette expérience-là. « *Dans une expérience, il y a mouvement d'un point à un autre.* […] *Le tout qui perdure est diversifié par les phases successives qui créent son chatoiement.* » (Dewey, 2005b, p. 82).

b) Le flux d'activité / d'expérience : premièrement, « *L'expérimentation peut donc être comprise comme l'histoire continue d'un ensemble d'expériences formant entre elles une série* » (Zask, 2005, p. 30). Deuxièmement, les sujets agissent en fonction des conséquences de leurs activités, de leurs actions et de l'action des groupes auxquels ils appartiennent, et avec lesquels ils sont engagés dans des activités collectives. Ils anticipent l'action : « *À chaque étape, il y a anticipation de ce qui suit.* » (Dewey, 2005b, p. 104). Troisièmement, une « *habituation* » relativement passive à l'environnement se met en place dans l'activité répétée, sous forme d'« *accommodations* » (Dewey, 2011b, p. 127). Quatrièmement, les conséquences de l'activité

sont anticipées, et pas seulement l'action elle-même et elles sont mises en perspective avec des conséquences déjà connues de l'action : « *L'expérimentation désigne le cours que suis une activité à l'égard à la fois des expériences antérieures et de celles qui sont visées où anticipées. Les expériences consécutives deviennent objets les unes des autres* […] » (Zask, 2005, p. 28-29). Cinquièmement, il en va de même pour l'activité collective : « Nous *est aussi inévitable que* je *mais* nous *et* notre *n'existent que quand les conséquences de l'action combinées sont perçues et deviennent un objet de désir et d'effort* […] » (Dewey, 2005a, p. 247). Sujet individuel et sujet collectif se construisent dans le flux de l'expérience.

c) Le sens de l'activité / de l'expérience : premièrement, les sujets font l'expérience de d'une nature faite de faits sociaux, « *d'une nature telle qu'une expérience en est possible* » (Zask, 2011, p. 62). Ils cherchent à comprendre, à donner des significations à ce qu'ils perçoivent et ainsi unifie leur expérience (en passant de ce qui est indéterminé à ce qui est déterminé), notamment par l'interprétation. La construction de sens est la première forme d'unification de l'expérience par le sens. Deuxièmement, l'expérience vécue peut s'élaborer en une expérience qui représente pour le sujet un acquis, sous la forme typique de discours « j'ai de l'expérience », signifiant ainsi l'apprentissage :

> « *L'activité pour l'activité ne constitue pas l'expérience.* […] *Quand une activité se prolonge, se continue en conséquences subies, quand le changement de l'action produit se réfléchit dans un changement qui se produit en nous, le simple flux est chargé de sens ; nous apprenons quelque chose* » (Dewey, 2011a, p. 222).

Si elle est formatrice, l'expérience devient une construction-reconstruction continue d'elle-même, c'est-à-dire une transformation. Elle sera désignée par Dewey comme une « *expérience véritable* » ou une « *expérience vraie* » (Dewey, 2011b). Troisièmement, l'expérience prend sens dans un horizon d'action ou des « *possibles d'expérience* », qui sont aussi des possibles d'activité, et qui sont des « *idées que les individus se font de leurs possibilités d'expérience, car c'est en fonction de ces idées qu'ils donnent un sens aux choses, qu'ils interprètent leur situation et finalement qu'ils agissent* » (Deledalle, 1965, p. 82). Enfin, elle peut être définie comme une « *conjonction de transformations de l'activité et de sujets en activité* », (Barbier, à paraître).

2.2.2. L'expérience collective

L'expérience collective est une notion peu investie dans le champ des sciences sociales francophones, pour des raisons qui tiennent en partie aux connotations de la notion dans la langue française : elle y est un résidu d'activité, ce qui n'est pas le cas en anglais (avec les verbes « experimenting » / « experiencing ») ou en allemand (deux mots renvoyant à des processus de transformation biographique : « Erlebnis » et « Erfahrung »). En revanche, en sciences de l'éducation et en particulier dans le champ de recherche sur la formation des adultes, quelques travaux, rares, ont tenté d'explorer sa construction, sans la prendre pour autant comme objet de recherche.

Nous proposons dans cette partie une conceptualisation de l'expérience collective réalisée à partir d'une revue de littérature académique et de l'enquête exploratoire menée pendant une année auprès des services de police (entretiens, observations, observation documentaire). Cette proposition constitue un système d'hypothèses théoriques qui ont alimenté les hypothèses de recherche sur la construction l'expérience collective policière.

2.2.2.1. Un objet de recherche peu investi

Une première revue de la littérature dans les revues scientifiques et sur Internet a été effectuée dès 2013, dans laquelle le faible nombre d'occurrences des termes « expérience collective » était remarquable. Depuis quelques années, l'expérience collective semble rencontrer de nouveaux intérêts, car les occurrences des termes sont bien plus nombreuses en 2018. Mais si cette augmentation de visibilité est notable, le nombre d'occurrences reste faible, par exemple au regard du terme « expérience » pris isolément.

Souvent le terme d'« expérience collective » apparait au détour d'un paragraphe dans des travaux qui prennent d'autres objets de recherche que l'expérience collective, mais auxquels celle-ci s'associe, tels que l'*action collective* et *l'activité collective* abordés dans différents champs disciplinaires (Lorino, 2005 ; Romainville, 2009 ; Caroly et Barcellini, 2013 ; Allouche, 2019) ou encore la *mémoire* ou la *psychologie collective* (Halbwachs, 1997, 2015). Dans ces cas, elle n'est pas définie clairement. Souvent, elle désigne une expérience partagée plutôt qu'une expérience collective, l'expérience partagée étant un objet d'intérêt en formation des adultes, tant chez les professionnels que chez les chercheurs. L'expérience partagée fait

intervenir des conduites individuelles coordonnées selon des modes d'interdépendance qui ne sont pas explicités, tels que le sont par exemple les « *interdépendances internes et externes* » au groupe de Quéré (2006a, p. 13-15).

2.2.2.2. Expérience partagée et expérience collective

Dans l'expérience partagée, il n'est donc pas question de sujet collectif au sens où nous l'entendons : au mieux, l'expérience est vécue en collectif ou bien elle est une expérience partagée de conditions de vie, de conditions de travail. Ou encore des sujets, plus ou moins nombreux, sont affectés de la même façon, comme nous l'avons déjà vu pour les mouvements sociaux, le public. Dans un autre exemple d'expérience sociale partagée, les habitants d'un pays ont des manières spécifiques de structurer l'espace et l'expérience vécue (Dufoix, 2000). Chez Dubet (1994), l'expérience collective est soluble dans l'expérience sociale : les termes expérience collective ne sont utilisés que rarement, comme un synonyme de l'expérience sociale, ou en lien avec l'action collective.

De rares travaux de recherche récents en formation des adultes abordent plus ou moins directement la question de l'expérience collective (Morellato, 2017 ; Mouchet, 2015 ; Saint-Jean, 2013), davantage du point de vue des sujets individuels qui agissent ensemble ou qui partagent des expériences / de l'expérience acquise, que du point de vue d'un sujet collectif. Le moment est vécu en collectif (ensemble, en même temps) ou bien l'expérience collective est le corollaire d'une activité réalisée en collectif, le vécu singulier ou l'expérience individuelle s'articulant avec une expérience partagée (comme activité ou comme moment). Dans d'autres champs de recherche, l'expérience collective est convoquée mais n'est investie ni théoriquement, ni dans l'analyse du corpus de données (par exemple : Stuber, 2007). Pour cet auteur, là encore, l'activité est réalisée en collectif (co-construction) et l'expérience est partagée (échange) par retour d'expérience (réflexivité).

En de rares occasions seulement, Dewey fait directement référence à l'*expérience collective* : par exemple, quand il associe formation des valeurs et expérience collective, au sens d'une expérience publique, par le truchement de l'« *identité collective* » (Dewey, 2011, p. 60-62). Ou encore dans *Le public et ses problèmes* (2005), l'expérience collective s'inscrit dans le cadre de la communication entre des sujets engagés dans une même activité, mais l'expérience collective fait seulement référence à l'expérience vécue à plusieurs (Dewey, 2005c, p. 61-62).

2.2.2.3. Les construits d'expérience collective

Dans une thèse de doctorat récente, Morellato (2017) fait une proposition qui repose sur les *faits d'expérience*, construction théorique inspirée des travaux de Dewey (Zask, 2005, p. 27) et de ceux que Fleck proposa dans les années trente sur « *l'expérience collective vécue* » (Morellato, 2017, p. 19). À partir d'une action collective, des sujets sont engagés dans une activité d'ingénierie qui a pour produit des faits d'expérience ou un état de l'expérience, une vision commune des événements, un style de pensée commune ; aussi, l'activité d'ingénierie et ses situations problématiques produisent la construction biographique d'un « *collectif de pensée* », par des effets d'apprentissage mutuels ou des « *fait collectivement appris du vécu* », qui sont de des apprentissages issus de l'expérience. D'autres auteurs prennent pour objet les apprentissages issus d'expériences vécues en commun (Sirota, 2006).

Des *faits d'expérience* de Dewey (Morellato, 2017 ; Zask, 2005) et de la notion de *construits d'expérience* de Barbier (Barbier, à paraître), nous faisons l'hypothèse que les cultures d'interprétation peuvent être considérées comme des construits d'expérience collective, et plus particulièrement de l'expérience interprétative. Pour envisager l'idée d'expérience collective, il faut pouvoir éclaircir l'articulation entre l'activité et l'expérience. Pour ce faire, il faut pouvoir imaginer : un sujet collectif agissant, historiquement constitué ; une action collective significative du point de vue de ceux qui la réalise ; une activité collective organisée autour de l'intention d'intervenir ; une « auto-affection collective » face aux événements.

2.2.3. Le continuum d'expérience collective (cours, flux et sens de l'expérience)

Le continuum d'expérience collective décrit la construction de l'expérience collective dans l'activité collective en train de se faire, qui est elle-même un continuum d'activité collective. Avec le continuum d'expérience, la construction de l'expérience peut être abordée sous trois angles qui rendent compte de la façon dont l'expérience est unifiée. L'expérience collective peut être abordée : du point de vue du cours ou de l'unification de l'expérience (sujet-environnement) ; du point de vue du flux ou de la continuation de l'expérience (mises en lien entre passé, présent et futur) ; du point de vue de la signification et du sens de l'expérience (construction du réel et horizon d'action)

L'expérience vécue est d'abord une expérience en train de se faire, une expérience vivante avant d'être une expérience vécue au passé. Cette expérience est vécue en collectif, mais elle est aussi l'expérience d'un sujet collectif agissant. L'expérience en train d'être vécue soulève la question de *l'unification* de l'expérience entre le sujet et son environnement. Dans le cours de l'expérience, l'expérience s'élabore et se communique aussi.

Le flux de l'expérience s'élabore grâce à l'anticipation des effets de l'activité et aux mises en lien qu'effectuent les sujets avec les expériences passées. Le flux d'expérience recouvre plus que le moment présent, par exemple quand les gardiens de la paix définissent et caractérisent un événement, en mobilisant la connaissance historique qu'ils ont des événements passés de même type sur ce site ou un site de même type. Le flux d'expérience renvoie à ce qui est déjà-là, à ce qui est en construction et aux effets de ce qui advient. Le flux de l'expérience renvoie au principe dynamique de *continuation de l'expérience*.

A travers des activités de communication (observer en collectif, scénariser en collectif, fabriquer un récit d'interprétation à plusieurs mains, raconter une histoire), à travers les significations que les professionnels s'adressent les uns aux autres pendant l'activité d'interprétation collective, ils proposent / construisent du sens. Le sens collectivement construit par les gardiens de la paix peut être compris comme une réalité dans l'activité policière, réalité dont la construction est sans cesse renouvelée par la construction des situations d'action.

Les produits de l'activité d'interprétation ou du *continuum d'expérience collective* sont des construits d'expérience collectifs ; l'expérience devient *expérience significative* du point de vue de la construction de l'expérience collective quand elle procède d'un continuum d'activité collective et d'un continuum d'expérience collective, qui déterminent biographiquement le sujet collectif agissant ; *l'unité-continuité de l'expérience* peut être abordée du point de vue à la fois de l'expérience vécue, de l'expérience élaborée, et de l'expérience communiquée

2.3. La construction de l'expérience collective : situations d'action et cultures d'interprétation

Interpréter, qu'est-ce faire ? Dans sa définition usuelle, l'interprétation reprend les idées de : comprendre, expliquer, traduire et jouer la réalité. Ces quatre sens ne semblent pas relever du même ordre de réalité : comprendre une chose parait en première lecture être une opération

intime de la pensée subjective et est annonciatrice d'empathie ; expliquer quelque chose à quelqu'un implique une forme de distance à la chose et à l'autre (ou à soi-même s'il s'agit de s'expliquer) qui donne une impression de rationalité analytique ; traduire fait appel à la reconstruction : nouvelle construction ou construction de nouvelles choses en lieu et place d'une autre chose ; enfin jouer une pièce renvoie entre autre à la simulation et à la création[15].

En quoi l'interprétation est un outil utile pour penser les activités auxquelles se livrent les gardiens de la paix pendant la patrouille ? Et en quoi la mobilisation / transformation des cultures d'interprétation dans l'activité d'interprétation collective est-elle un vecteur de construction de l'expérience collective ?

2.3.1. L'activité d'interprétation collective : une entrée qui a rendu visible les cultures d'interprétation des patrouilleurs

2.3.1.1. Interpréter

Dans son étymologie latine, l'interprétation renvoie au sens large de : proposer un sens à quelque chose, et plus précisément contribuer à la construction du sens et à la construction de la signification : l'interprétation est une action de donation de signification. Elle est action d'expliquer quelque chose dont le sens est obscur. Parmi les sens peu usités, il y a l'action de démêler, de reconnaître parmi les siens. Ce dernier sens renvoie à la définition du discernement, dans laquelle on retrouve l'action de reconnaître parmi les siens. Plus subtilement, interpréter peut vouloir dire : prendre dans tel ou tel sens. La notion d'interprétation nous intéresse donc particulièrement.

Dans la police, la notion brille par son absence : le gardien de la paix n'interprète pas, il applique, il constate objectivement. Le mot n'a pas d'occurrence dans les référentiels « *métier* »

[15] Rey, A. (2016). *L'origine et l'histoire des mots racontées par Alain Rey. Dictionnaire historique de la langue française* (p1170). Paris, France : Le Robert

appelés « *référentiels de compétences* » des gardiens de la paix. La prescription lui préfère l'identification, l'analyse et l'évaluation, qui semblent plus rationnelles[16].

2.3.1.2. Le « monde » est une construction interprétative

Pour Nietzche, *« Le monde qui nous concerne est faux, c'est-à-dire qu'il n'est pas état de fait mais invention poétique, total arrondi d'une maigre somme d'observations* […] », (Nietzsche, 1979, [151], p. 142) ; « […] *il n'y a pas de faits, seulement des interprétations* […] », (Nietzsche, 1979, [60], p. 305) ; « […] *nous ne pouvons contourner notre angle du regard* […] », (Nietzsche, 2007, §374, p. 340).

Le monde est une construction interprétative. L''interprétation est la trame même de la réalité, elle donne forme et sens au monde. Le réel est construit, le monde est une perspective interprétative. Le monde se dévoile sous l'angle du regard de ce celui qui l'interprète, il devient son monde en tant que chose qui existe. Mais lui-même appartient à ce monde, le sujet est dans le monde et le monde est dans le sujet et il se constitue comme sujet en un point de vue sur le monde. L'homme ne peut contempler le monde tel qu'il est, ou tel qu'il est pour un autre sujet : illusoires sont les propriétés et les essences objectives données aux choses elles-mêmes, car elles font écho aux sensations, qui sont pour Nietzsche déjà des interprétations. La réalité est un processus interprétatif (Denat, 2010 ; Nietzsche, 1979, 2007). Pour Louis Quéré (1999), « *la réalité sociale ne se livre que dans et par l'interprétation* » (Quéré, 1999, p. 14) : l'interprétation relève à la fois des registres du langage, du discursif et du sensible, et elle participe d'une « *individuation des événements* » (Quéré, 1994, p. 20) par les agents sociaux, qui consiste en une identification, une définition ou une qualification de ce qu'il se passe : au terme « *d'un parcours interprétatif* », les agents attribuent aux événements, mais aussi aux choses du monde telles que des objets, des actions, des personnes, des processus, « *identité* et *signification* » (Quéré, 1994).

---

[16] Rey, A. (dir.). (2016). Interpréter. Dans *L'origine et l'histoire des mots racontées par Alain Rey. Dictionnaire historique de la langue française* (p. 1170) Paris, France : Le Robert

2.3.1.3. Le « monde » est une construction interprétative indexée culturellement

Pour Nietzsche, le monde est fait d'interprétations humaines cristallisées, sédimentées par l'histoire. Le sujet baigne dans des traditions de pensée, qui fonctionnent comme des grilles de lecture pour interpréter le monde, qui lui paraît du coup être extérieur à lui. L'interprétation est ancrée dans un terreau social et culturel donné : le sujet est pris par son propre regard, pétri d'habitudes de pensée ou d'interprétation qui s'installent au fil du temps et qui se rendent invisibles au point qu'il accorde à ses propres interprétations les caractères de neutralité et de légitimité. Le changement de point de vue est à ce titre un véritable effort (Denat, 2010 ; Nietzsche, 2007).

Pour Dewey (2011a), les sujets interprètent leur expérience en fonction d'un cadre culturel :

> « *L'interprétation particulière que l'on donne à ce complexe de conditions n'est pas inhérente à l'expérience elle-même : elle découle de la culture dont l'individu en question est imprégné.* […] *Le facteur déterminant dans l'interprétation de l'expérience est l'appareil doctrinale particulier qu'une personne donnée aura côtoyé.* » (Dewey, 2011a, p. 96-97).

On retrouvera cette relation entre expérience, activité et culture chez Quéré (2006a, 2006b, 2006c). L'interprétation est affectée historiquement, socialement et culturellement. L'activité d'interprétation est donc pour nous un outil d'analyse de l'activité, qui met en avant les propriétés suivantes de l'activité : elle est structurante de la réalité et déterminée par elle, notamment au travers de cultures auxquelles s'identifient les sujets et les groupes sociaux, et de cultures d'action et de culture d'activité propres à des groupes sociaux qui partagent des activités situées. L'interprétation fait émerger les situations d'action policières.

2.3.1.4. Des cadres et schèmes d'interprétation affectés culturellement permettent aux sujets de construire un réel propre à des groupes sociaux

Les *habitus* (Bourdieu, 1984, 1992, 1994, 2000) produisent des « *manières de faire* » et des « *manières différentes* » reconnaissables par les groupes à partir desquels elles se sont constituées, et qui fonctionnent comme « *signes distinctifs* » de reconnaissance (Bourdieu, 1994, p. 24), […], « *étant tout cela, collectivement orchestré* » (Bourdieu, 2000, p. 256).

Interpréter fait donc se construire ou s'actualiser des *cadres d'interprétation* et des *schèmes d'interprétation*, structurés socialement et culturellement, qui participent de la construction de

l'expérience. Les structures de l'habitus collectif offrent aux agents sociaux des « *structures cognitives et évaluatives* », des « *cadres sociaux de perception* » ; l'habitus collectif subjectivisé se traduit en « *schèmes* » ou en *« cadres sociaux de perception et d'appréciation »* qui structurent l'expérience (Bourdieu, 1994, p. 124-126). Les habitus fonctionnent comme des « *schèmes classificatoires, des principes de classement, des principes de vision et de division* […] *ils font des différences entre ce qui est bon et ce qui est mauvais* » (Bourdieu, 1994, p. 23) : « *L'expérience première du monde du sens commun est un rapport politiquement construit, comme les catégories de perception qui la rendent possible* » (Bourdieu, 1994, p. 128-129).

La définition du réel est un « *enjeu* » politique (Bourdieu, 2000, p. 239), ainsi que la formation de ces cadres et schèmes, qui nécessite un « *travail de socialisation* » (Bourdieu, 1994, p. 188) pour doter les agents de schèmes et de cadres d'interprétation attendus par les groupes d'appartenance et les collectifs d'activité.

Schütz (2010, 2014, 2017) propose un outil intéressant pour décrire la façon dont les individus acquièrent des habitudes de pensée relevant du sens commun : il associe dans le même concept des schèmes *typiques* (2007, p. 79-82) d'interprétation et d'expression, des schèmes discursifs, qui sont pertinents dans des « *champs* » d'interprétation (Schütz, 2017, p. 50), et qui obéissent à des cadres ou « *modèles culturels* » (Schütz, 2014, p. 22 ; 2017, p. 9-39). Nous dirons de ce type de schèmes à la fois interprétatifs et discursifs, en lien avec des habitus collectifs, qu'ils sont des *schèmes d'interprétation collective*.

Enfin, Goffman (1991) propose l'idée de *cadres de l'expérience* qui sont des cadres d'interprétation. Ils seront mobilisés dans l'interprétation d'événements et orienteront les activités, les buts et les manières d'agir des policiers sur l'engagement d'activité d'autrui. Les cadres de l'expérience, nous serviront à caractériser des changements de décor qui interviennent brusquement lors de situations de contrôles d'identité, même si Goffman insiste sur le fait que « *nous utilisons à tout moment plusieurs cadres* » (Goffman, 1991, p. 34). La notion de rupture de cadres nous intéresse particulièrement, comme les « *erreurs de cadrage* », car elle est une rupture du continuum d'interprétation collective qui fait rupture dans le réel quand nous « *définissons le cours des choses* » (Goffman, 1991, p. 35), car les cadres de l'expérience organisent l'expérience quotidienne, la structure. Pour Goffman, l'expérience est faite d'une série de cadrages, d'une série de constructions de la réalité. Les cadres de l'expérience sont aussi des cadres de la conversation. Ces cadres nous permettront de repérer les revirements ou les erreurs d'interprétation par exemple.

2.3.1.5. Des catégories d'interprétation évolutives permettent de structurer la réalité en images

La construction répétée et habituelle par un même sujet, au sein d'activités professionnelles qui constituent des « *mondes »* culturels particuliers (Becker, 1988), d'une « *image opérative* » finalisée par l'action (Ochanine, 1969, 1981 ; Weil-Fassina, 2016), constitue un moyen de construire des habitudes et des schèmes de catégorisation sous la forme de structures de « *catégories opératives* » que Visser et Falzon appellent des « *catégorisations opératives* ». Dans ce travail nous parlerons de catégories d'interprétation.

Pour construire des situations, les gardiens de la paix en tant que sujet collectif fabriquent des images consensuelles à travers une activité discursive ; nous dirons que ces images sont collectives. Ochanine cherchait à renseigner les processus de traitement de l'information que les opérateurs professionnels mettent en œuvre quand ils agissent sur des objets du monde. Ce traitement de l'information, ayant lieu dans le cours d'une activité (ou avant cette activité dans le cadre de consignes expérimentales) s'effectue par l'intermédiaire des images opératives (Bailly, 2004 ; Ochanine, 1969, 1981 ; Piot, 2014 ; Visser et Falzon, 1992 ; Weil-Fassina, 2016). Nous mobilisons l'*image opérative* d'Ochanine, comme modèle de compréhension de l'activité, et que nous élargissons en lui associant un mode collectif.

Les images opératives sont structurantes d'une réalité faite pour l'action par les opérateurs qui cherchent à agir sur le monde. Elles en sont des images simplifiées : elles correspondent à une structuration spécifique de l'objet; elles en sont des images déformées et lacunaires : certains traits ou relations entre les éléments de l'objet sont hypertrophiés, ou réorganisés en une schématisation sémantique spécifique des relations internes à l'objet ; elles sont finalisées par l'action en cours ou à réaliser, ou par l'activité : elles procèdent d'une sélection d'informations dans l'environnement et sur l'objet en fonction (1) d'un intérêt, (2) d'une activité en train de se faire, (3) d'un cadre prescriptif.

Nous trouverons aussi chez Hoffstadter et Sander l'idée intéressante de « *catégorisation analogique* », qui met en jeu des catégories qui sont à la fois représentations de la réalité et des catégories langagières. Les sujets font des liens d'analogie qui construisent des catégories ou les réorganisent. La catégorisation est une activité, et non un processus automatique de reconnaissance et de rangement en boîte d'une réalité objective qui viendrait s'imposer à nous. L'activité de catégorisation de la réalité est spontanée, elle survient en permanence et consiste

à associer une entité du monde qui nous est présente, un objet ou une situation, à une autre entité déjà existante chez le sujet qui catégorise.

Les catégories construites évoluent dans le temps dans un processus d'abstraction qui fait de chaque catégorie, chaque mot ou concept un produit historique, une suite d'analogies successives construites au fil du temps. Pour Hoffstadter et Sander, l'activité de catégorisation permet d'« *interpréter ce qui est nouveau et inconnu dans des termes anciens et connus* » (Hoffstadter et Sander, p. 9) et de reconnaître ce qui est déjà connu dans les termes du familier (ce qui a déjà été catégorisé et typifié, stéréotypé). Cette catégorisation détermine l'activité d'observation elle-même : identifier des phénomènes mais aussi donner du sens à ce qui est observé, au travers d'une vision des choses ainsi fabriquée par l'activité de catégorisation passée, par les analogies produites par le passé et celles qui se produisent dans le moment présent. Ainsi, le sujet se construit au travers de l'expérience interprétative.

Nous faisons l'hypothèse théorique que les catégories d'interprétation ont les propriétés d'être à la fois opératives et analogiques, stabilisées mais évolutives, dont la constitution se fait par le truchement de l'expérience.

Au regard de la structuration sémantique de l'image opérative, de ses caractéristiques et de ses liens avec l'interprétation et l'expérience, nous faisons les hypothèses de recherche suivantes :

- que l'image opérative est une image *consensuelle*, construite dans une *activité discursive* en vue de faire s'engager dans l'action et dans l'activité un sujet collectif, qui permet de conduire et de réguler l'activité ; en ce sens, nous parlerons d'*image opérative collective* ;

- que l'image opérative procède d'une interprétation de la réalité par un sujet en activité, et qu'elle correspond à la situation elle-même : l'image opérative n'est pas l'image *de la* situation, mais la situation elle-même telle que construite par le sujet ; à ce titre, elle est une *image opérative collective* qui comprend en son sein son auteur en tant que sujet agissant, ici un *sujet collectif agissant* ;

- que la construction collective des images procède d'une narration de l'évolution de l'objet-situation, ou dit autrement d'une *activité de scénarisation collective* du réel,

- que la catégorisation procède de l'expérience et de mises en lien analogiques entre ces expériences.

2.3.1.6. L'interprétation collective

L'interprétation est structurée par les expériences vécues antérieurement par le sujet, et par une expérience élaborée à partir de l'expérience vécue. À travers ses fonctions constructive et structurante de la réalité, ainsi que son caractère affecté socialement, l'interprétation fait se construire l'expérience comme présence au monde, comme moyen d'être au monde : elle *fait expérience*, au sens philosophique, où interpréter le monde, c'est le construire et se construire. Pour Schütz, on n'interprète que sa propre expérience (Isambert, 1989 ; Schütz, 2017, p. 10 ;). L'interprétation est constitutive d'un sujet construisant le monde, nous dirons que l'expérience vécue est l'expérience d'un sujet construisant le monde.

L'interprétation, quand elle est pratiquée par un collectif engagé dans des actions et des activités collectives de façon régulière est structurante du groupe lui-même, du sujet, elle devient expérience collective. Nous faisons l'hypothèse que l'interprétation est constructive aussi du point de vue de l'analyse de l'activité : elle fait se construire conjointement l'activité des sujets, le monde qu'ils prennent pour objet et les sujets eux-mêmes, notamment par la formation de cadres et de schèmes d'interprétation collective, et non plus seulement d'interprétation individuelle structurée socialement.

L'interprétation est constitutive du réel, elle produit des réalités culturellement affectées, des objets à investir, comme les situations d'action ; le continuum d'interprétation collective produit des situations d'action. Le continuum d'interprétation collective et le continuum d'expérience collective produisent des cadres, des schèmes et des catégories culturellement déterminés qui à leur tour définiront le réel en situations d'action. L'actualisation de ces cadres interprétatifs fait se transformer les cultures d'interprétation, au gré d'activités d'interprétation collective qui impliquent des cadres, des schèmes et des catégories d'interprétation qui participeront de la structuration de l'expérience collective.

Nous analyserons dans nos résultats ces productions à partir de cas observés de revirement d'interprétation, d'erreur d'interprétation, de conflit d'interprétation et d'injonction d'interprétation.

2.3.2. La transformation des cultures d'interprétation est un vecteur de construction de l'expérience collective

« *Nous naissons comme des êtres organiques associées à d'autres, mais nous ne naissons pas membre d'une communauté* »
(Dewey, 2005a, p. 249)

La culture est toujours une construction liée à un groupe ou une communauté, qui fait lien dans le groupe. Elle implique de la part des sujets qui s'y identifient des activités d'apprentissage ou de socialisation, et plus généralement des échanges entre les sujets, que nous appelons des activités discursives, même si elles peuvent se déployer sur le mode non verbal. Des activités discursives fonctionnent conjointement, et cette conjonction d'activités est appelée activité d'interprétation collective. Au cours de celle-ci, les professionnels construisent des images du réel, autrement dit du sens, sous les traits de situations d'action. Ces constructions contribuent à l'actualisation de la culture ou des cultures, et à leur transformation.

Les cultures d'interprétation sont des construits d'expérience collective. Mobiliser dans l'activité collective des cultures d'interprétation fait expérience pour les sujets, à travers l'engagement dans l'action collective, selon les modalités du continuum d'interprétation collective, au sens où cela fait se construire un continuum d'expérience collective et une expérience significative du point de vue du sujet collectif, des sujets individuels et du chercheur, qui est ici une expérience interprétative.

Mobiliser des cultures d'interprétation en construisant des situations d'action constitue une construction-reconstruction de ces cultures, donc une transformation des cultures d'interprétation, notamment par le biais d'expérience de revirement d'interprétation, d'erreur d'interprétation, de conflits d'interprétation et de l'injonction d'interprétation. Cette transformation des cultures d'interprétation fait se construire l'expérience collective policière, en particulier une expérience interprétative ; expérience qui est elle-même une transformation, du fait de la transformation conjointe des activités collectives, de l'expérience collective et des sujets collectifs/individuels.

2.3.2.1. Le rôle de l'activité dans la construction des cultures d'interprétation : cultures d'action et cultures d'activité

Les activités dans lesquelles sont engagées des sujets impliquent des constructions de sens, notamment dans le cadre des interactions avec autrui ; dans ce cas, nous pourrons parler de « *cultures d'action* » qui sont des modes évolutifs et partagés d'organisation des constructions de sens (Barbier, 2017, p. 78). Les cultures d'action n'existent pas à proprement parler, de façon ontologique : comme la notion holiste de culture, elles sont des catégories d'analyse de l'activité qui rendent compte d'une unité de sens pour des sujets engagés dans l'activité : elles « *sont produites par les activités et contribuent à produire les activités* », ainsi que des « *habitudes d'activité* », en ce sens nous dirons qu'elles procèdent d'un « *apprentissage* » (Barbier, 2017a, p. 78).

Les cultures d'action s'accompagnent de « *lexiques* » dédiés, appelés des « *lexiques d'intervention sur autrui* » (Barbier, 2017a, p. 130). Nous présenterons infra une définition des *cultures d'interprétation*.

2.3.2.2. Le rôle du langage dans la construction des cultures d'interprétation

Le langage est un point d'articulation entre l'activité d'interprétation, les cultures d'interprétation et l'expérience, et ce de plusieurs façons dans notre travail : (1) dans l'interprétation collective, les gardiens interprètent à partir d'une *activité discursive*, par exemple ils s'esclaffent face à un jeune homme qui les insulte ou encore ils se questionnent les uns les autres sur ce qu'il se passe là devant eux ; (2) quand ils interprètent, parmi d'autres activités discursives, ils *scénarisent* ce que font les non-policiers, par exemple dans la rue, dans un gare, dans un train, etc. et ils *qualifient* cette activité : « *mais il est fou, lui !* », voyant une voiture griller un stop ; (3) ils se racontent des *histoires d'intervention* vécues ou relatées par d'autres très fréquemment tout au long de la journée, qui peuvent leur servir à interpréter une situation présente, à venir ou même à réinterpréter une situation passée ; (4) ils mettent en récit leurs interventions, en y incluant la plupart du temps un *récit d'interprétation* de la situation, par exemple dans un procès-verbal. Ces résultats seront détaillés dans la partie 4.2. du chapitre de résultats.

Le langage est indissociable de l'activité et de l'action, notamment car il participe de la construction du réel : dire c'est agir (Alvear, 2011b ; Tourmen, Mayen et Samrany, 2011, p.

143). Alvear (2011b) désigne l'activité de qualification comme « *une activité discursive dans une activité sociale* » (Alvear, 2011b, p. 147). Tourmen, Mayen et Samrany donnent une définition de la qualification :

> « *La qualification n'est pas une désignation, c'est un acte qui instaure un certain état du monde au sens où il lui donne une valeur particulière, à partir de laquelle et en fonction de laquelle les acteurs concernés réfèrent leur propre conduite.* » (Tourmen, Mayen et Samrany, 2011, p. 143).

On retrouve cette idée chez Bruner (2015) : « *Faire et dire constituent une unité fonctionnelle inséparable.* » (Bruner, 2015, p. 40). Les histoires ont une fonction herméneutique et sont des « *processus de fabrication de la signification* » (Bruner, 2015, p. 58). Le langage, notamment à travers les récits et les histoires, est liée à la culture : « *À mesure que la culture avance, les histoires se voit consolidées* […] » (Dewey, 2011a, p. 149), et inversement. Chez Bruner, la mise en récit ou le fait de se raconter des histoires contribuent à faire se construire la culture « […] *ceux qui y vivent* [dans une culture donnée] *sont liés par des histoires qui les relient les uns aux autres* » (Bruner, 2015, p. 118). La signification véhiculée par les récits est déterminée culturellement (Bruner, 2005, 2015).

Le langage est lié à l'expérience. Pour Bruner (2015), « *Le récit organise le vécu* », (Bruner, 2015, p. 57-58), car il existe une prédisposition humaine « *à organiser le vécu sous forme narrative, en construisant des intrigues* », (Bruner, 2015, p. 68). Le récit organise et structure l'expérience à vivre, notamment par le biais de la culture : « *le vécu de cet homme-là est le vécu d'un monde culturel* » (Bruner, 2015, p. 159). A la suite de Bruner, nous pensons que les scénarisations successives font du collectif un environnement narratif, un contexte signifiant (Bruner, 2015, p. 43), Pour Bruner, les récits construits pour interpréter le vivant, l'activité ou le monde social sont des « *récits d'expériences* », (Bruner, 2015, p. 74) et les histoires sont des « *expériences vécues par procuration* », (Bruner, 2015, p. 76). L'être humain, qui est un être social et culturel, a la « *capacité à tirer des histoires de l'expérience* […], *la capacité à restituer l'expérience en termes de récits* […] *est un outil pour fabriquer de la signification* », (Bruner, 2015, p. 118). À la suite de Bruner, pour Alvear (2013), le langage est un outil d'élaboration de l'expérience (Alvear, 2011a, p. 64). Le sujet collectif devient l'auteur des situations qu'il construit et de son expérience.

L'activité discursive accompagne des activités de scénarisation et de qualification collectives. Elle permet la mise en récit collective de l'action réalisée, en train de se faire ou à venir, sous la forme de récits ou d'histoires d'intervention. Ceux-ci comprennent des récits d'interprétation.

L'interprétation collective, la réinterprétation collective et la narration quotidienne d'histoires font expérience. Les activités discursives renforcent les cultures du groupe et ainsi le groupe lui-même. Elles soumettent à délibération les actes interprétatifs posés, et par-là, les cadres interprétatifs et les cultures elles-mêmes, par exemple face à des formateurs ; ce qui peut soit les renforcer, soit les remettre en question, et faire se transformer ces cultures.

2.3.2.3. Cultures d'interprétation et rôle des cultures d'interprétation dans la construction de l'expérience collective

D'après Bourdieu, les habitus collectifs intériorisés par les agents sont des dispositions durables stabilisées, mais qui peuvent changer, qui sont amenées à se transformer, notamment au gré de la réalisation d'activités sociales par ces mêmes agents dans des champs de rapports de force qui sont eux-aussi des configurations mouvantes, même si la tendance sociale est à la reproduction. La culture est intimement liée à l'histoire. L'expérience collective comme l'expérience individuelle, affectées socialement et culturellement ne sauraient s'échapper du mouvement de l'histoire : « *Produit de l'histoire, l'habitude produit des pratiques individuelles et collectives, donc de l'histoire* ». (Bourdieu, 2000, p. 277). Aussi, Zeitler propose un modèle de transformation des habitudes interprétatives (Zeitler, 2013a) auquel nous associons les cultures d'interprétation en tant qu'elles sont des construits en transformation de l'expérience, en tant qu'elles sont également un produit de l'activité comme le sont les habitudes d'activité, et en tant qu'elles s'articulent avec l'expérience comme le font les habitudes d'activité.

L'expérience interprétative des sujets collectifs transforme les cultures d'interprétation en même temps qu'elle les mobilise, et inversement, les cultures structurent l'expérience interprétative en même temps qu'elles en sont le produit ; l'expérience interprétative est une expérience significative dans la construction des cultures d'interprétation, donc de l'expérience collective en patrouille.

L'ensemble de ce parcours conceptuel a permis, pendant l'enquête exploratoire, de construire des outils d'observation plus affinés, notamment des grilles d'observation, d'abord autour de l'activité en patrouille, ensuite, autour de l'activité d'interprétation collective, puis de ces produits, les cultures d'interprétation. Ce parcours conceptuel a bien sûr permis la construction de l'objet, selon une démarche inductive, partant d'une commande policière sur les actes sensibles dans l'activité des gardiens de la paix jusqu'à la construction de l'expérience collective de ces mêmes gardiens.

Les concepts présentés fonctionnent comme des grilles de lecture ayant servi, notamment, à l'identification : (1) des activités concourant à l'interprétation collective sous la forme d'une conjonction d'activités collectives observables (observer, s'affecter, catégoriser, scénariser et qualifier), (2) des situations policières en tant qu'images opératives collectives et produits de l'interprétation, et (3) de séquences d'interprétation significatives (en amont de l'intervention quand ils s'agit de se créer des occasions d'intervention au travers de situation d'action, pendant l'intervention quand il s'agit de conduire et de réguler l'activité en fonction du déroulement des événements, et enfin après l'action quand il s'agit de mettre en récit l'intervention.

Également à travers des outils d'analyse tels que le sujet collectif et le mode collectif de l'activité, l'activité d'interprétation collective, le continuum d'interprétation collective, les cultures d'interprétation ou encore l'expérience interprétative, nous avons cherché à comprendre comment se construit l'expérience policière, ou dit autrement « *l'apprentissage du métier sur le terrain* ».

En conclusion, dans la dernière partie de ce chapitre, sont synthétisées les questions et les hypothèses de recherche telles qu'elles ont été formulées une fois l'étude exploratoire menée et le parcours conceptuel stabilisé, et à partir desquelles nous avons construit un corpus de données et produits des résultats de recherche.

2.3.3. Synthèse des questionnements et hypothèses de recherche sur la construction de l'expérience collective

Pour saisir les manières dont se construisent l'expérience collective policière, nous avons formulé un système de questions et d'hypothèses :

1- Question n°1 : quelle est l'activité significative dans l'activité des gardiens de la paix du point de vue de la professionnalisation des gardiens de la paix ?

Hypothèse n°1 : nous avons fait l'hypothèse que l'activité d'interprétation collective était significative, d'abord du point de vue des gardiens de la paix, puis du point de vue du chercheur, car elle joue un rôle dans la construction de l'expérience collective.

Dans le chapitre de résultat, nous présenterons en quoi l'activité d'interprétation collective est significative de la construction de l'expérience collective. Dans la partie 4.1, nous présentons

une séquence d'interprétation significative de l'activité des gardiens de la paix : la rédaction d'un procès-verbal d'intervention, dans lequel il s'agira de réinterpréter l'action et d'en tirer un récit d'intervention.

2- Question n°2 : quelles sont les activités observables composant l'activité d'interprétation collective et quels en sont les produits ? Quelles en sont les modalités et les conditions de réalisation ?

Hypothèse n°2 : nous avons fait l'hypothèse que le fait de construire des situations policières en collectif et en continu participe de la construction de l'expérience collective. Les produits de l'interprétation collective sont des situations qui prennent les traits d'images opératives collectives ou de récits d'intervention. L'activité d'interprétation est réalisée par un sujet collectif qui s'inscrit dans un continuum d'interprétation collective, qui est à la fois un continuum d'activité et un continuum d'expérience).

Dans la partie 4.2. du chapitre de résultats, nous présenterons la conjonction des activités observables qui concourent à l'interprétation collective (observer, s'affecter, catégoriser, scénariser et qualifier), leur modalités et conditions de réalisation, notamment dans le fait d'agir sur l'engagement d'activité d'autrui et sur de celui du collectif ; nous présenterons aussi les produits de l'activité : les situations d'action, qui sont en même temps des situations d'activité et des situations d'intervention typiques. Dans la partie 4.3, nous présenterons le continuum d'interprétation collective.

3- Question n°3 : en quoi le fait de s'engager dans une activité d'interprétation collective est-il constitutif d'une expérience collective ? Et de quel type d'expérience s'agit-il ?

Hypothèse n°3 : construire de situations, nécessite de mobiliser des cultures d'interprétation en perpétuel évolution, qui se construisent et se reconstruisent au gré des interprétations réalisées. La transformation des cultures d'interprétation fait se construire une expérience interprétative collective située, qui est significative dans la construction de l'expérience collective des gardiens de la paix qui patrouillent ensemble au quotidien.

Dans la partie 4.4. du chapitre de résultats, nous présenterons des cas de revirement, d'erreur, de conflit et d'injonction d'interprétation qui sont des moments de ruptures - reconstruction de l'expérience interprétative collective, qui font expérience pour les gardiens de la paix.

CHAPITRE 3

Observer une activité en cours / en train de se faire

Conduite de la recherche

Les concepteurs de la formation policière ont pour enjeu d'innover dans la conception de séances de formation à partir de situations d'intervention-types. Le commanditaire de cette recherche finalisée et collaborative a cherché à circonscrire notre objet d'étude à deux de ces situations-types : les contrôles d'identité et les violences intrafamiliales. Mais une fois assise dans le véhicule sérigraphié aux côtés des gardiens de la paix, je comprends[17] très vite que la possibilité d'observer ces situations seraient assez rares, notamment parce qu'en présence d'un « *observateur embarqué* »[18], toute situation dangereuse ou « *sensible* »[19] est à éviter. Au final, se succèdent des interventions qui n'entrent pas dans le cadre initial de la commande.

Étant donné qu'il s'agissait de réaliser une analyse de l'activité des gardiens de la paix, nous avons opté pour l'observation directe des professionnels en patrouille : travailler et dire son activité de travail sont des activités bien différentes. C'est pourquoi, j'ai choisi une méthode par observation (Bizeul, 1998, 2010 ; Cefaï, 2002, 2010, 2012 ; Copans, 2005 ; Cuvillier, 1936 ; Mauss, 1950, 1967 ; Peretz, 2004) à l'instar d'anthropologues, sociologues ou ethnographes qui ont produit des monographies, qui ont plus ou moins vécu auprès de populations et plus ou moins réalisé leurs activités, selon qu'ils appartenaient aux milieux sociaux étudiés (Becker, 1985 ; Augé, 1986) ou au contraire qu'ils y étaient étrangers au départ (Bourdieu, 2000, p. 5-187 ; Malinowski, 1963 ; Peneff, 1992 ; Wacquant, 2000). Je me suis également référé à des chercheurs qui ont observé les activités policières (Cassan, 2011 ; Fassin, 2011 ; Meyer, 2010) ou des activités proches comme celles des militaires (Obertelli, 2016) ou des inspecteurs des allocations familiales (Ulmann, 2010).

La technique de l'observation est chronophage et offre au chercheur une réalité très fragmentée (Guigue, 2012), un puzzle de vie qui comprend des traces des vécus des professionnels et du chercheur, sur lesquels l'équipe-projet s'est appuyé dans l'analyse. L'observation est une méthode pour construire l'objet de recherche et le corpus de données, qui comprend des opérations continues d'analyse et une itération entre les données et le cadre conceptuel (Beaud et Weber, 1998 ; Laplantine, 1996 ; Paillé, 2010 ; Strauss, 1992 ; Tillard, 2011).

---

[17] Étant donné que nous avons travaillé en équipe-projet, dans ce chapitre, le pronom « nous » sera réservé aux phrases dont le sujet est l'équipe-projet. Nous utiliserons le pronom « je » quand nous serons le sujet de l'action.

[18] Les énoncés en italique et entre parenthèse non adossés à un auteur sont des propos de policiers / membres de l'institution policière.

[19] « *Sensible* » signifie ici : qu'il est préférable de ne pas montrer à des non-policiers.

C'est la raison pour laquelle nous présenterons dans cette partie des extraits de compte-rendu d'enquête [CRE], qui comprennent des données relatives au vécu du chercheur, et à partir desquels celui-ci a fondé ses choix et remaniements méthodologiques. Nous présenterons la démarche mobilisée et le dispositif d'enquête déployé, ainsi qu'une analyse réflexive de la conduite de la recherche en termes de limites de la production des résultats.

3.1. Une démarche collaborative et finalisée, une enquête de terrain ethnographique, inductive et comparative

Suite au choix de la technique de l'observation, nous avons mobilisé une démarche anthropologique fondée sur l'enquête de terrain, dans tradition du *Field Work* de l'Ecole de Chicago (Cefaï, 2002 ; Grafmeyer et Joseph, 1984 ; Hughes, 1996 ; Snow, Trom et Cefaï, 2000 ; Thomas, 1984). Etant donné les interdits qui ont été opposés au chercheur (ne pas enregistrer, rester à distance de plusieurs mètres lors des interpellations sur voie publique, etc.), la méthode ethnographique nous est apparue comme étant la plus adéquate.

Notre démarche de recherche est fondée sur les principes suivants :

- une immersion prolongée au sein de la population observée (Cefaï et *al.*, 2012 ; Favret-Saada, 1977 ; Linhart, 1978 ; Malinowski, 1963 ; Wacquant, 2000) ;

- une implication dans les activités observées, un apprentissage par le chercheur des manières de réaliser ces activités, des lexiques mobilisés dans l'univers observé, et une capacité à être affecté au travers d'une expérience en première personne (Favret-Saada, 1977) ; Favret-Saada (1977) et Wacquant (2000) promeuvent une immersion ethnographique « *corps et âmes* » (Wacquant, 2000) sous conditions méthodologiques.

- une *méthode d'analyse comparative continue* (Strauss, 1992, p. 283-301) ;

- une *socio-analyse* ou *objectivation participante* (Bourdieu, 1992, p. 45-54, p. 175-186, p. 224-232), qui permet au chercheur de neutraliser, au moins partiellement, les effets projectifs de ses propres déterminismes sociaux en objectivant sa relation aux enquêtés et sa position dans le champ scientifique ;

- une *réflexivité continue* du chercheur (Buscatto, 2010 ; Renahy et Sorignet, 2010) et un *retour réflexif* (Bourdieu, 1992, p. 47), tant sur le plan de son rapport à l'objet et à la

population d'enquête, que sur celui de la conduite de l'enquête et de la mise en œuvre du dispositif de recherche.

3.1.1. Fonctionner « en mode projet » : une recherche collaborative et finalisée

Un adage africain, très en vogue aujourd'hui dans les entreprises soumises au paradigme du management collaboratif, met en exergue les qualités du travail collectif : « *Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin* ». Celui-ci pourrait tout à fait s'appliquer au fonctionnement de notre équipe-projet. Mais il n'en proposerait alors qu'une seule de ses deux faces. Je pourrais tout aussi bien compléter ce nouvel adage managérial par une autre proposition, moins optimiste : ensemble on va plus loin, mais c'est quand même beaucoup plus long et beaucoup plus contraignant que d'être libre…

La recherche s'est construite entre prises d'autonomie et injonctions normatives, entre bricolage solitaire et étayage collectif. Si la collaboration avec les professionnels a été fort agréable et heuristique dans l'étude exploratoire et les opérations d'analyse, ses résultats en matière d'opérationnalisation de la recherche et l'efficacité de son fonctionnement restent nuancés.

3.1.1.1. Le monstre collaboratif : une triple tête, un corps mou et une queue pointue

Notre équipe-projet était composée de chercheurs et membres du Cnam, d'effectifs policiers impliqués dans les activités de formation policière et du commanditaire de la recherche. Elle était dotée d'une triple tête, si bien que nul n'aurait pu affirmer clairement s'il y avait un chef. Ce qui, dans le monde policier, est plutôt déstabilisant ; pour autant, ce fonctionnement ne semblait pas déplaire aux membres de l'équipe. Chacune de ces trois têtes se sentait légitime dans son propre champ à instrumentaliser l'équipe-projet (dans un sens non péjoratif) : M. Jean-Marie Barbier, directeur du laboratoire, était directeur scientifique de la recherche et M. Dominique Odry, conseiller en formation au sein de la Police Nationale, était le commanditaire de la recherche. Quant à moi, je pilotais le projet de recherche.

Après une réunion, une conversation a émergé entre M. Odry et moi-même, suite à des incompréhensions pendant l'animation de la séance. Notre échange a porté sur le fonctionnement du groupe de travail : sur nos places respectives et sur la répartition des rôles en son sein. Sans que nous ayons pu résoudre d'un point de vue formel ce problème d'autorité statutaire non essentiel au fonctionnement de l'équipe, j'ai proposé les idées de co-pilotage de l'équipe-projet et de coanimation des séances, ainsi qu'une réflexion sur la combinaison des enjeux de chacun. Ainsi, nous avons pu travailler tous ensemble à la construction conjointe de l'objet de recherche, au choix des méthodes de recherche et des concepts mobilisés, et partager les opérations d'analyse.

Le corps mou ne renvoie pas aux qualités des membres de l'équipe, bien au contraire, mais à un fonctionnement corseté dans des habitudes de réunion formelles et institutionnelles et des contraintes bureaucratiques et managériales. Quant à la queue pointue, elle symbolise la finalisation de la recherche : les résultats étaient voués à être exploités par les effectifs policiers. Cette collaboration avec l'institution policière a été stressante à cause de la rigidité de ses attendus : une recherche d'efficience affichée qui laissait entrevoir les conditions de travail des membres policiers de notre équipe, une injonction institutionnelle à avancer à marche forcée sans pour autant offrir les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs, et à réduire l'écriture de recherche ou la présentation des résultats à des formats journalistiques ou de communication simplifiée voire simpliste, etc.

Cet aspect de la collaboration a représenté une réelle épreuve, notamment quand il a fallu concilier ces activités de recherche avec ma propre activité professionnelle. Quand j'anime des équipes-projet, je rappelle souvent cette devise : « un projet, c'est toujours du travail en plus ».

3.1.1.2. Du fonctionnement heuristique de l'équipe-projet

Si les contraintes empêchent, elles permettent aussi de faire autrement : pendant une séance de travail avec l'équipe-projet, alors que je faisais retour des observations réalisées et des pistes d'analyse envisagées, je proposai le concept de *sensibilité à* l'environnement de Recopé, Rix-Lièvre, Fache et Boyer (2013). Les membres policiers du groupe l'ont refusé, à cause de connotations négatives qui auraient pu lui être attribuées au sein de l'institution, au risque d'en compromettre le sens : dans la police, la question de la sensibilité est sensible (terme psychologisant, contraire à l'imaginaire de la figure virile du policier, « *soixante-huitard* »,

etc.). J'ai donc mis de côté le concept, et je lui ai préféré un autre, que m'a inspiré Lordon (Lordon, 2015) : celui d'*activité* d'*auto-affection collective*.

L'équipe-projet a joué un rôle actif dans les activités d'analyse des données (opérations de comparaison notamment), dans la formalisation des points de vue policiers et même de celui du chercheur, dans la réflexivité continue (notamment opérations de distanciation et astuces relationnelles pour être accepté par les policiers) et dans l'évaluation de la portée des résultats. La recherche présentée ici est née de ce travail commun, sans lequel elle aurait été toute autre.

3.1.2. S'immerger : entre engagement et distanciation

« *Le bien connu est l'habituel ; et l'habituel est ce qu'il y a de plus difficile à connaître* […] »
(Nietzsche, 2007, § 355, p. 306)

3.1.2.1. Fondements épistémologiques de la méthode

Dans *engagement et distanciation* N. Elias (1993) traite de la posture scientifique dans les sciences sociales en nous amenant à réfléchir sur les conditions de toute recherche : le chercheur en sciences sociales n'est pas un biologiste. Et comme l'avait pressenti Nietzsche (2007) il est l'interprète d'un monde qui façonne ses *angles de vue* (Nietzsche, 2007, § 374, p. 380). Elias ne se contente pas de préconiser la distanciation du chercheur vis-à-vis de son objet, en rompant avec les prénotions et le sens commun par exemple (Bachelard, 2011). Il rappelle que l'*intelligence des problèmes* et les *qualités scientifiques* sont aussi le fruit de la *participation* et de l'*engagement* du chercheur (Elias, 1993, p. 29). L'engagement et la distanciation sont les termes d'un continuum de ~~la~~ participation, sur lequel la position du chercheur varie.

À travers des angles de vue outillés par un cheminement conceptuel, le chercheur interprète une réalité socio-phénoménologique (Schütz, 2010), un monde déjà interprété par d'autres et plus ou moins partagé avec eux. Il interprète l'*expérience subjective de la vie de tous les jours* (Berger et Luckmann, 2014, p. 65-84), qui est aussi une *expérience émotionnelle* (Kaufmann, 1996). Les populations observées comme le chercheur sont des *agents sociaux* (Bourdieu, 1992) qui sont aussi les *interprètes de leurs expériences vécues* (Nietzsche, 2007, § 319, p. 258).

La démarche empruntée est inductive, constructiviste (Berger et Luckmann, 2014), descriptive (Laplantine, 1996 ; Peneff, 1992, 2009), qualitative (Angermüller, 2010 ; Anselm et Strauss, 2010) et compréhensive (Bourdieu, 1993, p. 1389-1447 ; Kaufmann, 1996).

3.1.2.2. Un intrus dans le corps policier en activité

L'immersion ethnographique est d'abord une immersion au sein de populations et de groupes sociaux, et ne consiste pas à visiter des « terrains ».

L'immersion au sein des effectifs et la participation aux activités en patrouille s'est faite majoritairement auprès des gardiens de la paix de la Police Secours [PS], mais aussi auprès de ceux de la Police Aux Frontières [PAF], et de façon plus résiduelle ceux du commissariat X [PCX] et ceux d'autres commissariats. J'ai également réalisé des observations plus ponctuelles en École Nationale de Police [ENP] et investi à plusieurs reprises les locaux de la Sous-Direction du Développement des Compétences de la Direction des Ressources et des Compétences de la Police Nationale [DRCPN] pour rencontrer des décideurs, concepteurs et formateurs policiers. Enfin, j'ai moi-même été recrutée pour transférer la recherche jusqu'en 2019.

Le corps policier n'est pas qu'une profession ou une institution, c'est un *monde social* (Becker, 1988, Strauss, 1992). L'immersion ethnographique dans le monde policier a duré six ans ; l'immersion institutionnelle a duré cinq ans ; l'immersion en observation participante a duré près de cinq mois, mais pas à temps plein étant donné mon statut d'A.T.E.R. (Attaché Temporaire de Recherche et d'Enseignement) au CNAM, puis de Chargé de recherche et de formateur. J'effectuais au moins quatre jours consécutifs de vacation policière par semaine, aux mêmes horaires que les effectifs, soit au moins quarante heures d'observation par semaine, et en moyenne quarante-cinq heures effectives. Cela une semaine sur deux, et dans certaines périodes pendant plusieurs semaines consécutives. Certaines semaines étaient ponctuées d'observations supplémentaires en école de police, et de visites à la [DRCPN]. Je pilotais également l'équipe-projet de recherche avec le commanditaire, sous la direction de M. Jean-Marie Barbier.

L'immersion a donc concerné de nombreux sites géographiques s'étendant sur toute la France (Paris, Région parisienne, Clermont-Ferrand, plusieurs grandes villes dans les Hauts de France, et des trajets en métro et en train) ; elle a concerné plusieurs types d'agents (allant de l'adjoint de sécurité au Directeur Général de la Police nationale) et de nombreuses activités (conduite de

projet, conduite d'une enquête de terrain, animation d'équipe, transfert des résultats de recherche, etc.). Mais cette immersion s'est dilatée dans le temps, car j'étais dans l'attente de retourner en patrouille, ce qui, après trois ans de tergiversations, ne s'est pas réalisé. J'ai participé à des activités de police très variées :

Tableau 1 – Activités en patrouille auxquelles le chercheur a participé

ACTIVITES EN PATROUILLE AUXQUELLES LE CHERCHEUR A PARTICIPE		
Forme d'engagement de l'activité	Espace physique d'activité	Activités réalisées
Sur initiatives des gardiens de la paix	[PAF][PS] Sur voie publique Dans des espaces ouverts au public Dans les trains de la SNCF	Planquer pour constater des flagrants délits d'incivilité, constater un défaut de transport, contrôler l'identité suite à un défaut de transport, effectuer une course poursuite en courant suite à une réquisition [ILE], interpeler des toxicomanes ou vendeurs de stupéfiants, effectuer des rondes pédestres et véhiculées antiterroristes (Vigipirate), contrôler l'identité d'individus correspondant à des signalements, effectuer des contrôles routiers et flagrants délits routiers, faire du renseignement, effectuer des contrôles pour rechercher des stupéfiants, verbaliser, effectuer une surveillance statique, amener des personnes ivres et des SDF à l'hôpital, informer des riverains, collaborer avec d'autres professionnels, mettre en garde à vue, rappeler à l'ordre sans verbalisation, prévenir et conseiller le public, rechercher un chien errant dangereux, rechercher des escrocs qui font du porte à porte, déclencher la sirène deux-tons pour prévenir les habitants d'un quartier résidentiel du passage de la police, rassurer la population en « *mettant du bleu dans la rue* », etc.
	[PS] Dans des espaces privés extérieurs (ex : dans les espaces communs d'une résidence)	Effectuer des « *visites de courtoisie* » aux « *jeunes des cités* », c'est-à-dire des rondes de surveillance, patrouiller pour montrer que la police « *occupe le terrain* ».
Sur réquisitions extérieures ou consignes hiérarchiques	[PS] Sur voie publique Dans des espaces ouverts au public	Porter secours et faire des constatations légales dans des cas d'accidents de la route, interpeler un auteur de violences familiales après une recherche dans les bars et rues de la ville, enquêter suite à un vol en magasin, mise en fourrière de véhicules, remise dans les boîtes aux lettres de courriers officiels, surveillance statique, accompagner « *les gardés à vue* » à l'hôpital et au tribunal, effectuer des constatations d'attaque par balles dans des locaux scolaires et recherche des traces, collaborer avec d'autres professionnels, protéger des plombiers dans une cave d'une « *cité* », évacuer un immeuble avec les pompiers dans le cadre d'une fuite de

		gaz, rechercher un requérant introuvable, constater des feux de voiture, etc.
	[PS] Dans les espaces privés intérieurs (immeuble, couloir, appartements)	Intervenir au domicile pour violences conjugales : désamorcer des conflits conjugaux, protéger des victimes et des personnes souffrant de maladies mentales, inciter à porter plainte, orienter les personnes vers des prises en charge médicales et sociales, enquêter sur les faits (construire des faits de violence), informer, porter secours, etc.

3.1.3. La formalisation des points de vue

L'ethnographie s'est construite au travers de débats récurrents portant sur le statut épistémologique du regard scientifique (Bouvier, 2010 ; Paillé, 2010 ; Santiago, 2010) : le regard est neutre, il est une perturbation de l'activité naturelle, il est une participation phénoménologique. Le tournant phénoménologique des sciences sociales (Berger et Luckmann, 2014 ; Michel, 2018 ; Schütz, 2010) et l'héritage herméneutique n'ont laissé aucune place à l'observateur objectif des sciences positivistes : observer, c'est déjà interpréter (Paillé, 2010), c'est faire l'expérience d'un monde. L'observateur se doit donc de formaliser à l'écrit et d'analyser son parcours méthodologique et les différents points de vue successifs qui ont été les siens. Dans cette recherche, une quarantaine de journaux d'investigation ont été rédigés en vue, notamment, d'expliciter le parcours de la recherche et du chercheur, pour s'en distancier et les mettre en perspective avec les résultats.

Durant cette enquête de terrain, j'ai rencontré plus de cinq cents professionnels de l'institution policière, observé le travail de plusieurs dizaines de patrouilleurs et même différents métiers. Gardien de la paix n'est pas un métier, comme celui de plombier, ou une activité professionnelle comme celle des médecins. C'est un statut institutionnel, qui recouvre de nombreuses activités parfois très différentes (maître-chien, communicant, formateur dans les écoles auprès des élèves de l'Éducation Nationale, employé de bureau, skipper, pilote de drone, effectif en commissariat de sécurité publique, formateurs de formateurs, photographe, etc.), d'où cette expression communément admise chez les gardiens de la paix : « *Gardien de la paix, ce sont des centaines de métiers différents* ». En atteste un gardien : « *J'ai travaillé en Guyane, c'était un autre métier* ».

Néanmoins, les gardiens de la paix témoignent d'une certaine unité dans le vécu des conditions de travail et du rapport à la hiérarchie ; ils attestent de finalités et de missions confiées assez

proches des valeurs communes ; enfin, la formation initiale est harmonisée sur tout le territoire français et commune à tous les gardiens de la paix. Les policiers s'identifient à une forme de *culture professionnelle* (Montjardet, 1994) qui leur est propre et qu'ils nomment « *la culture police* ».

C'est donc le point de vue des gardiens de la paix qu'il s'agira de comprendre, leur activité et leur expérience, mais pas seulement à travers leurs discours. Les points de vue, les angles de vue, les habitus d'interprétation du monde sont visibles sur les corps en mouvement et dans l'activité : ils prennent la forme de « *plis du corps* »[20] (Deleuze, 1986 ; Détrez, 2002 ; Le Breton, 1992), d'habitudes, de choix, de manières de faire, de manières de faire avec les autres. Les points de vue policiers, comme ceux du chercheur, peuvent ainsi être compris comme des points-de-vue-en-actes.

Dans cette recherche j'exposerai le point de vue des gardiens de la paix *dans* leur activité, tel que j'ai pu l'observer en patrouille et en commissariat, et de façon moins systématique, le point de vue des gardiens *sur* leur activité, tel qu'il a été énoncé dans les entretiens formels à la [PCX] et dans les échanges informels que j'ai eus avec eux pendant les observations.

3.1.4. L'apprentissage et la réflexivité méthodologique

L'observateur immergé devient l'apprenant d'un monde social, dont il fait directement l'expérience sensible. La première des consignes qu'il m'ait été donné d'entendre de la part des commissaires et commandants qui m'ont accueillie était d'apprendre vite : apprendre à rester en vie. D'après le commissaire, le premier apprentissage à faire pour se prémunir physiquement des blessures et des agressions est d'apprendre à reconnaître quand la « *situation est figée* », comme le font d'ailleurs tous les gardiens de la paix novices qui découvrent le « *terrain* » :

[CRE/PS n°1] Apprendre à figer la situation

Le commissaire : « *Quand la situation est figée, et seulement à ce moment-là – vous verrez ça – vous pouvez sortir du véhicule* ». Je me suis alors dit : il va falloir apprendre à « *figer la situation* », ma vie en dépend. Mais qu'est-ce que figer la situation ? Ce n'est quand même pas bien clair...

Une fois engagée auprès des collègues de la Police Secours, j'ai demandé à quelques-uns : « *C'est quoi figer la situation ? Comment sait-on que la situation est figée* ? ». Ils ont tout de suite compris ma question. L'expression, qui désigne une procédure d'action, est largement utilisée en formation. J'ai

[20] Les « *plis du corps* » est une expression de Gilles Deleuze qui désigne les mouvements de la subjectivation.

déduis de leurs réponses que la situation était figée quand elle était « *maitrisée* » et qu'elle paraissait « *tranquille* ». L'ennui, c'est qu'à cause de cette règle, je n'assiste pas au commencement des interpellations…

Plusieurs semaines d'observation ont passé. En cas d'intervention sur voie publique, la plupart du temps, je sors de la voiture tout juste derrière les gardiens de la paix ou en même temps qu'eux et je me tiens à distance de quelques mètres ; rapidement, je sais si la situation est dangereuse pour moi ; parfois, l'un des gardiens me fait un signe (oui / non) ; dans tous les cas, je m'approche progressivement en adaptant la distance qui me sépare de l'espace d'intervention en fonction du déroulement de la situation et sous l'œil du chef de bord qui est en charge de ma protection.

Mon apprentissage de l'activité de police a donc été expérientiel, progressif. Mon parcours d'apprentissage a débuté par un dressage du corps : rester pendant plusieurs heures assise en voiture sur des banquettes délabrées et souillées, rester parfois pendant plusieurs heures debout en position de garde, attendre très souvent et parfois pendant plusieurs heures « *inutilement* », se retenir d'uriner tant que le véhicule n'a pas regagné le commissariat, supporter la co-présence constante et la promiscuité, avoir chaud dans la voiture et ne plus attacher d'émotion de gêne aux odeurs de sa propre transpiration sous le gilet par balle, avoir très froid pendant les heures passées dehors en position statique, être sur le qui-vive sans arrêt, dormir quatre heures entre deux vacations, se prémunir de la galle, etc.

[CRE/PS n°2] Invitée à faire comme eux

En patrouille Police Secours de nuit. Je suis présente dans ce commissariat depuis plusieurs semaines. J'effectue pour la première fois des observations avec la brigade de nuit. Le chef de bord au chercheur : « *Vous zyeuter pour nous dehors, comme ça on a plus d'yeux. La nuit, c'est appréciable* ».

A l'instar des *Oustiders* d'H. S. Becker, j'ai commencé une *carrière* et un *apprentissage* par les actes et les rencontres (Becker, 1985), comme si je cherchais à devenir policier moi-même ou du moins à intégrer ce nouvel univers de vie. Au bout de quelques jours d'observation, j'ai entrepris de participer à l'observation comme un professionnel, et j'ai même participé aux échanges autour de l'interprétation de situations.

L'observateur rend compte de son expérience de terrain, de son voyage initiatique, il l'analyse. En rédigeant les comptes-rendus d'observation [CRO] et les comptes-rendus d'enquête [CRE], j'ai appris à rebours de ce je vivais. Par exemple, j'ai pris conscience de la condition commune que je partageais temporairement avec ceux que j'observais, et du fait que le regard des non-policiers faisait de moi un policier :

[CRE/PS n° 3] Quand l'activité fait le moine

Deuxième jour d'observation en patrouille véhiculée. Dans la voiture, mon regard traîne : je me laisse porter par le décor extérieur qui défile, la tête posée sur la main, le coude sur la portière. Le silence s'est installé depuis un moment, les gardiens semblent s'empêcher de faire ce qu'ils font habituellement. Je

m'ennuie un peu, je suis très fatiguée. Notre véhicule s'arrête à un feu tricolore. Mon regard se pose machinalement au loin sur un homme qui semble être en train d'ouvrir la portière d'une voiture garée dans un parking. Quelques secondes passent encore, et je me rends compte soudainement qu'il me fixe sans bouger. Ses mouvements, son corps, son activité sont comme suspendus à mon regard, il est statufié.

D'un coup, je me réveille : je prends conscience que je suis dans une voiture de Police ; que l'homme est sans doute en train de regarder celle qu'il pense être une policière. Gênée, je dévie brusquement le regard. La voiture recommence à rouler, l'homme nous regarde partir, toujours dans la même posture, la main rivée sur la portière. Étrange sentiment de malaise. Je pense alors que je ne peux plus me laisser aller ainsi à la contemplation. Les autres me voient comme un membre de l'équipage. Je me dis que je dois me comporter comme tel, en tout instant. Ici et maintenant, excepté pour mes hôtes, je suis un policier, j'endosse le rôle du flic aux yeux du public. Et là, je me demande si j'ai fait peur à cet homme, mais très vite je spécule : peut-être est-il un délinquant qui essayait de voler une voiture... Suis-je déjà en train de muer ? L'habit fait-il un moine ? Ou est-ce l'activité ?

Amis et collègues m'ont renvoyé à ma propre mutation silencieuse : au bout de quelques semaines, certains ont été surpris de constater ma façon de me tenir « *comme un flic* », y compris ceux qui ne connaissait pas ma nouvelle activité. Des membres de l'équipe-projet se sont amusés de la rapidité avec laquelle j'ai intégré dans mon propre lexique le vocabulaire et les expressions policières, l'usage outrancier des sigles spécifiques, et même certaines façons de penser : « *Mais tu as le Syndrome de Stockholm !* ».

L'analyse réflexive collective de ce processus d'apprentissage m'a fourni des pistes de catégorisation et d'analyse, des résultats d'analyse réflexive méthodologique à articuler aux résultats d'analyse des données, et un matériau pour évaluer les limites de la production des résultats et de leur portée (Bourdieu, 1992). La démarche réflexive est une « *analyse critique, raisonnée et systématique »*, portant notamment sur les conditions sociales de production des résultats, sur la « *relation négociée entre chercheur et acteurs observés* » (Buscatto, 2010, p. 26).

3.2. Le dispositif de recherche

L'enquête de terrain a consisté à construite un corpus de données variées, à l'analyser et l'interpréter à l'aide d'outils conceptuels. Voici le dispositif tel qu'il a effectivement été mis en œuvre.

3.2.1. Construire un corpus de données

« *Quoi que l'idée de mondes sociaux puissent essentiellement renvoyer à des univers de discours, nous devrions être attentif à ne pas nous confirmer à la simple observation des formes de communication, de symbolisation, des univers de discours, mais nous devrions aussi examiner des faits palpables comme des activités, les appartenances, les sites, les technologies et des organisations spécifiques à des mondes sociaux particuliers* »
(Strauss, 1992, p. 272)

3.2.1.1. Un échantillonnage par l'activité à partir des sites et des populations

L'échantillonnage s'est organisé autour de choix de sites avec pour objectif de varier les types de populations de gardiens de la paix : Police Secours [PS], Police Aux Frontière [PAF] et Police Commissariat X [PCX], qui sont des services de directions d'emploi différentes au sein de la Police Nationale, et cela dans la perspective de pouvoir comparer les activités de professionnels ayant des expériences plus ou moins longues et variées [P.Exp][P.Nov][P.NouvArr].

Nous avons choisi de travailler avec deux services dont les effectifs sont expérimentés : la [PAF] et la [PCX] en vue notamment de comparer les activités et les manières de faire avec les activités de Police Secours. En général, celles-ci sont réalisées pour une grande part par des professionnels novices et des adjoints de sécurité. Les premières affectations de la carrière se font en général en Police Secours. Les affectations dans les services spécialisés procèdent d'une évolution de carrière. Les gardiens de la paix [PCX] et de la [PAF] sont expérimentés et réalisent essentiellement des patrouilles et des interpellations.

L'échantillonnage s'est construit au fur et à mesure des rencontres et des opérations de codage et d'analyse des données. A titre d'exemple, la catégorie « policier nouvel arrivant dans une brigade » [P.NouvArr] est apparue plus tardivement que celles de « policier expérimenté » [P.Exp] et novice [P.Nov], choisies dès le départ.

3.2.1.2. Outils de lecture

3.2.1.2.1. Stratégie et grille d'entretien

La grille des entretiens utilisée au cours de mes visites au commissariat n°1 [PCX] consistait en quelques objectifs et questions simples pour démarrer les entretiens. J'ai réalisé un grand nombre d'entretiens le jour même de mon introduction auprès des équipages. Avant de réaliser les autres, nous avons analysé, avec l'équipe-projet des extraits ou des énoncés qui m'ont paru saillants au regard de notre objet de recherche.

Je débutais les entretiens par une présentation de la recherche et demandais au professionnel s'il avait des questions. Il y en avait toujours. Cette phase pouvait être longue, voire très longue, et pour un entretien elle a duré jusqu'à une heure.

Les objectifs et les questionnements ont été les suivants :

1) Objectifs des entretiens

- organiser le volontariat des effectifs de police pour pouvoir les observer en patrouille,

- construire un corpus de données (1) sur les interventions de contrôle d'identité [CI] et de violences intrafamiliales [VIF], (2) sur le fonctionnement de la notion d'expérience chez les gardiens de la paix, et plus largement dans l'institution policière, et (3) sur les parcours biographiques de professionnels, qui ont approximativement entre dix ans et vingt-ans d'ancienneté (ou plus) « *sur le terrain* ».

2) Questions de « recueil de données »

- Biographique : je commençais par questionner le professionnel sur son parcours professionnel, son parcours biographique.

- Activité : *« En quoi consiste votre activité quotidienne ?* », « *Racontez-moi votre dernière journée de travail* », « *Comment réalisez-vous un contrôle d'identité ? »,* « *On me parle de discernement, à quoi est-ce que cela correspond pour vous concrètement sur le terrain ?* », etc.

- Expérience : « *Vous dîtes que pour entrer à la [PCX], il faut avoir de l'expérience, en quoi cela consiste ?* », *« C'est quoi être expérimenté pour un policier ?* », « *On me parle de*

discernement, comment est-ce que cela se traduit quand on est un gardien expérimenté ? », « *Qu'est-ce qui a changé chez vous entre aujourd'hui où vous êtes expérimenté et vos débuts dans la police ?* », « *Pourquoi, selon vos collègues, un vrai flic est un flic de terrain ?* », etc.

Ma stratégie était de réaliser des entretiens pour m'assurer le volontariat des professionnels dans le cours de l'enquête : les gardiens rencontrés pendant les entretiens ont accepté pour la quasi-totalité d'entre eux de m'accueillir dans leur équipages. Aussi, une première vague de données sur l'activité en patrouille et sur la notion d'expérience a pu être codée et permettre la construction de l'objet de recherche, par exemple les liens entre discernement et expérience de terrain, ou l'émergence de l'activité en patrouille, de l'intervention et de la situation comme catégories d'observation de l'activité des gardiens de la paix. Mais les observations prévues n'ont pas eu lieu. D'autres entretiens étaient prévus, de type non directif, afin d'approfondir les questions de l'expérience, de l'activité en patrouille et recueillir un maximum d'anecdotes professionnelles, qui comprennent des récits d'interprétation collective de situations vécues. Ces entretiens n'ont pas eu lieu non plus.

Hormis les anecdotes professionnelles, les énoncés des gardiens interrogés étaient très formels. J'ai réalisé un entretien d'instruction au sosie avec le plus jeune gardien rencontré. De cet entretien est ressortit le fait que l'activité est éminemment collective, le gardien étant dans l'impossibilité de décrire « son » activité, et remettant en cause constamment le principe méthodologique de l'entretien, c'est-à-dire le principe du remplacement du professionnel par le chercheur : « *Mais ce n'est pas possible votre truc, on se connaît trop [avec les collègues] ! Là, par exemple, dans le contrôle, vous ne pourrez pas faire comme moi parce que moi-même je ne sais pas comment je ferai, ça dépend de comment réagit le groupe par rapport aux agissements de l'individu* ».

Peut-être aurais-je pu proposer une instruction au sosie collective, dans laquelle les deux sujets seraient collectifs, afin de pouvoir remplacer une équipe, un sujet collectif. Une telle piste serait appropriée à l'analyse de l'activité de divers métiers qui présentent des caractères communs avec ceux de la police, en particulier le caractère collectif de l'activité, comme ceux de l'armée, de la sécurité, du secours, etc.

Pendant les observations, il était prévu de réaliser des entretiens ethnographiques approfondis, notamment sur les parcours professionnels et sur les activités réalisées, mais ils n'ont pas eu

lieu en raison de restrictions dues au secret professionnel, à l'absence de locaux pour réaliser des entretiens dans de bonnes conditions, à des journées de travail extensives, etc.

3.2.1.2.2. Une grille d'observation évolutive

À l'issue de l'étude exploratoire dans les trois commissariats [PCX][PAF][PS], les observations en Police Secours [PS] étaient focalisées, outillées et systématisées autour de catégories d'observation et d'objectifs qui, au contraire, ont continué de s'affiner. Une fois les premières catégories d'analyse dégagées, les opérations d'observation et les opérations d'analyse deviennent interdépendantes : les données d'observation sont codées en fonction des catégories existantes. Les catégories qui composent la grille d'observation sont issues des concepts mobilisés, et les catégories émergeant en cours d'observation, ou pendant le retour réflexif sur chaque observation qui vient d'être menée, viennent interroger les catégories conceptuelles, et vice et versa. L'équipe-projet a également produit des concepts d'analyse « sur mesure ».

1) Les objectifs d'observation

- renseigner à chaque retour d'observation les *vignettes-portraits* des sites (historiques et fonctionnements) et des populations (parcours biographique, ancienneté, discours sur l'expérience policière, discours autour su sens donné à son activité, etc.),

- renseigner à chaque retour d'observation les catégories d'observations (espace d'intervention, coulisses d'intervention, public de la scène, images opératives collectives, modalités discursives, etc.),

- effectuer des comparaisons entre les catégories une fois formalisées les nouvelles propriétés observées,

- vérifier la saturation des données pour chaque catégorie, et continuer d'observer si les données ne saturent pas la catégorie.

2) Les catégories d'observation

Par exemple, en mobilisant la *métaphore théâtrale* de Goffman (Goffman, 1973a, 1973b, 1974 ; Joseph, 1998), je me suis demandé : qui sont les personnages ? Quel est le décor de la scène ? Quelle est l'intrigue ? Quels sont les enjeux de chacun ? Autre exemple : en mobilisant le concept de *couplage d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b), je me suis demandé : à partir de

quand les gardiens de la paix sont-ils en interactivité ? En quoi consiste le dispositif mis en œuvre à l'attention de l'activité du public ?

Pendant la première journée d'observation à la [PAF], les observations étaient diffuses ou spontanées : il s'agissait de me laisser affecter par le cours des choses et d'en noter un maximum de détails. A ce stade, aucune grille d'observation n'était mobilisée. Mais le mode collectif des activités en patrouille m'apparaissait alors comme un premier trait saillant de l'activité de police, confirmant l'intuition issue des entretiens [PCX]. Une première grille d'observation a réduit le regard à quelques premières catégories d'observation / analyse :

- l'activité en patrouille
- l'intervention
- la situation

Puis d'autres catégories, plus fines, sont apparues :

- les séquences d'activités collectives
- les séquences d'activités d'interprétation
- les conditions, enjeux, produits, effets des activités individuelles / collectives
- les rapports de force discursif

Cette grille d'observation évolutive s'est affinée au fur et à mesure, par exemple en catégorisant les activités collectives qui concourent à l'interprétation policière et en les observant une à une : observer collectivement, s'affecter collectivement, catégoriser collectivement, scénariser collectivement et qualifier collectivement.

3.2.1.3. Types de données

Le corpus de données est composé de :

- [VE] verbatims issus des transcriptions d'entretiens (10 entretiens enregistrés avec des gardiens de la paix [PCX] et 5 entretiens non enregistrés, pris en notes),
- [VO] verbatims issus des observations réalisées extraits et isolés des comptes-rendus,

- [CRO] trente-cinq comptes-rendus d'observation qui décrivent des activités d'interprétation collective et qui peuvent contenir des verbatims, ainsi que deux schémas de configurations d'activités / d'interactivités,

- [CRE] quinze comptes-rendus d'enquête qui décrivent des activités du chercheur,

- des données issues de l'observation documentaire interne à l'institution policière (documents portant sur l'organisation de travail, le management, la formation, le développement des compétences, suivi de conférences internes, participation aux Assises Nationales de la Formation de la Police Nationale, accès à l'Intranet policier, etc.),

- des données issues d'une observation documentaire extérieure à l'institution policière,

- des données et modèles théoriques issus d'une revue littéraire approfondie sur les résultats d'enquêtes antérieures dans le champ de recherche de l'activité policière concernant : le discernement, l'activité en patrouille, les contrôles d'identité, les violences intrafamiliales, les modèles de police, etc.

Les verbatim issus des observations [VO] comprennent les énoncés de l'activité verbalisée à haute voix : à la [PAF] les gardiens verbalisaient leurs interprétations pour que je comprenne ce qu'il se passe. Cela n'a pas été le cas en [PS]. Mais les gardiens de la paix de [PS] échangeaient beaucoup plus entre eux sur l'activité en cours.

3.2.2. Analyser les données

L'analyse a été réalisée en partie avec l'équipe-projet au cours des recherches conventionnées. Les analyses ultérieures sont celles du chercheur.

3.2.2.1. La méthode par comparaison continue

L'analyse qualitative a tendance à s'effectuer selon une logique de *remodelage constant de l'analyse* (Strauss, 1992, p. 284) en fonction de l'avancée de l'enquête empirique, y compris jusqu'à l'écriture. Dans cette recherche, étant donné la multiplicité des populations, activités et sites potentiellement observables, j'ai choisi de les comparer, et surtout de comparer les manières de faire, à partir de la description détaillée de scènes d'activités de police.

L'objectif est de modeler progressivement une « *théorie en développement […] intégrée, logique, plausible, liée aux données* » (*Ibid*., p. 285). La méthode consiste en un échantillonnage, un codage et une analyse explicites, comparatifs et continus, et en la « *reformulation des hypothèses et la redéfinition des phénomènes* », à l'aune de la comparaison des cas entre eux, et notamment de « *la confrontation constante avec les cas négatifs* » qui invalident la théorie en construction (*Ibid*., p. 286). Dans cette recherche, nous avons choisi d'utiliser la métaphore théâtrale de Goffman (Goffman, 1973a, 1973b, 1974 ; Joseph, 1998) pour décrire ces cas comme des scènes comprenant un décor, des personnages, une intrigue et un public. La méthode implique de distinguer les catégories fabriquées par le chercheur et les catégories sociales « *dérivées du langage des acteurs* » (Strauss, 1992, p. 289).

Cette confrontation entre les cas a permis de déterminer des types de cas, rassemblés sous un même code (par exemple, les types de cas de revirement, d'erreur et de conflit d'interprétation). Par exemple, l'erreur interprétative est une cas (ou une catégorie) qui est apparu dès les premières observations avec les gardiens de la Police Aux Frontières [PAF]. Dans la suite de l'enquête, sous l'effet de l'analyse détaillée des occurrences de chaque cas et de ce qui fait leur différence, le cas d'erreur interprétative s'est subdivisé en plusieurs, donnant lieu à des cas d'autres types : les revirements, les conflits et les injonctions interprétatives. Autre exemple, nous mobilisons la catégorie des affects, liée à des décors de situation. Celle-ci s'est subdivisée en deux catégories distinctes : les affects de situations typiques et les affects culturels.

La méthode d'analyse comparative continue permet de construire des *théories ancrées* (Glaser et Strauss, 2010), des *théories discursives* et des *théories de la transformation* (Strauss, 1992, p. 298-299).

3.2.2.2. Codage des espaces, sites, populations et activités observés

Nous avons comparé des cas d'interprétation collective à partir de la catégorisation et du codage des populations observées, divisées en agents sociaux et en sujets collectifs, ainsi que des espaces, des sites et des activités :

Tableau 2 – Catégorisation et codage des espaces, sites, populations et activités observés

<table>
<tr><th colspan="6">CODAGE DES ESPACES, SITES, POPULATIONS ET ACTIVITES OBSERVEES</th></tr>
<tr><td>Espace d'activité</td><td colspan="3">Travail</td><td colspan="2">Formation</td></tr>
<tr><td>Sites</td><td>Commissariat n°1</td><td>Commissariat n°2</td><td>Commissariat n°3</td><td>Ecole Nationale de Police [ENP]</td><td>Direction de la formation [DRCPN]</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Population Agents sociaux</td><td>Gardiens de la [PCX]</td><td>Gardiens de la [PAF]</td><td>Gardiens de la paix de la [PS]</td><td rowspan="3">Elèves-gardiens</td><td rowspan="3">Concepteurs et experts</td></tr>
<tr><td>-</td><td>-</td><td>Adjoints de sécurité [ADS]</td></tr>
<tr><td colspan="3">Gardiens expérimentés [P.Exp]</td></tr>
<tr><td colspan="3">Gardiens Novices [P.Nov]</td><td rowspan="3">Policiers-formateurs et cadres pédagogiques</td><td rowspan="3">Décideurs</td></tr>
<tr><td colspan="2">-</td><td>Gardiens nouveaux arrivants dans la brigade [P.NouvArr]</td></tr>
<tr><td colspan="3">Officiers et commissaires</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Population Sujets collectifs</td><td rowspan="2">-</td><td rowspan="2">Patrouilles policières (x2) [Nom des gardiens qui composent la patrouille]</td><td>Brigades policières (dont une de nuit) [B1][B2][B3][B4]</td><td rowspan="2">-</td><td rowspan="2">-</td></tr>
<tr><td>Patrouilles (plusieurs dizaines) [Nom des gardiens qui composent la patrouille]</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Activités en patrouille dans lesquelles émergent des activités d'interprétation collective</td><td rowspan="4">-</td><td rowspan="4">Contrôle de voie publique [CVP]

Contrôle dans les trains SNCF [CSNCF]</td><td>Contrôle de voie publique [CVP]</td><td>Etude de cas (x2)</td><td rowspan="4">-</td></tr>
<tr><td>Intervention en espace ouvert au public [IEO]</td><td>Mise en situation en contexte simulé (x8)</td></tr>
<tr><td>Intervention dans des espaces privés [IEP]</td><td rowspan="2">Conférence-débat avec les représentants du Défenseur des Droits (x1)</td></tr>
<tr><td>Rondes Vigipirate [RV]</td></tr>
</table>

Nous avons essentiellement comparé des populations de gardiens de la paix entre elles : (1) gardiens de [PS] / [PAF] / [PCX] et [ADS] ; (2) gardiens expérimentés (à partir de dix ans

d'expérience en service actif) [P.Exp] / gardiens novices (moins de trois ans d'expérience) [P.Nov] / gardiens nouvellement affecté dans une brigade [P.NouvArr]. Nous avons également comparé la façon dont était décrite l'activité prescrite et les manières de faire effectives sur le terrain.

Le commissariat n°3 est le site d'immersion principale. De façon marginale, nous avons investigué d'autres sites, rencontré d'autres types de population et observé d'autres activités, comme par exemple des séances de formation continue, mais l'essentiel des éléments est présenté dans ce tableau. Dans un commissariat, l'unité de gestion des effectifs est la brigade. Les patrouilles sont des compositions plus ou moins stables de deux ou trois gardiens de la paix toujours dans une même brigade (exceptés les patrouilles Vigipirate qui mutualisent les effectifs avec ceux d'autres commissariats). Dans les comptes-rendus d'observation, les gardiens sont nommés [P1][P2][P3].

Dans le chapitre suivant qui expose les analyses et les résultats de recherche, seules les codifications utiles à la lecture sont exposées. Les plus utilisés seront :[PCX][PAF][PS], [P.Exp][P.Nov][P.NouvArr], [P1][P2][P3].

3.2.2.3. Une grille d'analyse évolutive

La grille générale d'analyse de l'activité s'est construite au fur et à mesure de la conduite des observations, autour de catégories d'analyse de moins en moins nombreuses et de plus en plus précises. Par exemple, concernant l'activité :

- les produits / effets / caractéristiques de l'activité,
- les enjeux / fonctions / effets perçus de l'activité,
- le vécu collectif de l'activité,
- le fonctionnement interne du sujet collectif,
- le fonctionnement du sujet collectif dans le couplage d'activité,

Les grilles d'observation et d'analyse sont orientées vers la compréhension des phénomènes d'interactivité et d'action collective.

3.3. Une histoire de recherche : écrire dans les toilettes ou le parcours de combattant

En commissariat comme dans la haute fonction publique policière, la posture du chercheur a intrigué.

L'enquête se dessine doucement comme un voyage fait d'innombrables rencontres. Des contrats éthiques de recherche, plus ou moins formalisés, émaillent chaque journée d'observation, au gré de chaque nouvelle rencontre avec les professionnels. Habitués à recevoir des journalistes en guise d'observateur extérieur, dans un premier temps, les gardiens de la paix ont d'abord été réticents à ma présence. J'ai dû expliquer des centaines de fois les ressorts de ma présence et même souvent argumenter pour convaincre chacun d'eux et ceux qui se disaient sceptiques vis-à-vis de mes déclarations. Je mettais en avant les différences entre les postures de journaliste et de chercheur. « *Je ne cherche pas l'exceptionnel ni le sensationnel, ce qui m'intéresse, c'est la routine, le quotidien*, *le banal* » : par cette phrase, j'étonnais les gardiens de la paix et la figure du journaliste s'éloignait, facilitant mon intrusion dans les brigades. L'accueil était très courtois mais distant car très formel. Seuls quelques gardiens de la paix ont accepté de me tutoyer, les plus jeunes et les adjoints de sécurité surtout, ainsi que certains de ceux avec qui je prenais mes pauses « cigarette ». L'accueil à la [PAF] a été moins formel et une proximité s'est installée avec les patrouilleurs accompagnés dès les premières heures.

Le contrat de recherche peut se résumer à une exigence policière à laquelle je n'ai pas dérogé, y compris en rédigeant cette thèse : ne rien divulguer, en interne ou en externe, qui pourrait de quelque façon que ce soit mettre en danger les professionnels observés et avec lesquels j'ai réalisé des entretiens (sanctions internes, sanctions pénales, levée de l'anonymat, etc.). A plusieurs reprises, j'ai dû confirmer que les enregistrements d'entretien seraient détruits à terme (douze entretiens enregistrés). Outre les rapports de recherche, les articles que j'ai écrit dans le cadre de communications ou de publications ont été visés par le commanditaire de la recherche, à titre consultatif. La recherche a été frappée d'une clause de confidentialité et d'interdiction de publication pendant cinq ans (jusque fin 2019).

3.3.1. « Vous ne filmerez pas, n'enregistrerez pas, ne prendrez pas de notes » : une marge d'action réduite

Les restrictions et consignes policières, visant à me maintenir en vie et à ne pas mettre en danger les patrouilleurs, ont sensiblement restreint mon pouvoir d'agir et le dispositif de recherche déployé. Dans cet univers coercitif, les conditions du travail de recherche étaient oppressantes, comme le sont les conditions de travail des professionnels. De nombreux interdits ont restreint ma la liberté d'action. Il m'était interdit :

- de filmer, enregistrer, prendre des notes, poser des questions ou parler aux effectifs pendant les interventions,

- de réaliser des entretiens hors du temps de travail des effectifs (consigne hiérarchique), mais s'entretenir avec eux pendant leur temps de travail était impossible (desiderata des gardiens de la paix avec qui j'effectuais parfois des journées de plus de 14 heures),

- d'approcher des effectifs hors du cadre de la recherche financée et hors du périmètre autorisé par la [DRCPN], c'est-à-dire d'autres effectifs que ceux qui ont été désignés par la hiérarchie et/ou dont les noms sont connus,

- de parler au public pendant les patrouilles, d'intervenir ou de me faire remarquer pendant les interventions, de m'approcher à moins de plusieurs mètres lors des interpellations sur voie publique et bien sûr de participer à l'intervention policière,

- de divulguer à une brigade ce qui a été observé dans une autre, ou à d'autres effectifs, ou a des individus étrangers à l'institution policière, de déroger au code de déontologie, notamment la clause de confidentialité absolue : par exemple, il m'a été demandé de ne partager sous aucun prétexte les transcriptions d'entretiens, y compris avec mes collègues chercheurs au Cnam, ou encore, il m'était rigoureusement interdit de raconter ma journée à mon conjoint.

Dans ces conditions, il n'a pas été possible de réaliser des entretiens ethnographiques approfondis (Kaufmann, 1996) avec les gardiens de la paix observés, ni d'organiser des controverses professionnelles à propos de scènes observées ou de manières de faire. La mobilisation des techniques modernes de recherche en formation des adultes, comme les entretiens d'autoconfrontation croisée filmée (Clot, Faïta, Fernandez et Scheller, 2000) était impossible. Toutes les anticipations liées au dispositif de recherche faites avec l'équipe-projet

étaient devenues obsolètes, une fois touchées les réalités de l'activité policière et de la faible marge de manœuvre octroyée à l'observateur.

Ces contraintes n'ont pas empêché une collecte de données extrêmement riche. Au fil du temps, j'ai renégocié chaque jour les contrats de recherche avec les patrouilleurs que j'accompagnais, m'organisant ainsi plus d'espaces de liberté, sans en informer les responsables hiérarchiques. Le fait que j'ai décidé de réaliser les vacations de travail aux mêmes horaires qu'eux, y compris ce qu'ils nomment « *faire la bascule* »[21], a fortement facilité mon immersion et le développement des relations avec les professionnels : ils en ont été quelque peu impressionnés, car aucun observateur, même les élèves-gardiens, n'effectuent habituellement le même cycle qu'eux et surtout les mêmes horaires, heures supplémentaires incluses. D'une certaine façon, cette mesure d'exception a fait de moi un observateur « pas tout à fait comme les autres ».

Pendant toute la durée de la vacation journalière, j'étais en permanence avec les gardiens de la brigade. J'ai décidé de ne pas investir les vestiaires dédiés aux effectifs, leur laissant ainsi le loisir de pouvoir échapper à mon regard, à ma présence. Les toilettes ont été le seul lieu où je pouvais être seule, pour échapper à cette promiscuité constante. J'en profitais pour y écrire frénétiquement tout ce que je venais d'observer. Seulement, parfois il n'y avait pas de toilettes, ou pas de lumière dans les toilettes. Chaque jour, j'espérais qu'il ne pleuvrait pas et je consultais les sites météorologiques plusieurs fois par jour, même si j'avais déjà opté pour un stylo Bic au lieu d'un stylo « gel » dont les traces ne résistent pas à l'eau… Dans le véhicule de patrouille, pendant les premières semaines d'observation, les nuits étaient encore longues : j'écrivais dans le noir. Rapidement, et pour la première fois de ma vie, j'ai consulté le calendrier lunaire...

[21] Le cycle de vacation hebdomadaire est de quatre jours consécutifs. Entre le deuxième et le troisième jour de travail, la brigade passe d'un cycle de soirée (fin de la journée aux alentours de 22H ou 23H) à un cycle matinal (qui démarre à 5H du matin).

3.3.2. « Vous nous dites combien de gardiens vous voulez interviewer, on les choisira pour vous, ils seront obligés de vous répondre » : l'injonction et le contrôle policiers comme conditions de la recherche

« *L'autorisation d'accès au terrain n'est pas l'accès au terrain* »
(Berger, 2014)[22]

J'ai dû me départir de mes bijoux, comme le piercing que j'avais au nez, m'habiller de bleu marine ou de noir exclusivement, et me munir de baskets pour pouvoir fuir si besoin.

3.2.3.1. Un accès au terrain tardif et progressif et quatre années d'attente cumulées

J'ai réalisé les premières observations auprès des effectifs du commissariat X [PCX] dans les locaux du commissariat n°1, à des heures de rassemblement et de pause. Ensuite, dans le commissariat n°2, j'ai accompagné les effectifs de la Police Aux Frontières [PAF] en patrouille pédestre, « *en tenue* » et « *en civil* », notamment dans des trajets en train reliant Paris au nord de la France (Calais, Lille, etc.). Enfin, j'ai intégré le fonctionnement d'un service Police Secours dans un commissariat de sécurité publique en banlieue parisienne, le commissariat n°3.

Tableau 3 – Calendrier d'une recherche en pointillé : étapes, empêchement, accès réel au terrain

CALENDRIER D'UNE RECHERCHE EN POINTILLE				
Années	Etapes de la recherche	Empêchements	Autorisation d'accès au terrain	Accès réel au terrain
2013	Rencontre avec le commanditaire, commandes, réunions de contractualisation de la recherche	Délais de signature de la convention de recherche	NON	NON

[22] Cette mise en garde a été prononcée par Guy Berger, Professeur d'Université à Paris 8, lors d'une allocution au cours du séminaire de l'Axe 2 du Centre de Recherche sur la Formation (CRF) au Cnam, en 2014

2014	Signature de la convention de recherche n°1 Autorisation institutionnelle d'accès au terrain n°1 [PCX] [PCX] Première vague d'entretiens enregistrés au commissariat n°1 avec des gardiens de la paix expérimentés (plus de 10 ans d'ancienneté sur terrain actif)	L'institution policière voulait désigner d'autorité des candidats à l'entretien [PCX] Des gardiens n'ont pas souhaité être enregistrés	OUI	OUI
	[PCX] <u>Deuxième vague d'entretiens et observations en patrouille non réalisées</u>	[PCX] Le responsable du commissariat a été muté et le partenariat n'a pas continué	OUI	NON
	Autorisation institutionnelle d'accès au terrain n°2 [PAF] [PAF] Entretien enregistré et observations en patrouille, en civil et en uniforme, dans les trains et en ville		OUI	OUI
2015	Autorisation institutionnelle d'accès au terrain n°3 [PS] [PS] Première vague d'observations réalisées (plusieurs mois)	Attentats de Charlie Hebdo Instauration de l'état d'urgence national et du plan Vigipirate dans la police	OUI	OUI
	[PS] <u>Deuxième vague d'observations non réalisée</u>	[PS] Le responsable du commissariat a été muté et le partenariat n'a pas continué Prolongation de l'état d'urgence Meurtres de policiers et hausse des violences envers les policiers en service (ex : un véhicule en feu, occupé par des gardiens empêchés de sortir par des non policiers) Enquête parlementaire portant sur incident impliquant un « *observateur* » et circulaire interne (« Affaire Benalla »)	OUI	NON
	Phase de transfert de la recherche auprès des effectifs			
2016	Signature de la convention de recherche n°2 (sur les violences intrafamiliales en particulier)			
	Phase de transfert de la recherche auprès des effectifs			
	<u>Observations en Police Secours non réalisées</u>			
	Deux entretiens réalisés en dehors du cadre de la convention de recherche, malgré les restrictions conventionnelles		NON	OUI
2017	Recrutement du chercheur en interne mais fin de l'équipe-projet, avec en perspective de finaliser les recherches engagées en interne, en réalisant une dernière vague d'observation en [PS] : <u>observations non réalisées</u>		OUI	NON
2018				

2019	Démission de mon poste de Chargée de valorisation de la recherche / Chef de la Section Recherche, Études et Innovation Sortie du « terrain »

Je réalisais plus de quarante heures de travail en tant que Chargée de mission au sein de la Police nationale, mais auprès d'une population que je n'ai pas observée à son insu (direction de la formation). La question de la sortie du terrain a été réellement problématique : quand on est immergé quotidiennement dans l'institution que l'on étudie, s'en distancier complètement et effectuer une analyse réflexive est un travail qui nécessite d'être complétement « sorti du terrain », « d'en avoir fini » avec sa population d'enquête.

Aussi, l'impossibilité d'un retour sur le terrain professionnel des gardiens de la paix, et le sentiment d'attente vaine qu'elle a suscité, ont ombragé la dynamique de recherche, la motivation du chercheur et, pendant un temps, l'engagement dans l'écriture de la thèse. Il m'a fallu plusieurs semaines pour changer de posture, recouvrer une posture de chercheur et de doctorant. A titre d'exemple de cette posture : être en capacité de rédiger un écrit dont l'adressage n'est pas l'institution policière, mais la communauté scientifique et académique. La granularité d'analyse, la formulation et la présentation des résultats ne relevaient pas du bon registre d'adressage.

3.2.3.2. En commissariat, une relation qui s'installe à petits pas : devenir une curiosité

[CRE/PCX n°4] Des volontaires ?

Après avoir négocié avec l'institution policière le fait de pouvoir réaliser des entretiens avec des volontaires et non avec des effectifs choisis par la hiérarchie, je suis invitée par le commissaire de la [PCX] au commissariat n°1 pour les réaliser. Lors d'un rassemblement des effectifs, face à deux cents gardiens de la paix et officiers organisés en rangs et en position de garde à vous, je me présente, décline les raisons de ma présence et les objectifs de la recherche, et propose de réaliser des entretiens avec des volontaires. J'énonce le contrat éthique, notamment le principe d'anonymat absolu hors de l'institution policière.

Un long silence s'installe, aucune main ne se lève. Ce silence me paraît interminable.

Je reprends ma présentation en insistant sur l'importance d'améliorer la formation des nouvelles recrues et la formation continue grâce à leur expérience, celle des « *gars de terrain*, *des policiers expérimentés* », richesse inestimable pour la conception de la formation. Deux, puis trois, puis quatre mains finissent par se lever progressivement. Dispersés, les professionnels prennent le café. J'essaye de me fondre dans la masse et continue d'encourager les gardiens à accepter mon invitation : tel un commercial qui fait du porte à porte, j'aborde les petits groupes qui se sont formés dans la salle, et me pare d'un air bienveillant et de mon plus beau sourire pour les convaincre de s'entretenir avec moi. Au final, j'ai recruté une

dizaine de professionnels, curieux pour la plupart. Un petit bureau est mis à ma disposition pendant un temps. Il me sera retiré faute de locaux disponibles. Deux entretiens ont été réalisés dans la cafétéria, dans le brouhaha des échanges et des salutations. Deux autres gardiens de la paix viendront se présenter à moi, souhaitant garder l'anonymat y compris en interne. Pendant les entretiens, je réponds à autant de questions que je n'en pose.

Plus tard, une fois cette première vague d'entretiens réalisée essentiellement en vue d'obtenir des accès à l'observation des patrouilles, j'effectue une demande pour rencontrer de nouveau deux gardiens de la paix pour approfondir l'entretien collectif que j'avais mené avec eux, et qui me paraissait intéressant du point de vue de l'expérience collective. L'institution me répond que cela est impossible « *parce qu'il y a eu un problème avec ces deux gardiens* ». Je ne retournerai jamais au commissariat n°1 [PCX].

[CRE/PS n°5] Stratégie d'attraction

Le matin, tôt. En patrouille [PS]. Nous avons convenu avec les gardiens que je pourrai prendre des notes dans la voiture, y compris des notes de leurs échanges. Dans le véhicule, les gardiens conversent et je prends des notes discrètement. Le conducteur m'interpelle : « *Vous écrivez ce qu'on dit là ? Mais vous écrivez quoi ? Il n'y a rien d'intéressant, là…* ». Le rétroviseur central m'avait trahie. Je me rends compte qu'à chaque prise de notes, je deviens le centre de l'attention du groupe et des échanges émergent. Je pense qu'il s'agit-là d'une stratégie intéressante pour nouer des relations et m'échapper du rôle qu'il m'assigne d'« *observateur extérieur* ».

[CRE/PAF n°6] Faites gaffe les gars, elle est de l'IGPN !

En patrouille pédestre [PAF]. Nous arrivons dans un commissariat d'une ville des Hauts de France (les patrouilles de la [PAF] se déplacent dans toute la France en train et sont accueillis par des commissariats d'adoption pour quelques heures). En entrant, à l'approche d'un groupe de gardiens de la paix, comme il le fait régulièrement, le chef de bord lance : « *Faites gaffe les gars, je vous amène une collègue de l'IGPN* ». Les gardiens se raidissent et me regardent tous. Je réponds comme à l'accoutumée : « *Non ce n'est pas vrai, je suis un chercheur qui les accompagne, c'est pour la formation de la Police* ». Cette petite blague quasi systématique à chaque nouvelle rencontre et que je trouvais, selon mon humeur et mon état de fatigue, plus ou moins de bon ton, permettait de façon astucieuse mon introduction dans les groupes avec humour, et faisait de moi une bien mystérieuse observatrice, ce qui ne manquait pas d'attirer les gardiens de la paix…

3.2.3.3. « Ok. On descend l'observatrice et on arrive » : être un « sac de sable »[23]

[CRE/PS n°7] Le jour où je suis arrivée en retard de quelques minutes, ils en ont profité pour partir sans moi

Une seule fois, je suis arrivée en retard. Je me réveille en sursaut, en retard. Il est déjà quatre heures du matin. Sur le trajet d'une quarantaine de kilomètres qui sépare mon domicile du commissariat, pressentant que mon absence les ravirait, pour arriver le vite possible et surtout avant le départ de la patrouille, j'ai enfreint presque toutes les règles du code de la route. J'arrive haletante aux portes du commissariat. J'ai moins d'un quart d'heure de retard. Je me dis que c'est bon : j'ai prévenu et le petit déjeuner dure en général une demi-heure. J'arrive au poste : ils sont déjà partis, étrangement...

[23] Être un poids. Expression très couramment utilisée par les policiers (les stagiaires et les observateurs internes ou extérieurs sont des « *sacs de sable* »).

[CRE/PS n°8] Ok. On descend l'observatrice

En patrouille véhiculée [PS]. Un appel radio donne consigne à notre équipage de se rendre urgemment sur un site. Les deux gardiens se regardent, puis ils se retournent vers moi en me fixant du regard, avec un air sur le visage semblant me dire : « *Mais qu'est-ce qu'on va faire de toi ?* ». Mon sort semble suspendu à leur décision. Le chef de bord répond calmement à la radio : « *Ok. On descend l'observatrice et on arrive* ». A ces mots, une image bien étrange se forme dans mon esprit. La situation est cocasse. Notre véhicule avance à vive allure pour regagner le commissariat, et je me dis : ils parlent de moi à la troisième personne. Ils m'appellent l'observatrice. Ils se débarrassent de moi à la moindre occasion. En somme, la relation de confiance est loi d'être gagnée, il y a encore du travail…

[CRE/PS n°9] Abandonnée sur le bord de la route : l'humour, passeport relationnel ?

En patrouille véhiculée [PS]. Un appel radio donne consigne à notre équipage de se rendre urgemment sur un site. Le retour au commissariat est impossible. Les gardiens se retournent vers moi un peu gênés et me disent qu'ils vont devoir me laisser-là. Nous sommes à proximité d'un grand ensemble d'habitation criminogène. Ils s'enquièrent de mon état psychologique et de mes capacités à me débrouiller seule. J'enlève mon gilet par balle, les gardiens s'assurent de l'absence d'observateurs susceptibles de m'attaquer, et je descends. Je n'ai pas peur. Je suis un peu vexée. Je rentre au commissariat à pied. Je raconte, amusée, ma mésaventure aux gardiens présents au commissariat. L'anecdote a fait rire les troupes toute la journée.

3.2.3.4. S'octroyer le droit de créer des liens humains au-delà d'un fonctionnement statutaire : sortir du rôle d'observateur extérieur assigné par l'institution

[CRE/PS n°10] : Se mettre au service des enquêtés

Très souvent, les conversations informelles avec le chercheur ont porté sur les conditions de travail exécrables et le management morbide qu'ils enduraient au quotidien. Au bout de quelques semaines, j'avais déjà discrètement noirci de nombreuses pages d'extraits de ces échanges. Un jour, dans une de ces conversations, j'ai sorti le carnet de notes, et j'ai dit : « *Allez-y, dîtes-moi ce que je dois faire remonter* ». L'un des gardiens répond dépité : « *Pfff. Tout ça. Tout ce que vous avez vu, tout ce que vous savez maintenant. On n'en peut plus.* […] *Il faut des gens comme vous pour nous aider à nous faire entendre. Les syndicats n'ont aucun poids. Des chercheurs, ça peut avoir du poids, non ?* ». De l'aveu d'un décideur rencontré : « *dans la police, les travaux de recherche servent à caler les meubles* ». Je ne savais quoi répondre. J'ai pris en notes la suite des échanges, qui n'apportaient aucune nouvelle information. Dans la suite de mon parcours, me seront données des occasions d'exprimer les dysfonctionnements constatés, ainsi que des pistes d'évolution suggérées par les gardiens de la paix rencontrés.

[CRE/PAF n°11] Soutenir et conseiller

Au commissariat. Un jeune gardien sort d'un entretien de recadrage dans le bureau d'un officier. Il est en colère face à l'injustice qu'il perçoit à son encontre, étant donné la façon dont il s'investit par ailleurs. Il dit : « *Dans la police, le droit à l'erreur n'existe pas. On doit être comme des machines* ». Avec un de ses collègues expérimentés, nous entreprenons de l'aider à comprendre l'intérêt qu'il aurait à s'adonner à des pratiques de résistance tout en se conformant, en surface, aux attentes hiérarchiques.

Au commissariat. Des gardiens de la paix m'interrogent sur les possibilités de reprise d'études. D'autres m'ont déjà questionné sur les débouchés professionnels de certains diplômes, par exemple un gardien titulaire d'un Master s'interroge sur un éventuel départ de l'institution. Une autre fois, j'ai conseillé un adjoint de sécurité sur les dispositifs existants en dehors de l'institution policière pour préparer le concours de gardien de la paix, les conditions de préparation interne étant jugées indigentes.

[CRE/PS n°12] Sueurs froides aux urgences de l'hôpital

En commissariat [PS]. La consigne est donnée d'accompagner un « gardé à vue » à l'hôpital pour une consultation. Nous partons en voiture avec trois gardiens de la paix et le « gardé à vue ». Arrivé à l'hôpital, « le gardé à vue » est reçu tout de suite dans une salle de soin habituelle, dont l'entrée est proche de l'accueil. [P1] l'accompagne dans la salle. [P.Exp] et [P.Nov] (en bleu marine) se placent en position de garde, ils surveillent et obstruent symboliquement la porte de la salle occupée par le « gardé à vue ». Le chercheur (en bleu clair) fait de même. Soudain, nous entendons des cris. De jeunes messieurs, âgés de quinze à vingt ans, s'introduisent avec fracas dans les urgences.

Dès l'arrivée des jeunes hommes, le calme régnant dans l'hôpital est rompu, l'un d'eux est blessé à la tête, il saigne abondamment. Leurs paroles véhémentes et cris résonnent et déchirent le silence relatif des activités ordinaires de l'hôpital. Tous les regards se fixent sur eux. Ils sont excités par la rixe à laquelle ils viennent de participer. Les personnels de l'hôpital comme les personnes présentes dans la salle d'attente s'agitent, et jettent des regards anxieux vers les policiers, qui feignent de ne pas les voir.

La scène dégénère rapidement : un jeune homme insulte le soignant qui les enjoints de se calmer et de faire entrer seulement le jeune homme blessé. De l'exaspération se lit sur les corps de ceux qui y assistent à la scène, qui dure… Les gardiens de la paix restent impassibles. De l'incompréhension se lit sur les visages des patients et des soignants face à leur immobilisme. Les jeunes hommes qui ont repéré la présence policière dès leur entrée, se sont cantonnés à investir un espace restreint de l'entrée de l'hôpital.

Soudain, l'un des jeunes hommes m'interpelle en avançant vers moi et lance : « *Hey, je te connais, toi ! T'es une keuf de Xville !* ». Je regarde [P.Nov], policier novice, placé en face de moi : il me fixe les yeux grands ouverts, un air inquiet au visage, qu'il cherche à dissimuler. Je regarde [P2], bien plus expérimenté, posté à ma gauche : il regarde droit devant lui. Je me demande bien ce que je suis censée faire... J'imagine que je dois l'ignorer, comme ils le font. Je regarde brièvement mon jeune interlocuteur âgé d'environ 15 ans, et lui sourit en hochant légèrement la tête vers le bas, comme pour le saluer respectueusement, puis je détourne la tête, et montre ostensiblement un calme et une quiétude feints. Mais il semble vouloir absolument engager la conversation et m'interpelle de nouveau : « *Oh, je te parle ! Hey, t'es à Xville, hein ?* ». [P.Nov] semble de plus en plus inquiet, il s'agite, il a chaud. [P.Exp] semble attendre de voir si l'altercation dégénère.

Figure 2 – Sueurs froides aux urgences de l'hôpital : mais que fait la police ?

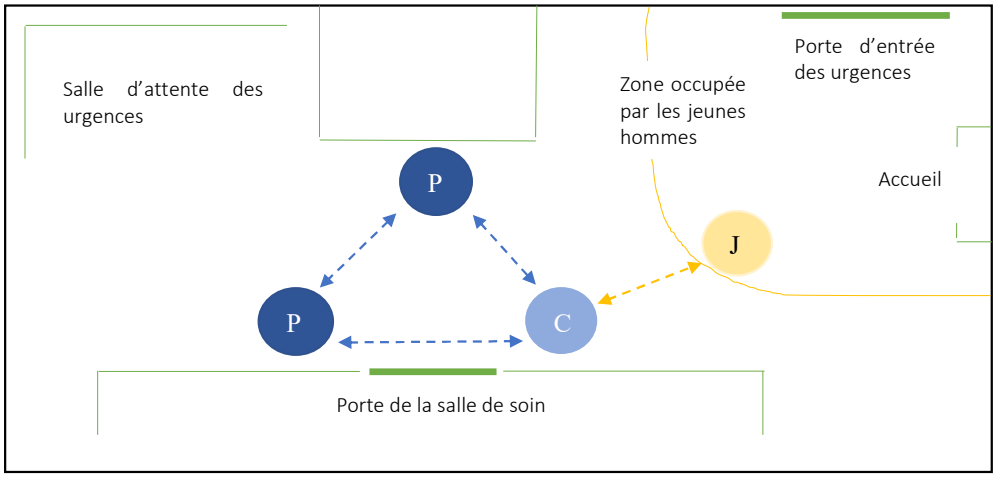

Pour calmer le jeu, je décide de sortir du statut de policier qui m'est attribué par mon jeune interlocuteur. Je me dis que j'ai l'habitude de parler aux adolescents issus des quartiers défavorisés, tout en en gardant à l'idée qu'un échec de ma part obligeraient les deux gardiens de la paix à intervenir. Je suis sûre de moi. Donc, je sors de l'espace triangulaire policier (cf. schéma) et j'avance vers l'adolescent. Je lui dis d'un ton joueur : « *Tu m'as peut-être reconnu, mais je ne suis pas flic. Moi, je les observe travailler, je*

les surveille quoi. Et toi, tu fais quoi ? ». [P.Nov] semble catastrophé, et même un peu apeuré : il regarde son collègue à plusieurs reprises. [P2] semble calme et observe. L'adolescent répond : « *Ah, ok, tu les surveille ! Ah ouais !* ». Il rit. Il repart vers la porte de sortie et retrouve ses compères. Le subterfuge humoristique a fait son effet. J'ai regagné ma place. [P.Nov] me regarde fixement les yeux grands ouverts. La scène de turbulences dues à la présence des jeunes hommes durera encore longtemps. De nombreux regards expressifs ont été lancés vers les gardiens de la paix, qui se sont astreints à ne pas intervenir. Par ailleurs, une patrouille policière appelée par notre équipage, dès l'arrivée du groupe de jeunes hommes, a fini par intervenir sur le parking de l'hôpital.

Une fois les soins prodigués au « *gardé à vue* », nous reprenons notre chemin vers le commissariat. Contrairement aux conversations qui fusent habituellement après le moindre « événement » relationnel avec le public, cette fois personne ne dit mot dans la voiture. En dessinant le schéma sur mon calpin, je prends conscience que la place que j'ai prise à côté de l'entrée était plus exposée que celle des deux professionnels que j'accompagnais, et que la configuration triangulaire formée par nos corps m'a amenée à être exposée comme un policier, que la participation à l'activité a des risques, notamment devoir sortir du double rôle de chercheur et de policier pour se sortir d'une situation inattendue et dangereuse. Une altercation police-population dans l'hôpital à cause de ma présence aurait peut-être eu des répercussions directes sur la suite de l'immersion, notamment par son arrêt définitif. Situation humaine complexe : je ne suis pas entraînée à ignorer les interactions humaines…

3.3.3. « Il faudrait penser à payer maintenant ! » : le gilet pare-balle protège-t-il contre les collègues ?

[CRE/PS n°13] <u>Se sentir désiré est toujours un plaisir</u>

L'après-midi, au poste du commissariat. L'équipe du matin est sur le départ, l'équipe de l'après-midi investit les lieux et commence à s'installer. Salutations entre gardiens. L'un des gardiens qui s'apprêtait à partir m'aperçoit et me dis : « *Mais vous allez venir encore longtemps comme ça ?* » Je réponds gênée : « *Ben oui, euh, pendant encore deux mois* ». Le gardien reste coi. Silence. Je reprends d'un ton cynique : « *C'est toujours un plaisir d'être bien accueillie…* ». D'autres gardiens rient. Le gardien sourit et dit « *Bon, c'est bien, au moins vous verrez vraiment ce qu'il se passe. On se reverra alors ?* ». « *J'espère !* », lui répondis-je en souriant. Je me rends compte alors que le commissaire a fait circuler une information minimale à mon sujet. On avance…

[CRE/PS n°14] : <u>Qui aime bien châtie bien</u>

En patrouille véhiculée [PS], deuxième jour de vacation. La brigade avec laquelle je travaille cette semaine m'a accueillie plusieurs fois. Dans cette brigade, les repas sont collectivisés : les professionnels se cotisent chaque jour pour acheter des vivres (pain, charcuterie, fromage, etc.) qui sont partagées ensuite, au gré des besoins et envies de chacun pendant un temps qui réunit le maximum de collègues de la brigade. La veille, les gardiens de la paix m'avaient invité à partager leur buffet commun avec moi : « *Vous faîtes presque partie de la famille, maintenant* ». Alors que nous sommes en patrouille, notre véhicule fait escale pour se ravitailler en pain. Je me dis qu'il est temps que je cotise aux dépenses du groupe. Je propose au gardien qui sort du véhicule de l'accompagner à la boulangerie et je paye l'achat des pains. Au supermarché, je paye une partie des vivres.

Le lendemain, c'est au tour d'une autre patrouille de la brigade de faire les courses pour le repas. Nous restons au poste. Ils reviennent et nous nous apprêtons à manger. Soudain, un gardien s'adresse à moi : « *Dîtes donc, ça fait trois jours que vous mangez avec nous. Il faudrait penser à payer maintenant ! Si vous êtes amené à rester, on ne va pas vous offrir le repas tous les jours.* ». Mon sang se glace. Je ne sais pas quoi répondre et reste bouche bée.

La seconde qui suit, je relativise : c'est comme ça dans la police... Je parcoure subrepticement la pièce du regard, le collègue avec qui j'ai fait les courses la veille n'est pas là. Je n'essaye pas de me défendre, c'est le genre de comportement qui insupportent les gardiens de la paix. Je souris du mieux que je peux et dit : « *D'accord, je le ferai* ». Me voilà rassurée, je suis immergée : je ne suis plus une invitée, je paye !

[CRE/PS n°15] Vous partez ?

Au poste, le dernier jour d'observation dans le commissariat. Je restitue le gilet par balle au chef de poste. Un gardien : « *Vous partez ? Oh, c'est dommage. On s'était habitué à vous !* ». Silence. Un autre gardien : « *En même temps, c'était long quand même, non ?* ». Je souris et réponds que ce n'était au contraire pas assez long. Je n'ose dire qu'il est possible que je revienne pour une seconde phase d'immersion…

3.4. Les limites dans la production des résultats

Les méthodes mises en œuvre dans les différentes disciplines du champ des sciences humaines et sociales représentent davantage une formulation des chemins empruntés que des modèles d'action à appliquer. Nous proposons une évaluation des limites de la production des résultats tenant (1) à la valeur attribuée au cheminement collectif, (2) à la saturation des données, (3) à des mesures d'écarts, notamment ceux qui séparent ce qui était prévu de ce qui a été effectivement réalisé, et (4) à la restitution des résultats auprès des acteurs de la recherche.

3.4.1. La valeur du cheminement collaboratif

La conduite d'une recherche, à l'image de la conduite d'un projet, ne s'évalue pas à l'aune des seuls résultats et productions attendues et/ou quantifiables. L'activité étant à la fois productive et constructive (Rabardel et Samurçay, 2004), l'évaluation de l'activité de recherche (réalisée en collaboration avec des membres de l'institution policière) peut porter sur son aspect constructif : ainsi, évaluer le cheminement qui a conduit aux résultats, et non seulement les résultats ; évaluer les effets, autres que les résultats attendus, de l'action collaborative.

Dans quelle mesure le travail collaboratif a-t-il contribué à la production des résultats ?

L'équipe-projet a joué un rôle important d'étayage dans l'identification et l'analyse de l'activité et elle a permis d'effectuer des comparaisons fines entre les activités des professionnels expérimentés [P.Exp] et novices [P.Nov], et entre celles des différentes directions d'emploi [PCX][PAF][PS]. Elle a évité que je produise des extrapolations interprétatives et a permis avec

bienveillance une transformation de mon rapport à la population enquêtée, notamment par l'adoption de leur point de vue malgré le fait que je « *n'aimais pas* » à priori mes « *indigènes* » (Avanza, 2008). Enfin, des liens de respect, de curiosité, de réciprocité, de bienveillance et d'intérêt ont été noués entre les membres de l'équipe. Ce cadre respectueux et valorisant a fortement contribué à la réussite de cette recherche. La valeur attribuée à tous ces effets de collaboration est positive.

Quels ont été les effets d'une conduite collaborative de la recherche ?

La première convention de recherche a suscité la signature d'une seconde pour approfondir les résultats de la première. Dans l'organisation de travail policière et au niveau institutionnel cette recherche n'a eu que peu d'effets structurels, si ce n'est un intérêt de certains personnels pour les productions de la recherche en formation d'adultes. Quelques pistes de travail proposées à la suite de cette recherche ont néanmoins retenu l'attention de décideurs et de concepteurs, comme l'intérêt de concevoir des études de cas et des simulations de façon continue, à partir de cas réels récents, relatés par des professionnels en poste et avec lesquels est conçu la situation proposée aux apprenants. Dans des opérations de « *transfert des résultats de recherche* », j'ai également proposé un dispositif de formation de formateurs directement issus des résultats de cette recherche, qui a fortement intéressé des responsables pédagogiques, mais qui n'a pas passé la barrière de la concurrence interservices. Sans nul doute, cette recherche aura eu des effets sur ma vie et mon propre fonctionnement qui ne sont pas seulement positifs, ou qui ne sont pas seulement négatifs, selon quel point de vue j'adopte suite au constat d'effets dont la valeur est mitigée.

Quels ont été les apprentissages mutuels entre chercheurs et policiers ?

Les membres de l'équipe-projet ont exprimé leur plaisir à avoir appris de cette collaboration, notamment en termes d'acculturation réciproque. Aussi, quelques gardiens de la paix observés m'ont indiqué qu'ils espéraient de nouveau m'accueillir en observation, ou même un autre chercheur, car il était intéressant d'avoir le regard extérieur d'un non-policier, mais d'un genre nouveau puisqu'il est à même de « *comprendre vraiment ce que l'on fait* ». Le terrain policier n'est pas fermé à la recherche, du moins en sa base, au niveau des professionnels « *de terrain* ».

L'évaluation de la conduite collaborative en tant que cheminement est plutôt positive. Les effets en termes de rapprochement entre champ de la recherche en formation et champ des pratiques policières semblent être positifs.

3.4.2. Un dispositif ethnographique qui tendrait à orienter la production des résultats ?

Dans quelle mesure l'approche ethnographique a-t-elle orienté la production des résultats vers des propositions en termes de cultures ?

Conformément à la démarche ethnographique (Bruggeman, 2011 ; Marchive, 2012 ; Salaün, 2012), les membres de l'équipe-projet ont d'abord eu pour fonction d'être des informateurs qui ont initié le chercheur au fonctionnement de l'univers policier. Leurs propos portaient pour beaucoup sur la culture policière, et étaient eux-mêmes plus ou moins emprunts de cette culture, selon leur statut et profession (décideur, conseiller, psychologue, concepteur, policiers-formateurs). Un apprentissage mutuel entre professionnels et chercheurs a permis une transformation des représentations de chacun vis-à-vis des deux cultures professionnelles.

Mais si aux premières réunions de notre équipe-projet, les discours professionnels tournaient autour de la culture, les premiers retours d'observation nous ont conduit à travailler sur des gestes et des actes concrets, notamment liés à la mobilisation de la notion d'expérience dans la police, à la définition de ce qu'est une intervention de police et à l'activité d'interprétation collective en patrouille. L'apparition des cultures d'interprétation comme principe explicatif de l'expérience collective est venue bien plus tardivement, par le biais du mode collectif de l'activité, des images et des cadres d'interprétation. Cette première période de collaboration a laissé place à un travail de distanciation grâce à la mobilisation de concepts d'analyse. Les observations n'ont pas été le prétexte à ne recueillir que des verbatims : des comptes-rendus détaillés décrivant des mouvements et des activités, y compris lors des activités discursives qui prennent une place importante dans la constitution et l'action du sujet collectif.

Aussi, les cultures d'interprétation, en tant que construit du chercheur, sont de nature différente de ce que les gardiens de la paix appellent leur « *culture professionnelle* », qui est une catégorie sociale dont ils font eux-mêmes usage. De plus, les cultures d'interprétation fonctionnent davantage comme des outils mobilisés dans l'action, que comme un répertoire lexical ou un répertoire de valeurs institutionnelles affichées auxquelles s'identifier. Les cultures d'interprétation sont des manières de faire propres à des groupes restreints, des manières de construire le réel qui évoluent au gré des expériences vécues.

3.4.3. La saturation des données : vers une conceptualisation ouverte

Les données ont-elles été saturées ?

Au terme de cette présentation de la conduite de la recherche, il apparaît évident que je n'ai assisté qu'à ce que les gardiens de la paix ont bien voulu me montrer. Néanmoins, à plusieurs reprises les gardiens de la paix m'ont fait assez confiance pour déroger devant moi aux règles déontologiques policières et même à la loi. Aussi, ils ont parfois oublié ma présence. Cette réflexion méthodologique présente davantage les empêchements et les limites de l'action que des réussites flagrantes, mais l'enquête ne se réduit pas aux premiers.

La validité scientifique de la *méthode par comparaison continue* d'Anselm et Strauss (Strauss, 1992) réside en partie dans la saturation des données et des modélisations. L'une des principales limites de ce travail se situe au niveau de la saturation des données : étant donné la prévision de plusieurs vagues d'observation en Police Secours, certaines catégories d'analyse auraient pu être renseignées de façon plus approfondie dans une deuxième puis une troisième vague d'observations, mais celles-ci n'ont jamais pu être réalisées. À titre d'exemple : nous avons dégagé des catégories appelées *motifs discursifs* dans l'activité d'interprétation, dont le nombre et les caractéristiques ont été stabilisés de façon contrainte du fait de l'arrêt des observations. Il en va de même pour les figures d'action, pour lesquelles nous avons commencé une analyse qui n'a pu être menée à bien, et qui n'est pas présentée ici. Seuls les différents types de cette catégorie seront présentés. Certaines catégories ne sont pas saturées car elles recouvrent peu d'occurrences (assez pour construire une catégorie mais pas assez pour en définir précisément les propriétés) : par exemple, les revirements, erreurs, conflits et injonctions d'interprétation. Des données supplémentaires d'entretien auraient aussi permis de caractériser ces catégories. Mais les entretiens n'ont pas eu lieu.

Néanmoins, chaque catégorie présentée dans la thèse est vérifiée par plusieurs occurrences, sans occurrence contradictoire. Les résultats présentés dans la thèse confirment les hypothèses construites de façon inductive à l'issue de la phase exploratoire. A l'instar d'Anselm et Strauss (Strauss, 1992), nous dirons que nous proposons dans ce travail un système conceptuel *ouvert*, c'est-à-dire des résultats de recherche valides, mais dont les modélisations pourraient être confirmées par des études ultérieures.

3.4.4. Mesure d'écarts : quand rien ne se passe comme prévu

Quels sont les écarts significatifs entre la conduite effective du projet de recherche et celle qui était envisagée ?

Au cours de cette enquête j'ai eu peur pour ma vie. Et d'un point de vue plus technique, j'ai craint de ne jamais pouvoir accéder au terrain, ne pas être acceptée dans les équipages, de ne pas pouvoir participer à l'activité, de ne jamais en finir de produire des analyses à partir de données parcellaires, et de ne jamais clore la rédaction de cette thèse…

Autant dire que rien ne s'est passé comme prévu. C'est vrai de chaque conduite de recherche, mais celle-ci a amené l'équipe-recherche de déconvenue en déconvenue. A titre d'exemple matériel : il était envisagé que je disposerai d'une caméra *GoPro* pour filmer les interventions. En effet, une expérimentation récente avait muni des gardiens de la paix de ce type de matériel et nous laissait penser qu'une autorisation pouvait être imaginable. Cela n'a pas été possible. A titre d'exemple méthodologique cette fois : avec l'équipe-projet, nous avions envisagé la mobilisation de l'*autoconfrontation croisée filmée* (Clot, 2000). Là encore, ce type de technique d'entretien n'était pas réalisable. Je pourrai rappeler ici les écarts constatés entre autorisation d'accès au terrain professionnel des gardiens de la paix et accès réel au terrain, présentés.

Ces écarts produisent une faible efficacité de la conduite de la recherche, au regard de l'investissement humain. La période d'immersion effective est huit fois moins importante que la durée d'attente pour l'accès réel au terrain professionnel des gardiens de la paix (approximativement quatre ans). Si l'on calcule le rapport entre les périodes effectives d'immersion en commissariat (approximativement six mois) et l'empan global de la recherche réalisée (approximativement six ans), la part de l'enquête de terrain dans la réalisation globale de la recherche est très faible (coefficient de 0.08, soit de 8 %). Ces résultats indiquent une gestion temporelle inefficace. Il est à noter tout de même, pour relativiser ce faible coefficient, la durée importante des périodes hors observation contractualisées avec le commanditaire (phases de « *transfert de la recherche* »). Ces activités de valorisation de la recherche ont continué pendant mon activité professionnelle (approximativement trois ans).

Les écarts sont grands entre d'une part ce qui a été envisagé au départ et au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête et d'autre part ce qui a été réalisé effectivement. La stratégie attentiste de conformation aux restrictions institutionnelles, qui a été la mienne pendant les périodes

conventionnées et pendant mon activité professionnelle au sein de la direction de la formation, a certainement renforcé certains empêchements.

3.4.5. « Ce n'est pas vrai ce que vous dites ! » versus « C'est exactement ça ! Vous avez compris le problème ! » : le retour des policiers

« Le simple est toujours faux. Ce qui ne l'est pas est inutilisable. »
(Paul Valéry, 1942)

<u>Comment ont-été reçu les résultats de recherche par les professionnels ? Et de quels professionnels parle-t-on ?</u>

En fonction des statuts de chacun de mes interlocuteurs, les réactions aux résultats d'analyse étaient différentes, voire opposées. De l'avis de tous, qu'ils soient professionnels ou formateurs, la question de l'interprétation est au cœur du métier de gardien de la paix, comme elle touche au discernement. Cela est moins vrai chez les concepteurs et experts de formation : certains voient dans l'interprétation discrétionnaire des policiers un écart à la règle procédurale qui confère à la réalité une objectivité ontologique, alors même qu'elle est prônée dans les textes (Code de déontologie de 2014). Notons que les concepteurs de formation ont pour nombre d'entre eux aucun contact avec le « *terrain* », souvent depuis de nombreuses années.

J'ai présenté des résultats de recherche relatifs à l'activité de catégorisation dans l'activité d'interprétation, lors d'une journée scientifique de sensibilisation aux violences intrafamiliales [VIF] au cours de laquelle d'autres intervenants ont proposé des résultats de recherche, ou des exposés à partir de leurs expériences de magistrat, d'accompagnants. L'idée que nous proposions était que les groupes professionnels, ici des brigades, construisaient pour eux-mêmes des lexiques d'action et des « *stéréotypes professionnels* » (Peneff, 1992), différents des préjugés sociaux. Un membre de la Police Nationale non-policier, affecté à des activités de formation, a dit à voix basse à un autre : « *Cette dame m'insulte !* » (en parlant du chercheur). Au terme de la présentation, un concepteur de formation a lancé de façon vindicative : « *Ce n'est pas vrai ce que vous dîtes !* », réfutant un sous-entendu qui paraissait, de son point de vue, évident derrière mon propos : pour lui, dire que les gardiens de la paix construisent des stéréotypes relevant de cultures d'interprétation mobilisées par les effectifs expérimentés

signifie que les recrues sont mal formées. Selon une psychologue de la formation recrutée depuis peu dans la direction de la formation et qui assistait à cette présentation : le « *travail sur les représentations a déjà été fait en formation initiale !* », avec l'idée sous-jacente que les biais psychologiques de perception des élèves-gardiens ont déjà été « *corrigés* » en formation initiale. Pendant cette séance, la validité scientifique des résultats d'enquête a même été directement remise en question par un concepteur de formation de la Police Nationale : « *Ce n'est pas scientifique ce que vous dîtes ! C'est n'importe quoi !* ». Je ne disposais pas réellement d'occasion de répondre et d'expliquer ces résultats, car la durée de notre présentation a été réduite à cause d'un retard accumulé dans la journée par rapport au planning.

Le public de la conférence était divisé en effectifs de la formation de la Gendarmerie et de la Police Nationale. Quand je suis retournée m'assoir, un membre de la Gendarmerie m'a rassurée à voix basse : « *Ne vous inquiétez pas, c'était très clair, c'est exactement ce que vivent nos jeunes gendarmes sur le terrain* ». A l'occasion d'une réunion avec les formateurs d'une école nationale de police, j'ai présenté des résultats. L'un d'eux dira, visiblement soulagé : « *C'est exactement ça ! Vous avez compris le problème !* ».

Les effectifs impliqués dans la conception policière ont eu beaucoup de mal à accepter les résultats de recherche sans en prendre ombrage, tandis que les formateurs ont été agréablement surpris qu'un observateur extérieur puisse toucher du doigt et formuler les problèmes qu'ils rencontraient, notamment concernant l'entrée par effraction de l'expérience des apprenants dans un dispositif de formation conçu pour être appliqué sans que celle-ci ne vienne le remettre en question. La conception n'imagine pas l'expérience des apprenants et ne laisse pas de marge aux formateurs pour travailler sur elle ou avec elle. Aussi, le format court de la présentation institutionnelle (30 minutes) et la nécessaire simplification de son contenu ont renforcé l'incompréhension des concepteurs lors de la restitution des résultats scientifiques, alors que les rencontres avec les formateurs étaient conçues sur des durées de plusieurs heures et à partir d'un format « *groupe de travail* » habituel dans la police, qui a donné libre court à des échanges informels.

Presque au terme de l'immersion en Police Secours, le commissaire m'a demandé ce que « *j'avais trouvé* ». Je lui ai indiqué de façon synthétique et le plus simplement possible la piste d'analyse principale. Il a répondu : « *C'est tout ?* ». J'ai alors regretté de ne pas avoir donné plus de détails… Aucun retour formel n'a pu être fait auprès des professionnels qui m'ont accueillie [PCX][PAF][PS], car le transfert de résultats étaient destinés aux décideurs, concepteurs de formation et formateurs. L'organisation de travail policière fonctionne selon les

percepts du taylorisme organisationnel et présente un management archaïque de type monarchique (Molines, 2014), sous couvert de Lean Management, faisant des effectifs quel qu'ils soient, mais surtout des gardiens de la paix, des exécutants irrationnels. Le fonctionnement cloisonné en services et en statuts hiérarchiques restreint et contrôle la circulation de l'information (droit d'en connaître et logique de comptabilité analytique). Les gardiens de la paix ne sont jamais destinataires des résultats de recherche ; ce qu'ils déplorent, quel que soit l'observateur accueilli, car cela est vrai également des journalistes.

Comme nous analysions les séances d'observation au fur et à mesure avec l'équipe-projet, je faisais des retours informels réguliers aux gardiens de la paix que j'accompagnais (commissariat n°3 [PS]) pour vérifier la cohérence de nos propositions sur l'activité en patrouille et sur la construction d'une expérience collective, telles qu'ils les voyaient, tels qu'ils les éprouvaient. Certains professionnels ont qualifié la question de l'interprétation d'essentielle et la notion de culture d'action tout à fait appropriée à ce qu'ils vivaient dans leur groupe respectif : le sentiment de faire différemment des autres brigades. Ils revendiquent cette différence car elle les définit les uns par rapport aux autres, conformément à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes en tant que bons policiers.

J'ai déduit de ces constats et analyses que le fonctionnement bureaucratique et sclérosé de l'institution policière a largement contrarié la circulation de l'information des résultats recherche et l'exploitation effective des productions scientifiques. Aussi, ont été très contraints les formes de partenariat et de travail collaboratif, au point d'empêcher l'activité d'évaluation de la résonnance des résultats dans l'organisation policière. Si la simplification des résultats permet de les communiquer plus facilement, les effets de cette communication n'en sont pas pour autant meilleurs. Ce qui ne résout pas vraiment l'équation proposée par Paul Valéry et citée au fronton de cette partie. Simplifier et rendre utilisable les résultats de recherche le temps d'une communication, mais pourquoi faire *in fine* ?

En conclusion, si le parcours de recherche a eu quelque chose de chaotique, d'éprouvant et de démotivant, et si le fonctionnement de l'institution policière a eu un effet oppressant et contraignant, ceux-ci n'ont pour autant pas empêché la production de résultats originaux, et n'ont pas obligé le chercheur à penser comme il ne l'aurait pas voulu.

CHAPITRE 4

Construire en continu et en collectif des situations d'action

Analyses et résultats de recherche

Comment les gardiens de la paix construisent-ils ensemble une réalité professionnelle, leur réalité ? Comment répondent-ils concrètement à la fameuse question du formateur : « *que se passe-t-il ici* » ? La sécurité n'est-elle pas une construction policière, produit d'une interprétation finalisée, qui donne des contours et de la substance aux choses du monde, qui leur donne corps ? Un gardien dira : « *l'insécurité, c'est quand la police n'intervient pa*s ». De quoi est faite l'expérience au monde des gardiens de la paix, leur vécu ? Que construisent-ils et que transforment-ils quand ils interprètent, ou quel est le produit de cette activité policière d'interprétation du monde ? Et en quoi cette interprétation collective est-elle significative dans la construction d'une expérience policière qui se veut collective ? Comment se construit l'expérience collective des gardiens de la paix ?

Nous présentons l'activité d'interprétation collective, au regard d'enjeux différents dans l'activité en patrouille et jouant des fonctions différentes pour les gardiens de la paix au regard de l'action à mener [4.1.]. Nous présenterons ensuite l'étude d'un cas typique d'interprétation collective, la rédaction d'un procès-verbal d'intervention, et nous montrerons en quoi l'activité d'interprétation collective est significative de la construction de l'expérience policière du point de vue des gardiens de la paix [4.2.]. Nous cherchons à montrer : comment les gardiens de la paix construisent des situations policières [4.3.] ; comment ils interprètent le cours des choses selon les modalités d'un continuum d'interprétation, à la fois continuum d'activité et un continuum d'expérience [4.4.] ; et comment interpréter mobilise des cultures d'interprétation, qui se transforment, faisant ainsi se construire une expérience interprétative collective [4.4.].

4.1. Construire des récits d'interprétation

La scénarisation collective est une des activités discursives qui concourent à l'interprétation collective. L'interprétation collective semble directement liée aux finalités de la patrouille policière, dont la plus valorisante pour les gardiens rencontrés est : « *intervenir* », « *aller au contact* », « *interagir* », « *être avec les gens* ». L'interprétation collective est liée à l'intervention. Au cours de l'analyse d'un cas de rédaction de procès-verbal, il apparait aussi que l'intervention ne se limite pas au face-à-face avec le public.

Pendant la rédaction du compte-rendu d'activité, une activité de scénarisation collective fait advenir un sujet collectif et un vécu que nous avons envisagé comme un vécu collectif. En ce sens, l'activité de mise en récit collective non seulement organise le vécu passé et à venir

(Bruner, 2005, 2015) et même, le fait advenir. En ce sens, l'activité de scénarisation collective fait expérience pour le sujet collectif : elle participe de la construction de l'expérience collective.

4.1.1. Un récit relatif à la patrouille

L'activité d'interprétation collective produit des situations dans lesquelles les gardiens de la paix « *interviennent* » qu'ils appellent des « *situations d'intervention* ». Nous les avons appelées des situations d'action policières. Ces situations ne le sont qu'au regard des finalités de l'activité de police et que pour les gardiens de la paix qui les construisent. Étant donné le lien de l'activité d'interprétation avec l'intervention, nous avons ensuite qualifié ces situations de situations d'action.

Nous avons dégagé trois séquences d'interprétation collective dans le cours d'activité en patrouille en lien avec l'intervention : en amont [Séq.1], pendant [Séq.2] et après l'intervention [Séq.3]. Dans chacune de ces séquences, les activités des gardiens de la paix ont des enjeux différents, dont certains apparaissent comme dominants :

- en amont de l'intervention [Séq.1], en patrouille pédestre ou véhiculée, il s'agit essentiellement de décider d'intervenir sur la voie publique, ce qui consiste à interpréter un événement comme étant une « *situation d'intervention* » qui appelle l'action policière. L'interprétation a pour enjeu de s'engager dans une intervention auprès du public (contrôle d'identité, contrôle routier, interpellation, rappel à l'ordre, etc.) ;

- pendant l'intervention [Séq.2], il s'agit surtout d'agir sur l'activité quand on est en face-à-face avec le public. Ce qui consiste à interpréter le déroulement de la situation et de ses effets potentiels pour toujours en maîtriser le sens. L'interprétation a ici pour enjeux (1) de garantir les conditions de l'interprétation policière, notamment une activité discursive continue entre les membres de l'équipage, et (2) de conduire et réguler l'activité, par exemple pendant un contrôle d'identité. Maîtriser la situation consiste à interpréter le « *déroulement de la situation d'intervention* » en collectif et en continu, en fabriquant une image consensuelle du cours des choses, négociée dans le collectif et avec le public. En ce sens, la situation est un ensemble d'images produites et négociées dans un *couplage d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b) ;

- après l'intervention [Séq.3], l'activité d'interprétation a pour enjeu dominant de rendre-compte de l'action (buts, décisions, effets) et de l'activité (manières de faire, produits de l'activité), oralement ou à l'écrit, de façon formelle ou informelle. A l'occasion de débriefings, de comptes-rendus oraux à la hiérarchie, de rédaction de procès-verbaux, de transmissions entre collègues d'une même brigade, l'interprétation a pour enjeu de justifier l'action. Rendre compte de l'action consiste à fabriquer collectivement, à partir des expériences vécues sur le terrain, un récit d'intervention.

Tableau 4 – L'identification de l'activité d'interprétation collective en trois séquences types

IDENTIFICATION DE L'ACTIVITE D'INTEPRETATION COLLECTIVE EN TROIS SEQUENCES TYPES		
Code	Séquence type d'interprétation collective	Enjeu dominant de l'activité d'interprétation
[Séq.1]	En amont de l'intervention	Décider collectivement d'intervenir
[Séq.2]	Pendant l'intervention	Agir collectivement sur l'activité
[Séq.3]	Après l'intervention	Rendre-compte collectivement de l'intervention

Après plusieurs vacations avec les effectifs, il est apparu que pendant l'intervention [Séq.2], les enjeux concernés pouvaient tout aussi bien être la prise de décision ou le compte-rendu d'activité. À titre d'exemple, pendant un contrôle d'identité quand une situation change brusquement, les gardiens de la paix ont à prendre des décisions. Ils peuvent avoir à rendre-compte de leur activité pendant l'intervention, par exemple à la radio au chef de poste, mais aussi entre eux ou encore au public, si celui-ci demande des justifications de contrôle d'identité pour ne citer que cet exemple.

Aussi, le séquençage des enjeux de l'activité incline naturellement à penser les activités d'interprétation collectives comme se succédant dans un ordre chronologique [Séq.1 + Séq.2 + Séq.3], ce qui ne semble pas être le cas : par exemple, pendant l'intervention, l'agir et la décision peuvent être simultanés. Dans la rédaction du procès-verbal, les gardiens de la paix se racontent l'action menée et en font un récit collectif : nous avons constaté que pendant l'intervention, les gardiens de la paix décident, agissent sur l'activité et rendent-compte. Dans l'étude exploratoire, le séquençage temporel a permis d'identifier des séquences d'activité d'interprétation collective mais celui-ci ne suffit pas à comprendre l'articulation de l'activité d'interprétation collective avec l'activité en patrouille.

Nous avons donc choisi de penser ces articulations d'activité également en termes de fonctions : quels rôles jouent les activités d'interprétations dans l'activité collective et dans la construction de l'expérience collective ? Nous avons donc distingué trois fonctions de l'interprétation collective en lien avec l'intervention : décider [F1] / agir sur l'activité [F2] / rendre-compte [F3]. Chaque fonction est constitutive de l'action et de l'activité collectives.

Quand les gardiens de la paix construisent une « *situation d'intervention* », ils mobilisent l'activité d'interprétation en lui faisant occuper ces trois fonctions. Dans la construction de la situation en question, on peut distinguer une fonction de décision qui construit une *situation d'action* [F1], une fonction de régulation qui construit une *situation d'activité* [F2] et une fonction de justification qui construit une *situation typique* [F3] la plus ressemblante possible à une *situation type d'intervention* (prescrite).

Tableau 5 – Les trois fonctions de l'activité d'interprétation dans l'organisation de l'activité en patrouille

LES FONCTIONS DE L'ACTIVITE D'INTERPRETATION COLLECTIVE		
Code	Fonction de l'activité d'interprétation	Facettes de l'image / types de situations
[F1]	Décider	Situation d'action
[F2]	Agir sur l'engagement d'activité	Situation d'activité
[F3]	Justifier	Situation typique/ Situation type

Dans l'action ou dans le cours d'activité, à ces fonctions d'interprétation correspondent des images ou des situations qui se complètent et qui fonctionnent corrélativement sans pouvoir être dissociées, mais nous les distinguons pour l'analyse et pour comprendre comment sont construites les situations policières.

4.1.2. « La meilleure arme du policier, c'est le stylo ! » [24]

Nous avons observé deux rédactions de procès-verbal et de très nombreux débriefing informels, dans la voiture et au commissariat. La prise de notes a été impossible pendant ces séquences d'activité, elles ont dû être produites après coup. Du point de vue institutionnel, rédiger des procès-verbaux est une activité sensible (acte administratif légal, quantifiable et sanctionnable). Cette séquence d'activité est obligatoire une fois une intervention réalisée et qualifiée légalement (de nombreuses autres activités, les interventions journalières dites « *non comptabilisées* », ne font pas l'objet de procès-verbaux, ni de compte-rendu écrit).

Elle est aussi du point de vue des gardiens de la paix et des formateurs. Aux questions posées sur ce qui est sensible dans l'activité, les gardiens de la paix ont apporté un très large éventail de descriptions d'activité, toutes en lien avec le fait « *d'interagir* » avec le public, de décider d'intervenir et de rendre compte de l'action. La rédaction des procès-verbaux est l'objet de nombreuses conversations quotidiennes entre gardiens de la paix, surtout entre expérimentés et novices. Mais le chercheur n'a pu observer que deux de ces séquences, du fait d'un évitement certain de la part des professionnels : « *c'est confidentiel* ». Entendez, « *sensible* ».

Nous présentons ici une analyse qui rend compte des caractères collectif, typique et sensible de la rédaction d'un procès-verbal suite à une intervention sur la voie publique, qui est une séquence typique d'interprétation collective. Nous montrerons en quoi l'interprétation collective est significative de l'activité en patrouille et de la construction d'une expérience collective, au sens où elle est constitutive de « *l'expérience de terrain* » que se reconnaissent les gardiens de la paix.

Nous présentons le corpus de données portant sur la rédaction des procès-verbaux, organisé en séquences d'activité, des focales d'analyse. L'un des procès-verbaux raconte une constatation d'Accident de Voie Publique [AVP] par la Police Secours [PS] : un jeune ouvrier est blessé à la jambe, une barre de fer l'a transpercée ; l'autre raconte l'interpellation de « *migrants* » sans papier [ILE] dans le Nord de la France sur un quai de Gare par une patrouille de Police Aux Frontières [PAF]. Le corpus de données met en avant ce qui est commun et régulier dans la rédaction des procès-verbaux.

---

[24] Cette maxime professionnelle a été entendue de nombreuses fois.

Pour analyser l'activité d'interprétation collective dans des séquences de rédaction de procès-verbaux, nous l'avons comparé avec des observations de débriefings informels entre les membres de la patrouille qui est intervenue.

Ce qui a été observé :

[CRO/PS/PAF n°1] Procès-verbaux

Séquence 1 - [PS]. Au commissariat. Devant « *l'ordinateur* » qui vient d'être libéré par un collègue, le chef de patrouille s'installe pour rédiger les rapports d'activité de la ronde effectuée. [P1], le chef de bord, réunit les membres de l'équipage qui a réalisé l'intervention : il appelle les collègues qui ont participé à la patrouille à le rejoindre : « *Il est où X ? On fait le procès-verbal de l'inter. Il est jamais là quand on a besoin de lui !* ». Je lui demande l'autorisation d'observer la rédaction du procès-verbal, il acquiesce en m'interdisant toute divulgation de ce qui pourra être vu et entendu pendant cette séquence. Je pose le carnet de notes. Le groupe est au complet. Une certaine tension est palpable dans la pièce fermée et un peu sombre : peu de sourires ou de blagues fusent contrairement à d'habitude dans d'autres séquences d'activité, l'attention de tous est focalisée sur l'activité de rédaction (même si un seul d'entre eux est posté devant l'ordinateur), ils observent tous en sa direction ; il n'y a pas d'utilisation individuelle du téléphone portable comme cela se constate souvent. Silence, les gardiens de la paix se regardent (cela est dû à ma présence, je crois).

Séquence 2 - [PS] et [PAF] Les gardiens de la paix retracent la « *succession des événements* ». Ils décrivent à l'oral les mouvements des corps (policier et non-policiers), décrivant ainsi les mouvements de la situation, chacun dans son rôle (interaction avec le public-cible, transmissions radio, couverture par rapport à l'environnement) : je suis allé à tel endroit vérifier ceci ou cela, j'ai parlé avec tel individu, tel individu a fait cela, etc. Ils décrivent l'activité du public en utilisant souvent les termes « *comportements* » et « *attitudes* »[25] et des formulations factuelles qui constitue une suite de « *faits* », de « *constats* ». [P2] : *« J'ai pris le témoignage du chef [de chantier] : il a dit qu'un poids lourd avait percuté les barres en fer qui dépassaient du fourgon, et le jeune qui était sur le toit du fourgon s'est fait embrocher à la jambe* ».

Séquence 3 - [PS] et [PAF] Ils racontent une scène de face à face entre policiers et non-policiers : comment ils ont « *interagi* » de part et d'autre, en détaillant pas à pas les mouvements de la situation d'interaction tels qu'ils les ont interprétés, sous les traits de tableaux qui se succèdent. Ils partagent des points de vue sur la situation et son déroulement. Ils s'assurent d'avoir la même vision des étapes de la situation. Les différents moments-clé de la situation sont réexaminés : ceux qui rendent compte d'actes posés par les uns et les autres et ceux qui décrivent la production des interprétations de la situation en cours, censées avoir présidé à la réalisation des actes. [PAF/P1] : « *Bon, en gros, ils ont couru sur le quai, on les a attrapés. Ils n'ont pas été très virulents, ça a été facile pour nous. Ils ont obtempéré. Plusieurs autres se sont échappés*. ».

A l'occasion du compte-rendu, ils énoncent et formalisent dans le procès-verbal des indicateurs matériels et physiques de l'activité du public, qui les ont conduits à agir : il a tenté de faire ceci, cela se voyait à cela, donc nous avons fait cela, par exemple : [PAF/P1] : « *On les avait repérés dès le départ*

[25] Conformément au langage institutionnel prescrit imprégné de concepts psychologiques, et parmi lesquels on trouve aussi les « *gestes et postures* », ou « *l'effet tunnel* » souvent présents dans des procès-verbaux pour décrire l'activité du public. Pour décrire l'activité du public, les gardiens de la paix utilisent les catégories langagières construites pour modéliser la leur et apprises en formation.

*du train, ils étaient tout un groupe avec leur passeur, on les a surveillés de loin. Quand le collègue est arrivé avec la réquisition sur le quai à l'arrivée, je n'y croyais pas ! (*rires*). On les a coursés* ». [P2] : « *Ouais, le coup de bol* ». Ils effectuent ensemble des constructions de sens sur ce qui a été vécu, c'est-à-dire sur des constructions de sens opérées au moment de l'action décrite.

Séquence 4 - Pour ce faire, ils décrivent ce qui « *est arrivé* » en décrivant ce qui leur est arrivé. Ils disent « *on a fait* » le plus souvent, et parfois « *j'ai fait* ». Ils se décrivent étant « *en réaction* ». Concernant la [PS], ils ont raconté l'activité de chacun des membres du collectif « *en réponse* » à celle du public et comment ils ont été affectés individuellement par le cours des choses. en justifiant dans ce dernier cas leurs actions auprès des collègues en fonction de ce qu'ils ont « *vu* », de ce qu'ils ont « *compris* », de la façon dont ils ont été affectés : [PS/P1] : « *Ca m'a fait bizarre, je n'étais pas sûr pour le jeune* ». Ils expriment des sensations, des impressions, des certitudes sur l'instant du type : j'ai senti que, à ce moment-là j'ai cru que, j'étais sûr que, j'ai compris tout de suite que, etc. Ils ont décrit leur vécu individuel de la situation.

Concernant la [PAF], comme il s'agissait d'une interpellation, l'activité a été bien plus collective. Le « *nous* » et le « on » sont alors les sujets principaux des actions et des sentiments décrits : [P2] : « *Ils nous ont fait un peu courir, hein ?* (s'adressant au chercheur) ». Les gardiens se racontent une histoire dont le sujet est l'équipage. Contrairement aux policiers de [PS], les gardiens de la [PAF] rédigent les procès-verbaux dans des commissariats « *d'adoption* », ici dans le Nord de la France. Quand ils font leur compte-rendu, d'autres collègues d'autres commissariats sont présents. Le vécu semble plus partagé, commun. Les gardiens de la paix de la [PAF] semblent avoir vécu la même chose sur le moment, et surtout de la même façon, sur le mode de l'évidence.

Séquence 5 - Ils construisent pour eux-mêmes à l'oral une image collective de la situation vécue en rassemblant les informations et vécus de chacun : [PS/P1] « *Ils étaient très corrects* ». [PS/P2] : « *Moi, j'ai parlé avec le chef, ils avaient l'air réglo* ». [PS/P3] : « *Ouais ; j'ai appelé, ils ont des papiers. Le jeune, en tout cas* ». Ils construisent une image unifiée de la situation. Dans le cas de la [PS], étant donné qu'il s'agissait de constatations d'accidents, les activités étaient plus individuelles que pendant un contrôle d'identité par exemple, dans lequel l'activité du public est contrainte (un contrôle sur initiative est toujours lié à une infraction). Ici, les ouvriers apparaissent comme des victimes. Beaucoup d'informations devaient être obtenues auprès des protagonistes de l'accident, d'autant que le conducteur du camion avait pris la fuite. Cette étape était moins visible dans le cas de la [PAF].

Séquence 6 - Ils fabriquent à plusieurs mains un scénario. Ils se mettent d'accord sur une façon de dire les choses : [PS/P1] : « *Bon, je mets quoi ? On dit que… ?* ». Ensemble, ils proposent une version commune, après délibération, de ce qui s'est passé. Ils mettent en récit : le chef de bord énonce à l'oral des formulations qu'il va écrire, à partir de l'histoire commune qui est en train d'émerger ou bien il lit à voix haute ce qu'il écrit, attendant les corrections et approbations des collègues. D'autres passages ne sont pas énoncés à haute voix : l'un des gardiens lit ce qui est noté sur l'écran au-dessus de l'épaule du chef de bord et prononce par deux fois : « *Ouais, on devine que les barres sont au-dessus* ». Après acceptation du groupe, le chef de bord écrit ce qui vient d'être énoncé en collectif. L'un des gardiens observés dira : « *Le magistrat doit pouvoir voir le film quand il lit le PV* ».

Séquence 7 - Le chef de bord lit à haute voix certaines parties du procès-verbal, en particulier celles qui comprennent la description de la façon dont les policiers ont compris les événements et qui a conduit à aux « *prises de décision* » et à « *l'application d'une procédure type* », telles que décrites à l'écrit. L'un des gardiens dira à propos de la rédaction du procès-verbal qu'il « *ne permet pas d'expliquer correctement ce qu'il s'est réellement passé* », à cause de sa forme et des attendus des lecteurs, ce qui semble faire du procès-verbal un objet dangereux et des interprétations qu'il contient des réalités policières sensibles. [PS] Ils signent le procès-verbal.

[CRO/PS n°2] <u>Débriefings</u>

Des désaccords ont émergé sur la façon de comprendre la situation. Je n'ai pas été le témoin direct de controverses pendant la rédaction d'un procès-verbal, en revanche, pendant les débriefing informels, les controverses étaient plus fréquentes. Certains groupes « *discutent* » plus que d'autres. Au cours d'un débriefing, un des gardiens de la paix dit aux autres : « *Ah bon ? Tu es sûr ? On n'a pas compris ça, nous.* ». Une discussion s'engage sur la perception des choses sur le moment d'un point de vue administratif/légal. Des points de réglementation sont échangés. Ce que chacun a vu, ce qu'ils ont vu en commun, ce qu'ils ont vu différemment, ce que chacun a compris ou ce qui a été compris collectivement. Ils se rappellent ainsi les moments dans lesquels ils se sont mis d'accord sur une façon de voir la situation : « *Mais, tu avais compris comme moi* ». Dans ce scénario, ils font un récit des interprétations : ils retracent ainsi, dans un échange de points de vue qu'ils ont eu, la succession des interprétations.

4.1.3. Un récit collectif

Pendant la rédaction des procès-verbaux et pendant les débriefings informels, les gardiens de la paix décortiquent ensemble des réalités disparates vécues individuellement et de façon commune, et en reconstruisent une qui est unique et consensuelle sous la forme d'une image scénarisée, d'un « scénario ». Ils reviennent sur les interprétations qui sont censées avoir présidé à leurs actions et actes successifs, en les formulant à haute voix. Une nouvelle interprétation de la situation, collective cette fois, composée des interprétations passées (reconstituées) et des interprétations présentes, est opérée. Une nouvelle réalité collective est fabriquée, qui n'est pas une réinterprétation au sens d'une répétition de l'interprétation déjà réalisée, mais au sens d'une nouvelle interprétation.

Après-coup, les gardiens de la paix réinterprètent les expériences vécues pendant l'intervention, et s'en font un vécu collectif. Ils ne réinterprètent pas une situation passée, ils reconstruisent une nouvelle situation sous la forme d'un récit. A ce titre, la rédaction d'un procès-verbal, les débriefings et conversations informels sont des séquences d'interprétation collectives typiques et sensibles dans l'activité des gardiens de la paix.

4.1.3.1. Fabriquer un scénario consensuel

Rédiger un procès-verbal est une activité discursive, à ce titre, elle est une activité collective. Elle l'est aussi au sens où une activité de scénarisation collective émerge. Son produit final est un récit d'intervention qui présente un récit d'interprétation collective produit moyennant l'atteinte d'un consensus d'interprétation.

Nous constatons une différence entre les deux cas rassemblés dans le corpus : dans le cas de constatations d'accident [PS], les activités des gardiens de la paix étaient davantage individuelles que collectives : l'interdépendance des activités de chacun est relative, chacun vacant à une occupation individuelle venant se coordonner à celle des autres au terme de l'intervention seulement, chacun pouvant même prendre des initiatives (un des gardiens conversent avec le chef du chantier, pendant que le chef de patrouille prend des renseignements auprès d'autres ouvriers autour du fourgon). La division du travail au sein des équipages telle qu'elle est prescrite n'est ici pas respectée, car il n'y a pas de danger pour les intervenants ni pour le public. Il ne s'agit pas non plus de contraindre l'activité des protagonistes de l'accident, comme dans un contrôle d'identité par exemple. Ayant observé une autre intervention auprès d'une victime d'un accident de la route, nous avons pu constater que dans ce type de cas, les activités de chacun des membres de l'équipe sont plutôt individuelles, car les policiers ne sont pas « *en réaction* » à un public de « *clients* », « *d'auteurs* » de faits délictueux ou de « *gêneurs* ».

Dans le second cas relaté [PAF], pendant l'interpellation des hommes présumés être des « *migrants* » en vue de contrôler leur identité, la patrouille a réalisé une activité collective au sens où nous l'entendons. Ils n'ont pas besoin, ni dans le débriefing informel ni dans le procès-verbal, de se raconter ce qu'ils ont fait, vu, ou compris, pour avoir une vision unifiée de la situation vécue ; ils ont agi ensemble, simultanément, dans une activité collective dont l'interdépendance entre les activités semblait davantage correspondre à une *connexion interne* plutôt qu'à une *connexion externe* à laquelle nous pouvons identifier le premier cas (Quéré, 2006a, p. 14).

Dans tous les cas, ils se racontent l'intervention, et même recréent une nouvelle situation, une nouvelle image scénarisée de l'intervention, qui inclue les trois séquences d'interprétation collective identifiées plus haut [Séq.1, Séq.2, Séq.3]. Par exemple, la patrouille de la [PAF] a rendu compte oralement de son intervention plusieurs fois avant la rédaction du procès-verbal (au commissariat d'affectation, plusieurs fois aux collègues du commissariat de la ville dans laquelle la patrouille est intervenue, à la hiérarchie de ce commissariat), et a rendu compte dans le procès-verbal de certains de ces comptes-rendus oraux.

4.1.3.1.1. Fabriquer un scénario de l'action collective à effet de construction de sens

Le procès-verbal se rédige exclusivement avec ceux qui ont participé à l'intervention, dans un espace du commissariat qui se veut clos : les gardiens rédacteurs sont les protagonistes de la scène qui est relatée et les auteurs exclusifs du récit fabriqué.

Dans le récit, les gardiens de la paix donnent l'image d'une action collective homogène et linéaire. Si logique dans son déroulement qu'elle se veut inéluctable. Ils rédigent à l'attention de lecteurs. Telle est la différence principale entre des comptes-rendus formels et informels. Dans le cas du procès-verbal (formel), le récit d'intervention est adressé à un autrui évaluateur. La finalité du procès-verbal est d'influencer le lecteur dans sa compréhension des événements et son jugement sur l'action menée.

Cela n'empêche pas les gardiens de la paix, pendant le procès-verbal, de se construire des images du cours des choses pour eux-mêmes : ils se racontent l'intervention oralement avant de l'écrire. A l'issue de la rédaction d'un procès-verbal, le récit produit pour autrui est devenu celui auquel les gardiens de la paix ont adhéré. Quelque chose de collectif et de stable ressort de ces séquences d'interprétation : une version de l'histoire à laquelle on se tient.

Des « *faits* » construits collectivement constituent le réel, une vérité même. En construisant ce récit de « *faits* », ils construisent du sens pour eux-mêmes et pour d'autres qu'eux ; ils cherchent à influencer les constructions de sens : les leurs et celles d'autrui. La définition sociale du réel est un *enjeu* social (Bourdieu, 2000, p. 239). Le réel policier est une image de l'action policière qui cherche à devenir légitime socialement et professionnellement.

Cette réalité sera en fin de compte définie suivant une chaîne d'activités échappant aux gardiens de la paix : hiérarchie, administration, éventuellement services judicaires de la police, magistrats de justice, avocats, etc. Le « fin mot de l'histoire » n'est connu qu'une fois cette chaîne d'activités réalisée : il arrive fréquemment qu'une situation vécue en intervention prenne un autre sens après plusieurs semaines, mois ou années, quand de nouvelles informations sont connues en retour de cette chaîne d'activités policières, judiciaires, médiatiques, politiques. Des situations peuvent devenir des « *affaires* », que les gardiens de la paix se racontent pendant des années, voire des décennies.

4.1.3.1.2. L'émergence de controverses professionnelles

Dans la rédaction du procès-verbal, la mémoire de chacun est sollicitée, mais pas seulement : de nouvelles façons de comprendre la situation ou de voir certains événements de la situation surviennent. L'imagination peut même jouer un rôle quand il s'agit d'imaginer et d'imputer des motivations ou des intentions au public, de faire des expériences de pensée.

L'activité de scénarisation collective est une occasion de faire émerger des controverses professionnelles quant à la façon juste de voir et de dire les choses, deux actions qui se confondent dans l'activité de scénarisation collective. Chacun exprime, en fonction de son rôle dans l'équipe, sa façon d'avoir vu les choses et de les voir maintenant, avec les « *informations obtenues entre temps* » et « *avec le recul* ». Il peut y avoir confrontation, même si au final, c'est le consensus qui l'emporte.

Dans le procès-verbal, les gardiens de la paix justifient comment ils ont « *caractérisé* » puis « *qualifié* » légalement la situation en utilisant des cadres légaux : est-ce que la situation entre dans un cadre légal ? Autrement dit, ils se demandent : existe-t-il une situation type d'intervention qui correspond à cette situation-là ? Dans le cas de la [PS], il s'agissait d'un [AVP], la qualification est simple et la tâche consistait plutôt à faire des constatations légales. Mais dans d'autres cas, il est arrivé que même la qualification légale d'une situation fasse l'objet de débat entre les membres de l'équipe, y compris une fois l'intervention réalisée.

La cohérence du récit collectif ainsi produit articule une intrigue, des décors, des personnages et un scénario cohérent : l'histoire racontée doit être crédible. Il faut que le récit d'intervention soit considéré comme le reflet d'une vérité, une réalité reconnaissable par le « *bon sens* » grâce à son caractère logique. C'est la raison pour laquelle la scène relatée est présentée comme une suite d'événements inéluctables.

4.1.3.1.3. Atteindre un consensus d'interprétation

La notion de consensus s'appuie sur les échanges entre gardiens de la paix, sur ce qu'ils ont donné à voir au chercheur par les gardiens de la paix lors des observations. Nous n'avons pas eu accès aux interprétations et représentations propres aux sujets individuels. La notion de consensus se fonde uniquement sur les échanges discursifs observables pendant l'interprétation collective, mais aussi avant et après.

La rédaction d'un procès-verbal implique obligatoirement la fabrication d'un scénario consensuel, ce qui n'est parfois pas le cas dans les débriefings ou les compte-rendu informels qui peuvent laisser un désaccord en suspend (cela a des répercussions visibles sur les relations entre les membres du groupe). Ces situations sont bien moins nombreuses que les situations dans lesquelles un consensus est atteint, elles sont même rares.

4.1.3.2. Rédiger un procès-verbal en collectif est une séquence d'activité typique de l'activité des gardiens de la paix

Son produit est standardisé. Elle est quotidienne et très fréquente (une à plusieurs fois par jour). Elle est emblématique de l'activité policière :

(1) elle est routinière, elle fait se développer des habitudes, comme des façons de raconter des événements, de décrire des faits ;

(2) elle est singulière, elle peut porter sur une « *situation inédite* », ou qui ne ressemble pas en tous points à d'autres, même si les situations et les faits sont « *répétitifs* » : réaliser un contrôle d'identité est routinier et répétitif, mais les contingences de la situation et la façon dont il s'est déroulé peuvent être inédites ou singulières ;

(3) elle est potentiellement risquée au regard d'éventuelles conséquences du procès-verbal sur leurs auteurs, en retour de lecture par la hiérarchie et la justice. Cette « *pression à la sanction* » est dénoncée comme un outil de management habituellement utilisé ;

(4) elle est considérée institutionnellement comme une « *compétence* » essentielle : en formation initiale, la rédaction du procès-verbal fait l'objet d'un apprentissage procédural.

La rédaction des « *procédures* » est l'objet de très nombreuses séquences de formation et d'un accompagnement important des apprenants de la part des formateurs, car l'activité est jugée dangereuse pour le policier du fait de ses conséquences disciplinaires. Elle s'effectue à l'aide d'un logiciel « *rudimentaire* », qui fait pourtant l'objet d'investissements financiers et d'innovations réguliers par les services techniques de la Police nationale encore aujourd'hui. Au concours de recrutement des gardiens de la paix, le « *niveau scolaire à l'écrit* » des candidats est un indicateur essentiel du recrutement : les formateurs insistent sur les capacités d'écriture car « *ils devront écrire leurs interventions* ». La Direction Centrale du Recrutement

et de la Formation de la Police nationale propose une offre de formation très étendue pour développer des capacités d'écriture professionnelle.

L'activité d'interprétation collective se présente comme une activité discursive, collective et délibérative, elle-même typique de l'activité des gardiens de la paix, car les caractères collectif, discursif et délibératif sont aussi des traits typiques de l'activité en patrouille en général.

Le procès-verbal est formalisé de façon très standardisée (termes d'usage habituel, application d'une procédure type dans la forme et le contenu de l'écrit) : les gardiens de la paix décrivent leur activité en fonction de cadres interprétatifs de la réalité, prescrits et attendus, qui permettent de répondre à la question : « *Que s'est-il passé ?* » dans les termes de la prescription.

[VE] « *Un PV, c'est quelque chose qui est très répétitif. Vous avez des passages obligés, que vous avez à chaque fois dans la procédure.* » ; « *On apprend à dire : « J'ai contrôlé l'identité de telle personne, blam ! En vertu de l'article, blam ! Il fait l'objet de, blam ! Agissant, blam ! Interpellant, blam !* » ».

Le scénario produit est fait de descriptions dites « *factuelles* », qui renvoient à des perceptions, des impressions qui rendent compte d'événements et de liens entre des événements faits au moment de l'action :

[VE] et [VO] « *Il était en train de se préparer un joint de crack devant tout le monde au milieu des usagers de la gare* » ; « *Il m'a poussé violemment, alors je lui ai décoché une droite* » ; « *Il a mordu le collègue sans raison* » ; « *Ils étaient en train de fumer du chit, enfin c'est ce qu'on s'est dit parce qu'ils ont jeté le matos en nous voyant* » ; « *Il ressemblait au signalement », « ils essayaient de nous provoquer en nous insultant* » ; « *Ils se sont mis à accélérer le pas à la vue du véhicule* [de police] » ; « *Ils étaient agressifs envers nous* » ; « *Il était agité* » ; « *C'était un mec normal pourtant* ».

Derrière les termes « *motifs* », « *faits caractérisés* », « *infraction* », *« comportements suspects* », les gardiens exposent les interprétations qui ont été les leurs pendant l'action, mais dans un langage qui reconstruit l'expérience vécue au prisme de la prescription. Si les séquences d'interprétation collective sont typiques de l'activité en patrouille, elles n'en sont pas moins « *risquées* » ou « *sensibles* ».

4.1.3.3. Interpréter est une activité « sensible » pour les gardiens de la paix

En observation, la rédaction des procès-verbaux a été l'objet de nombreuses conversations avec le chercheur, à l'initiative des gardiens de la paix qui exprimaient le caractère à la fois difficile de sa réalisation, mais aussi les risques liés à sa réception et à ses conséquences éventuelles sur

la carrière (stagnation en grade, affectation désavantageuse, « *mise au placard* ») et les conditions de travail futures (sanctions administratives, professionnelles ou légales).

La rédaction des procès-verbaux est « *sensible* » du point de vue des gardiens de la paix à plusieurs titres :

(1) Est « *sensible* » l'activité d'interprétation collective elle-même. L'atteinte d'un consensus d'interprétation peut, dans certains cas assez rares, être sensible (émergence de de conflits avec des répercussions négatives sur la vie et la construction du groupe qui oblige la hiérarchie à réorganiser les brigades).

(2) Est « *sensible* » le produit de cette activité, le procès-verbal, ou plutôt sa réception, ses effets. Les gardiens de la paix considèrent que le procès-verbal fait autorité d'autorité, mais ils redoutent sa réception. A l'aune de cette réception, les gardiens évaluent s'ils sont « *respectés* » par la hiérarchie et les juges. Sera pourtant jugée leur capacité à rédiger le procès-verbal, et pourra être remise en cause la réalité relatée dans le procès-verbal.

(3) Est « *sensible* » dans le procès-verbal la cohérence intrinsèque du récit d'intervention : la pertinence du scénario s'évalue au regard de l'intrigue, c'est-à-dire en référence à l'articulation entre un récit d'interprétation et un récit des actes posés.

(4) Est « *sensible* » l'articulation entre l'activité telle qu'elle est prescrite en termes de « *bonnes pratiques* » et celle qui est effectivement réalisée sur le terrain. A l'issue de la rédaction du procès-verbal, les gardiens de la paix propose un scénario qui ressemble le plus possible à une situation type d'intervention. La situation vécue prend les traits d'une situation typique.

4.1.3.3.1. Les risques liés au mode collectif de l'activité

L'activité en collectif est toujours une prise de risque : le mode collectif de l'activité rend plus indéterminés sa réalisation et ses produits.

Aussi, pour les gardiens de la paix, la composition des brigades par la hiérarchie est un sujet sensible : les gardiens préfèrent « *tourner* » avec ceux dont ils connaissent les habitudes, y compris les *habitudes d'interprétation* (Zeitler, 2012, 2013a, 2013b), mais aussi avec ceux avec qui ils ont « *des affinités* », sinon « *ça peut mal se passer* » :

[VO] « *Quand on ne se connaît pas, on ne se comprend pas, on n'est pas d'accord sur les façons de faire, on perd du temps et ça peut être dangereux* » ; « *Je préfère tourner avec ceux qu'on connaît* ».

Le groupe n'est donc pas toujours le même, et cela complique l'activité d'interprétation collective. Il arrive que des changements effectués par la hiérarchie provoquent des conflits qui durent dans le temps ou perturbent l'activité collective : cela peut amener la hiérarchie à faire de nouveaux changements. En cas de changement, ce sont les manières d'interpréter, la façon

de voir les choses qui semblent poser un problème aux gardiens de la paix. La composition du groupe joue un rôle dans l'activité d'interprétation collective, et réciproquement, celle-ci aura un impact sur la construction du groupe.

Ainsi, la rédaction d'un procès-verbal met en jeu la composition des patrouilles et des brigades. Dans notre cas, les gardiens [PS] et [PAF] semblent avoir partagé de nombreuses vacations en commun et se sont créés une histoire collective (par exemple les gardiens de la paix racontent ensemble à des collègues ou au chercheur des récits d'intervention communes). Nous avons même constaté que dans l'activité de scénarisation collective, les professionnels novices s'attachaient plus à raconter ce qu'il leur était personnellement arrivé, alors que les professionnels expérimentés racontent l'action d'un sujet collectif.

Nous dirons qu'il s'agit ici de groupes stabilisés qui se font sujets collectifs dans l'activité de scénarisation collective, en particulier à travers la construction collective de scénarios d'intervention. Les échanges de points de vue et les controverses permettent à chacun de s'ajuster au fur et à mesure des activités collectives, par accommodation, aux manières d'interpréter du groupe. En ce sens, nous pouvons parler de la construction d'un *habitus collectif* de patrouille (Bourdieu, 1984, 1992, 1994, 2000).

4.1.3.3.2. Des récits d'intervention censés faire autorité : le réel policier remis en cause

Avoir discerné, c'est avoir bien discerné : agir avec discernement se décrète après-coup, une fois les effets de l'action rendus visibles. Le procès-verbal est un support d'évaluation de l'activité menée. Il sera utilisé par la hiérarchie ou les magistrats pour vérifier la « *conformité des procédures d'action mobilisées en intervention* ».

La scénarisation collective est doublement risquée : seront évalués à la fois la « *qualité* » du procès-verbal et celle de l'intervention relatée dans celui-ci. A partir de la description de l'activité, l'intervention elle-même sera jugée. Les conséquences d'un procès-verbal mal rédigé sur la carrière sont indéterminées et peuvent surgir longtemps après sa transmission. L'intervention déjà réalisée par l'équipage est susceptible de devenir « *sensible* » après-coup (par exemple, plusieurs jours après un contrôle d'identité, l'individu contrôlé se plaint de violences injustifiées de la part des gardiens de la paix). La sanction disciplinaire interne peut aller jusqu'à la révocation de la fonction publique, pour des « *faits minimes* » disent les gardiens de la paix, comme avoir mal vu, mal perçu la réalité, avoir mal interprété le cours des choses, avoir été distrait juste une seconde. Des sanctions pénales peuvent également être encourues.

Les gardiens de la paix se sentent dévalorisés quand est remise en cause leur capacité à rédiger un compte-rendu, à « *bétonner une procédure* ». Dans le procès-verbal, ils décrivent collectivement leur façon d'interpréter la réalité et cherchent, à travers le scénario produit, à faire que cette version soit acceptée comme étant le réel ou la vérité.

[VO] « *Il faut être capable d'expliquer, de justifier l'intervention* » ; [VE] « *Parce que derrière, après, il faut pouvoir le coucher sur le papier, il faut expliquer pourquoi on contrôle. […] puisque tous les parquets aujourd'hui demandent une infraction en motif de contrôle, ou une association d'attitudes qui font que.* […] *c'est une personne qui « a commis » ou « est susceptible d'avoir commis une infraction ». Mais il faut la caractériser* » ; [VE] « *En théorie, il faudrait toujours avoir des motifs physiques, des attitudes, l'association d'attitudes qui font que. Derrière, ça pourrait très bien faire l'objet d'une réforme. La fameuse communication non verbale… Mais il faudrait que les parquets y soient aussi sensibilisés. Après, le : « Il m'a regardé, puis a détourné le regard », si vous marquez ça, l'affaire ne tient pas* ».

Est sensible ce qui touche à la définition même du réel. La construction de la réalité renvoie au corps et à l'histoire propre d'un sujet ou d'un groupe, qui sont loin de n'être que des éléments de la vie professionnelle. Pouvoir interpréter la réalité en y mettant du sien, et non de seulement la qualifier de façon automatique comme le ferait un « *robot* », constitue une marge de manœuvre professionnelle que les gardiens de la paix considèrent comme une véritable compétence, dont il n'est fait aucune mention dans les référentiels de compétences. Ils revendiquent des qualités professionnelles interprétatives au-delà de la simple « *application des lois* ». Interpréter rend significative et donne sens à une partie du monde social pour un sujet engagé dans des activités sociales, et qui a pour intention d'agir sur ce monde.

[CRO/PS n°3] <u>L'ouvrier embroché est-il alcoolisé ?</u>

Patrouille véhiculée Police Secours. 16H26. Appel radio : *« piéton contre poids lourd, accident de travail sur la voie publique, sur appel de l'entreprise* ». Le chef de bord [P1], qui est aussi le conducteur, dit : « *On y va* ». Sur place, un jeune ouvrier a la jambe transpercée par une barre de fer. Le plus jeune professionnel [P2] dit à l'autre : « *Il n'y a pas d'éthylo* [éthylotest] ». Une conversation s'engage entre la victime, ses collègues, les policiers et les pompiers. [P2] vérifie par téléphone si les protagonistes de la scène sont « *fichés* » ou non. Ce n'est pas le cas. [P2] qui est un policier expérimenté s'adresse à l'un des pompiers : « *Il te paraissait alcoolisé l'autre, le jeune ?* ». Le pompier répond : « *Non* ». Plus tard, pendant l'intervention, [P2] demande à [P1] : « *Alors, il est alcoolisé ?* ». « *C'est bon, il ne sent pas l'alcool, j'ai discuté avec lui* », répond le plus expérimenté. De retour au commissariat, ils rédigent le procès-verbal d'intervention : [P2] demande : « *On met quoi pour le DIA* (Dépistage d'Imprégnation Alcoolique) ? [P1] répond : « *Ouais, c'est bon, le DIA c'est moi* ».

Dans cet extrait, le policier expérimenté a posé une interprétation qui sonne comme une constatation factuelle : le jeune ouvrier blessé n'est pas alcoolisé. Pour aboutir à cette interprétation, il n'a pas utilisé l'éthylotest d'alcool, il a demandé le point de vue du pompier,

a conversé avec la victime, et a même essayé de « *sentir* » s'il dégageait une odeur d'alcool. Cette interprétation ou cette qualification de la réalité est loin d'être un simple constat : elle procède d'une traduction d'un vécu, de perceptions, d'impressions, d'inférences, produites grâce au concours de plusieurs sujets qui ne sont pas tous policiers (victime, pompiers, assurances).

Au final, le policier novice n'avait pas le même point de vue que son collègue expérimenté qui a mené une petite enquête pour se forger une image du jeune ouvrier (alcoolisé/non alcoolisé). La rédaction du procès-verbal permettra à chacun des gardiens de la paix et au chercheur de se construire une nouvelle image de la situation : la situation est plus complète, la situation vécue par chacun prend corps dans un récit qui en crée une image unifiée dynamique (scénario). Le vécu décrit collectivement est plus homogène, moins fragmenté que celui décrit par chacun.

Les gardiens de la paix exposent devant d'autres professionnels leur vision des choses, leurs lectures de la réalité, leurs interprétations. Ils redoutent la remise en question de leur façon de voir les choses et surtout de leur façon de voir les choses sur le moment.

[VE] « *Quand on vous dit : « la légitime défense ». Vous devez vous dire : « Est-ce que je suis en légitime défense ? » Il faut que ce soit simultané, qui dit « simultanéité », dit « pas de réflexion », parce que, vous voyez ? Il faut réagir dans l'instant, donc pas vous dire : « Oh, est-ce que je suis en légitime défense ? », voilà. Et ça, derrière, avec le recul, il faut pouvoir l'écrire.* »

[VE] « *On va vous remettre en question, on va vous dire :*
- *Votre interpellation, elle était musclée* »
- « *Oui, elle était musclée, sur le moment, on ne s'est pas laisser faire* »
- « *Vous avez fait usage de force abusive* »
- « *J'ai fait usage de force abusive, c'est vous qui le dites ! Mais sur le moment, on fait comme on peut aussi* ».

Les interprétations effectuées en situation semblent difficiles à expliquer après-coup car elles ont été produites sur le vif, dans l'action et le mouvement. Selon eux, au moment de l'action, ils « *réagissent aux événements* », sans avoir le temps d'« *analyser la situation* ». Cette circonstance n'est, à leur goût, pas assez prise en compte dans la notion de discernement telle qu'elle est comprise administrativement, qui semble faire fi des conditions réelles des interventions : leur soudaineté, leur évolution rapide, leur singularité, leur indétermination, leur nouveauté. Ils se sentent « *mis sur la sellette* » personnellement, car leur interprétation du monde est remise en question :

[VE] « *Il y a quand même beaucoup d'interpellations, et la répétition devant les tribunaux, nous fait passer pour des gens violents* […] *Mais même quand on présente devant un officier de police judiciaire, on dit : « Hey, on a eu une interpellation, mais ça a chicoré ». Et c'est presque tous les jours ! Et quand*

vous arrivez, finalement vous vous dîtes : « Bon allez, je pars au tribunal ». On nous dit : « Vas-y, explique ton affaire ». On dit : « Ben écoute, j'ai pris un coup de poing. Alors, ben oui, il a pris un coup de poing du coup ! ». Et on a toujours l'impression qu'on nous regarde avec des yeux en disant : « Mais c'est pas possible, il l'a fait exprès ! ».

Est sensible ce qui touche à la question de l'interprétation, à la construction des faits : l'intervention était-elle nécessaire ? La force mobilisée était-elle proportionnée ? Toute situation d'interactivité en face à face avec le public met en jeu les corps individuels, leur « *intégrité physique* » ne serait-ce que par la coprésence avec le public. Interpréter et agir s'entremêlent et apparaissent simultanés.

Par exemple, par peur d'être empêché d'agir, les policiers novices cherchent rapidement à intimider le « *client* » du contrôle ou les « *gêneurs* » qui gravitent autour d'eux, au moyen d'une « *triangulation* » serrée, pour contraindre et restreindre l'activité de l'individu contrôlé, et de postures corporelles menaçantes pour dissuader les observateurs. Menotter un individu est un acte complexe du fait qu'il est à la fois routinier et risqué : menotter peut se faire sans usage de la force, si la personne obtempère. Mais la plupart du temps, ce n'est pas ce qu'il se passe en cas d'interpellation ou de contrôle d'identité.

La question de l'interprétation, ou du « *discernement* » se pose aux professionnels même dans les actes « *physiques* » ou « *techniques* » :

[VE] « *La première fois que vous avez à interpeller un trafiquant de drogue, vous finissez par terre, en étranglement, c'est pas beau, à tordre les bras, et ça dure trois quatre minutes, et on transpire comme des bœufs, et à la fin on a réussi à passer les menottes en étant trois dessus, en appuyant avec les genoux* » ;

[VE] *« Si on menotte la personne, quand on la présente à un OPJ, il peut, comme c'est quelque chose de coercitif et soit disant violent, la personne peut être reconvoquée le lendemain, parce qu'elle a été menottée, ou deux jours après. Donc, vous devez expliquer pourquoi vous l'avez menotté. Parce qu'un choc ou autre chose...* ».

Quand les interprétations policières sont jugées après-coup, quand elles sont remises en question, les gardiens expriment le sentiment d'être jugés « *comme des délinquants* ». Leur interprétation du monde est une « *interprétation policière, professionnelle, mandatée et assermentée* », en somme une interprétation qui se pense légitime et compétente et qui est vouée à être reconnue comme telle : « *On est expérimenté, ce n'est pas à la population de nous dire comment juger tel ou tel fait* ». Que la remise en question vienne du public, des pairs, de la hiérarchie, des formateurs ou d'autres professionnels, elle est toujours mal venue :

[CRO/PAF n°4] L'homme qui fume sur le quai (1)

En patrouille pédestre sur le quai d'une gare, en descendant du train. 14H15. Les trois gardiens de la paix marchent. Un homme fume au loin sur le côté (ce qui est interdit par le règlement de la gare et qui constitue une infraction). Le chef de patrouille s'adresse à l'homme en lui signifiant l'infraction. Le fumeur répond en observant autour de lui et en montrant d'autres fumeurs sur le quai : « *Mais il y en a d'autres qui fument !* ». Un autre gardien lui renvoie d'un ton agacé : « *Ouais, mais on ne fait pas le marché, là !* ».

[VO] « *Les patrons, eux, ils ne pensent pas comme nous. Ils voudraient qu'on verbalise pour tout et n'importe quoi ! Par exemple, un feu qui pète, ça arrive.* » ; « *Je sais ce que j'ai vu » ; « je connais la loi » ; « on sait faire un contrôle, quand même* » ; « *Les gens ne respectent plus notre savoir-faire : si je lui dis qu'il a grillé le feu, c'est qu'il a grillé le feu* ».

Si l'enjeu de l'activité policière est de faire autorité, il en est de même pour les activités d'interprétation. En ce sens, les activités d'interprétation sont sensibles.

4.1.3.3.3. L'intrigue du récit : articuler récit d'interprétation et récit des actes posés

La réinterprétation collective doit faire état de l'interprétation collective en situation, pas seulement des actes posés, afin que soit évaluée la pertinence de ces actes. Dans le récit d'intervention, les gardiens de la paix décrivent deux cours d'activité indissociables que nous distinguons cependant dans l'analyse : le premier est le récit des actes posés (j'ai fait ceci, il a fait cela, j'ai répondu ainsi, etc.). Le second est le récit d'interprétation (face à cet événement, j'ai pensé ceci et cela, j'ai senti que, j'ai eu l'impression de, etc.).

Le procès-verbal propose aux futurs lecteurs une « *histoire cohérente* », *« un scénario plausible* », un récit d'intervention fait d'une suite d'opérations logiques censées avoir été réalisées dans un ordre bien précis, conformément à l'image prescrite de l'activité : 1/ « *constatations* », 2/ « *discernement* », 3/ « *prise de décision* », 4/ « *action* ». Ce processus linéaire est celui qui préside à toute intervention et action en intervention. Le procès-verbal est synthétisé et organisé selon le principe linéaire et mécanique de stimuli/réaction : y est décrite une évolution de la situation inéluctable : « *il m'a attaqué brusquement, je ne m'y attendais pas. Je n'avais pas le choix, il a pris mon poing en pleine face* ».

Tandis qu'est décrite lors des échanges oraux une scène d'interaction où interprétation et action semblaient simultanées ou même inversées dans le temps, le procès-verbal présente une suite d'opérations réalisées successivement selon un ordre logique. Les opérations présentées ne sont pas forcément celles qui ont été réalisées. Ils les décrivent comme si elles avaient été réalisées dans cet ordre-là, ce qui n'est pas le cas non plus.

La « *situation d'intervention* » ainsi produite est une façon commune de voir les choses, plus ou moins nouvelle. La nouvelle situation construite doit ressembler à une situation type d'intervention, qui peut être comprise (et bien comprise) selon les termes de la prescription et de la loi, mais qui est loin de rendre compte de ce qui s'est « *réellement passé* ». Un des gardiens dira : « *il faut y être pour comprendre vraiment ce qui s'est passé* ».

Ainsi, dans le récit d'intervention, les policiers font état d'images construites au cours de l'intervention. Quelque détail dans le cours des choses a attiré leur attention et les a amenés à intervenir. Ils décrivent l'articulation entre l'interprétation et les actes posés. Ils en passent par la description de la façon dont ils ont interprété : à travers cette description, nous pouvons repérer quand ils font référence à la situation d'action [F1], à la situation d'activité [F2] et à la situation typique [F3], qui sont les trois types d'images qui fonctionnent de concert pour rendre une situation signifiante aux yeux de ceux qui la construisent.

4.1.3.3.4. De la situation vécue à la situation type : réduire l'écart entre réel et prescrit

Le délai qui sépare l'intervention et la rédaction du procès-verbal peut être de quelques minutes à plusieurs heures, voire d'une ou deux journées. Plus l'écriture est éloignée du moment de l'intervention, plus elle est complexe (remémoration difficile, confusion avec d'autres situations vécues entre temps, explication approximative, etc.) : les « *détails sont importants* ».

Le scénario fabriqué collectivement est plus ou moins en écart avec la « *situation* » qui a été vécue au moment de l'intervention. La scénarisation collective implique des écarts (1) entre le récit collectif fabriqué et le réel vécu sur le terrain, (2) entre le vécu de chacun et la version collective de la réalité. Le scénario final devient une version officielle, mais aussi une version à laquelle tous les gardiens semblent adhérer, à laquelle ils se tiennent (ce qui est vérifiable quand le récit d'intervention devient une histoire racontée aux collègues).

Comme l'interprétation collective a pour enjeu de justifier l'action réalisée et oblige les gardiens de la paix à articuler dans leur récit le travail prescrit, sous la forme d'une situation prescrite type, et le travail réel sous la forme d'une situation vécue. La rédaction du procès-verbal est le lieu où s'articule ce qui a été effectivement réalisé et ce qui aurait dû être réalisé : elle est le lieu où est rendue visible l'écart entre ce qui est attendu et ce qui est faisable, entre ce qui doit être fait et ce qui a été fait.

Dans la mise en récit, les gardiens de la paix mettent en perspective et en opposition une activité prescrite fantasmée et une « *expérience de terrain* » qui fait autorité pour les gardiens de la paix, reconnue par les pairs mais pas forcément par la hiérarchie et les formateurs, et encore moins par les concepteurs de formation, tenants des « *bonnes pratiques* ».

Certains mots et tournures de phrases sont employées pour s'assurer du formalisme attendu. La forme écrite et finalisée du récit ressemble peu à celle qui vient d'être construite à l'oral pendant les échanges. L'expérience vécue semble partielle, fragmentée, chaotique parfois. Les gardiens de la paix insistent sur l'écart qui existe entre « *les textes* » qui régissent les manières de faire de la police et ce qu'il est possible de faire réellement sur le terrain. En rédigeant le procès-verbal, ils tentent d'articuler une activité réalisée et un cadre légal dans lequel cette activité est censée avoir été réalisée. A l'écrit, ils ont réagi de façon typique à une situation type qui se présentait à eux, tandis que dans les échanges oraux, ils insistaient sur les différences d'interprétation de la situation qu'ils avaient eu individuellement ou collectivement sur le moment.

L'histoire racontée doit montrer que les gardiens de la paix ont interprété la réalité à bon escient, conduisant à une intervention en bonne et due forme. Un gardien de la paix dira qu'il faut parfois « *romancer* » pour faire comprendre :

> [VE] « *Vous savez, dans un quartier bien précis où il se commet des infractions bien précises, en contact avec des personnes déjà interpellées, les toxicomanes notoires ou ce genre de choses, à chaque fois, vous devez romancer l'écrit pour que votre interpellation (qui est totalement cohérente !) tienne en amont. […]. Ça, on ne nous l'apprend pas en formation, c'est ce qui fait casser une procédure justement. […] Il faut à chaque fois être cohérent. Et développer. […] Il faut un petit peu de vice* ».

Ils n'inventent pas des faits, ne racontent pas d'actes imaginaires, mais se racontent l'histoire de façon à ce qu'elle soit conforme à ce qui est attendu, de sorte que le lecteur soit convaincu du fait que l'action a été menée de façon légale et conformément aux prescriptions professionnelles et déontologiques. Ils proposent un « *scénario qui tient la route* » dans des termes prescrits, une situation qui s'approche le plus possible d'une situation typique (ordinaire, habituelle, normale) et du cadre prescrit que représente la situation type d'intervention.

4.1.4. Une expérience de réinterprétation de l'expérience vécue

Comme nous venons de le voir, la rédaction du procès-verbal est une reconstitution de situation, une réinterprétation de l'expérience vécue, et non le récit des interprétations posées pendant l'intervention. Cette activité est dite « *difficile à réaliser* ». Les gardiens se sentent compétents quand ils sont « *expérimentés* », quand ils sont considérés comme des « *anciens* » car ils savent « *voir* » les situations, les mettre en récit et les raconter.

Pendant l'analyse des dispositifs de formation que nous avons réalisé pour le compte de la Police Nationale, il nous est apparu que l'expérience déjà construite par les apprenants (par exemple, celle des anciens ADS ou bien celle des élèves-gardiens qui rentrent de stage pratique), était une expérience qui résistait à l'apprentissage attendu par les formateurs ; nous l'avons appelé une expérience-obstacle. Nous avons pu constater que le formateur remettait en cause l'expérience de l'élève-gardien ancien ADS au motif qu'il n'était pas gardien de la paix à proprement parler (l'ADS n'est pas fonctionnaire, il n'a pas le même niveau de responsabilité, etc.). L'élève-gardien n'avais alors qu'à rappeler le caractère collectif des interprétations posées sur le terrain pour les opposer au formateur et y faire adhérer le reste des élèves.

L'expérience construite au travers de la scénarisation se fonde en expérience-vérité pour le sujet individuel ayant agi en collectif et étant agi par celui-ci. Cette expérience est une expérience vécue collective. L'expérience collective se mue en expérience-vérité pour chacun des membres de la patrouille.

4.1.4.1. Ré-interpréter : une nouvelle construction de la réalité policière

Dans ces cas de réinterprétation, l'expérience vécue est mise en objet par la patrouille, elle est scénarisée à l'oral, puis écrite. Il s'agit d'interpréter ce qui a été vécu et de retracer un parcours d'interprétation censé expliquer les étapes de la situation à un lecteur qui cherchera à reconstruire une série d'images dans sa tête.

Etant donné le mode discursif et délibératoire de la réinterprétation, nous dirons qu'elle implique une construction au second degré de l'expérience vécue en une expérience vécue élaborée collectivement, grâce à des échanges dans lesquels les gardiens de la paix communiquent sur leurs expériences.

La question du sens renvoie à la fois à la construction du réel, mais aussi en même temps à la construction du groupe et à la construction de l'expérience collective. Nous dirons que le sujet de la réinterprétation est un sujet collectif qui travaille à la construction d'un vécu collectif qui fait sens pour lui.

4.1.4.2. « Bétonner une procédure » : scénariser et qualifier collectivement sont des activités qui nécessitent d'avoir de l'expérience pour être réalisées

Construire des situations s'accompagne d'un enjeu constant : « *bétonner la procédure* », mais par anticipation pour les deux premières séquences [Séq.1] [Séq.2] et par rétroaction pour la troisième [Séq.3]. « *Bétonner une procédure* » est, d'après les mots d'un gardien, « *ce qui prend le plus de temps à acquérir* ». C'est là que semble se jouer, pour les gardiens de la paix, l'autorité de l'interprétation policière :

[VE] « *Si je dois aller m'expliquer à l'IGS, parce que j'ai mis le premier coup, je vais l'expliquer, il n'y a pas de problème. Parce que de toute manière, il sera noté dans mon procès-verbal d'interpellation. Parce qu'<u>on a toujours un coup d'avance</u>.* » ;

[VO] : « *je n'y vais pas si je n'ai pas <u>écrit la procédure</u> <u>à l'avance dans ma tête</u>* »

[VE] « *A partir de là, la procédure s'étoffe. Comment on apprend ? Et d'une, c'est en en faisant des procédures. Et de deux, c'est aussi <u>en cherchant à les faire tenir</u>* ».

Les gardiens de la paix se reconnaissent une expérience qui s'écarte des normes prescrites d'intervention. Elle prend la forme d'habitudes de narration et de rédaction, reconnues par les membres du collectif (patrouille / brigade), par la hiérarchie parfois et surtout par les magistrats : « *les policiers qui savent bétonner leurs procédures sont considérés comme des bons* ».

Mais bétonner la procédure commence dès la décision d'intervenir. L'expérience construite par les gardiens de la paix en patrouillant et en interprétant est liée à cette capacité à produire une réalité incontestable, donc légitime : construire des faits et en dégager des situations d'action.

[VO] « *Il faut figer ! C'est ce que disent les formateurs, c'est n'importe quoi ! Les gens ont libre circulation. Eux, ils palpent tout le monde, c'est bon, on ne palpe pas une mamie ! Il y a le discernement quand même.* » ; [VE] « *Bon. Avec le code de procédure pénal, je n'ai pas le droit contrôler un homme qui a un sac à main de femme. On va me dire : « mais alors ? Et alors ? ». Alors moi, je vais vous dire : « oui, mais ça dépend de l'homme, du comportement qu'il a. D'où il vient ? Est-ce que c'est un quartier touristique ? Vous voyez ? Ce que je veux dire : vous avez plein de chances comme ça, mais le code de*

procédure pénal ne me donne pas le droit de contrôler un homme, comme ça, parce qu'il a un sac à main de femme. »

En général, les gardiens de la paix décrivent leur activité quotidienne comme nécessitant « *de l'expérience de terrain* ». Le gardien de la paix expérimenté « *sait* » si son intervention est nécessaire, s'il doit intervenir ou non, et cette opération n'est selon eux pas prescriptible. Un gardien de la paix expérimenté « *sait* » reconnaître un homme ivre ou un véhicule qui roule trop vite, il sait comment « *voir* » les choses au-delà des seules procédures prescrites.

[VO] « *On n'intervient pas sur tout, on fait le tri entre les inter qui valent le coup et les merdes* » ; *« il y a l'instinct : la peur est un guide* » ; « *sentir le danger, ça ne s'apprend pas à l'école, c'est du terrain* » ; [DOC] « *Ce n'est pas parce que la personne a un taux « x » que tu constates l'IPM, mais c'est parce que tu constates l'IPM (avec les signes classiques) que tu fais parfois souffler [dans l'éthylotest]* »[26]

Les gardiens de la paix n'imputent pas cette compétence à la hiérarchie, qui semblent « *penser* » différemment. Pour eux, un policier « *qui n'a jamais mis les pieds sur le terrain, n'est pas un vrai policier* », et le « *faire tourner* » est dangereux ; il en est de même pour les formateurs, à qui l'on reproche d'avoir quitté le terrain, le réel, pour entrer dans le monde des « *bonnes pratiques* ». L'expérience de terrain apparaît comme ce à quoi ne forme pas l'institution, ce à quoi ne prépare pas la formation, ce qui ne peut s'apprendre que sur le terrain, c'est-à-dire dans un territoire et dans un collectif donnés.

[VE] « *Quand vous êtes jeune policier, vous arrivez vous ne connaissez rien, et en fait vous regardez partout, mais vous êtes obligé de faire attention à tout ou alors vous ne faites attention nulle part parce que vous ne connaissez pas le danger* »

Les gardiens pointent les difficultés de réalisation : ce qui est difficile pendant un contrôle, ce n'est pas tant de communiquer, de palper, de bloquer les mouvements de l'autre physiquement ou même de menotter, c'est plutôt d'interpréter. Les conditions d'interprétation requiert un travail collectif de maintien des conditions de l'interprétation. De la même façon, quand il s'agit de décider d'intervenir ou non, c'est l'interprétation collective qui fera s'engager le collectif

[26] Commentaire d'un policier sur le site du ministère de l'intérieur : la policenationalerecrute.fr ; Cf. https://www.lapolicenationalerecrute.fr/content/search?SearchText=ipm&searchinto=41304

dans l'activité. Les actes sensibles sont aussi ceux qui sont difficiles à réaliser, qui nécessitent selon les gardiens de la paix « *d'avoir de l'expérience* », d'être expérimenté pour être réalisés.

Même les gardiens de la paix expérimentés renvoient toute activité, y compris celle des professionnels expérimentés, à son indétermination, qui fait de tout acte ou activité est une prise de risque professionnelle et personnelle. L'expérience vécue sur le terrain est pour les gardiens de la paix une garantie de savoir et un gage d'expérience professionnelle, elle est portée au rang d'expérience-vérité.

[VE] « *Quand c'est difficile, on apprend. Quand c'est trop simple on n'apprend rien* » ; « *Quand tu as de la boîte, tu as du recul* » ; [VO] « *Après, c'est avec l'expérience. Quand on est jeune, on est fougueux. Mais après tu écris ! Avec l'expérience, on écrit dans sa tête à l'avance. Du coup, tu pèses le pour et le contre : qu'est-ce que je vais en retirer si ça se passe mal ?* […] *Tu abandonnes de toi-même : « C'est bon, on se reverra un jour ! ». C'est un gosse, un merdeux : est-ce que ça vaut le coup qu'il meurt ? Surtout, tu mets en danger les autres (les piétons, les véhicules). Notre mission première est de protéger les personnes et les biens. Au début, tu pars à fond, tu ne sais même pas pourquoi, c'est ça les problèmes d'emmerdements des jeunes.* ».

Ils disent qu'ils développent des habitudes de compréhension, de vision, d'anticipation en interprétant les situations :

[VO] Un ADS : « *Avec des anciens, c'est différent, eux ils savent. Du genre : « il va faire quelque chose, là. Les anciens voient tout de suite des choses que nous on ne voit pas. C'est l'expérience.* » ; « *Avec le temps, vous voyez* » ; [VE] « *Ben, automatiquement, à force on a l'œil qui change* ».

[VE][P/ Exp] : « *Il y a 250 policiers à la [PCX]. Il y en a les trois quarts qui n'écouteront jamais ! Quand vous leur dîtes : Attention, il va se barrer, menotte-le. ». Le jeune répond : « Non, non, c'est bon, je le tiens. ». Et qu'il se barre ! Et après : « Ah, pardon. Mais, mais, je le tenais ! ». Et ça, c'est marqué nulle part, ça.* »

Pour les gardiens de la paix, la marge de manœuvre professionnelle que représente l'interprétation est liée directement à l'expérience acquise, construite dans cette activité grâce à l'expérience vécue. D'ailleurs, en intervention, ne pas pouvoir interpréter une situation, être induit en erreur, ne pas avoir vu une chose, par exemple dans le cas d'un guet-apens ou d'une embuscade, constitue pour les gardiens de la paix un échec, voire une des expériences les plus angoissantes à vivre. Pour eux, comprendre ce qu'il se passe, c'est pouvoir agir, ne pas être empêché d'agir.

Par leur compétence reconnue à construire collectivement des situations policières d'intervention (situation d'action, situation d'activité, situation type), les gardiens expérimentés se réclament non seulement d'une expérience individuelle, souvent liée au parcours

biographique, mais aussi d'une expérience collective, dont le sujet est « *nous* » ou « *on* » et désigne une unité d'action collective : la patrouille en action. L'expérience collective est une construction collective en même temps qu'un travail, qui inclue le vécu (Barbier, 2013a, 2013b). Sans vécu collectif, nul sujet collectif, nulle expérience collective. Et inversement.

4.1.4.3. La ré-interprétation collective construit du collectif

La recherche de consensus organise les échanges, qui ne sont pas dénués de rapports de force et de rapports hiérarchiques. Le mode collectif et discursif de l'interprétation collective en fait une activité sensible car des conflits ou même des controverses professionnelles sur la façon d'interpréter peuvent mettre en jeu l'organisation habituelle des échanges, l'état des rapports de force. Le consensus d'interprétation est donc un enjeu relationnel et hiérarchique (il y a une hiérarchie statutaire dans chaque patrouille). Il impacte la construction-composition du groupe et l'organisation des activités.

A partir de ces résultats, il nous a semblé que la question de la composition du groupe et celle de l'atteinte d'un consensus interprétatif, relevée fréquemment dans les discours entre gardiens et avec le chercheur, étaient liées. Nous détaillerons ces liens dans la partie suivante [4.2.].

Des habitudes d'interprétation collectives se forgent et se manifestent dans les façons de rédiger les comptes-rendus : à la lecture du récit, les gardiens savent attribuer tel ou tel procès-verbal à telle ou telle patrouille en fonction du « *style du PV* ». Les membres d'une même brigade connaissent leurs manières de faire en tant que collectif, mais ils connaissent également les manières de faire respectives des patrouilles d'autres brigades, et savent les distinguer les unes des autres (les nôtres / les leurs).

Les patrouilles semblent avoir des façons habituelles de mettre en récit et de raconter les « *situations d'intervention* ». A l'occasion de l'activité de scénarisation collective, des schèmes à la fois interprétatifs, discursifs et langagiers sont mobilisés par les gardiens de la paix.

En conclusion de la partie [4.1] : récapitulatif

1- Rédiger un procès-verbal est une <u>séquence d'activité typique</u> du métier de gardien de la paix, comprise comme une <u>activité d'interprétation collective</u>.

2- Les gardiens de la paix interprètent au quotidien : l'activité d'interprétation collective est une <u>activité collective et typique</u> dans l'activité en patrouille, et toute intervention policière

implique une activité d'interprétation collective. L'activité d'interprétation collective a pour enjeu de faire autorité, elle est une activité sensible du point de vue des gardiens de la paix.

3- Interpréter est une activité discursive et délibérative qui met en jeu des activités de scénarisation, dont le produit est un récit d'interprétation destiné à être évalué. La mise en récit collective fait de la scénarisation une activité collective, les échanges de significations entre les gardiens de la paix font se construire un sens collectif, une même réalité, un scénario collectif une image dynamique, scénarisée. L'activité d'interprétation collective fait se construire des consensus d'interprétation et des habitudes d'interprétation au niveau des brigades et des patrouilles.

4- La situation vécue est décrite comme une situation typique, qui tend à s'approcher le plus possible du modèle de la situation type d'intervention. La situation apparaît comme un compromis entre situation vécue et situation type d'intervention.

5- L'activité d'interprétation collective est une des activités les plus difficiles à réaliser, elle nécessite d'être expérimenté pour pouvoir être réalisée correctement, de façon pertinente. Les gardiens de la paix se reconnaissent une expérience interprétative.

6- Elle fait apprendre des façons de voir, de comprendre, de mettre en récit, de raconter. Elle fait se construire des schèmes collectifs de construction du réel, des schèmes d'interprétation collective, qui sont des schèmes discursifs, langagiers, et imagés, reconnus dans le groupe et adapté au territoire.

7- L'activité de scénarisation collective produit une (1) histoire collective de l'activité, sous la forme d'un scénario collectif, et à long terme (2) une histoire de la composition de groupe biographie du collectif. L'activité d'interprétation collective unifie les expériences vécues des gardiens en un scénario consensuel, qui fait advenir un vécu collectif, un sujet collectif et une expérience collective.

8- En conclusion de ces propositions, nous dirons que les activités collectives d'interprétation - réinterprétation sont significatives pour l'organisation de l'activité en patrouille, pour l'intervention et pour la construction de l'expérience collective.

4.2. Construire en collectif des situations et des images opératives

Dans cette partie, nous présenterons comment les gardiens de la paix décident d'intervenir sur la voie publique [Séq.1] et comment ils cherchent à créer et maintenir les conditions de l'interprétation collective en agissant sur l'engagement d'activité du public et sur le leur, une fois qu'ils sont en interaction avec le public [Séq.2] :

- [Séq.1] L'activité d'interprétation collective policière correspond à une *conjonction d'activités* (Barbier, 2017a) observables par le chercheur : observer collectivement, s'affecter collectivement, qualifier collectivement, scénariser collectivement et catégoriser collectivement une situation. Construire des situations consiste à produire des images du cours des choses sous les traits d'une situation d'action, d'une situation d'activité et d'une situation type qui forment la « *situation d'intervention* ». Pour ce faire, en collectif les gardiens de la paix construisent des *images opératives* (Ochanine, 1969, 1981 ; Visser et Falzon, 1992 ; Weil-Fassina, 2016) à leur propre attention et intention, qui les feront s'engager dans l'action. En ce sens, ils agissent sur leur propre engagement d'activité en tant que sujet collectif.

- [Séq.2] Si l'image de la situation est négociée au sein du collectif dans la fabrication d'un consensus d'interprétation, elle est aussi négociée avec le public : les gardiens de la paix cherchent à agir sur l'engagement d'activité du public, notamment pour maintenir les conditions d'interprétation, mais l'activité des non-policiers a aussi une influence sur celle des policiers. Interpréter face au public nécessite non seulement un consensus de départ mais aussi un consensus continu entre les gardiens de la paix, qui passe notamment par la construction d'un espace physique d'intervention sur la voie publique et de *coulisses* (Goffman, 1973a, 1973b) d'interprétation, qui garantissent aux professionnels de pouvoir agir sur leur propre engagement d'activité.

4.2.1. Une conjonction d'activités qui permet de construire des situations / des images opératives collectives

Dans le cours de l'activité en patrouille, nous avons d'abord tenté de distinguer et lister toutes les activités réalisées par les gardiens de la paix. Dans les cas de type [Séq.1], au cours de l'activité en patrouille véhiculée en [PS], de nombreuses activités se superposent, s'enchaînent ou s'associent (boire, manger, converser, manipuler du matériel, écouter les transmissions radio, manipuler son téléphone portable, observer, mouvoir son corps, rires, observer, vapoter, débattre d'un point légal, renseigner ses collègues, se renseigner, s'auto-former, jouer, etc.). De ces constats, nous avons distingué trois modes de l'activité :

- certaines activités sont réalisées individuellement, indépendamment des activités des collègues ; nous les appellerons mode individuel de l'activité : [M1],
- d'autres activités sont partagées ; nous les appellerons mode partagé de l'activité : [M2],
- d'autres se présentent comme des activités collectives ; nous les appellerons mode collectif de l'activité : [M3].

Parmi toutes ces activités qui ont lieu pendant la patrouille, certaines d'entre elles sont conjointes et ordonnées autour d'un même produit : construire des « *situations d'intervention* ». Nous avons ainsi identifié une conjonction d'activités collectives qui concourent à l'interprétation collective policière, et qui a pour produit des situations d'action.

La conjonction de ces activités n'est pas chronologique : elle admet ~~la~~ aussi bien la simultanéité que la successivité. Nous n'avons pas repéré d'ordre stable dans la succession des activités. Par exemple, un gardien peut qualifier un événement au moment où il le perçoit, en exprimant son émotion à ses collègues en même temps qu'il qualifie l'événement :

QUALIFICATION

« Ben vas-y, te gênes pas ! Grille le stop ! [+↑↗] »

MARQUES EMOTIONNELLES

La majorité des activités en patrouille sont des activités collectives. Certaines de ces activités sont des activités discursives ou de communication, qui supposent des constructions de sens et peuvent donner lieu à des délibérations au sein du collectif. Les modes discursif et collectif de l'activité en patrouille sont une condition de l'activité d'interprétation collective.

4.2.1.1. « La ville, tu la sens quand elle est malade » : observer en collectif

A la question classique : « que fait la police ? », nous avons tenté de répondre en observant les activités réalisées en patrouille. La première activité qui s'est rapidement imposée à nous était précisément une activité policière d'observation : les gardiens de la paix observent de façon continue quand ils se déplacent, quels que soient les espaces investis. D'ailleurs, observer semble être une activité qui dépasse le cadre de la patrouille : au commissariat aussi, les gardiens de la paix sont amenés à observer les rues de la ville au moyen des outils de surveillance à distance (réseau de surveillance vidéo de la ville). Nous nous concentrerons sur l'activité en patrouille : comment fonctionne l'activité d'observation et quelles sont ses caractéristiques ?

4.2.1.1.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°5] Le groupe de fumeurs de cannabis

En patrouille, l'après-midi. Nous effectuons une ronde en voiture, les gardiens sont silencieux, ils observent à l'extérieur de l'habitacle devant eux et sur les côtés. Chacun des deux gardiens observent son côté (bâbord / tribord). […] Plus tard, [P1] lance une conversation avec [P2]. Chacun continue d'observer tout en conversant. […] Plus tard, [P1] et [P2] observent ensemble un groupe de jeunes hommes qui fument sur le trottoir, leurs regards convergent vers le même objet. La conversation a été interrompue. [P1] et [P2] discutent sur la façon de comprendre l'activité des jeunes : [P1] : « *Je ne vois pas ce qu'ils fument d'ici, et toi ?* ». Tout en continuant de les observer, ils se demandent si les jeunes hommes consomment des substances illicites (stupéfiants).

[VO] « *Dans la police, il faut avoir les yeux qui traînent* » ; « *Observer, c'est une tâche de fond* » ; « *On est toujours aux aguets* » ; « *On a tellement l'habitude, qu'on ne s'en rend même plus compte : ma femme refuse de faire les courses avec moi, parce que je scrute l'intérieur de toutes les voitures que je croise sur le parking, c'est un genre de déformation professionnelle* ».

4.2.1.1.2. En patrouille, l'activité d'observation policière apparait sous trois caractéristiques principales

- elle est continue dans le temps : les gardiens de la paix observent ce qui les entoure tout en réalisant d'autres activités en même temps. Celles-ci viennent se superposer à une observation diffuse. L'activité d'observation individuelle semble fonctionner comme une « *tâche de fond* » dans l'activité en patrouille, les gardiens de la paix disent qu'ils « *surveillent* », qu'ils vérifient que « *tout soit comme d'habitude* », que « *nos concitoyens puissent vaquer à leurs occupations* ». Ils disent aussi que grâce à l'observation continue, ils « *assurent leurs arrières* », car en tant que policier ils sont des cibles, ou encore ils avouent à demi-mot qu'ils « *cherchent des affaires* ».

- elle est distribuée dans l'activité en patrouille selon deux modalités différentes : (1) l'observation est distribuée sur l'ensemble des membres de la patrouille, (parfois, il a même été demandé au chercheur d'observer), (2) elle est distribuée dans le cours de l'activité en patrouille du fait qu'elle est continue,

- elle est interactive : les rondes sont des occasions d'être en interactivité avec le public, et l'observation du public s'effectue à la vue du public. Les non-policiers voient les policiers les observer, et ces derniers observent leur public en train de réagir au fait d'être observé.

Tableau 6 – Caractéristiques de l'activité d'observation

CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE D'OBSERVATION		
[C1]	Activité continue	L'activité d'observation est continue et fonctionne comme une « tâche de fond »
[C2]	Activité distribuée	L'activité d'observation est distribuée dans l'activité d'interprétation collective (division de la tâche sur les membres de l'équipage et dans le temps tout au long du cours d'activité)
[C3]	Activité interactive	L'activité d'observation est réalisée à vue, et elle porte sur l'activité du public qui en est l'objet ; le fait d'observer impacte l'objet observé (l'activité du public)

4.2.1.1.3. Dans le cours d'activité, nous avons caractérisé l'activité d'observation selon trois modes d'acteurs [M1, M2, M3] et selon deux manières d'observer [T1, T2]

L'activité d'observation est apparue tour à tour comme une activité individuelle [M1], une activité partagée [M2] et une activité collective (les sujets engagent une activité discursive portant sur les manières de comprendre ce qui est observé, en général le public en activité) [M3]. L'observation se décline en deux types selon la manière d'observer : l'observation est diffuse [T1] ou focalisée [T2]. En observant collectivement et de façon focalisée, les gardiens de la paix cherchent ensemble, par des échanges, à rendre claire une situation qui semble indéterminée au départ.

Tableau 7 – Caractérisation de l'activité d'observation : modalités de l'activité d'observation et manières d'observer

MODES D'ACTEURS ET MANIERES D'OBSERVER			
Codes	Modes d'acteurs	Manières	Descriptif des modalités de l'observation
[M1] [T1/T2]	Activité individuelle	Observation diffuse / focalisée	Le gardien de la paix observe en continu et de façon individuelle à l'extérieur du véhicule de police : l'observation semble diffuse / à l'arrivée de certains lieux, il observe plus attentivement, de façon focalisée, un objet (il scrute, il cherche à voir quelque chose)
[M2] [T2]	Activité partagée	Observation focalisée	Des gardiens de la paix observent de façon individuelle le même objet en même temps sans échanger sur cet objet
[M3] [T2]	Activité collective		Les gardiens de la paix observent en collectif un même objet en échangeant de façon verbale ou non verbale à propos de l'objet observé ; ils interprètent collectivement et se constituent en sujet collectif de l'interprétation collective

Souvent les gardiens se demandent mutuellement ce qu'ils voient; chacun apporte ainsi sa description, sa compréhension, son interprétation de ce qu'il pense être le réel à la construction d'une image commune qui est en train de se dessiner dans le collectif. Nous dirons dans ce cas, que l'activité d'observation est collective.

Nous constatons que :

- l'activité d'observation est collective quand l'observation est focalisée ;
- l'activité d'observation devient collective quand elle s'associe à une activité discursive ;

- l'observation peut passer successivement du mode individuel (chacun observe de façon diffuse de son côté) au mode partagé (les gardiens observent le même objet sans échanger à son propos), puis au mode collectif (les gardiens observent ensemble de façon focalisée le même objet et échangent à son propos). Cette transformation progressive des modes de l'activité d'observation collective aboutit à faire émerger une activité d'interprétation collective ;

- l'observation collective permet le déploiement d'autres activités, qui ne sont plus, cette fois, seulement des activités qui se superposent à elle, mais qui fonctionnent avec elle dans la conjonction des activités qui concourent à l'interprétation collective ;

Nous en déduisons que :

- l'activité collective engage un sujet collectif, ou dit autrement : quand l'observation est collective, le sujet observant devient le collectif, contrairement à l'observation individuelle et à l'observation partagée, pour lesquelles les sujets sont individuels ;

- quand l'observation est collective, les gardiens de la paix sont de fait déjà engagés dans l'activité d'interprétation collective ;

- la transformation de l'activité d'observation individuelle en activité collective décrit un processus d'engagement collectif dans l'activité collective.

4.2.1.1.4. L'observation est une activité performative, qui agit sur le cours d'activité du public

Quand un policier observe l'activité du public, cette observation a des impacts directs sur cette activité :

[VE] « *Quand un individu s'aperçoit qu'il est observé par la police, son comportement change. Sinon, c'est suspect* »

L'activité d'observation s'effectue selon un *couplage d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b) : l'interactivité en face à face entre la police et son public apparaît comme une transformation mutuelle des activités des uns et des autres. L'observation policière fait cesser ou fait se transformer l'activité en cours de ceux qui sont observés. Elle est en ce sens performative, d'autant plus quand elle est collective (l'activité d'observation de plusieurs gardiens de la paix fixant un individu en train de marcher a des effets visibles sur l'activité de ce dernier). D'ailleurs les gardiens de la paix qui observent d'ordinaire le plus discrètement possible, peuvent choisir

d'observer de façon ostentatoire pour provoquer des changements dans l'activité du public (la faire cesser, l'empêcher ou l'inhiber, la faire changer ou l'influencer, la provoquer ou la déclencher). Ils observent les effets de leur observation sur l'activité du public. Ils cherchent parfois, au moyen de l'observation, à influer le cours d'activité du public. En ce sens, nous dirons qu'ils cherchent à activer un changement d'activité du public. Quand les policiers observent, ils agissent sur l'activité d'autrui.

L'activité d'observation est finalisée par des enjeux d'intervention, par l'action collective et plus précisément par l'activité d'interprétation collective : aucune action policière sur la voie publique ne peut se faire autrement qu'en collectif et sans avoir interpréter, car l'interprétation et l'engagement fonctionnent ensemble. Dans le cas présenté ([CRO/PS n°5], Le groupe de fumeurs p. 163), la patrouille cherche à construire une situation d'action [Séq.1].

4.2.1.1.5. Les effets en termes d'expérience collective de l'activité d'observation collective

Les patrouilles quotidiennes sont l'occasion d'une observation quotidienne et continue des sites visités : la circonscription est divisée par les équipages en différents sites, qu'ils catégorisent en fonction des observations quotidiennes (« *criminogènes* », « *calmes* », « *résidentiels* », « *commerciaux* », « *quartier* » », etc.). Si bien qu'au terme de quelques semaines ou quelques mois, le gardien de la paix nouvellement affecté commence à « *connaître son terrain* ». Cette connaissance du terrain est aussi liée aux activités de « *renseignement local* ». Les gardiens de la paix sont alors en mesure de rendre-compte, voire d'anticiper, des changements « *sociétaux* », c'est-à-dire des changements d'activité dans les territoires quadrillés : par exemple, un quartier anciennement qualifié de « *résidentiel* » devient en quelques années un « *quartier* » qui « *bouge* », ou l'inverse dans le cas de la gentrification des villes. Ils sont au fait des problématiques liées à la politique de la ville, au logement, à la « *violence urbaine* », etc. Leur expérience de terrain s'ancre dans une continuité et une régularité d'actions situées, sur une sédimentation de situations vécues qu'ils constituent en « *connaissance* » policière.

Les gardiens ont pour habitude de faire ensemble : chacun apprend à connaître les habitudes d'activité des uns et des autres, des habitudes discursives et des habitudes d'observation, qui deviennent communes, s'installent dans le groupe : à force d'observation collective, elles deviennent des habitudes collectives. Les gardiens de la paix semblent développer des façons communes de « *voir les choses* » :

[VE] « *Quand on tourne ensemble depuis longtemps, on se comprend sans se parler et de toute manière, on voit les mêmes choses au même moment* »

Ces habitudes d'observation s'inscrivent dans les corps des sujets individuels, elles deviennent des habitudes incorporées : ils observent souvent les mêmes objets, ils observent de la même façon, ils en tirent des images similaires.

Également, ils apprennent à « *connaître les collègues* », c'est-à-dire à connaître leurs fonctionnements en patrouille, ici la façon dont ils observent. Par exemple, l'un connaît la manière d'observer de son co-équipier, il est alerté au moindre signe non verbal de changement ou de rupture dans l'activité : mimiques, leurs gestes et leurs postures d'observation (par exemple, quand ils observent de façon attentive : écarquiller ou plisser les yeux, avancer la tête, se redresser, faire ralentir le véhicule, faire des bruits avec sa bouche, etc.).

[VO] « *Les anciens voient tout de suite les trucs que nous, on ne voit pas* »

Dans le cours de l'observation, d'autres activités observables vont concourir à l'interprétation policière. L'observation d'un affect collectif permettra d'identifier plus précisément comment émerge l'activité d'interprétation collective dans le groupe en patrouille, comment s'articulent activité individuelle et activité collective, et comment le sujet collectif s'engage dans l'activité d'interprétation collective.

4.2.1.2. « T'as vu ? » : s'affecter collectivement

A l'occasion de leurs rondes, les gardiens de la paix sont censés rencontrer des événements repérables et qualifiables légalement en « *situation de détresse* » et en « *situation d'infraction* », qui correspondent aux situations d'intervention types, dont la liste est fournie en formation. Mais sur le terrain, les effectifs fonctionnent autrement. L'infraction et le besoin de secours ne sont pas ce qui les meut au quotidien, notamment car le flagrant-délit est rare et le besoin de secours à la volée, croisé par hasard au détour d'un carrefour, l'est encore plus. L'activité quotidienne des gardiens de la paix est faite de biens d'autres événements.

Cette construction policière événementielle du réel est aussi une activité d'auto-affection : les policiers ne sont pas affectés par le réel, ils s'affectent eux-mêmes individuellement et collectivement d'une réalité qu'ils constituent en événements, en faits remarquables. Nous

considérons l'émotion comme une activité plutôt que comme une réaction sensorielle à un stimulus émanant de l'environnement.

En effet, le schéma émetteur-récepteur, couplé avec le cadre analytique du traitement de l'information des années cinquante, représente une conception de la communication enracinée dans une épistémologie positiviste, qui fait du sujet un réceptacle du réel, dont il est *a fortiori* improprement distingué ; cette conception épistémologique et théorique nous semble inutile. Le gardien n'est pas affecté par le réel à proprement parler, nous dirons qu'il s'affecte d'une image qu'il produit sur un objet du monde. Il effectue un travail émotionnel qui fait se constituer le cours des choses en événement, puis au travers de l'interprétation collective, l'événement devient un événement collectif.

4.2.1.2.1. Ce qui a été observé

En co-présence dans le véhicule de police [PS], les gardiens de la paix sont en proximité physique les uns des autres. Chacun peut observer l'autre, avec une facilité pour celui qui ne conduit pas (quand ils sont deux). Quand ils sont trois, le troisième placé à l'arrière du véhicule accède facilement aux gestes et mimiques des collègues et à leurs regards ; à l'inverse ceux-ci n'ont pas accès facilement aux mouvements du troisième. Cette promiscuité dans la voiture semble inviter à la verbalisation des ressentis dans le groupe.

Quand ils observent, les gardiens donnent à voir une communication de l'émotion. La surprise est ponctuée d'interjections verbales, l'échange discursif peut passer par des regards furtifs vite compris qui montrent que le collectif fonctionne sur le mode de l'évidence. Dans la voiture [PS] les gardiens de la paix manifestent leurs émotions de façon qui deviennent ou non signifiante pour le sujet collectif. Ces manifestations émotionnelles sont tantôt discrètes et silencieuses, passant par un échange discursif non verbal (gestes, postures et mimiques), tantôt visibles et audibles par les collègues, au travers de signes verbaux (interjections courtes, énoncés).

4.2.1.2.2. L'émergence de l'émotion collective à travers l'adressage

L'activité d'interprétation collective émerge à partir d'activités d'observation et d'activités d'émotions collectives. L'émotion collective [M3] émerge à partir d'une émotion individuelle [M1] ou partagée [M2] et d'une communication de l'émotion. Nous avons distingué deux fonctions de l'émotion : une émotion pour soi et une autre adressée à autrui. L'une ne semble

pas adressée aux collègues (a), l'autre est adressée aux collègues (b). Les échanges non verbaux et les marques émotionnelles du discours (par exemple, au niveau de l'analyse para-verbale : tonalité, intensité et volume de la voix) ont joué un rôle déterminant dans l'analyse des données.

a) L'émotion n'est pas adressée [M1] et [M2]

- l'émotion est individuelle [M1]

Les signes observables de l'émotion sont non verbaux [NV] ; l'émotion n'est pas adressée aux autres ; l'émotion n'est pas communiquée discursivement, nous dirons qu'elle est individuelle.

[CRO/PS n°6] Celui qui se gare tous les jours sur le zébra

En patrouille. L'après-midi. Une voiture se gare sur une zone « *zébra* » non loin d'un bar, [P1] écarquille les yeux [NV] ;

Le gardien de la paix s'affecte d'un mouvement du monde qu'il constitue en événement à partir d'une image qu'il se fait du cours des choses à un instant T. La réaction corporelle qui accompagne cette émotion n'est pas adressée explicitement à autrui, mais elle peut néanmoins être perçue par un collègue qui cherchera alors du regard dans l'environnement ce qui a déclenché l'émotion du premier. L'émotion de l'un peut être perçu par les autres comme un signe qu'« *il se passe quelque chose* » (sous-entendu quelque chose qui nous intéresse, qui est susceptible de devenir pour nous une raison d'intervenir). L'émotion du premier est constituée en signe par un autre, qui cherchera à l'interpréter. Si l'activité d'auto-affection individuelle est suivie d'une activité discursive dans le collectif, alors nous dirons qu'émerge une activité d'interprétation collective.

- l'émotion est partagée [M2]

« *Souvent, on ressent la même chose au même moment : un truc pas normal, bizarre* » : à la vue d'un même objet observé, deux gardiens de la paix vont s'affecter chacun individuellement en même temps du même objet (on voit la même chose au même moment) et de la même façon (on en crée un événement, une image similaire à celui de l'autre, on effectue le même jugement). Les gardiens de la paix disent qu'ils « *comprennent la même chose* » ; nous dirons que l'image ainsi produite par chacun est une image partagée. L'émotion est partagée.

b) L'émotion s'exprime de façon discursive : les gardiens de la paix s'affectent les uns les autres [M3]

Un gardien de la paix donne à voir de façon plus ou moins explicite aux autres son émotion par des signes verbaux [NV] ou en verbalisant ce qu'il ressent / ce qu'il voit par des interjections [V/I] et des énoncés [V/E]. Soit il lance un énoncé à la volée, soit il interpelle directement son ou ses collègues, au moyen de questions, d'assertions, de descriptions d'images, de consignes, de commentaires, d'alertes, etc. Nous considèrerons cette manifestation émotionnelle comme un appel au sujet collectif : et si nous construisions une situation d'action de cet événement ?

[VO] « *Nan-an-an !* [V/I] *Il est à poil ! J'le crois pas, là !* [V/E] [un homme marche dans la rue organes génitaux visibles, sans pantalon ni sous-vêtements] », « *Non mais te gènes pas, toi* [un homme se gare sur une zone interdite] », « *Non, là c'est trop !* [Il tape sur le tableau de bord] [NV] *Il l'a carrément grillé*. [fait un signe de la tête de recul et hausse les épaules en regardant son collègue] [V/E] + [NV] *On y va !* », « *Hop, hop, hop*, [à voix basse] [V/I] [*c'est pour nous ça !*] [à voix haute] [NV] » ; *« Ah. D'accord.* » ; « *Hey-ey !* » ; « *Oh là là !* », « *Oh là, c'est quoi cette affaire ?* » ; « *T'es qui toi ?* » ; « *Oh ! Mais il fait quoi lui ?!* » ; « *Qu'est-ce qu'elles ont les petites ?* » ; « *Devant nous, tranquille* [V/E] [en tournant la tête vers son collègue] » ; « *T'as-vu ?* [V/E] » ; « *Zyeute à gauche, le mec* » [V/E] ; « *Elle fait quoi elle ?* » [V/E] [montre d'un signe de tête]; « *Il ne nous regarde pas, lui-là* » [V/E] ; « *Il y a du monde là-bas* [V/E] [en montrant du pouce] » ; « *Il y a du monde dans la voiture* » [V/I] ; « *Il n'a pas l'air bien, non ?* » [V/E] ; « *Il sort de l'apéro lui !* » [V/E] [en montrant avec un signe de tête] [NV] ; « *C'est pour nous ça !* [V/E] [à voix haute et adressé aux collègues] » ; « *Hey* [V/I] [interpellant son collègue] » ; « *T'as-vu le groupe, là, les jeunes ?* » ; « *Il roule vite, là, non ?* »

[CRO/PAF n°7] <u>L'homme qui fume sur le quai</u> (2)

En patrouille pédestre. Sur le quai de la gare, la patrouille avance sur le quai en observant les alentours. Les gardiens de la paix sont espacés de quelques mètres les uns des autres en formation triangulaire. [P1] regarde [P2], le chef de patrouille, positionné à sa droite en le fixant du regard sur quelques pas. [P2] regarde [P1] qui lui fait un signe de la main : il imite le geste de quelqu'un qui fume [NV] et fait un signe de la tête vers la gauche [NV] pour indiquer la présence d'un contrevenant (il est interdit de fumer dans la gare). [P2] regarde l'homme qui fume. [P3] assiste à la scène entre ses deux collègues [NV] et regarde à son tour l'homme qui fume. [P1] dit à [P2] : « *T'as vu ?* » [V/E].

[CRO/PS n°8] <u>Les fumeurs du quartier résidentiel</u>

En patrouille véhiculée, avec la brigade de nuit. Le chef de bord observe de façon diffuse au dehors. Il se redresse [NV], écarquille les yeux [NV] et fixe du regard [NV] un objet que je ne discerne pas. Il tape sur le tableau de bord avec son index de façon à ce que ses collègues l'entendent, en fixant toujours ce qui apparaît comme une scène (il se déroule quelque chose) Tac ! Tac ! Tac ! [NV] Par ce geste, il attire l'attention de ses collègues, qui regardent en sa direction, et constatant qu'il fixe un point du regard [NV], ils dirigent leurs regards en direction du point visé par le chef de bord : trois jeunes hommes qui fument dans une rue sombre d'un quartier résidentiel.

Le gardien de la paix s'en remet au groupe pour conforter cette construction individuelle, car elle est censée pouvoir être partagée dans le groupe : non seulement comprise, mais aussi mise en objet pour construire une situation d'action [Séq.1]. Dans le cas de l'émotion partagée, les échanges sont toujours consensuels. L'auto-affection individuelle [M1] ou partagée [M2] peut

faire s'engager le collectif dans une émotion collective [M3], faisant advenir un sujet collectif, et par-là une activité d'interprétation collective.

Tableau 8 – Modalités de l'activité d'auto-affection et fonctions de l'auto-affection

MODALITES DE L'ACTIVITE D'AUTO-AFFECTION			
Modalités de l'auto-affection	S'affecter	Communication d'émotion	Fonction de l'émotion
Individuelle [M1]	S'affecter individuellement	Emotion non adressée au collectif (a)	Pour soi
Partagée [M2]	S'affecter individuellement de la même façon d'un même objet		
Collective [M3]	S'affecter les uns les autres d'un même objet	Emotion adressée au collectif (b)	Pour soi et pour autrui

La communication de l'émotion fonctionne comme un adressage de significations vouée à influencer l'émotion des membres du groupe, et par là même, leurs *constructions de sens* (Barbier, 2017a).

4.2.1.2.3. Les indicateurs de l'auto-affection tels que décrits par les gardiens de la paix

[VE] et [VO] « *Quand il y a quelque chose de bizarre par rapport à d'habitude* » ; « *Mais ça dépend d'où on est : ici, des mecs qui nous insulte, c'est normal* » ; « *Un homme qui marche la nuit à quatre heure du matin, on y va pour voir* » ; « *Un mec qui court avec un sac de femme à la main* » ;

[CRO/PS n°9] Il roule vite, là, non ?

En patrouille Police- Secours, l'après-midi vers 16H00. La patrouille véhiculée s'engage dans un rond-point. Une voiture s'engage à droite dans le rond-point devant nous. [P1], qui est ADS et qui est au volant : « *Il roule vite, là, non ?* ». [P2] : « *Ouais, c'est dangereux* ». Bien qu'il n'y ait pas d'infraction commise à proprement parler par rapport à la vitesse, ils interviennent en arrêtant le véhicule. […] Après l'avoir questionné sur ce qui l'avait poussé à attirer l'attention de ses collègues, [P1] dira : « *Même s'il n'était pas au-dessus de la vitesse autorisée, comme j'ai dit aux jeunes, c'est dangereux à cette heure-là, c'est l'heure des mamans avec les poussettes, les enfants* ».

Les gardiens de la paix d'une même brigade disent qu'ils s'affectent du monde environnant de la même façon en créant des images similaires de ce que fait le public, de ses activités. Quand nous leur demandons ce qui les fait intervenir, ils énoncent des indicateurs habituels communs

aux membres des brigades, *a fortiori* aux membres des patrouilles dont la composition est stable.

Il nous est apparu que ces indicateurs constituaient davantage des construits de l'activité policière que des stimuli déclencheurs. Dans le cas présenté, les gardiens interviennent alors qu'aucune infraction n'est constatée, la notion de danger étant propre à l'appréciation, à la qualification policière. [P1] fait ici une évaluation de la vitesse qu'il soumet au groupe comme un indicateur d'une éventuelle situation d'action.

Nous verrons dans la partie suivante comment les gardiens de la paix qualifient l'activité du public et en dégagent des situations d'action. Les activités d'observation et d'émotion collectives conduisent les gardiens de la paix à s'engager dans l'activité d'interprétation collective. Les activités de qualification, de scénarisation et de catégorisation collectives conduiront à s'engager dans une situation d'action.

4.2.1.2.4. Emotion et expérience collective : l'une est la condition et l'effet de l'autre

L'interprétation individuelle est ancrée dans une expérience individuelle concrète et interprétative du monde. L'expérience des uns est interprétée par les autres et réciproquement. Les gardiens de la paix s'affectent mutuellement et construisent au final une image collective. Ils s'affectent alors collectivement d'un même objet et non seulement mutuellement, ils mettent en objet, ils objectivent, une même réalité. L'interprétation collective relève d'une expérience collective : à travers une émotion collective, le sujet collectif construit une réalité collective qui se constitue en vécu collectif.

Nous envisageons la construction d'habitudes d'émotion collective : ce qui fait événement habituellement pour un collectif devient un cadre de l'émotion, y compris individuelle. Ces habitudes émotionnelles individuelles et collectives pourront différer d'un groupe à l'autre : c'était le cas entre la brigade A, B et C du commissariat de Xville, par exemple, quand il s'agissait de régler les radars routiers et d'apprécier la vitesse des conducteurs en vue de les verbaliser (des écarts de 15 km/h ont été constatés et des « *seuils de tolérance différents* »). S'affecter est une activité qui est structurée par un *habitus* (Bourdieu, 1984, 1992, 2000)

L'expérience vécue dans l'activité d'auto-affection collective est à la fois une expérience de réception et une expérience d'action (Dewey, 2011b ; Deledalle, 1965 ; Zask, 2011). L'émotion ne correspond pas uniquement à la dimension passive de l'expérience, précisément parce

qu'elle est une activité, et non un état, mais aussi parce que ces deux dimensions sont articulées et ne peuvent être dissociées. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi l'entrée activité au lieu de celles des affects pour décrire le fonctionnement émotionnel. L'émotion collective est à la fois une activité de perception, une activité de représentation, une activité de construction d'images ou d'événements pour soi, et elle est une activité discursive.

4.2.1.3. « C'est bon, c'est un gentil petit couple qui fait des bêtises » : qualifier collectivement une situation

L'activité collective de qualification en patrouille consiste à dire ce qui est, à produire du réel. Le sens advient par le verbe (Quéré, 1994, 1999, 2006a, 2006b, 2006c). L'activité de qualification s'articule avec les émotions et observations précédemment examinées. Elle n'a pas pour seule fonction de désigner la réalité, elle construit une réalité en situations, qui prennent sens pour le sujet collectif qui les construit. La qualification est une *activité discursive et sociale* (Alvear, 2011b), dont la forme prédominante est l'assertion, et qui consiste à énoncer et à juger d'un certain état des choses, de situations, d'objets (Tourmen, Mayen et Samrany, 2011). Les fonctions d'identification et d'évaluation sont indissociables. L'activité de qualification collective accompagne les *constructions de sens que les sujets opèrent autour de l'engagement d'activité* (Tourmen, Mayen et Samrany, 2011). La qualification collective *facilite la coordination de l'action collective* (Alvear, 2011b) et fait s'engager le sujet collectif dans l'action.

4.2.1.3.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°10] : <u>« C'est un gentil p'tit couple qui fait des bêtises »</u>

Patrouille véhiculée Police Secours. Brigade de nuit. 0H55. [P1] : « Il y avait du monde dans la voiture, là. Il y a de la lumière ». [P2] : « On fait demi-tour ». 1H08. Une voiture est garée dans le noir, dans un parking vide. Au chercheur : « Vous l'avez vu la voiture dans le noir à gauche ? Moi : « Non ». Accélération de la voiture de police, les trois gardiens se regardent et descendent brusquement de la voiture. Je les suis. Plus tard, après l'intervention, de retour dans la voiture : [P2] « C'est un petit couple. Pas de permis de conduire sur lui, pas d'assurance, pas de contrôle technique. Mais bon, il ne roule pas. C'est un petit couple qui fait des bêtises, quoi ».

4.2.1.3.2. La qualification de la situation n'est pas la qualification légale de l'activité du public

La différence essentielle entre la qualification légale et la qualification collective de la situation est à chercher d'abord du côté de l'objet de la qualification : la qualification légale s'attache à caractériser l'activité du public à l'aide des situations d'intervention types et des articles de loi, en vue de reconnaître une ou plusieurs infractions qui justifient l'intervention, tandis que la qualification de la situation repose sur la caractérisation d'une image qui comprend la qualification légale de l'activité du public mais ne s'y limite pas. D'ailleurs, l'objet de la qualification collective n'est pas seulement l'activité du public, objet de la qualification légale, mais il est l'ensemble de la situation, qui comprend en son sein les gardiens de la paix.

Aussi, il arrive dans de très nombreuses situations que la qualification légale change en cours de situation ou même qu'elle ne devienne claire qu'une fois l'intervention réalisée. Les gardiens de la paix parient sur leur « *flair* », leur « *instinct* » ou leur « *expérience* » quand ils décident d'intervenir auprès du public. Ils espèrent « *trouver quelque chose* » : des stupéfiants ou des armes par exemple dans le cours du contrôle d'identité [Séq.2]. La qualification légale intervient dans ces cas-là après l'intervention, au moment de la scénarisation collective après-coup [Séq.3]. Ce qui implique, une décision d'intervenir plus ou moins illégale au départ de l'intervention [Séq.1].

Parfois, plusieurs qualifications légales sont possibles : ainsi, même la qualification légale peut faire débat entre les policiers. La qualification collective, comme la qualification légale, est toujours une qualification en cours d'évolution, elle n'est jamais figée : la situation d'intervention peut être requalifiée après-coup, par exemple, une fois le compte-rendu d'activité transmis aux services judiciaires. Toute qualification, y compris légale, est sujette à débat, controverse, délibération.

4.2.1.3.3. La qualification est aussi une opération évaluative

L'activité d'interprétation collective étant finalisée par la décision d'intervenir [F1], l'activité de qualification comprend une opération d'attribution de valeur. Les gardiens échangent des énoncés pour qualifier le public et son activité, dans lesquels des catégories interprétatives de types différents sont mobilisées. Quand les gardiens qualifient la situation collectivement, ils attribuent une valeur à l'événement qu'ils observent en mobilisant des couples de catégories évaluatives.

L'activité de qualification collective survient à l'occasion des activités conjointes d'observation et d'émotion collective et d'une activité discursive, quand quelque chose fait événement pour le sujet collectif et que les gardiens de la paix qualifient : de « *dangereux, d'interdit, d'inhabituel, d'inconnu* ».

[CRO/PS n°11] Le chien dangereux errant

Au commissariat. Le commissaire rappelle aux effectifs de patrouille qu'un chien dangereux est recherché et qu'il s'agit d'une priorité. Il doit être retrouvé dans la journée. En patrouille, les gardiens observent attentivement au dehors de la voiture. Ils recherchent activement le chien.

Nous avons repéré trois couples de catégories opposées à partir desquels les gardiens de la paix qualifient les événements, et qui leur apparaissent naturellement comme des indicateurs objectifs reconnus dans la réalité observée.

Tableau 9 – Les quatre couples de catégories évaluatives opposées mobilisés dans la qualification collective et leur rôles dans la prise de décision

LES COUPLES DE CATEGORIES EVALUATIVES MOBILISES DANS LA QUALIFICATION COLLECTIVE		
Rôles	Appelle l'intervention policière (-)	N'appelle pas l'intervention policière (+)
		Appelle l'intervention policière (-)
1	DANGEREUX (-)	PAISIBLE (+)
	Ce qui est qualifié comme étant : mouvementé (activité humaine dense ; des jeunes hommes se battent dans la rue), périlleux (rouler vite à une heure de passage scolaire, fuite de gaz dans un immeuble), menaçant (un chien dangereux erre dans les rues), risqué (enter dans un camp de gens du voyage qui comprend plusieurs centaines de caravanes)	Ce qui est qualifié comme étant : calme (aucune ou peu d'activité humaine), sécurisé, rassurant, sûr
2	INTERDIT (-)	AUTORISE (+)
	Ce qui est qualifié comme étant : illégal (rouler en téléphonant, marcher nu dans la rue, (une caravane s'installe dans un parking d'entreprise), anormal (bloquer le passage en se garant en double file), immoral (laisser un jeune enfant seul au domicile), irrespectueux (esclandre d'un client dans un commerce, insultes envers les policiers), contraire à la civilité (mettre ses chaussures sur les sièges de train, parler fort, crier)	Ce qui est qualifié comme étant : légal, normal, moral, respectueux, conforme aux attendus de la civilité
3	INHABITUEL (-)	HABITUEL (+ / -)
	Ce qui est qualifié comme étant : étrange (« *quand il y a une couille dans le potage* », (« *quelqu'un ne rentre pas dans le cadre* », un homme marche dans la rue la nuit dans un	Ce qui est qualifié comme étant : ordinaire, régulier, invariant, routinier, attendu, prévu, courant

	quartier pavillonnaire), inattendu (quatre hommes sortent de la voiture en même temps), imprévu (défaillance matérielle), inédit	
4	INCONNU (-)	RECONNU (+ / -)
	Ce qui est qualifié comme étant : indéterminé (présence ou non d'un camp de gens du voyage), indéfini, non identifiable ou non identifié	Ce qui est qualifié comme étant : déterminé, défini, identifiable et identifié, attendu (les gardiens se postent à des endroits stratégiques pour verbaliser un maximum d'automobilistes) ou ce qui est recherché (consignes hiérarchiques de trouver le chien errant ; signalement d'un groupe d'escrocs)

Nous constatons que :

- le sujet collectif s'affecte des produits de sa propre activité de qualification ;
- ce qui est qualifié comme inhabituel, interdit ou inconnu, interpelle le collectif qui s'en affecte et appelle l'intervention policière ;
- ce qui est qualifié comme étant paisible ou autorisé n'appelle pas l'intervention policière ;
- ce qui est qualifié comme étant habituel ou reconnu peut appeler l'intervention policière, par exemple quelque chose qui est qualifié à la fois d'anormal et d'habituel ;
- les interventions qui font suite à une qualification de la situation comme étant illégale représentent une minorité des cas d'intervention effective observés.

4.2.1.3.4. La fonction d'engagement de l'activité de qualification collective : elle fait s'engager le collectif dans la prise de décision collective et dans l'intervention

Les gardiens de la paix constituent eux-mêmes la réalité en situations d'action susceptibles d'appeler leur intervention. Tant qu'ils n'ont pas qualifié collectivement la situation, les gardiens de la paix se demandent s'il s'agit d'une situation qui appelle leur intervention. Si la scénarisation collective n'est pas indispensable à la construction d'une situation d'action (parfois un échange de regards suffit), l'activité de qualification de la situation est un passage obligé (pas forcément la qualification légale). L'activité de scénarisation collective alimente l'activité de qualification, mais n'est pas obligatoire dans les séquences [Séq.1] et [Séq.2], ce qui n'est pas vrai pour la [Séq.3], dont nous avons déjà analysé les ressorts en partie [4.1.]

La qualification collective est performative : (1) elle fait construire du sens pour soi (ici un sujet collectif), elle produit une réalité ; (2) elle produit des énoncés qui auront un effet d'anticipation stratégique (Ulmann, 2005) et (3) un effet d'engagement sur le sujet collectif (Alvear, 2011a,

2011b ; Goffman, 1991 ; Tourmen, Mayen et Samrany, 2011 ; Quéré, 1999, 2006a ; (4) elle est directement liée à l'activité délibérative, ou dit autrement, à l'activité de prise de décision collective.

4.2.1.3.5. Avoir qualifié l'activité du public : une expérience vécue qui devient un cadre d'interprétation pour les interprétations futures

L'activité de qualification produit un cadre d'interprétation à la fois individuel et collectif pour les interprétations qui suivront (Alvear, 2011b ; Tourmen, Mayen et Samrany, 2011). Mais la qualification n'est pas figée, le cadrage de l'interprétation et de l'expérience interprétative est évolutif : de nombreux cadres d'interprétation, constitués de *cadres de l'expérience* (Goffman, 1991) et de *schémas d'interprétation* (Schütz, 2017, p. 17).

4.2.1.4. « Je savais qu'il allait se barrer » : scénariser en collectif

Nous avons déjà observé une activité de scénarisation collective dans la rédaction du procès-verbal [Séq.3], nous allons à présent nous attacher à expliquer le fonctionnement de l'activité de scénarisation collective dans d'autres séquences types : en amont de l'intervention [Séq.1] et pendant l'intervention [Séq.2]. Dans ces deux séquences d'activité, la scénarisation collective a deux fonctions : (1) construire des récits à intrigues autour de l'activité du public : les gardiens de la paix ne se contentent pas de décrire ce qu'ils voient, ils imaginent une vie passée et future aux non policiers observés et leur imputent des intentions ; (2) anticiper l'évolution de la situation.

Pendant les premiers jours d'observation [PS], dans la voiture nous n'avons pas pris la mesure de l'intérêt de ces nombreux commentaires faits par les gardiens de la paix à propos des individus croisés en chemin tout au long des patrouilles, car ils apparaissaient ponctuels et sans but explicite. Puis, nous nous sommes rendus compte de leur fonction dans l'activité d'interprétation collective. Cette activité de scénarisation est d'abord passée inaperçue car les patrouilleurs de la [PAF] qui circulent à pieds et dans des espaces confinés comme les trains et les métros, n'ont pas la possibilité de communiquer entre eux à haute voix et de façon continue pour commenter l'activité du public ; ils sont en interactivité directe avec le public. Leurs échanges sont le plus souvent des échanges non verbaux.

L'activité de scénarisation collective en Police Secours permet la mise en récit de l'activité du public observée par le sujet collectif. Nous avons observé qu'à l'occasion des échanges entre gardiens pendant l'observation collective, ils catégorisent la réalité, et que cette catégorisation se manifeste par l'usage de stéréotypes rapidement compris entre les membres du collectif, que nous étudierons dans la partie suivante. Ces stéréotypes sont des parties d'énoncés plus longs. Les phrases prononcées par les professionnels ne se limitent pas à des qualités ou des assertions (c'est ceci ou cela) accompagnés d'attribution de valeur (dangereux, inhabituel, interdit, etc.). Ils créent souvent des mini-scénarios en imaginant une vie à des personnages, protagonistes des scènes observées, qui alimentent l'activité de qualification collective.

4.2.1.4.1. Ce qui a été observé

Corpus n°1 – Inférences d'intentions imputables au public

[VO] « *C'est bon, elles vont chez leur copine faire leurs devoirs* [en observant des jeunes filles qui correspondaient au signalement d'escrocs recherchés] » ; « *C'est une dame qui compte sa monnaie pour aller faire ses courses, c'est tout* » ;

Corpus n°2 – Inférences d'une activité passée du public

[VO] « *Il vient d'avoir un accident* [en observant un véhicule délabré avec la plaque d'immatriculation pendante] » ; « *Il est pas net, lui, il sort de l'apéro* [en observant un homme marcher] » ;

Corpus n°3 – Inférences d'une activité future du public et images typiques du public

[VO] « *Regarde, tu vas voir, il ne va même pas engueuler son fils, / avec eux, c'est toujours comme ça* [au sujet d'un père qui récupère son fils dans la rue arrêté par la police] » ;

Corpus n°4 – Inférences d'anticipation de l'action et images typiques des situations

[VE] « *Quand je débute une intervention, je sais toujours comment elle va finir* » ; « *Je savais qu'il allait se barrer dès le début* » ; « *Je n'y vais pas si je n'ai pas écrit la procédure dans ma tête* » ; « *C'est comme aux échecs, on a toujours un coup d'avance* » ; « *Les anciens / savent / toujours / comment ça va dégénérer* »

4.2.1.4.2. Différents types d'énoncés et d'images entrent en jeu dans l'activité discursive

Les gardiens de la paix verbalisent à haute voix ce qu'ils voient ou ont vu, ce qu'ils croient voir ou croient avoir vu, ce qu'ils ne voient pas et qu'ils souhaitent voir, ce qu'ils vont certainement voir car cela va arriver, etc. Ils infèrent de ce qu'ils voient (observation et auto-affection collectives) et de ce qu'ils connaissent déjà (situations vécues antérieurement mises en objet dans la scénarisation collective). Ils imaginent des causes ou des événements antérieurs (il s'est passé cela / c'est parce que ceci que cela arrive) et des conséquences ou des événements ultérieurs (il va faire cela / il va se passer cela). Cette façon de scénariser l'activité du public

leur permet d'« *anticiper les évolutions de la situation* », (« *c'est comme aux échecs, on a toujours un coup d'avance », « je savais qu'il allait se barrer dès le début ,* « *les anciens savent dès le départ comment ça va dégénérer* »).

Ils imaginent assez précisément des personnages (des copines, une ménagère, des vendeurs de chit), auxquels ils imputent des intentions (« *qu'est-ce qu'il veut lui, là, il nous cherche ?* », des copines se rejoignent pour faire leurs devoirs, une ménagère va faire ses courses). A partir de l'observation et de la qualification d'une activité en cours (« *c'est bon, ils s'amusent* », « *ça vend, là* »), ils imaginent un passé aux personnages (« *il sort de l'apéro* », « *il a eu un accident* », « *il s'est levé et il s'est dit, je vais me shooter à la gare* ») et un futur (« *elles vont faire leurs devoirs* », « *elle va faire ses courses* »).

Les énoncés scénarisés des gardiens de la paix ont donc été classés en cinq catégories divisées en deux groupes : les énoncés qui portent sur l'activité du public et (a) ceux qui portent sur l'évolution de la situation (b) :

- (a) : énoncés relevant (1) de la scénarisation de l'activité en cours du public, (2) de la scénarisation de l'activité passée, (3) de la scénarisation de l'activité future du public, (4) de la scénarisation des intentions du public ;
- (b) : énoncés relevant de la scénarisation de la situation, de son sens (5).

Les gardiens de la paix articulent des deux types de scénarisation.

4.2.1.4.3. L'activité de scénarisation collective est une activité narrative qui consiste à construire des mini-scénarios

Dans le corpus présenté, une seule assertion peut être considérée comme descriptive de l'activité en train de se faire : « *une dame qui compte sa monnaie* ». Les autres énoncés se présentent comme des mini-scénarios dont l'objet est l'activité du public. Les policiers disent qu'ils décrivent la réalité : en fait, ils construisent une réalité, en la mettant en récit, en se racontant des histoires sur l'activité du public.

Mais la seule qualification de l'activité du public ne suffit pas aux gardiens de la paix pour comprendre le sens de ce qui est observé, c'est la raison pour laquelle une activité de scénarisation émerge. Un gardien de la paix adresse un mini-scénario au groupe (scénarisation individuelle [M1]), qui peut devenir objet d'une interprétation collective si le collectif s'en saisit (scénarisation collective [M3]) comme une proposition signifiante. La scénarisation collective

permet un échange et une confrontation des scénarios interprétatifs individuels. Le produit de cette activité est un scénario plus ou moins consensuel d'interprétation.

4.2.1.4.4. Des scénarios qui permettent de donner un sens à l'activité observée, de construire du sens pour l'action

L'activité du public se raconte en petits épisodes scénarisés signifiants. Chacun de ces mini-scénarios, qui peuvent se limiter à quelques mots, est adressé en vue d'interpeller le groupe et d'influencer les constructions de sens. Pour Bruner, les histoires ont une fonction herméneutique et sont des *processus de fabrication de la signification* (Bruner, 1991, p. 58). La signification a une double acception : elle est à la fois un sens construit autour d'objets du monde et signification du monde donnée à autrui. Dans la construction collective d'un scénario de la réalité, la construction du sens vaut pour le groupe. L'activité de scénarisation collective est finalisée par l'intervention future et a pour produit des scénarios policiers.

4.2.1.4.5. La scénarisation collective est liée à une culture donnée située dans un territoire et des collectifs donnés, et elle produit un vécu collectif déterminé culturellement

Nous avons constaté qu'en fonction des patrouilles observées, les mises en récits étaient plus ou moins fréquentes : certains équipages étaient composés de novices, certains étaient composés d'un ou plusieurs nouveaux arrivants dans la région, d'autres encore avaient été recomposées récemment par la hiérarchie. La scénarisation collective participe de la composition du groupe. Nous inférons d'autres facteurs à ces différences, liés entre eux et aux caractéristiques qui viennent d'être énoncées :

- les récits et les histoires ont une dimension culturelle : leur construction, leurs objets, leurs intrigues et leurs conclusions sont liés à une culture donnée. Le récit est une forme canonique et traditionnelle, culturelle, pour établir des faits. La mise en récit et la circulation des récits participent de la construction de cette culture. La scénarisation relève donc d'un mode culturel de l'activité. Le mode culturel est lié à un groupe donné (patrouilles et brigades) ;

- les récits construits pour interpréter le vivant, l'activité ou le monde social sont des *récits d'expériences* (Bruner, 2015, p. 75) et les histoires sont des *expériences vécues par procuration* (2015, p. 76). L'être humain est un être social et culturel, qui a la « *capacité à*

tirer des histoires de l'expérience […], *la capacité à restituer l'expérience en termes de récits […] est un outil pour fabriquer de la signification* », (Bruner, 2015, p. 118-119) ;

- le fonctionnement hiérarchique interne au groupe influence l'activité de scénarisation collective (plus les rapports sont organisés sur le modèle hiérarchique, moins l'on constate de scénarisations échangées) ;

- le sujet collectif advient à l'occasion de la scénarisation collective, et la régularité et la succession de ces activités produisent des habitudes collectives de scénarisation. La scénarisation collective participe de la construction de scénarios typiques. Les gardiens de la paix ont aussi repéré des habitudes dans l'activité du public, sur lesquelles ils s'appuient pour scénariser cette activité ;

- scénariser nécessite d'avoir réalisé de nombreuses scénarisations sur un territoire donné, d'« *avoir l'expérience du terrain* », une expérience interprétative collective située. L'activité de scénarisation s'appuie sur les expériences vécues antérieures constituées en scénarisations typiques (il sort de l'apéro), et sur des inférences issues de ces expériences (« *on a toujours un coup d'avance* »).

L'interprétation collective quotidienne produit des cadres d'interprétation, qui conditionneront la construction des récits ultérieurs.

4.2.1.5. « Regarde le cas sosse[27] avec ses mains dans les poches » : une catégorisation collective de l'activité du public

Au moyen de trois concepts, les *stéréotypes professionnels* (Peneff, 1992), la *catégorisation analogique* (Hoffstadter et Sander, 2013), et la *catégorisation opérative* (Ochanine, 1969, 1981 ; Visser et Falzon, 1992) nous avons analysé les données en fonction de ces types de constructions discursives. Deux fonctions de cette catégorisation peuvent donc être distinguées : donner une forme, des contours, une étiquette (identifier) et attribuer une valeur en fonction de ce qui apparaît comme bon ou mauvais (évaluer, juger, jauger). Ces deux fonctions interprétatives de la catégorisation policière se manifestent dans les échanges discursifs. Nous avons déjà examiné en partie la fonction évaluative de la catégorisation en

[27] Le stéréotype social du « cas social », appelé « cas sosse », devient un stéréotype professionnel (Peneff, 1992), tel que décrit dans le paragraphe suivant.

présentant l'activité de qualification collective. La mobilisation collective des catégories dans les échanges permet de qualifier, de scénariser, d'observer et de s'affecter collectivement.

4.2.1.5.1. Ce qui a été observé

[VO] « *Regarde le, le cas sosse / avec ses mains dans les poches, / pfff.* [Le collègue regarde et acquiesce de la tête en bougeant deux fois sa tête de haut en bas] »

Dans le procès-verbal comme en patrouille, les énoncés policiers sont constitués de mots standardisés et prescrits (« *faits constatables* », « *auteur* », « *victime* »), habituels (« *client du contrôle* », « *gêneur* », « *anti-police* », « *gens normaux* », « *cons* »), compréhensibles et communs à tous les gardiens de la paix. En patrouille, ils mobilisent d'autres termes tels que « *bâtards* », ou « *crapauds* », qui sont apparemment propres aux gardiens qui travaillent dans les banlieues.

4.2.1.5.2. La catégorisation des activités du public au moyen de stéréotypes professionnels

Les mots employés sont des catégories de pensée, de langage et d'interprétation, à propos du public ou de leurs activités. Le « *cas sosse* » est un stéréotype social de sens commun, mais il est aussi mobilisé en qualité de *stéréotype professionnel* (Peneff, 1992), car il permet aux professionnels de faire à l'économie et de se faire comprendre sans équivoque. Le stéréotype prend un sens spécifique, connu par les membres du groupe. Il favorise l'action collective ou coordonnée, et permet une compréhension commune d'une situation.

Le « *cas sosse* » désigne un type de population dite « *criminogène* », désigné comme délinquant ou déviant (Becker, 1985), du fait notamment de son habillement (sportwear) et de sa posture d'attente du « *client* » (il est ainsi désigné comme dealer). « *Avec ses mains dans les poches* » redouble le fait qu'il est vendeur de stupéfiant et qu'il est en posture de vente. L'intervention policière est exclue du fait du jeune âge du contrevenant : cela ne vaut pas le coup d'intervenir, car il n'y aura pas de sanction judiciaire : « *Les cas sosse, ils se la coulent douce, ils ne bossent pas, ils se font du fric et ils ne risquent rien ! C'est tout bénef' pour eux tant qu'ils n'ont pas dix-huit ans* ».

4.2.1.5.3. L'activité de catégorisation collective

Les gardiens de la paix mobilisent des catégories opératives finalisées par l'action et font des mises en lien analogiques entre les catégories des uns et des autres.

[VO] « *Il titube lui, non ?* » ; « *Ils ne sont pas assez cons aujourd'hui pour qu'on les aligne, ce sont des gentils* », « *Il est anti-police, ça se voit* », « *Il est pas net, lui* [un homme titube] », « *toxico* », « *chiteux* », « *crasseux* », « *bâtards* », « *groupe de jeunes* », etc.

L'activité de catégorisation étant réalisée en collectif, elle implique des migrations analogiques dans la catégorisation des uns et des autres, éventuellement des ajustements des façons différentes de voir les choses, de les interpréter. Les catégories deviennent collectives et sont portées par les sujets individuels.

[VO] « *Souvent, on se regarde, on se comprend et c'est parti* » ; « *On travaille toujours tous les deux, on se connaît, on voit les mêmes choses au même moment* »

Les catégories et stéréotypes professionnels mobilisés sont situés dans un territoire donné : le sens et le réel construits sont situés dans un contexte géographique et historique. Les stéréotypes professionnels et les catégories opératives (Visser et Falzon, 1992) sont déterminés culturellement par des contextes de vie et de travail communs et par les activités collectives.

4.2.1.5.4. L'activité de catégorisation devient collective [M3] quand les catégories sont l'objet d'une délibération

Les stéréotypes professionnels sont déterminés socialement et culturellement au fur et à mesure des interprétations collectives et son propres à un sujet collectif. Quand les catégories d'interprétation sont mises en débat dans le groupe, les catégories se transforment. Des opérations de typification s'actualisent dans l'activité collective de catégorisation et plus largement dans l'interprétation collective. Il arrive que les gardiens de la paix discutent autour de la catégorie la plus appropriée pour décrire le réel, en ce deuxième sens, nous pourrons parler d'activité de catégorisation collective.

4.2.1.5.5. Les catégories d'interprétation

Les catégories d'interprétation sont un ensemble de catégories mobilisées dans les échanges policiers pour désigner (a) les individus, (b) les activités, (c) les situations. Ces catégories sont :

- (1) des catégories prescrites, qui désignent des situations d'intervention types (Ivresse Publique Manifeste) ;

- (2) des catégories stéréotypées, qui désignent les objets du monde ;

- (3) des catégories typiques, qui désignent des configurations d'activités types (« *ça vend du chit au bar, on y passe tous les jours* ») et des images typiques (« *un groupe de jeune* » en centre-ville de Xville) ;

- (4) des catégories évaluatives, qui apprécient le bon et le mauvais ;

- (5) des catégories opératives collectives, qui dessinent et scénarisent les situations, et qui sont à la fois prescrites, typiques, stéréotypées et évaluatives.

[CRO/PS n°12] Passe d'arme : « c'est bon, ça a déjà été fait »

1-Première observation en Police Secours. L'après-midi. Deux policiers m'emmènent « *faire un tour dans la ville* » pour me « *sensibiliser avec le terrain* ». Dans une rue commerçante du centre de ville, à un feu rouge [P1], le plus gradé des deux tourne la tête brusquement, comme surpris. Son regard est attiré par un groupe de jeunes hommes et adolescents sur le trottoir en train de converser, devant un magasin. [P1] s'adresse à son subordonné hiérarchique, au volant du véhicule : « *T'as-vu le groupe de jeunes ?* ». [P2] démarre et répond : « *Oui* » ; il continue d'avancer lentement. [P1] les observe de façon insistante, relance [P2] : « *Oui, mais le grand à capuche, là !* ».

2-[P2] : « *C'est bon ça a déjà été fait, il a été contrôlé* ». [P1], sur un ton plus autoritaire : « *Et les autres !* ». [P2] répond sèchement : « *Oui, c'est bon ça a déjà été fait* ». [P1] insiste en haussant le volume de sa voix et son intensité : « *Mais ils sont nombreux là, quand même !* ». [P2] a l'air excédé : « *C'est bon on l'a déjà fait, ils ont été contrôlés il y a une heure par l'équipe du commandant X. Il y en a qu'on a déjà contrôlé deux fois* ». [P1] émet un bruit de bouche tout en continuant de les observer, il semble contrarié. [P1] émet un bruit de bouche tout en continuant de les observer, il semble contrarié. Nous passons notre chemin.

Dans cet extrait de la scène observée, le plus gradé des deux policiers a peu l'habitude d'aller sur le terrain. Dans le cours de l'échange, le ton monte et devient plus hiérarchique. Mais l'officier subordonné qui conduisait avait déjà vu le groupe avant son supérieur. Le supérieur cherchait à faire valider sa propre interprétation de l'événement : il a catégorisé le groupe de jeunes hommes comme « *groupe de jeunes* » qui pose problème (situation type d'intervention). Les manifestations émotionnelles du supérieur hiérarchique sont tout à fait remarquables, surtout en contrepoint de son collègue, qui connaissait déjà une partie de l'histoire : le groupe a déjà été contrôlé (situation d'action construite à partir de l'expérience vécue relatée par d'autres gardiens de la paix).

Pour pouvoir mobiliser ces catégories, les gardiens de la paix font des liens avec leur « *connaissance du terrain* », qui comprend des situations antérieurement vécues ou relatées

(vécues par d'autres) sous forme de scénarios situées dans un territoire et dans un collectif. Les activités de catégorisation (au sens de mobilisation des catégories d'interprétation) permettent un processus de typification des situations au fur et à mesure des expériences interprétatives collectives. Les catégories d'interprétation sont chargées d'affects et s'actualisent dans l'activité d'interprétation collective. La catégorisation collective participe de la construction des groupes et des sujets collectifs.

4.2.2. Les gardiens de la paix construisent des images opératives collectives qui dessinent la situation d'action

Pour construire des situations, les gardiens de la paix observent, s'affectent, catégorisent, scénarisent et qualifient l'activité. Les produits de cette conjonction d'activités sont des images qui sont construites collectivement et qui fonctionnent comme les images opératives d'Ochanine (Bailly, 2004 ; Ochanine, 1969, 1981 ; Piot, 2014 ; Visser et Falzon, 1992 ; Weil-Fassina, 2016). L'image est celle d'une situation. Quand nous parlons de situation d'action, d'activité et d'intervention type, il s'agit d'images construites par les gardiens de la paix. La situation est une image-scénario.

4.2.2.1. La structuration de l'image opérative collective en scénarios d'activité

Pour comprendre ce qui compose l'image opérative collective, nous avons pris en note les regards de chacun des policiers pendant les rondes et leurs propos adressés à leurs collègues, nous les avons questionnés sur les objets de leur regard après l'intervention, parfois pendant. Nous avons également observé des séances de formation (simulations et études de cas de contrôle d'identité), et la façon dont les élèves-gardiens guidés par le formateur construisaient des images de la situation pour eux-mêmes. Enfin, nous avons comparé la structuration de la situation en images d'activité en formation et au travail, pour en dégager une typologie des types d'images reflétant l'activité et participant de l'identification, de la définition et de la qualification de la situation.

4.2.2.1.1. Ce qui a été observé

Les composantes d'images de la situation au travail diffèrent de celles proposées en formation : les situations construites au travail se composent d'autres types d'informations, d'autres images d'activité.

[CRO/PS n°13] Les comoriens qui sortent de la voiture tous en même temps

En patrouille véhiculée Police Secours. 20H00, il fait nuit. Une voiture transportant plusieurs personnes passe très lentement devant nous, feux de détresse allumés. [P1] et [P2] la regardent passer. [P1] tourne la tête et appelle son collègue du regard. [P2] le regarde à son tour.

Après s'être mutuellement regardés [P1], qui est au volant, accélère pour rattraper le véhicule et le faire s'arrêter. […] [P1] et [P2] sortent de la voiture et s'avancent vers le véhicule arrêté. Comme à leur habitude, chacun se poste de part et d'autre du véhicule stationné. [P1] est à bâbord et [P2] à tribord. Ils observent à l'intérieur du véhicule : quatre hommes y sont assis [image de l'activité du public].

A un moment donné, pendant quelques secondes à peine, [P2] était dos à la scène, occupé à observer les alentours de l'espace d'intervention. A ce moment précis, les quatre voyageurs ouvrent les portières et commencent à sortir de la voiture tous en même temps. Très rapidement, [P1] se met à chercher vainement du regard [P2], qui est retourné. Puis, il regarde la voiture et les hommes qui sortent de la voiture. Il recommence la même opération par des mouvements brusques, après avoir lancé un regard furtif en ma direction. Il est seul face aux quatre voyageurs, [P2] n'est plus disponible. Grand moment de solitude… [P1] a eu l'air paniqué un bref instant.

Un compte-rendu plus complet de cette scène est disponible p. 236-237.

Après avoir observé les regards de [P1] et [P2] et leurs regards mutuels, et après avoir échangé avec eux après l'intervention à propos de ce qu'ils regardaient et pourquoi, nous avons dessiné un schéma des images composant la situation :

Figure 3 – Composition de l'image opérative collective [CRO/PS n° 13 / 30 : Les comoriens qui sortent de la voiture]

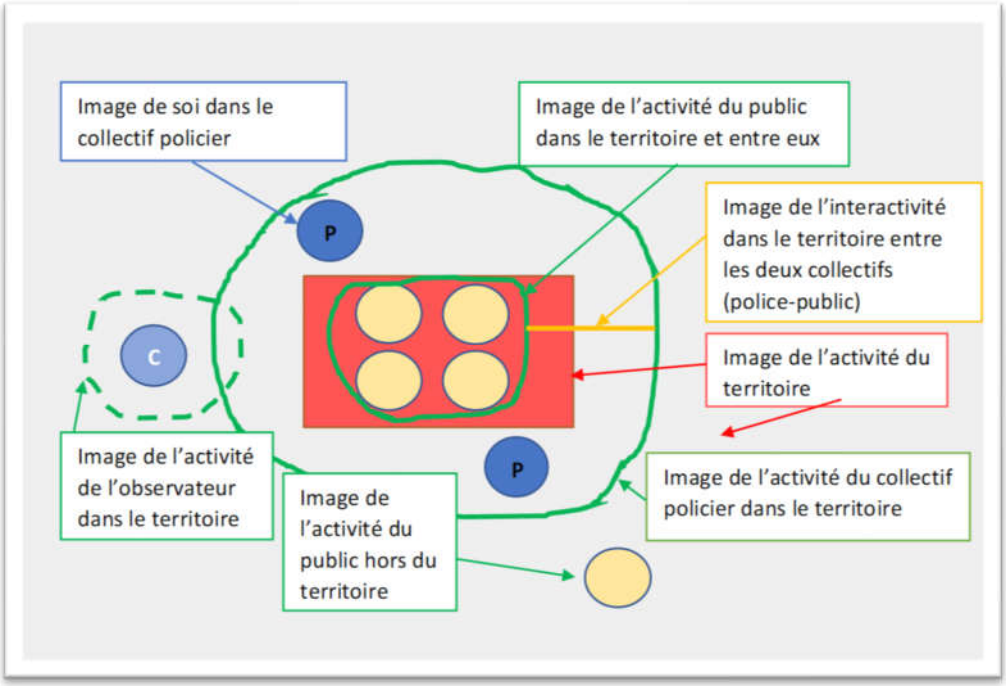

4.2.2.1.2. La structuration de l'image opérative en images d'activité

Nous distinguons dans ce schéma huit images différentes qui permettent aux gardiens de la paix de construire la situation présente. Ces huit images peuvent être ramenées à cinq types d'images :

1- Image du territoire (agencement des lieux, état de fonctionnement de matériel urbain, etc.)
2- Image de l'activité du public, dont :
   2.1- Image de l'activité des non policiers dans l'espace d'intervention créé par les gardiens de la paix (qu'il s'agit d'interpréter et de transformer)
   2.2- Image de l'interactivité des non policiers entre eux dans et hors de l'espace d'intervention policier (les échanges entre les non policiers, source de danger)
   2.3- Image de l'activité des non policiers hors de l'espace d'intervention policier
   2.4- Image des activités du chercheur, en plus des images habituelles
3- Image de l'activité du collectif policier (les policiers expérimentés voient l'activité collective quand les novices voient l'activité individuelle des collègues)
4- Image de soi agissant au sein du collectif policier agissant
5- Image du couplage police-public (interactivité)

Ces cinq types d'images s'articulent entre elles. Les images d'activité ont pour objet des activités et des interactivités. A partir de ces images opératives collectives d'activité, les policiers infèrent le cours à venir des choses en interprétant le cours des choses. La situation policière est une image dont ils font eux-mêmes partie en tant que sujet collectif et en tant que sujets individuels : contrairement à l'image opérative d'Ochanine, dans l'image opérative collective, les professionnels sont dans l'image, ils s'y projettent.

4.2.2.1.3. La fonction informationnelle des images d'activité

Conformément au modèle de l'image opérative d'Ochanine, ces images d'activité fonctionnent comme des *blocs informationnels* organisés par les opérateurs ; elles sont source de « *savoir sur* » la réalité en cours sur lesquels s'appuie l'interprétation.

Le rôle informationnel des images d'activité constitutives de l'image opérative de la situation est observable aussi dans les énoncés produits par les gardiens de la paix en entretien :

[VE][VO] « *La première chose à connaître quand on arrive dans un commissariat, c'est de connaître son terrain, connaître son territoire, sinon on ne peut pas comprendre ce qu'il se passe* » [1] ; « *On zyeute, on regarde ce que font les gens, cela nous permet de savoir ce qu'il se passe dans notre circonscription* » ; [2.3] « *On vous surveille, on a toujours un œil sur vous, sur ce que vous faites ; en fait vous êtes un poids pour nous* » [2.4] ; « *On fonctionne en groupe / on fonctionne en meute / si l'un d'entre nous ne le sent pas, on n'y va pas / mardi dernier, on nous a attaqué, on s'est défendu / on a fait un flag* »

Les images opératives collectives s'accompagnent d'énoncés dont le sujet des verbes d'action descriptives de l'activité est « *on* » ou « *nous* », rarement « *je* ». Ces images opératives collectives sont faites de discours, conformément à la structuration sémantique des images opératives et au sens où elles sont le produit d'une activité discursive.

4.2.2.1.4. Le caractère dynamique et évolutif de la construction de l'image opérative collective et la transformation des objets, des images, des activités, et des sujets

La situation est une image opérative dynamique d'un objet qui est lui-même en évolution : une situation, un événement, quelque chose qui advient, de l'activité, un mouvement du monde. La situation est processuelle, temporelle, en évolution permanente et rend dangereuse toute intervention de point de vue des policiers.

[VE][VO] « *La situation évolue très rapidement, on doit toujours être sur le qui-vive* » ; « *On n'a pas le temps de réfléchir, tout va très vite, ça peut dégénérer en deux secondes* » ; « *Quand tu fais un contrôle, tu dois avoir des yeux dans le dos : aujourd'hui, même les gens normaux te saute dessus* » ; « *Tu peux travailler n'importe où : une cave, un stade, une rue, un bar…* » ; « *Plus il y a de monde, plus il y a de risque que ça dégénère* » ; « *Appréhender une situation, c'est savoir comment elle va finir avant même d'avoir commencé* » ; « *Tu discutes avec un gars, il obtempère, l'instant d'après il te mord ! Après, on se méfie* » ; « *Tout peut arriver* » ; « *Ca bascule rapidement, et là, si tu n'as pas anticipé ce qu'il va se passer, t'es foutu* » ; « *Je le savais qu'il allait se barrer, je l'ai lu dans ses yeux* » ; « *Une situation, ce n'est pas un truc figé : en formation, on te dit qu'il faut figer la situation, mais dans la vraie vie ce n'est pas comme ça que ça marche : déjà les gens sont libres de circuler, et puis on ne fige rien du tout. Il faut savoir anticiper* » ;

Ailleurs, nous avons montré comment pendant les contrôles d'identité les gardiens de la paix expérimentés accompagnaient les mouvements du public plutôt qu'il ne les empêchaient, en adoptant certaines façons d'être en interactivité avec le public (Léonard, 2017). Ils se font de façon continue une image collective du mouvement. Les images sont à reconstruire sans cesse au regard du déroulement de la situation. Ces images sont des scénarios finalisés par l'action de ses personnages.

[VE] « *Les manières de faire évoluent : il y a quelques années à peine, dans Paris, on n'était pas obligé de lever la tête de peur de se prendre une machine à laver sur la gueule, aujourd'hui on doit regarder partout, on marche la tête en l'air* » ;

Si l'objet de l'image est dynamique, la structuration de l'image l'est aussi : les gardiens construisent les images opératives dans l'action [Séq.2]. La conjonction d'activités d'interprétation (observer, s'affecter, catégoriser, scénariser, qualifier) est évolutive. La composition des patrouilles évolue également. L'activité change perpétuellement sous l'effet de sa propre réalisation et de ses conditions de réalisation. Au même titre, les sujets individuels ou collectifs, qui sont engagés dans ces évolutions et activités, s'y transforment.

4.2.2.2. Le consensus d'interprétation et la prise de décision : faire corps pour s'engager dans l'activité

Pour construire une situation d'action en amont de l'intervention [Séq.1], les gardiens de la paix se posent deux autres questions : se passe-t-il quelque chose pour nous ? Que peut-on faire de cette situation : pourra-t-on autorité ? Ils fabriquent un consensus d'interprétation au moyen d'échanges discursifs liés aux activités collectives d'observation, d'auto-affection, de catégorisation, de scénarisation et de qualification (activité d'interprétation). Les membres de

la patrouille policière cherchent à agir sur l'engagement d'activité du collectif, en influençant la construction collective de sens, la construction de la réalité, de la situation. L'enjeu d'autorité de l'activité d'interprétation collective est interne au groupe : l'activité d'interprétation est l'occasion d'une recomposition des rapports de force dans le collectif.

4.2.2.2.1. Ce qui a été observé

- En [Séq.1], les gardiens de la paix sont maîtres de leur temps : dans un espace relativement protégé (la voiture [PS], un wagon de train vide [PAF]) qui sert de *coulisses d'interprétation* (Goffman, 1973a, 1974), ils peuvent échanger pour construire la situation d'action, se dissimuler aux yeux du public en minimisant les ingérences dans leur activité.

- Parce que les patrouilleurs sont impliqués dans une interactivité continue avec le public, ils peuvent être contraints dans leurs échanges verbaux par des observateurs, voire des « *gêneurs* », et par des *couplages d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b) contraints qui ne sont pas toujours à leur initiative, mais également à l'initiative du public.

- Le consensus d'interprétation est une condition à la prise de décision. Quel que soit le type de séquence d'activité d'interprétation collective [Séq.1, Séq.2], les gardiens de la paix doivent créer un consensus d'interprétation sous peine d'être empêchés de se constituer en sujet collectif de l'activité et d'agir.

4.2.2.2.2. La production du consensus d'interprétation en amont de l'intervention [Séq.1]

[VE] « *Si l'un d'entre nous ne le sent pas, on n'y va pas* »

Quand les gardiens patrouillent et qu'ils s'engagent dans la construction collective d'une situation d'action, ils négocient dans le collectif la production d'une image consensuelle. La construction d'image collective s'engage sur la base spéculative d'un consensus émotionnel ou d'un consensus d'auto-affection : l'événement construit individuellement [M1] [M2] est censé faire événement pour tous [M2] ou être mise en objet dans le collectif [M3]. Du regard furtif de confirmation entre gardiens de la paix (très fréquemment observé) au conflit ouvert sur les façons de définir une situation (rarement observé), le collectif policier délibère sur l'engagement de la patrouille dans une intervention : sans accord sur l'événement policier, pas d'intervention possible.

[CRO/PS n°14] La dame qui parlait dans sa voiture

En patrouille véhiculée. Au feu rouge, les deux gardiens remarquent sur le côté droit une femme en train de parler au volant, arrêtée au même feu. [P2] à [P1] : « *Elle a un téléphone ?* » Ils scrutent son activité. Le gardien placé à droite dans la voiture ouvre la fenêtre pour entendre. [P2] : « *J'en sais rien, je ne vois rien* ». Est-elle en train de se parler à elle-même, de chanter ? Entend-on le haut-parleur ? Ils observent ses mains et tendent l'oreille après avoir ouvert la fenêtre du véhicule. La conductrice n'a pas remarqué qu'elle était l'objet d'une observation policière. [P1] ne semble pas convaincu, il reste silencieux, il ne semble pas vouloir intervenir : il finit par lancer : « *Mmh* ». Le feu passe au rouge. La conductrice démarre.

Des controverses peuvent néanmoins émerger sur les images. Dans l'activité d'interprétation collective, si le mode de l'évidence n'est pas celui qui prévaut, alors chacun des membres du groupe cherche à agir sur l'activité de l'autre et la sienne. Chacun cherche à agir sur l'engagement d'activité du sujet collectif.

[CRO/PS n°15] Le gitan voleur sur le départ

L'après-midi. Suite à un appel au 17 pour vol à l'étalage dans une supérette, la patrouille intervient auprès du personnel et du gérant du magasin. Celui-ci rapporte des faits constatés : « *un gitan, d'une quarantaine d'années, accompagné de sa famille, a volé des marchandises* ». D'après le gérant, il réside non loin du magasin, dans un camp de gens du voyage installé dans un terrain vague non dédié (présence illégale mais « *tolérée* » par la ville) jouxtant des parkings commerciaux au sein de la zone d'activité. Mais il semblait préparer son départ... L'équipage se met à la recherche du suspect aux abords du camp bien connu des gardiens de la paix, puisque converge vers lui un nombre important de signalements, de plaintes et d'appels au 17, notamment pour des cambriolages et délits de même nature. Après quelques minutes de ronde véhiculée, les gardiens reconnaissent le suspect. Les gardiens l'observe en concluant dans un échange rapide qu'il s'agit bien du contrevenant recherché :

(A) [P2] : « *C'est lui, c'est sûr ! Ça correspond au signalement. Il y les gosses aussi* ». Sa famille correspond également au signalement. [P1], le chef de bord : « *Oui, c'est sûr* ». L'homme harnache une caravane à une voiture, difficilement, en titubant et en vociférant. Les gardiens l'observent. (B) [P1] : « *Pfff, ça ne sert à rien d'y aller, il est complètement bourré, on ne pourra pas discuter* ». Silence. Ils continuent d'observer. (C) [P2] : « *Ou-ouais* ». Silence. (D) « *Il s'en va de toute façon, il ne reviendra pas* ». [P1] : « *On va attendre qu'il s'en aille pour être sûr* ». La patrouille observe les préparatifs du départ, jusqu'au départ effectif de la caravane.

Nous avons distingué quatre motifs discursifs à travers lesquels les gardiens de la paix fabriquent un consensus d'interprétation ou une situation d'action et qui sont déterminés par la configuration interne des rapports de force dans le groupe :

(1) la confirmation [MD1],

(2) la conciliation [MD2],

(3) le confrontation [MD3],

(4) la conformation [MD4].

Dans le cas présenté, [P2] cherche à influencer [P1] dans son auto-affection et ses constructions de sens en faisant une proposition : une situation d'action se présente (A). [P1] fait une proposition opposée : cela ne vaut pas le coût d'y aller [(B)/(3)]. [P2] hésite et entre en négociation avec son collègue et avec lui-même, en lien avec la scène qu'il observe [(C)/(2)]. Après un silence, [P2] confirme la proposition interprétative de [P1] en renchérissant avec un autre argument pour aller dans le sens de l'interprétation de [P1] : cela ne vaut effectivement pas le coût [(D)/(1)]. Un cas de conformation (4) a été observé entre deux policiers, au cours duquel le gardien le plus gradé et le moins expérimenté s'est conformé à l'interprétation de son subordonné : le « *groupe de jeunes* » ne peut être contrôlé ([CRO/PS n° 12] Passe d'arme : « c'est bon, ça a déjà été fait », p. 185). Cette image a valu prise de décision pour le collectif.

4.2.2.2.3. La prise de décision collective

L'activité d'interprétation est finalisée par la prise de décision. La prise de décision est collective et se négocie dans l'interprétation. L'interprétation collective posée vaut prise de décision collective.

[CRO/PS n°16] L'homme ivre

En patrouille, une heure avant la fin de service, la patrouille croise un homme visiblement ivre. Nous l'avons tous aperçu, nous l'observons tous. Le conducteur du véhicule de police ralentit lorsque nous passons devant lui. Personne ne dit mot. Nous passons. Dans une conversation ultérieure avec l'un des gardiens présents dans la voiture, il dira : « *On ne fait pas un [IPM] une heure avant de partir, on en a pour plusieurs heures, s'il faut aller à l'hôpital. Les heures sup', ça va. En plus, demain on commence à 5 heures, dans quelques heures quoi…* ».

L'absence d'interprétation collective est souvent une interprétation en soi qui vaut prise de décision : il s'agit d'une interprétation par défaut. L'absence de consensus peut même devenir une stratégie pour influencer la prise de décision collective. Le sujet collectif fait traîner la production d'une image opérative collective, et c'est dans l'absence de décision collective, que se fait la décision de ne pas intervenir. La négociation s'allonge et rend obsolète les images produites d'une réalité qui s'évanouie au fur et à mesure que passe le temps ou que la patrouille se déplace. En faisant traîner ou en optant pour le silence interprétatif, une aucune image opérative n'est construite. Ces stratégies mènent à prendre une décision collective par défaut : ne pas intervenir.

Si dans la plupart des cas observés, l'image construite collectivement est une image consensuelle, dans certains cas des controverses émergent et dans des cas rares, que nous présenterons par la suite, des conflits d'interprétation éclatent.

Comme illustré dans le [CRO/PS n°15] Le gitan voleur sur le départ (p. 192), l'image collective en cours de fabrication ne représente pour les policiers qu'un possible d'activité et non une injonction à agir. Les deux gardiens de la paix négocient une image opérative collective en proposant des images signifiantes, notamment au regard des effets de l'action envisagés.

[VO] « *Quand ça ne sert à rien, on n'y va pas* »

L'anticipation des effets de l'action détermine pour une large part la décision d'intervenir ou de ne pas intervenir [Séq.1]. La situation est le produit d'une interprétation collective négociée au sein d'un collectif, y compris parfois avec le chercheur. Ce fut le cas, la première fois, après plusieurs semaines de vacations policières, lorsqu'il s'est agi d'entrer en voiture dans un camp de gens du voyage relativement clos, composé de plusieurs centaines de caravanes (opération très risquée).

4.2.2.2.4. Construction conjointe du sens, des sujets collectifs, des activités collectives et de l'expérience collective

Le sujet collectif est un espace de rapports sociaux agi par l'action, il est un *champ* de rapports sociaux (Bourdieu, 1984, 1992, 2000 ; Elias, 2011, p. 37-108) et la définition du réel est toujours un enjeu politique : « *l'expérience première du monde du sens commun est un rapport politiquement construit, comme les catégories de perception qui la rendent possible* » (Bourdieu, 1994, p. 128-129) ; il s'agit ici d'un enjeu interne au collectif.

La conjonction d'activités collectives qui concourent à l'interprétation met en jeu des rapports de force au sein du groupe et des relations hiérarchiques, qu'elle actualise. La négociation se traduit en une organisation de transactions de significations d'ordre social, des transactions qui construisent un *ordre négocié* (Strauss, 1992, p. 249) influence les activités d'interprétation, en même temps qu'elle en est le produit. Il y a une imbrication fonctionnelle des activités réalisées en collectif et l'ordre négocié interne au sujet collectif. Cette interdépendance fonctionnelle conditionne la production des images, la construction des situations, l'organisation des activités et de l'action et la transformation des sujets.

En même temps que le groupe se construit, l'activité collective d'interprétation devient de plus en plus consensuelle. Une culture d'interprétation peut être envisagée comme la sédimentation de vécus de rapports sociaux dans la réalisation d'activités d'interprétation.

L'expérience interprétative apparaît comme une expérience politique et sociale.

4.2.2.3. Faire corps dans le couplage des interprétations : négocier des situations avec le public

Pendant l'intervention, la patrouille policière communique de façon continue avec le public, à travers l'activité d'observation par exemple. Elle est en interactivité constante avec le public. L'interprétation a alors pour enjeu de maîtriser le cours des événements, en agissant sur l'engagement d'activité du public. Si les gardiens de la paix n'agissent pas en sujet collectif, ils perdent le contrôle de la situation dans laquelle ils sont engagés. Interpréter en collectif nécessite de garantir les conditions de l'interprétation dans le *couplage d'activité* (Barbier, 2017a, 2017b). Interpréter revient donc à s'engager dans une double négociation : avec des pairs dans une négociation transactionnelle et avec le public, dans une négociation interactive et politique.

4.2.2.3.1. Ce qui a été observé

- Dans leurs discours, les gardiens de la paix énoncent l'impossibilité de réfléchir avant d'agir : les échangent sont très furtifs, souvent non verbaux, à peine perceptibles pour les observateurs. Les gardiens de la paix se dissimulent pour communiquer entre eux. Ils « *doivent s'adapter à la situation* ».

- Les effets de l'activité de police sur l'activité du public :

(a) L'activité de police <u>fait cesser ou suspend une activité en train de se faire</u>, considérée comme non souhaitable (par exemple, signaler par un geste de la main à un conducteur une erreur de stationnement, interpeller des hommes qui fument du cannabis, observer de façon insistante des jeunes hommes qui se déplacent en groupe, etc.).

(b) L'activité de police <u>influence une activité en train de se faire</u>, considérée comme non souhaitable (par exemple à la vue des radars routiers, les conducteurs freinent et ralentissent).

(c) L'activité de police fait advenir ici et maintenant une activité, considérée comme souhaitable dans les conditions et modalités attendues par les policiers.

(d) L'activité de police tente de corriger une mauvaise habitude : elle fait cesser ou fait advenir de façon durable une habitude d'activité, considérée comme souhaitable (par exemple, faire qu'un jeune conducteur cesse de se garer tous les jours sur la zone « *zébra* » devant le bar, faire « *prendre conscience* » à un jeune conducteur de la dangerosité de rouler vite dans un rond-point à une heure de sortie scolaire, afin qu'ils changent leurs habitudes de conduites).

(e) L'activité de police empêche ou inhibe une activité à venir, considérée comme non souhaitable, de survenir (par exemple, éviter la réaction émotionnelle inappropriée chez un homme contrôlé qui mène à l'outrage).

4.2.2.3.2. Agir sur l'engagement d'activité du public

L'activité de police a notamment pour finalité d'activer le public dans un certain sens, à court, moyen et long termes, en faisant cesser, en influençant ou en faisant advenir son activité. Pendant le face-à-face interactif, les gardiens de la paix agissent sur l'engagement d'activité du public (et dans le même temps sur la leur) en la qualifiant l'activité du public (entre eux et publiquement), à partir de catégories opératives évaluatives (souhaitable ou non souhaitable).

Tableau 10 – Agir sur l'engagement d'activité du public

<table>
<tr><th colspan="5">AGIR SUR L'ENGAGEMENT D'ACTIVITE DU PUBLIC</th></tr>
<tr><th>Objet de la transformation</th><th>Catégories opératives évaluatives</th><th colspan="2">Transformations opérées</th><th>Effets sur l'expérience du public (sur :)</th></tr>
<tr><td>Activité du public en cours</td><td rowspan="3">Souhaitable / Non souhaitable</td><td>A court terme</td><td rowspan="3">Faire cesser
Influencer
Faire advenir</td><td>LE VECU</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Activité du public à venir</td><td>A moyen terme</td><td>LES HABITUDES</td></tr>
<tr><td>A long terme</td><td>LES CADRES</td></tr>
</table>

En intervention, les corps des gardiens sont mis en jeu dans des interactions en face à face avec le public. En même temps qu'ils agissent sur l'engagement d'activité du public pour en contrôler le sens, ils augmentent leur pouvoir d'interprétation collective. L'interprétation est une activité sociale. Par exemple, pour les gardiens de la paix expérimentés, une qualification

légale se négocie volontiers avec le public (a grillé / n'a pas grillé le stop) : au regard du « *comportement du client du contrôle* », les gardiens de la paix évaluent s'il mérite ou non d'être puni de son irrespect envers « *la police* », notamment dans le cas typique où le client le public ne *« reconnaît pas sa faute* » et met en doute l'interprétation policière. Ainsi, les policiers se laissent une marge d'interprétation et un espace d'action politique.

[VO] « *Tu me parles pas comme ça !* [Policier ou public] »

Cette négociation des situations est un échange de significations, chacun cherchant à influencer les constructions de sens de l'autre autour de son engagement (Tourmen, Mayen et Samrany, 2011) : par exemple, un binôme de jeunes conducteurs menacent un gardien de la paix qui cherchait à les verbaliser, un gardien de la paix essaye de persuader une femme de porter plainte ; pendant un contrôle d'identité, des amis de l'individu contrôlé cherchent à déstabiliser les gardiens de la paix en criant et en insultant). Patrouille policière et public délibèrent sur le bienfondé des interprétations policières. Ces jeux d'influence configurent et reconfigurent les rapports sociaux dans le couplage d'activité et donc la situation elle-même.

Interpréter ou anticiper nécessite de s'inscrire dans un mouvement, dans des évolutions déjà en cours : l'action de police accompagne les activités du public (Léonard, 2017) car elle cherche à faire autorité pour tous. S'adapter est une construction continue de situation, dans des configurations spécifiques de l'interactivité, interprétée elle-aussi en continu. Les policiers recréent la situation en images opératives collectives au fur et à mesure que l'action se déroule.

4.2.2.3.3. Le couplage d'activité se traduit en un dispositif d'interactivité policier qui fonctionne comme un cadrage des échanges dont il faut garder la main

<u>Cadrer l'activité du public</u> : agir sur l'engagement d'activité du public crée un cadre, ou mieux un cadrage continu de l'activité du public et de sa façon d'interpréter l'expérience qu'il est en train de vivre. Si le groupe construit pour une part ses propres cadres interprétatifs, ceux-ci participent en retour de la construction de ce même groupe, en tant que sujet collectif, et de ses membres, en tant que sujets individuels de l'action policière. Il en est de même dans l'interactivité avec le public.

<u>Les conditions de l'interprétation collective</u> : en interprétant, la patrouille s'assure de la continuité les conditions l'action (ne pas être empêché d'agir). Inversement, en agissant sur

l'engagement d'activité du public, ils garantissent les conditions de l'activité d'interprétation collective et donc leur propre engagement d'activité.

[CRO/PAF] n° 17 – Dans le train, un passager n'a pas de billet, ils est contrôlé par les agents de la SNCF. « *L'individu* » est jeune, il est seul. Le contrôle est envisagé par la patrouille comme étant susceptible de « *mal tourner* ». Les gardiens créent un espace confiné au plus près du « *client* », imperméable, et destiné à figer tout mouvement. Les gardiens l'encerclent, ils font corps physiquement autour de lui. La ceinture de policiers cache aux passagers qui observent la scène les échanges avec l'individu.

L'engagement d'activité des uns et des autres sont fonctionnellement interdépendant dans l'interactivité police-public. On construit les conditions d'interprétation en même temps qu'on interprète. En agissant sur l'engagement d'activité d'autrui, les policiers créent les conditions de leur propre action collective : ils créent les conditions présentes et futures d'une interprétation collective continue.

Les outils de l'interprétation collective : espace et coulisses d'interprétation. Créer une situation c'est créer un dispositif d'activité à destination sa propre action, qui sera investi par l'activité du public. Comme l'activité en patrouille est une activité nomade, ce dispositif s'installe physiquement dans un espace d'intervention policier créé de toutes pièces dans l'espace public, et que les gardiens de la paix font émerger le plus souvent à leur initiative. Cet espace de travail autoproduit est un champ d'intervention au sens bourdieusien du terme, c'est-à-dire un champ de rapports de force sociaux. Ils fabriquent de façon continue des coulisses d'interprétation collective qui leur garantissent un espace plus ou moins protégé d'interprétation, et par-là, la continuité de l'activité collective. Une rupture dans ce continuum d'activité collective est toujours risquée car elle peut rendre le sujet collectif impuissant à agir.

L'asymétrie des places dans le couplage d'activité : un champ d'intervention est un champ de force car il met en jeu des rapports de domination. Dans le cas de la police cette relation de domination est particulièrement observable : la domination policière s'effectue en premier lieu sur des corps humains. Les uns cherchant à accompagner, voire à contraindre, les mouvements du public. Les policiers cherchent à s'arroger la place de dominant pour garder la maîtrise du champ, ici la situation dans laquelle ils sont engagés. La configuration d'interactivité la plus avantageuse est l'asymétrie des positions de domination, qui conduit à une asymétrie du pouvoir d'engagement de sa propre activité et de celle des autres.

Piloter l'action à partir de l'anticipation des effets. Interpréter est aussi une activité d'anticipation ou d'imagination. Quand ils interagissent, les gardiens de la paix mettent en

perspective chacun de leurs mouvements avec leurs effets potentiels sur l'évolution du cours des choses ici et maintenant et à plus long terme, sur l'image qu'ils donnent au *public de la scène* (Goffman, 1973a, 1973b, 1974, Joseph, 1998) et le *public politique* (Dewey, 2005a).

Le couplage des significations et la construction d'un sens commun signifiant : Les gardiens de la paix cherchent à faire autorité face au public. Le sujet collectif policier propose des significations au public, en vue d'une construction de sens de sa part, qui dans l'idéal policier, serait commun avec la leur. Ce couplage des significations est une négociation, parfois un combat du point de vue des policiers. Ces significations fonctionnent comme des cadres d'interprétation offert au public (offre n'est pas offrande), pour cadrer ses interprétations et donc son activité.

4.2.2.3.4. L'expérience interprétative collective des gardiens de la paix

Une situation policière se construit dans l'activité en train de se faire, en collectif et en interactivité avec le public. De ce fait, l'expérience interprétative a plusieurs caractéristiques :

(a) Le caractère biologique et le caractère social de l'expérience interprétative policière : l'expérience en train de se faire ou la *vie*, c'est du *biologique* et du *social* (Fassin, 2018). L'interprétation met en jeu les corps humains qui sont aussi des *corps sociaux* (Bourdieu, 2000, p. 285-299 ; Détrez, 2002 ; Foucault, 1975 ; Le Breton, 1992) En intervention, l'expérience immédiate ou sensible déterminera la façon dont les gardiens interprèteront les événements pour en faire ou non une situation, ou pour donner une direction à la situation : par exemple, un gardien de la paix dira au sujet du risque quotidien de mourir en patrouille : « *Dehors, la peur est un guide, sans peur on est mort* ».

(b) Le caractère culturel de l'expérience interprétative policière : les échanges entre professionnels s'organisaient sur le mode de l'évidence [MD1]. Produit d'habitudes collectives, le mode de l'évidence ou de la confirmation [MD] semble être aussi le produit d'un héritage culturel dont les gardiens de la paix se revendiquent et auquel ils s'identifient, fondé en expérience à mesure des interprétations réalisées en collectif : « *nos manières de faire* », de penser le monde, de construire des situations collectivement. Le fait de construire des situations en collectif et en interactivité avec le public sur une longue période cristallisent des habitudes d'interprétation propres à des sujets collectifs et qui fonctionnent comme cadres d'interprétation.

Ainsi, nous dirons que les conjonctions d'activité d'interprétation sont déterminées culturellement, par des habitus collectifs individualisés portés par les agents sociaux (Bourdieu, 1984, 1994) propres à des groupes restreints (patrouilles et brigades), qui eux-mêmes s'inscrivent dans des corps policiers plus larges (services, commissariats d'une même circonscription, corps des gardiens de la paix, policiers). Ces « *habitus »* ou dispositions sont amenés à évoluer, au gré des variations et des ruptures dans les habitudes de patrouille : au gré de la performation des activités collectives, et surtout des changements de composition des patrouilles et des brigades, des expériences interprétatives situées faites dans des lieux et métiers différents, etc.).

(c) Le caractère politique de l'expérience interprétative policière : le statut policier est unique en France : en patrouillant, et surtout en interprétant au nom du Ministère de l'Intérieur, les gardiens de la paix s'engagent dans des interactivités avec le public à caractère politique. Chaque intervention auprès du public construit ce que les policiers nomment le *« rapport police-population* ». Négocier des situations avec le public a pour effet la reconfiguration continue du « *rapport police-population* ». Sujet policier et public s'échangent des significations politiques, chacun d'eux signifiant à l'autre sa place, c'est-à-dire son pouvoir d'autorité, dans le couplage d'activité.

Les gardiens de la [PAF] sont moins sédentaires que les effectifs de Police Secours. Leurs rondes s'étendent à l'ensemble du territoire français, et s'ils interpellent dans un train un « *jeune de banlieue* » parce que le contrôleur SNCF leur indique qu'il n'a pas de billet, ils ne souffriront pas de la logique habituelle d'affrontement liée à une expérience située et localisée dans des territoires habituels d'activité. Les gardiens de la [PAF] ne s'adressent pas de la même façon au jeune homme que les gardiens de [PS]. Ils n'usent pas des mêmes mots, ni des mêmes façons de dire. Dans le train, le jeune homme est davantage vu comme un voyageur. La question de l'autorité policière se pose différemment au jeune homme, comme aux policiers.

(d) Le caractère structurel de l'expérience construite : l'interprétation policière et l'expérience interprétative sont structurées et structurantes des expériences interprétatives futures. Les expériences policières et celles du public se construisent conjointement, dans un même mouvement, elles sont couplées. L'expérience policière est une expérience collective, interactive et politique. Faire corps dans l'interprétation face au public fait expérience. L'expérience collective ne se construit pas seulement en lien avec un sujet collectif, dans un espace clos constitué par le groupe et les coulisses d'interprétation, mais en lien avec un sujet collectif agissant en interactivité avec le public.

L'interprétation collective se fait au travers de consensus d'interprétation, qui se sédimentent en habitudes d'interprétation collective se traduisant en manières observables de fabriquer des images opératives négociées avec le public. Le consensus d'interprétation n'exclue en rien l'opposition ou la confrontation, l'expérience policière interprétative est donc une expérience des rapports sociaux.

Récapitulatif de la partie [4.2.]

1- Interpréter ou construire des situations peut être envisagé comme un processus d'engagement collectif dans l'action, qui s'inscrit dans une histoire et qui fait l'histoire d'un collectif.

2- L'activité d'interprétation présente trois modalités de réalisation : elle est individuelle [M1], partagée [M2] ou collective [M3]. Elle est finalisée par des enjeux d'activité comme agir sur l'activité du public ou faire autorité, et par l'intention d'intervenir. Elle s'organise en différents motifs discursifs [MD1] [MD2] [MD3] [MD4], façonnés par et dans des rapports de force internes au collectif, et par et dans l'interactivité en face-à-face avec le public. La situation est négociée entre pairs et avec le public : cette négociation vise à atteindre un consensus d'interprétation, qui nécessite d'agir sur l'engagement d'activité.

3- L'expérience collective policière se construit lorsqu'en patrouille un sujet collectif fait corps dans l'interprétation collective, notamment dans la construction continue de coulisses d'interprétation. L'expérience se construit en images : l'image opérative collective se structure notamment autour d'images d'activité situées et typiques.

4- Interpréter collectivement fait expérience chez les policiers : l'activité collective produit un vécu collectif, des habitudes collectives d'interprétation, des cadres d'interprétation, et une culture d'interprétation.

4.3. Un continuum d'interprétation collective : mises en lien et construction de cadres d'interprétation

Le concept de continuum d'interprétation collective nous permettra de comprendre plus avant la construction de l'expérience collective. Ce continuum d'interprétation est un continuum d'activité et un continuum d'expérience. Penser l'activité en train de se faire comme un

continuum nous a permis d'envisager l'activité d'interprétation comme une activité continue de mise en lien. Le continuum d'interprétation est situé dans un territoire.

Les patrouilleurs ne se contentent pas d'interpréter ponctuellement des situations isolées : pour interpréter, ils mettent en lien les situations entre elles. Interpréter ou discerner ne peut se faire que si la situation en train d'être vécue est mise en perspective avec des situations typiques. Les mises en lien s'étendent à différents espaces temporels (situations passées, présentes, futures) et permettent de donner un sens à ce qui est en train d'être vécu. Enfin, les gardiens de la paix mettent en perspective leur activité avec ses effets potentiels, tels qu'ils sont imaginés et anticipés.

L'expérience interprétative se compose d'une configuration de situations mises en lien, qui se sédimente en cadres d'interprétation.

4.3.1. Le parcours d'interprétation : construire une situation par interprétations successives

Parfois, le chercheur n'était pas autorisé à accompagner l'équipage, du fait de la dangerosité des interventions. Les observations réalisées au poste de police ont permis de considérer autrement qu'en patrouille le parcours d'interprétation d'une situation. Dans le parcours d'interprétation collective s'articulent des activités d'interprétation individuelles et collectives, qui s'étendent au-delà du seul collectif intervenant. D'autres sujets interprétants interviennent : le public, d'autres policiers, d'autres professionnels, avec lesquels il s'agit d'agir en interdépendance. L'interprétation de la situation commence parfois au commissariat dès l'appel requérant.

4.3.1.1. « D'après le requérant, c'est un tapage » : interprétations successives d'une même situation par des sujets multiples

Nous présentons trois cas d'observation qui relatent des interventions à domicile sur réquisition d'un appel Police Secours. Contrairement aux interventions sur initiative, dont il sera question dans la prochaine partie, les « *interventions sur réquisition d'un requérant* » commencent dès l'appel au commissariat.

Nous avons réalisé un tableau qui retrace le parcours d'interprétation d'une situation :

- en étapes successives d'interprétation [1ère, 2ème, etc.],
- en types de séquences d'interprétation collective : décider d'intervenir, agir sur l'engagement d'activité, rendre-compte [Séq.1, Séq.2, Séq.3],
- en modalités d'activité : individuelle, partagée et collective [M1, M2, M3],
- en types de situation : situation en train d'être vécue [SETV], situation vécue (scénarisée) [SV], situation typique [STQ] et situation type [ST].

Les interprétations ou situations sont mises en lien entre elles. Dans l'interprétation, les situations, les acteurs et les activités sont mis en réseau.

4.3.1.1.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°18] Différend conjugal n°1 : Du tapage aux violences

1- Police Secours, au poste de police. En soirée. [P1] répond à un appel du 17. Le haut-parleur est enclenché, comme d'habitude. Nous sommes plusieurs à écouter l'appel en cours. Un homme se plaint de « *tapage dans l'immeuble* ». Le policier qui reçoit l'appel investigue plus avant la situation qui gêne le requérant : il lui pose des questions l'amenant à décrire ce qu'il entend et ce qu'il comprend de ces bruits. Le requérant : « *c'est dans un appartement à côté, des gens crient, il y a du bruit, ils ont l'air de se battre, c'est un couple je crois. Ce n'est pas la première fois* ». [P1] répond : *« C'est un différend conjugal alors, ce n'est pas un tapage* ». Le requérant : « *Si vous voulez. Est-ce quelqu'un peut venir ?* ». [Séq.1][M1][ST]

2- Au poste, un autre gardien de la paix présent [P2] demande : « *C'est quoi l'adresse ? On y est déjà allé ?* ». [P1] donne l'adresse à [P2]. [P2] : « *Cela ne me dit rien…* ». Un troisième gardien [P3] à [P2] : « *Il y a souvent des violences, là-bas* ».

3- Pendant ce temps, [P1] appelle la patrouille, toujours sur haut-parleur : « *Quelqu'un a appelé pour un tapage, ça a l'air d'être des violences conjugales.* […] [P1] continue : « *Il se peut qu'on y soit déjà allé* ». Il donne l'adresse. Un des gardiens de l'équipage dit : « *Ouais, ça me dit quelque chose. Je crois qu'on les connaît* ». [Séq.1][M3][SV][STQ]

4- Une fois la patrouille rentrée au poste, le chef de poste [P1] demande à l'équipage : « *C'était quoi ?* ». [P4] répond : « *Un différend conjugal. Mais c'était terminé. Il n'y a pas de plainte. Encore une intervention pour rien !* ». [Séq.3][M3][SV][STQ]. [P2] questionne [P4] : « *On les connaît ?* ». [P4] répond : « *Non. Ça nous disait quelque chose, mais en fait on ne les connaît pas. Par contre, c'est un coin où on va souvent* ». [Séq.3][M3][SV][STQ]

[CRO/PS n°19] Différend conjugal n°2 : des violences sans victime

5- L'homme et la femme sont dans la même pièce. La pièce est en désordre et la femme est assise sur le lit, tête baissée. Le chef de patrouille dirige l'intervention et communique seul avec le couple. Il reste sur le pas de la porte, les autres sont derrière lui. Il pose des questions à la femme sur d'éventuelles violences commises [Séq.2] : *« Il y a eu une bagarre ici. Madame que s'est-il passé ?* » […] « *Etes-vous en danger Madame ?* » [Séq.2][ST]

6- Le conjoint répond que non. Le policier s'adresse de nouveau à la femme. Elle répond que non. […] L'homme indique qu'ils se sont battus tous les deux et qu'il a aussi reçu des coups. Le gardien de la paix prend note : « *Ok. Vous vous êtes battus tous les deux alors »* [Séq.2][STQ]

7- Le policier fait néanmoins un rappel à la loi : « *Je vous rappelle, Monsieur, que frapper sa femme est interdit par la loi : ce sont des violences conjugales* […] *Bon, je compte sur vous Monsieur pour vous éloigner cette nuit, hein ? D'accord ?* » [Séq.2][STQ]

Le gardien qui a communiqué avec le couple dit à ses collègues au cours du débriefing : « *Ils étaient calmes, il n'y avait plus de danger* ». [Séq.3][STQ]

[CRO/PS n°20] Différend conjugal n°3 : L'homme battu

Patrouille Police Secours, intervention à domicile. Un homme ouvre la porte, il est le requérant. La patrouille entre dans l'appartement, pensant avoir affaire à l'auteur des actes de violence. Seul le chef de patrouille sera en communication avec les protagonistes du conflit familial. Le mari déclare avoir été battu par sa femme. Nous apprenons que la femme est atteinte d'une maladie mentale et qu'elle « *est en crise* ». S'ensuivent de longs échanges entre le chef de bord et le couple, au cours desquels nous comprenons que le mari « *monte un dossier contre sa femme pour récupérer la garde des enfants* ». [Séq.2] [SETV] [STQ] [ST]

8- Après l'intervention qui a duré près de deux heures : de retour vers la voiture, à partir des questions posées par les collègues, le chef de patrouille explique les interprétations qui ont été les siennes pendant l'intervention, au fur et à mesure des informations obtenues [Séq.3][SV].

9- Dans la voiture, les gardiens de la paix fabriquent un récit d'intervention. Ils s'approprient l'expérience vécue par procuration.

10- De retour au poste, la patrouille fait un long compte-rendu détaillé de l'intervention complexe qui vient d'être menée : ils sont plusieurs à parler.

11- Un gardien prend des notes sur son calepin personnel.

12- Un débat s'ensuit avec les gardiens de la brigade et des gardiens de la BAC sur la question de l'instrumentalisation des services de police par le public et l'augmentation de ce type de situation. Des gardiens donnent d'autres exemples de situations vécues et typiques du type : « *nous aussi…* », « *c'est comme l'autre jour, …* » [Séq.3][SV][STQ].

13- Les jours suivants, la situation vécue et scénarisée devient une anecdote, une histoire racontée aux collègues, qui s'inscrit dans la biographie de la patrouille. Elle est présentée à la fois comme un cas typique d'instrumentalisation de la police par le public (« *judiciarisation des interventions* ») et comme un cas relativement exceptionnel (« *homme battu* ») [Séq.3] [STQ].

Nous avons rassemblé ces trois cas de Violences Intrafamiliales [VIF] en un seul tableau qui présente le parcours d'interprétation complet d'une situation, détaillant les interprétations successives de sujets multiples, en fonction des séquences-type d'interprétation :

Tableau 11 – Le parcours d'interprétation d'une même situation d'action par des sujets multiples [Séq1, Séq.2, Séq.3]

PARCOURS D'INTERPRETATION D'UNE MEME SITUATION [Séq.1]			
Espace d'interprétation	Types d'interprétation	Sujet interprétant	Interprétation posée

CAS n°1 : avant l'intervention [CRO/PS n°18] Différend conjugal n°1 : Du tapage aux violences				
1ère	Au poste de police du commissariat	Interprétation du public Individuelle [M1] Situation type [ST]	Un voisin donne son interprétation	« *tapage* »
2ème			Le voisin donne une deuxième interprétation pendant la conversation avec le gardien de la paix	« *C'est un couple* »
3ème		Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV] Situation typique [STQ]	Le chef de poste et le reste de la brigade mettent en lien avec des situations antérieures	« *Il y a des violences là-bas* » ; « *Quelqu'un a appelé pour un tapage, ça a l'air d'être des violences conjugales* »
4ème		Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV] Situation typique [STQ]	La patrouille qui va intervenir met en lien avec des situations antérieures	« *Il se peut qu'on y soit déjà allé* », « Cela nous disait quelque chose »
PARCOURS D'INTERPRETATION D'UNE MEME SITUATION [Séq.2]				
CAS n°2 : pendant l'intervention [CRO/PS n°19] Différend conjugal n°2 : Des violences sans victime				
5ème	Au domicile, sur le palier de la porte (dans le couloir)	Interprétation policière Individuelle [M1] [SETV][ST][STQ]	La patrouille qui intervient met en lien avec des situations antérieures types et typiques (femmes battues)	*« Il y a eu une bagarre ici. Madame que s'est-il passé ?* » « Etes-vous en danger Madame ? »
6ème				« *Ok. Vous vous êtes battus, mais Monsieur, frapper sa femme est interdit par la loi : ce sont des violences conjugales* »
7ème				« *Je compte sur vous Monsieur pour vous éloigner cette nuit, hein ? D'accord ?* »
PARCOURS D'INTERPRETATION D'UNE MEME SITUATION [Séq.3]				
CAS n°3 : après l'intervention [CRO/PS n°20] Différend conjugal n°3 : L'homme battu				
8ème [Séq. 3]	Sur voie publique et dans la voiture, en débriefing informel	Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV]	L'intervenant principal fait un récit d'interprétation aux collègues (il explique ses décisions en fonction d'un cheminement interprétatif)	Une situation de violences intrafamiliales par une personne atteinte de maladie mentale, dans laquelle l'auteur des coups est aussi une victime de

9ème [Séq. 3]		Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV] Situation typique [STQ] Situation type [ST]	La patrouille qui est intervenue réinterprète et reconstruit un récit d'interprétation	celui qui est victime des coups
10ème [Séq. 3]	Au poste de police du commissariat, en débriefing formel	Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV] Situation typique [STQ] Situation type [ST]	La patrouille rend compte de son activité et de son action	Une situation de violences intrafamiliales déjà prise en charge par la justice et par la médecine psychiatrique
11ème [Séq. 3]		Interprétation policière Individuelle [M1]	Un gardien prend des notes	Inconnu
12ème [Séq. 3]	Dans le commissariat	Interprétation policière Collective [M3] Situation vécue [SV] Situation typique [STQ]	Débats entre gardiens de la paix et mise en lien entre diverses situations avec les collègues du commissariat	Une situation d'instrumentalisation de la Police
13ème [Séq. 3]	Dans et hors du commissariat		Histoire racontée aux collègues du commissariat et mise en lien avec des situations antérieures	Un homme battu Une auteure de violences atteint de maladie mentale Une instrumentalisation

Nous constatons en amont de l'intervention [Séq.1] :

- que les gardiens de la paix d'une même brigade, en des lieux et des temps différents, mobilisent des images prescrites types ou situations types [ST], des images construites antérieurement ou situations vécues et scénarisées [SV] et des images typiques situées ou situations typiques [STQ] → [Séq.1/ST/SV/STQ] ;

- que la situation typique [STQ] est toujours corrélée à la situation vécue [SV] et au mode collectif de l'activité [M3] ;

- que le mode collectif [M3] est toujours corrélé à la situation vécue [SV] et la situation typique [STQ] → [M3/SV/STQ]

- que le mode individuel de l'activité d'interprétation [M1] est toujours corrélé aux situations types [ST] → [Séq.1/M1/ST]

L'analyse du cas n°1 [Séq.1] montre un ensemble de corrélations entre les modalités de l'activité ou modalités d'acteurs et les types de situation convoqués dans la séquence : [Séq.1]

= [M1/ST][M3/SV/STQ] (les corrélations d'association sont désignées par « / », les corrélations d'exclusion par «][»). Ici, la modalité individuelle [M1] est associée aux situations types (prescrites) et la modalité collective [M3] est associée aux situations scénarisées et typiques (issues de l'expérience).

Dans la deuxième séquence [Séq.2] et dans la construction de la situation d'activité [F2], s'ajoute la situation en train d'être vécue [SETV]. Pendant l'intervention, l'expérience en train d'être vécue et la situation en train d'être vécue sont corrélées à tous les autres types de situations et à une seule modalité [M3] : [Séq.2] = [M3/SETV/SV/STQ/ST]. Dans la troisième séquence [Séq.3], la situation vécue [SV] est toujours corrélée à la situation typique [STQ]. Quand les interventions font l'objet de récits qui circulent entre les gardiens de la paix, plus que des légendes, elles deviennent des images de références, issues de l'expérience en train d'être vécue.

C'est donc tout un réseau de sujets interprétants qui permet à la patrouille d'interpréter et de construire des situations policières, correspondant à la fois à ce que Becker appelle un *monde social* fonctionnant en réseau (Becker, 1988), et à des modes d'action collective, à ce que Quéré appelle l'*interdépendance ou connexion interne et externe* (Quéré, 2006a, p. 14-16).

4.3.1.1.2. Les interprétations successives d'une situation produisent des situations typiques, situées dans des territoires et des collectifs, issues de l'expérience en train d'être vécue

[CRO/PS n°18] Tapage : en amont de l'intervention, la situation d'intervention aura été définie quatre fois. Pour se faire une image de la scène relatée, le chef de poste a interrogé le requérant [1ère, 2ème] et a qualifié la situation avec l'aide du groupe de collègues restés au poste [3ème,4ème], pour faire en sorte que l'équipage d'intervention « *aie le maximum d'informations pour anticiper la situation* », c'est-à-dire [5ème] pour construire une image typique et située [STQ] de la future situation d'action [F1], ou à défaut une situation type [ST].

Parcours d'interprétation [CRO/PS n°18] : la situation d'intervention a démarré son parcours au poste comme un « *tapage* » [ST] puis elle est devenue un « *différend familial* » [ST], puis des « *violences conjugales* » [STQ] ; sur le terrain elle est redevenue un « *différend familial* » [ST] et une fois de retour au poste, elle finira en « *une intervention pour rien* » [STQ].

4.3.1.1.3. La construction des situations typiques aboutit à la construction des cadres d'interprétation et participent de la construction de l'expérience collective

Figure 4 – Construction des cadres d'interprétation (1)

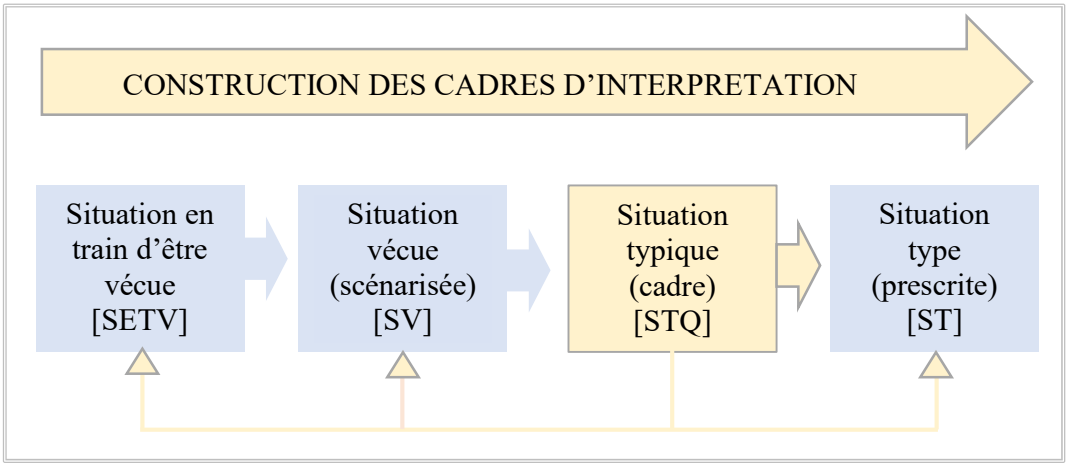

Parcours de construction des cadres d'interprétation : les situations en train d'être vécu deviennent des situations scénarisées [SV] puis des situations typiques [STQ], quand elles ont été racontées et qu'elles circulent auprès des collègues. La situation typique [TPQ] fonctionne comme un cadre d'interprétation pour la construction des autres types de situation [SETV, SV, ST].

La situation typique cristallise les habitudes d'interprétation des collectifs. Les situations typiques fonctionnent comme un cadre d'interprétation pour les interprétations futures. Les policiers ramènent la situation en train d'être vécue à des scénarios typiques, signifiants au regard de celle-ci, en vue d'anticiper son évolution probable et l'issue de l'intervention. Les situations typiques, localisées et actualisées, structurent les images opératives et sont mobilisées dans la production de consensus d'interprétation et dans la fabrication des récits d'interprétation. Les cadres d'interprétation organisent ce qui est en train d'être vécu collectivement et individuellement, ils organisent l'expérience vécue.

Au fil du temps, ces situations typiques peuvent être institutionnalisées en formation comme des situations types, des situations devenues assez typiques de l'activité réelle pour être modélisées de façon prescrite et proposées en formation (de nouvelles missions sont introduites en formation, ou de nouvelles manières de faire).

La situation en train d'être vécue [SETV] ou l'expérience en train d'être vécue est ainsi déterminée par des situations typiques [STQ], des situations scénarisées [SV] et des situations types [ST], c'est-à-dire des expériences antérieures.

4.3.1.2. « C'est un exhibitionniste » : interprétations successives d'une même situation par la patrouille engagée dans l'intervention

Dans d'autres types de cas, l'intervention est à l'initiative du collectif de patrouille. Dans cette partie nous décrirons le parcours d'une situation du point de vue du collectif intervenant. Au fur et à mesure que les gardiens de la paix obtiennent des informations sur l'activité de l'auteur de l'infraction, les interprétations se succèdent, et l'image de départ évolue. Les images de la situation évoluent conjointement avec celles de l'auteur de l'infraction. Pour construire ces images, les gardiens utilisent des scénarios typiques propres au groupe et à l'histoire du sujet collectif. L'interprétation initiale, qui préside à l'intervention [F1], est tenace malgré les informations qui la contredisent par la suite.

4.3.1.2.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°21] L'homme qui marchait nu dans la rue

Police Secours. 3H50, la nuit. Nous patrouillons en voiture, les rues du quartier pavillonnaire sont désertes et peu éclairées. [P1] conduit le véhicule et perçoit un mouvement sur le côté à quelques dizaines de mètres : « *Il y a quelqu'un, je crois* ». Le chef de bord regarde l'homme, il regarde l'heure et dit : « *On va voir* ». Le véhicule s'approche doucement de l'homme. Nous l'apercevons marcher sur le trottoir derrière les voitures garées. Il doit avoir une cinquantaine d'années. Les gardiens observent en silence, machinalement. L'homme dépasse la file de voitures garées, et devient visible de la tête au pieds.

Stupeur ! Il est à nu ! A moitié nu en réalité. Il n'a pas de pantalon, ni de sous-vêtement. Il a des chaussures, mais n'est vêtu que d'un tee-shirt et d'un blouson. [P1] : « *Nan ! Il est à poil ! j'le crois pas !* ». [P2] : « *C'est un dingue !* ». [P1] : « *C'est un exhibitionniste* ». Le véhicule s'arrête, nous descendons, les gardiens de la paix l'interpelle et se dirige vers lui rapidement. Il ne semble pas bien comprendre ce qu'il se passe… Je pense : « *On dirait qu'il dort. Cela me rappelle quand je réveillais mon frère jumeau, qui était somnambule étant petit, et qui urinait la nuit dans les placards…* ».

Plus tard, une fois l'homme assis dans la voiture, les gardiens s'adressent à lui sans ménagement : « *Ça vous arrive souvent de vous trimbaler la nuit à poil comme ça ? Hein ? Vous vous exhibez souvent ? Vous regardez chez les gens, qu'est-ce que vous cherchez comme ça à regarder dans les maisons ? Des enfants ?* ». Les gardiens cherchent à comprendre. Le propos est ferme et inquisiteur. Les policiers pensent avoir attrapé un délinquant sexuel (un voyeur, un exhibitionniste, ou même un violeur). Cette interprétation collective se confirme quand nous descendons du véhicule, devant le domicile de l'homme. Les gardiens de la paix conversent entre eux, l'homme reste assis dans la voiture, menotté.

L'équipage se rend ensuite au domicile de l'homme et interroge sa femme, tout juste sortie du lit, en chemise de nuit, sur le pas de la porte. Les policiers se présentent et lui décrivent « *l'incident* ». Ils la questionnent : la femme répond qu'elle sait que son mari se lève souvent très tôt pour aller faire un tour avant d'aller travailler. Il se lève très tôt pour travailler aux aurores. Cette promenade ne lui semble pas inquiétante : si elle n'est pas quotidienne, elle est régulière. Par contre, elle semble plus préoccupée par le comportement de son mari avant de sortir : elle décrit l'avoir aperçu, un jour à cette même heure matinale, avant de sortir justement, et le dépeint comme étant « *absent* ». Elle indique qu'ils sont mariés depuis peu de temps. Les gardiens expliquent à la femme le déroulement de la procédure à venir et la remercient.

Un doute surgit dans l'équipage : la situation est peut-être plus compliquée qu'il n'y paraît. L'exhibitionnisme reste une piste interprétative valable, mais l'hypothèse que d'autres interprétations sont possibles rend l'interprétation précédente plus incertaine. Dans la voiture, sur le trajet retour pour se rendre au commissariat, les propos policiers à l'égard de l'homme sont moins vifs, pacifiés.

Plusieurs semaines sont passées. J'entends des gardiens de la paix parler de l'affaire de l'homme qui marchait nu dans la rue. Une enquête a été menée par d'autres services policiers. Je demande à l'un des gardiens si l'on connaît les suites de l'affaire, il me répond que oui. Son fils aurait fait état d'antécédents et présenté des documents médicaux. La piste du somnambulisme semble avoir été privilégiée, « *pour le moment* », rajoutera-t-il. Les gardiens qui sont intervenus ont nuancé les interprétations liées à la délinquance sexuelle et même parfois remis en cause les « *apparences* », mais à demi-mots, au final ils n'en démordent pas (discours intrinsèquement contradictoires) : « *Mais quand même, tu ne me feras pas croire qu'il était net ce mec, on l'a vu regarder dans les maisons…* ».

L'anecdote du « *gars à poil* » a fait le tour du commissariat dans les jours et semaines qui ont suivi, y compris en partie grâce au chercheur qui faisait partie du récit raconté, et qui a été sollicité par de nombreux policiers venus le questionner à ce sujet, lui demandant de raconter.

4.3.1.2.2. La remise en question de l'interprétation collective : un espace de confrontation des interprétations successives

Les patrouilleurs Police Secours interpellent rarement un délinquant sexuel en flagrant délit, un homme nu dans la rue, ou encore un homme somnambule. Cette intervention est exceptionnelle. Elle a fait l'objet de nombreux récits d'intervention dans le commissariat et au-delà.

<u>Parcours de la situation</u> : dans un premier temps, l'équipage a interprété la rencontre avec l'homme comme une situation habituelle (un homme marche dans la rue la nuit est toujours suspect et mérite un détour) [STQ]. Une fois l'homme apparu nu, c'est une tout autre image collective qui s'est dessinée : un pervers sexuel [SETV][ST]. Après la visite au domicile de l'homme, l'interprétation devient plus incertaine, mais elle reste néanmoins l'image prédominant les interprétations qui suivent. Une fois les résultats de l'enquête connus, l'image persiste [SV].

Contrairement à des situations ordinaires de contrôle d'identité, qui donnent lieu à des histoires qui exposent l'articulation d'un récit d'interprétation et d'un récit des actes posés, l'histoire de « *l'exhibitionniste* » ne présentait pas de récit d'interprétation : l'interprétation semblait évidente. Une fois connue les suites de l'enquête, les récits ont changé et présentaient une argumentation allant dans le sens de l'interprétation initiale. Les gardiens de la paix ne considèrent pas avoir fait une erreur d'interprétation, car « *la situation n'est jamais figée* ». Un gardien prendra l'exemple de « *l'affaire Grégory* ». Face à ce récit rapporté par le chercheur à des concepteurs de formation, ceux-ci invoquent les « *biais de confirmation psychologiques* ».

4.3.1.2.3. L'interprétation et l'expérience collectives résistent aux remises en question individuelles

Cette résistance de l'interprétation collective initiale pourrait aussi être comprise comme le produit d'une forte émotion (la situation vécue est extraordinaire, pas seulement pour un policier) qui vient frapper le corps, comme une empreinte émotionnelle, ravivée ou réinvestie pendant les récits faits par les gardiens de la paix. Une émotion est observable pendant l'énonciation, au moment du récit où ils « *découvrent un pervers* ». Aussi, nous avons déjà observé en partie [4.1] que la réinterprétation collective faisait émerger de nouvelles images à partir de la mise en objet collective des expériences vécues. Il semble que l'intrigue du récit, liée à l'émotion des protagonistes de l'intervention et à celle du ou des conteurs, résiste. Ce constat a été fait également dans les observations de séance de formation (étude de cas et simulations de contrôle d'identité).

Nous faisons l'hypothèse que seule une réinterprétation collective, une mise en récit collectif par ceux qui sont intervenus, produit une nouvelle histoire. L'expérience collective, *vécue, élaborée et communiquée* (Barbier, 2013a, 2013b), résiste à la remise en question exogène au groupe (par des sujets extérieurs à la patrouille qui est intervenue).

4.3.1.3. « On a compris tout de suite » : réinterprétation de la situation par un membre du collectif au nom du collectif

4.3.1.3.1. Ce qui a été observé

L'énoncé compris dans le titre est issu des propos d'un gardien de la paix au retour d'une intervention. Ce qu'il dit contredit ce qui a été observé.

[CRO/PS n°22] Le feu introuvable

1- La patrouille est appelée pour un feu de voiture.

2- Sur place, aucun feu n'est détecté sur le parking malgré les recherches de la patrouille descendue du véhicule.

3- Rapidement, les gardiens de la paix scrutent les fenêtres du bâtiment. Ils repèrent un homme qui les épie discrètement à sa fenêtre. L'un d'eux : « *C'est peut-être le requérant* ». Ils se disent qu'il s'agit d'un faux appel. Ils observent autour d'eux pour vérifier qu'ils ne sont pas victimes d'une embuscade. Soudain, l'observateur ouvre la fenêtre. Les gardiens s'adresse à lui : « *Vous êtes le requérant Monsieur ?* ». Pas de réponse. Ils se disent que c'est un observateur peut-être hostile à la police sans rapport avec l'intervention. Mais l'homme continue d'observer.

4- Puis, l'observateur interpelle les gardiens de la paix du troisième étage et indique : « *Il n'y a pas de feu* ». Dans le doute, l'équipage continue alors de chercher le feu en s'approchant de chaque voiture garée sur le parking de la résidence.

5- Après encore quelques minutes de recherche, les gardiens concluent qu'il n'y a pas de feu. Une nouvelle conversation s'engage avec l'observateur, mais à l'initiative des policiers. Ils comprennent qu' il est le requérant. L'un d'eux lui dit : « *Alors pourquoi vous appelez la police pour un feu s'il n'y a pas de feu ?* ». L'homme est évasif : « *ça sentait le brûlé…* ». Les gardiens se demandent s'il l'observateur est « *saint d'esprit* ». Ils concluent de leur échange qu'il est « *à la masse* ».

6- De retour au poste après l'intervention, un gardien novice dit : « *C'était une fausse alerte. On a compris tout de suite* ». Un autre gardien de l'équipage, expérimenté, poursuit : « *Le mec n'avait pas l'air tout à fait clair* », et il s'engage dans compte-rendu descriptif justifiant le départ de la patrouille du site.

4.3.1.3.2. La mise en valeur et la construction de soi au travers de l'interprétation collective

L'organisation du compte-rendu en six sections donne à voir les interprétations successives de la situation d'action (parcours d'interprétation). La compréhension de la situation est advenue au terme de recherches sur les lieux (ils ont effectué plusieurs recherches autour du parking pendant une quinzaine de minutes) et à la suite d'une catégorisation du requérant par les policiers (ils se sont demandés quel était son état mental et s'il était hostile envers la police). Mais dans le court récit fait par le gardien novice en section 6, les différentes interprétations de

la situation ne sont pas relatées. Il met en avant la dernière interprétation, qui éclipse les autres (les tâtonnements). Le fait d'avoir compris ou d'avoir interprété comme il faut ou rapidement la situation valorise l'équipage.

Dans le scénario du novice, nous constatons une déformation temporelle qui bouleverse l'ordre chronologique du récit. L'intrigue se résume à un court récit d'interprétation. Le scénario semble prendre une des caractéristiques de l'image opérative collective : il est déformé, hypertrophié à certains endroits, atrophié à d'autres. Aussi, en observant le policier faire le compte-rendu, il est apparu qu'il semblait très satisfait d'avoir compris : il ne s'agissait pas pour lui de travestir la réalité en omettant l'enquête effectuée sur place, mais de mettre l'accent sur ce qui le mettait en joie. A l'inverse, le gardien expérimenté a davantage insisté sur les détails techniques et la perte de temps inutile. Les images et les récits d'interprétation évoluent conjointement.

4.3.1.3.3. De la communication des images de l'expérience vécue à l'expérience élaborée

Dans le cas présenté, c'est l'expérience vécue qui est réinterprétée dans la mise en récit individuelle. Il ne s'agissait pas dans cette mise en récit de reconstruire en collectif des images de la situation comme dans la rédaction du procès-verbal. La mise en récit a ici une autre fonction qui ne vise pas l'interprétation ou la construction d'une situation d'intervention typique. Elle met en image et en lumière la compétence interprétative du groupe, à laquelle s'identifie du même coup le jeune gardien. Pour ce gardien, la situation vécue semble faire expérience, davantage que pour le gardien expérimenté, rompu à ce type d'intervention (fausse alerte). L'expérience collective est une transformation des sujets individuels.

4.3.2. Le flux d'interprétation : construire une situation par la mise en lien avec une séquence antérieure et avec ses effets potentiels

A travers la présentation de cinq cas, nous montrons comment les gardiens de la paix construisent collectivement des situations en convoquant des expériences vécues antérieurement, et comment celles-ci produisent et actualisent des cadres d'interprétation pour les interprétations futures, par le truchement de la construction d'images typiques et d'images de référence.

Le flux d'interprétation renvoie à la dimension historique et processuelle de l'activité en train de se faire. Les gardiens de la paix convoquent des images situées de l'activité du public dans le territoire. Ce sont des images de cette activité-là, l'activité de ce public-là, dans ce territoire-là. Celles-ci peuvent devenir des images typiques généralisables à d'autres territoires.

4.3.2.1. « C'est bon, ça a déjà été fait » : une situation à plusieurs épisodes

Le cas présenté montre une situation à plusieurs épisodes : un groupe de jeunes hommes a fait l'objet de plusieurs contrôles d'identité, et un collectif policier, différent de celui qui a déjà contrôlé ces jeunes hommes dans la journée, les croise de nouveau à l'occasion d'une ronde. L'un des policiers souhaite intervenir, il voit dans cette situation une situation d'action. L'autre, moins gradé refuse car il a connaissance d'épisodes antérieurs qui lui ont été relatés juste avant de partir en ronde : il a construit une autre image que celle de son supérieur, qui n'est pas une situation d'action policière.

4.3.2.1.1. Ce qui a été observé

Cf. [CRO/PS n°12] Passe d'arme : « c'est bon, ça a déjà été fait », p. 185

4.3.2.1.2. Mettre en lien des situations pour créer une histoire du territoire

Pour construire des situations, les policiers ne se contentent pas de créer des images de ce qui est, ils les mettent en perspective avec d'autres épisodes d'une même situation ou d'autres situations qui pourraient s'avérer être des épisodes d'une même histoire. Les gardiens de la paix ont l'habitude de voir se prolonger dans le temps les situations en plusieurs épisodes. Ils ont l'habitude d'écouter les récits d'intervention des collègues afin de « *se tenir au courant de ce qu'il se passe sur la circonscription* » et effectuer des liens entre les situations. Certains gardiens de la paix associent cette activité de mise en lien des situations construites à du « *renseignement local* ». Le renseignement local, tel que décrit, consiste en une mise en récit de l'activité du public sur un territoire.

A une autre occasion, nous avons pu observer une telle mise en série de plusieurs situations : deux situations ont été mises en lien dans le cours de l'interprétation collective, et les gardiens de la paix se sont rendu compte qu'elles étaient deux épisodes d'une même histoire, c'est-à-

dire d'une même situation. La reconstruction d'un récit à plusieurs épisodes permet aux gardiens de donner une unité et un sens à la situation.

4.3.2.1.3. Reconstruire une situation par la mise en lien entre une situation présente et une situation antérieure

Ce qui donne un sens à la situation présente, c'est toute l'histoire de la situation (histoire de l'activité du public, histoire de l'activité du collectif policier, histoire de l'interactivité police-public). Un gardien même expérimenté arrivant dans une nouvelle circonscription ne pourra pas effectuer ce type de lien. Seule une expérience vécue de plusieurs semaines à plusieurs années dans un territoire donné permet ce type de mise en lien : les gardiens expérimentés sont engagés dans un continuum d'interprétation situé et propre à un sujet collectif. Après plusieurs années, le gardien « *connait son terrain* » et sait en interpréter les mouvements à la façon de son groupe d'appartenance.

4.3.2.1.4. La construction de cadres interprétatifs : se construire une « *expérience de terrain* » pour interpréter

Les images antérieures concourent à la catégorisation des objets qui concourent à la situation (« *le groupe de jeunes* » à contrôler devient un groupe d'individus déjà contrôlé qu'il ne faut pas contrôler de nouveau). Ces images fonctionnent comme des cadres d'interprétation de la situation présente. L'expérience déjà vécue sédimentée en cadres expérientiels d'interprétation fait s'élaborer une expérience « *de terrain* », c'est-à-dire une expérience située et situante pour les expériences futures. Les gardiens de la paix disent : « *la première à chose à faire quand on débarque, c'est de connaître son terrain* ».

4.3.2.2. « Il laisse la lumière allumée quand il n'est pas là » : des situations qui se répètent et qui deviennent habituelles et normales

En patrouille, un gardien de la paix produit une première interprétation sous les traits d'une image type prescrite, mais les expériences vécues antérieures de l'autre gardien viennent transformer cette première image en une image de référence typique et située, qui implique de

connaître l'histoire de l'activité du public dans le territoire. Le collectif policier pourra alors qualifier la situation de normale, c'est-à-dire n'appelant pas l'intervention policière.

4.3.2.2.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°23] Lumière allumée

Patrouille véhiculée Police Secours. 6H00 du matin. On tourne. L'un des gardiens de la paix [P1] dit en regardant sur sa droite par la vitre : « *La lumière est allumée, là dans la clinique vétérinaire* ». [P2] répond : « *Non, non. C'est chez le véto. Il laisse la lumière allumée quand il n'est pas là.* ».

4.3.2.2.2. L'expérience collective se traduit en connaissance de l'activité habituelle du public sur un territoire

A l'image produite par son collègue, [P2] répond « *Non, non* ». Cette négation ne vise pas à faire démentir les perceptions visuelles de [P1], car elle ne porte pas sur le fait constaté « *lumière allumée* ». Elle porte sur le caractère anormal ou inhabituel de ce dont [P1] s'est affecté : « *il fait nuit et une lumière est allumée dans un local professionnel* ». Dans la réponse de [P2], le verbe « *laisse* » au présent conduit à penser que le professionnel a l'habitude de laisser la lumière allumée. [P2] connaît cette habitude du professionnel. La situation est ainsi qualifiée : le fait que la lumière soit allumée chez le vétérinaire est normal et n'appelle pas l'intervention policière.

4.3.2.2.3. La construction d'images habituelles qui contribuent à la production d'images de références autoprescrites

Les gardiens de la paix ont construit successivement deux types d'images : une image type et une image typique. Ces images sont contradictoires, l'une appelle l'intervention de la patrouille, l'autre pas ; l'une est qualifiée d'inhabituelle, l'autre est habituelle ; l'une renvoie à la situation type d'intervention (prescrite), l'autre est issue de l'expérience vécue (autoprescrite). L'image typique située fonctionne une image de référence autoprescrite qui affecte la décision d'intervenir [F1].

Tableau 12 – L'image de référence est une image typique située autoprescrite

IMAGE DE REFERENCE TYPIQUE SITUEE AUTOPRESCRITE				
Image produite	Types de situations construites	Qualification	Types d'images construites	Prise de décision [F1]
[P1] Lumière allumée la nuit dans un local professionnel	Situation type d'intervention	INHABITUEL	IMAGE TYPE PRESCRITE	Appelle l'intervention policière
[P2] Lumière du vétérinaire allumée la nuit comme d'habitude dans son local quand il est absent	Situation typique	HABITUEL	IMAGE TYPIQUE SITUEE AUTOPRESCRITE	N'appelle pas l'intervention policière

Cette image deviendra une « *information* » ou une « *connaissance du terrain* », un savoir qui circulera dans le groupe sous forme d'images autoprescrites, qui serviront dans l'avenir à qualifier l'événement « *lumière allumée chez le vétérinaire* » comme normal et comme étant le signe de son absence. Cette image servira à qualifier d'autres événements de même type.

4.3.2.2.4. Faire des liens entre la situation présente et des situations passées produit des cadres d'interprétation

Les gardiens de la paix mettent en lien plusieurs situations. De telles mises en lien se répètent dans chaque interprétation collective. Pour apprécier le caractère habituel ou inhabituel d'une situation, les gardiens s'appuient sur leurs expériences antérieures (rondes antérieures devant le local du vétérinaire) et sur les images de l'activité du public dans ce territoire (les habitudes du vétérinaires). Souvent, ils cherchent à savoir si le public concerné est déjà connu, si le lieu d'intervention est déjà connu, si l'on est déjà intervenu pour des faits similaires, etc.

Les images produites pendant les patrouilles deviennent des images habituelles, des images de référence pour interpréter les situations futures. Ces images typiques ne peuvent être construites que dans la continuité : l'interprétation de situations isolées entre elles ne produit pas d'images de référence. Elles se construisent grâce au continuum d'interprétation (activité de mise en lien continue). Les situations typiques sont construites à partir l'expérience vécue, tandis que les situations types ont à voir avec la prescription de l'activité policière. Les images de référence sont des construits de l'expérience collective.

4.3.2.3. « Si, il sont encore là, j'ai mangé ici vendredi soir » : des situations inférées d'autres séquences d'activité antérieures

Toute information connue sur l'activité du public dans un territoire peut être utile aux policiers. Ils convoquent donc des images de référence construites y compris hors du cadre professionnel. L'activité d'interprétation s'étend à la vie du policier tout entière : il utilise toutes ses connaissances sur le public et sur le territoire quand il participe aux interprétations collectives.

4.3.2.3.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°24] Ils sont encore là

Patrouille véhiculée Police Secours. 14H00. Nous roulons et nous approchons d'une zone industrielle. [P1] un adjoint de sécurité dit : « *Il y avait encore un camp de gens du voyage ici, il n'y a pas longtemps* ». Mais aucune caravane n'est visible. Le lieu semble vide. [P2], « *Ils ne sont plus là ?* ». [P2] : « *Si, si, ils sont encore là, j'ai mangé ici vendredi soir* [l'avant-veille] *avec X.* [un collègue de la brigade]. J*e sais qu'ils sont encore là. On va aller voir au fond* ».

4.3.2.3.2. Pour construire une situation, les gardiens mobilisent des images de références temporaires, localisées, datées, qui permettent d'inférer des situations

Ici, même si le camp est invisible, [P2] « *sait qu'ils sont encore là* ». [P2] a construit une image située dans l'espace, dans le temps et dans des collectifs : elle est datée (il y a quelques jours), localisée (j'étais ici) mais temporaire. La situation est ainsi construite au-delà des seules perceptions sensorielles présentes. Cette image antérieurement construite a permis aux gardiens d'inférer une situation. La même image construite quelques mois auparavant aurait été inutile.

Ces images référentes-là sont rapidement périssables. Nous dirons que toutes les images référentes ou typiques sont périssables, elles sont des images d'activités qui sont en évolution dans des territoires en évolution, rendant obsolète toute image typique à un moment donné.

4.3.2.4. « Il y a un voisin pro-police à l'étage » : des situations à mémoriser pour les interventions futures

Le cas présenté présente deux intérêts : l'un est lié à la confrontation de deux interprétations d'une même situation, l'une en amont de l'intervention par le chef de poste [Séq.1], et l'autre après l'intervention [Séq.3] ; et l'autre intérêt réside dans la construction de deux images de

référence à partir de l'expérience vécue, vouées à être vérifiées ultérieurement, et qui sont durables (contrairement au cas de l'image temporaire de la présence du camp de gens du voyage).

4.3.2.4.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°25] La folle

En patrouille Police Secours. En fin de soirée. Les gardiens de la paix interviennent dans un bâtiment sur appel d'un requérant. […] De retour au poste, [P2] fait des reproches à [P1] qui a reçu et retransmis la réquisition à partir de l'appel : [P2] : « *Tu nous a fait du sale boulot ! C'était n'importe quoi tes informations ! C'était une folle* ». [P1] lui répond. [P2] : « *Bon, sinon, il y a un voisin pro-police à l'étage. Il est bien.* » [P1] : « *Il est de chez nous ?* ». [P2] : « *Peut-être bien* ». [P1] prend en note sur un morceau de feuille qu'il glisse sous le sous-main du bureau, où se trouvent déjà de nombreux post-it et morceaux de papier. Le chercheur lui demande : « *Pourquoi as-tu glissé ce papier ?* ». [P1] est visiblement très surpris de la question : « *Heu… Cela nous servira plus tard, si on intervient là-bas. Et s'il est de chez nous, c'est bon à savoir* […] ».

[CRO/PS n°26] Le bar de chiteux

Patrouille véhiculée Vigipirate, mutualisée entre deux commissariats. 15H30. Les deux policiers n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, et l'un d'eux ne connait pas la ville. Nous passons devant un bar. Le gardien de la paix qui connaît le secteur dit à l'autre : [P1] « *Il n'y a que des crasseux dans ce bar. Les bacqueux sont détronchés ici* [démasqués] ». [P2] : « *Il y a souvent du monde, là ?* ». [P1] : « *Ouais, il y a trois lieux comme ça [dans la ville] où il y a des crasseux. Ici, ça blanchit, quoi.* ». A la vue d'un groupe de jeunes gens semblant converser sur le trottoir, [P2] dit : « *Ah, là, il y a du chit* ». [P2] répond : « *Ouais, lui c'est un chiteux, on l'a déjà pris* », en montrant l'un des hommes.

4.3.2.4.2. Constituer une situation vécue en image de référence, qui deviendra typique si elle est communiquée aux membres du groupe et vérifiée une ou plusieurs fois

[CRO/PS n°25] La folle : premièrement, la confrontation des interprétations renseigne sur la présence d'une requérante qui n'est pas fiable : « *Les gens qui appellent pour rien ou qui instrumentalisent la Police, on les connaît* ». A partir de leur expérience vécue, les gardiens de la brigade se feront une image du site et du public, qui fonctionnera comme une image de référence pour les interprétations futures. Deuxièmement, la brigade tire un bonus de cette intervention : la construction d'une autre image de référence portant, cette fois, davantage sur l'activité policière que sur celle du public, au moyen de la catégorie typique opérative « *pro-police* » (Wisser et Falzon, 1992) qui fonctionne comme un stéréotype professionnel (Peneff, 1992).

Pour les gardiens de la paix, avec cette deuxième image de référence, il est question de connaître les adjuvants à l'action policière dans les territoires de la circonscription. Le dit voisin pourrait

être un appui à l'action policière future dans cet immeuble, être source de renseignement, devenir « *citoyen relais* » ou être un collègue avec qui l'on peut travailler. Il peut participer à l'interprétation de situations sur le site et faire du renseignement.

[CRO/PS n°26] Le bar de chiteux : dans cet échange, sont mobilisées des images composant l'image de référence : une image du territoire et de l'activité du public (un bar où il y a habituellement de la vente de stupéfiant, un homme vendeur de stupéfiant), ainsi qu'une image de l'interactivité police-public (les effectifs en civil de la brigade anticriminalité sont connus du public).

L'image de référence ainsi construite circulera dans la brigade et non seulement dans la patrouille. A partir d'une expérience vécue et communiquée à d'autres membres de la brigade, c'est la brigade tout entière qui construit une image de référence relativement durable (stabilité de résidence du voisin). La finalité de ces images de référence, du point de vue policier, est de « *faire du renseignement* » et de construire des situations typiques qui seront mobilisées dans l'interprétation et la construction de situations policières.

De cette façon, se construisent des cadres d'interprétation propres aux brigades. Ces images de références issues de l'expérience en train d'être vécue, puis scénarisées, plus ou moins durables et toujours périssables, circulent entre les membres d'une même brigade et fabriquent une histoire de l'interactivité police-population propre à ce groupe.

4.3.2.5. « La population, on en a besoin pour travailler » : l'anticipation des effets à partir des effets de séquences d'activité antérieures

A de très nombreuses reprises, dans leurs discours, les gardiens expérimentés ont abordé le lien entre l'intervention et les conséquences de l'intervention sur le public : toute intervention même la plus anodine (comme un contrôle d'identité) a des conséquences, qui peuvent « *complètement transformer la vie des gens* », la briser (interpellation pour incarcération, par exemple). Les scénarios typiques comprennent les effets de l'action policière, et même les répercussions de ces effets sur les gardiens de la paix, en termes d'image et de conditions de travail.

4.3.2.5.1. Ce qui a été observé

[VE][VO] « *On ne traite pas toutes les populations de la même façon : si vous vous conduisez en Guyane comme vous le feriez en France, ils ne comprendraient pas, ils se sentiraient agressés* » ; « *Quand les*

collègues font n'importe quoi, les gens ne nous appellent plus, et là, on ne peut plus travailler » ; « *Moi j'habite ici, c'est rare dans le commissariat, je croise les parents des gamins que j'arrête, donc je fais attention, j'essaye de bien faire mon travail* » ; « *La population nous connait et nous aussi on la connaît* » ; « *Certains collègues verbalisent pour rien, pour faire leurs bâtons, et parfois même plus, mais si on continue comme ça, tout le monde sera anti-police* » ; « *Si c'est pour que derrière il y ait tout le quartier qui se révolte, ce n'est pas la peine, mieux vaut s'abstenir : notre boulot c'est la tranquillité publique* » ; « *Si on n'est pas juste, les gens se rebellent* » ; « *Tout ce que l'on fait a des répercussions sur le public, et au final c'est sur nous que cela retombe* » ; « *C'est l'effet papillon* ».

[CRO/PS n°27] La leçon de discernement

Au commissariat, conversation entre deux policiers : un expérimenté s'adresse à un novice. [P1] à [P2] : « *Une course poursuite* [F2] *pour quoi faire ? Si c'est pour tuer le gamin parce qu'il n'a pas de casque, je préfère pas y aller* [F1]. *Je ne vois pas l'intérêt. Tu dis quoi aux parents après ?* [F3] *Après, il faut faire avec ça toute ta vie. Tu vois, ne pas faire n'importe quoi au prétexte que c'est illégal ou qu'on t'a manqué de respect, c'est ça le discernement.* »

4.3.2.5.2. Les mises en lien analogiques construisent des situations typiques de référence et des cadres d'interprétation

[CRO/PS : n°27] La leçon : dans cet extrait les effets conditionnent la construction de la situation d'action [F1] quand il s'agit de décider d'intervenir [Séq.1]. Ces scénarios ont aussi pour fonction d'anticiper les effets potentiels de l'interprétation et de l'action policières, quand on est engagé dans l'intervention [Séq.2] et que l'on cherche à agir sur l'engagement d'activité [F2].

Les « *anciens* » racontent des histoires qui comprennent les effets de l'action policière. Les interventions scénarisées sont actualisées au fur et à mesure des effets connus de l'action policière. Ces récits d'intervention proposent des règles d'action pour anticiper ses effets. Le gardien expérimenté expose et définit une règle d'interprétation, sous les traits d'une intrigue typique. Le scénario comprend à la fois la décision d'intervenir / situation d'action [F1], l'agir sur l'engagement d'activité / situation d'activité [F2] et le compte-rendu d'activité / situation type [F3]. Souvent, les récits d'intervention comprennent l'ensemble de ces images. La situation typique sera utilisée comme une catégorie de situation, que le gardien novice mobilisera quand il fera des liens analogiques (catégorisation) entre la situation en train d'être vécue et celle-ci.

Ainsi s'actualiseront les cadres d'interprétation, au travers d'opérations d'abstraction, de simplification et de complexification, et d'opérations de typification des situations. Dans l'action, les scénarios typiques comprenant les effets de l'action à venir permettent de faire des

anticipations collectives, c'est-à-dire des projections interprétatives de type analogique sur des évolutions d'interactivité.

4.3.2.5.3. L'expérience en train d'être vécue est affectée par des cadres culturels, propres à des sujets collectifs dans un territoire

Ces images sont des produits culturels nés d'une histoire de l'activité collective de sujets collectifs dans un territoire donné, et qui composent les cadres d'interprétation. Ces images référentes ainsi que les cadres d'interprétation sont des construits de *l'expérience vécue, élaborée et communiquée* (Barbier, 2013a, 2013b), qui organisent le vécu collectif.

4.3.3. Le sens de l'interprétation : la situation d'action

L'analyse de l'activité au moyen du continuum d'interprétation collective, c'est-à-dire au moyen de la description des parcours d'interprétation des situations (cours d'interprétation) et de la description des mises en lien qu'effectuent les gardiens la paix quand ils interprètent (flux d'interprétation) permet de comprendre comment les gardiens de la paix donnent sens au cours des choses, comment ils construisent des faits, des situations d'intervention. Le continuum d'interprétation- réinterprétation a pour fonction la construction collective du sens.

Le continuum d'interprétation collective permet aux sujets interprétant de donner une unité à la situation, qui n'est ainsi pas définie ex-nihilo, mais au travers des construits d'expérience collective, tels que les situations de référence et les cadres d'interprétation. Dans le cours d'interprétation, les gardiens de la paix identifient des situations d'action [F1]. Dans le flux d'interprétation, ils font des liens entre des situations en fonction de cadres d'interprétation, de construits culturels d'expérience antérieures.

Construire du sens et des cadres d'interprétation nécessite :

- d'être engagé régulièrement et à long terme dans un continuum d'interprétation, et non seulement des activités d'interprétation ponctuelles ;

- d'être engagé dans des activités d'interprétation collective [M3], et non seulement dans des activités d'interprétation individuelles [M1] ou partagées [M2], et participer à un réseau d'interprétation qui met en perspective les interprétations de différents sujets collectifs ;

- d'être engagé dans un groupe comme membre du groupe et membre du sujet collectif en action ;

- d'être engagé dans l'ensemble des séquences d'activité du continuum d'interprétation collective, que nous avons présentés sous les traits d'une typologie : [Séq.1, Séq.2, Séq.3] et qu'il s'agit de mettre en perspective ;

- d'être engagé dans des situations en train d'être vécues [SETV], d'avoir scénarisé des interventions en situations vécues [SV], d'avoir construit des situations typiques [STQ], de mobiliser les situations typiques de référence [ST] dans la construction collective de situations d'intervention policières ;

- de construire, selon ces modalités, des images opératives collectives, en faisant des liens entre différentes images référentes (présentes, passées, futures, inférées, projetées, scénarisées, situées, finalisées, déformées, types, typiques, temporaires, durables, prescrites, autoprescrites), qui portent sur différents objets (le territoire, l'activité du public, l'activité policière, l'interactivité police-public), et ayant plusieurs fonctions dans l'interprétation collective : construire une situation d'action [F1], une situation d'activité [F2], et une situation d'intervention typique [F3].

La prise de décision collective est loin d'être un processus rationnel. Le sens, comme la décision, se construit en collectif au cours d'une activité discursive traversée de rapports de force et d'enjeux d'action. Cette construction collective du sens en situations passe par la mobilisation de cadres d'interprétation culturellement construits dans, par et pour l'expérience interprétative. La conjonction des activités d'interprétation collective (observer, s'affecter, catégoriser, scénariser, qualifier) est affectée par ces constructions culturelles et expérientielles.

4.3.3.1. « On se gardait l'intervention sous le coude » : l'action suspendue

4.3.3.1.1. Ce qui a été observé

[CRO/PAF n°28] Le groupe de syriens dans le train

En patrouille pédestre [PAF] 2014. 9H45. Sur le quai d'une gare parisienne, au départ d'un train qui mène dans le nord de la France, l'un des gardiens de la paix se met à observer de façon insistante un groupe de personnes amassées autour d'un contrôleur en train de vérifier les billets à la porte d'un wagon, à 30 mètres de nous. Scène tout à fait banale, au premier abord, d'un groupe de passagers devant la porte d'un wagon de train dont l'entrée est filtrée. C'est du moins ce que j'en ai perçu jusqu'à ce que je voie [P1] les observer. [P1] fait un signe de la tête à [P2] en direction du groupe ; [P2] répond d'un

signe de la tête, acquiesçant comme pour signifier qu'il l'avait déjà vu. [P3] a intercepté le signe émis par [P1] à [P2] et observe le groupe à son tour.

J'observe les policiers s'agiter. Je demande à [P1] : « *Il se passe quoi ?* ». Il me répond : « *On a repéré un groupe de migrants syriens, ils sont une dizaine, là-bas. Apparemment, ils ont des billets.* » Je lui ai alors demandé : « *Comment le sais-tu ?* ». Il me dit : « *Regarde. Ils sont ensemble. Regarde comment ils sont habillés. Ils ne parlent pas français, car un seul parle pour les autres au contrôleur. D'ailleurs, tu remarqueras le type avec un casque de moto. Il est français, il a un casque, ça veut dire qu'il a des papiers sur le territoire. Il est bien habillé, normal quoi. Il parle pour les autres, c'est le passeur. Après, le passeur s'en va, c'est fini pour lui. Le groupe va se diviser dans le train. Et ils passent, c'est comme ça qu'ils font. Mais nous, on est limité par le 78-2 alinéa 8. Si on les veut, il faut argumenter avec une infraction connexe. C'est pour ça qu'ils ont des billets en bonne et due forme, comme ça, on ne peut pas les contrôler. Ils se tiennent à carreau dans le train. C'est rodé.* »

Ils conversent un instant sur les possibilités d'action. [P1] conclue en disant : « *On ne peut pas. Après, il reste l'effet surprise* ». S'adressant au chercheur : « *On laisse passer les contrôleurs, et on passe juste derrière eux. Les passagers qui ne se seront pas adressés à lui directement de leur propre initiative, on les chope. Ou alors, ce sont des incivilités constatées, ou sur demande d'un contrôleur ou d'un passager, sur demande d'un requérant* ». Le quadrillage du train se met en place, les gardiens de la PAF suivent pas à pas le contrôle des agents de la SNCF à quelques mètres d'eux. [P1] repère l'un des membres du « *groupe des migrants* » assis en première classe. Il sourit à [P2] et [P3]. Il me regarde et fait un signe de type clignement d'œil.

Etant donné qu'il possède un billet deuxième classe et non un billet de première classe, ce qui a été postulé par l'équipe et qui s'est avéré exact, son contrôle d'identité commence. Il n'a « *pas de papier* » pour justifier de son identité. se dit alors que l'homme est en infraction. [P1] clos le contrôle, il salue la personne contrôlée, non sans dépit apparent. [P1] revient vers moi et me dit : « *Les contrôleurs de la SNCF ne l'ont pas verbalisé, ils font exprès pur nous empêcher de travailler. L'homme n'a pas de papier, mais il a un billet. Donc rien. On a fait encore un contrôle pour rien. On vérifie qu'on ne se trompe pas, qu'on avait vu juste, c'est déjà ça.* ».

Le contrôle complet du train est terminé, ils repassent dans les wagons où se sont dispersés les membres du groupe repéré. Ils les « *gardent à l'œil, au cas-où* ». La fin du voyage approche. [P2] dit aux autres : « *Il reste le filtrage du train, c'est prévu sur ce train je crois* ». J'en déduis qu'un dernier contrôle SNCF pourrait permettre aux trois policiers de réaliser un contrôle, avec cette fois quelque résultat. Le groupe de migrants n'a pas encore tout à fait disparu : il « *reste dans un coin de notre tête* » de [P1].

Les portes du wagon s'ouvrent. [P1] observe le quai en tournant la tête de gauche à droite plusieurs fois très rapidement, comme s'il cherchait quelque chose. Tout à coup, il écarquille les yeux et se met à crier joyeusement : *« Oh ! Il y a une réquise' ! Il y a une réquise' !* ». Il saute du train et se met à courir vers la gauche. Tandis que [P1] a déjà disparu au loin en courant sur le quai, [P2] et [P3] sautent et détalent à leur tour. Sans vraiment réagir, n'y comprenant pas grand-chose, je vois s'éloigner mes compères, au loin. De l'autre côté du quai, à droite, en fin de course, un homme en civil, haletant, brandit d'une main ce qui semble être un document administratif. Je comprends alors qu'il s'agit d'un policier en position d'une réquisition. Je regarde la patrouille s'éloigner, et me rends compte, d'un coup, que si je les perds, je vais avoir un problème. Je me mets alors à courir aussi dans la même direction. L'interpellation de trois hommes est en cours. J'arrive auprès d'eux, l'interpellation est terminée.

Arrivés dans une ville des Hauts de France, la patrouille et les effectifs du commissariat d'accueil se sont au final « *partagé le butin* », à savoir : trois infractions [ILE], dont deux seront comptabilisées pour la [PAF], et la dernière pour le commissariat d'accueil. Les autres syriens se sont échappés…».

[CRO/PAF n°29] <u>Flagrant délit : l'homme qui préparait son crack au milieu de la station de métro</u>

En patrouille pédestre de la [PAF], habillés en civil. Nous marchons dans la rue jusqu'au métro, [P1] m'indique que je vais devoir participer à une mise en scène : « *Autant profiter de votre présence : on est en couple, on marche, vous me parlez normalement, et moi je zyeute. Vous ferez comme on vous dira après, vous vous éloignerez quand on interpellera. Vu comme vous êtes habillée, personne ne pensera qu'on est des policiers, ça changera* (rires) ». Nous arrivons dans une station de métro, un homme est repéré par [P1], qui me dit : « *Il est en train de préparer son crack devant tout le monde au milieu des usagers de la gare, il pourrait rester chez lui pour se shooter quand même* ». Je m'écarte. Ils observent chacun de leur côté, espacés de quelques mètres les uns des autres et formant un triangle autour de l'homme, pendant une dizaine de minutes, tout en continuant de se regarder régulièrement, attendant que l'homme chauffe le crack. Il sort son briquet et exécute les gestes attendus. Les gardiens l'interpellent.

4.3.3.1.2. Anticiper le déroulement d'une situation et attendre le bon moment : un désir d'action continu et une action suspendue à la modification du cours de choses dans le sens désiré

[CRO n°29] Flagrant-délit : les gardiens expérimentés disent qu'ils savent : « *attendre le bon moment* », contrairement aux policiers novices qui « *sautent sur tout ce qui bouge* ». Une fois avoir repéré l'homme, ils ont émis des hypothèses sur le déroulement probable de la situation : il va se shooter en public. L'homme sera pris en flagrant-délit de consommation de stupéfiants, comme l'avait prévu la patrouille. Les gardiens ont attendu que se présente un cadre légal approprié et incontestable pour pouvoir le contrôler puis l'interpeller. L'interpellation finalise l'action des gardiens de la [PAF], qui ne font que des contrôles et des interpellations, contrairement aux gardiens de la paix de Police Secours, dont la mission est différente, beaucoup plus large et plus diverse, et dont les finalités d'action sont bien plus nombreuses.

[CRO n°28] Le groupe de syriens : l'interpellation des syriens semble impossible. Les gardiens de la paix ont passé tout le trajet à tenter de les repérer un à un dans les wagons, à surveiller discrètement leurs faits et gestes et leurs déplacements, pendant qu'ils continuaient de suivre les contrôleurs de la SNCF et de contrôler les passagers. Ils semblaient penser que la situation pouvait encore changer : de nouveaux cadres légaux peuvent encore émerger et leur permettre de « *cueillir* » les contrevenants, c'est ce qu'ils ont appelé : « *l'effet surprise* » (par exemple, une erreur de la part des syriens qui commettraient une infraction, une réquisition de la part d'un passager, l'arrivée inopinée d'une réquisition). Les gardiens de la paix disent qu'ils ont l'habitude de ce type de scénario fait de ruptures : « *C'est typique* ».

L'intention d'interpeller le groupe de syriens est restée tout au long de la ronde. Pour la patrouille, l'interpellation du groupe de syriens est la finalité de la ronde, une intention dominante qui « *reste dans un coin de la tête* », un désir d'action en attente de la modification du cours de choses dans le sens désiré, comme un pari sur l'avenir. Au cours du contrôle du

train, deux ou trois passagers auraient pu être interpellés (découverte d'une barrette de chit, justification d'identité à l'aide de pièces non réglementaires), mais la patrouille en a décidé autrement. Elle a organisé l'ensemble des contrôles afin de pouvoir interpeller, au cas-où cela deviendrait possible, le groupe de syriens. Il est plus important pour les gardiens de la [PAF] de répondre aux missions spécifiques de la [PAF] que de faire « *du tout-venant* », « *faire du chiteux* », car « *ce n'est pas notre boulot, nous, on fait des infractions à la législation des étrangers* ».

4.3.3.1.3. Désir d'action, fonction de l'activité et figures d'action : la construction des cadres d'interprétation qui conditionne la construction de sens

La patrouille s'engage dans plusieurs activités d'interprétation en même temps, dont l'une s'étend sur toute la ronde et conditionne les autres, notamment en ce qui concerne la construction du sens de celles qui suivront. Si l'action est suspendue, l'activité d'interprétation ne l'est pas : au contraire, elle oriente l'action d'ensemble, ici le contrôle du train tout entier, et elle donne une signification cohérente à la conduite d'ensemble des contrôles d'identité qui s'y succèdent.

Le sens de la situation se construit à l'aune du sens de l'action. La fonction que les gardiens donnent à leur activité, qui est aussi la fonction qu'ils se donnent à eux-mêmes en tant que policier, détermine pour une part les cadres d'interprétation et la construction de sens du sujet collectif. La fonction de l'activité est déterminée par les missions traditionnelles des gardiens, par des consignes, mais aussi par des figures d'action propres aux brigades, et aux patrouilles stables dans leur composition. Les figures d'action policières sont des figures professionnelles du policier agissant. La figure d'action dominante des gardiens de la [PAF] est le chasseur. Ces catégories sont construites au regard (1) des désirs d'action, (2) de ce que les gardiens pensent de ce que le public pense d'eux et (3) de leurs propos à propos sur ces images quand ils parlent d'eux-mêmes ou de leurs collègues.

Ces figures d'action sont l'objet de vifs débats entre pairs et avec la hiérarchie, qui mettent en exergue des positionnements politiques et éthiques. A chaque figure d'action correspond des manières d'agir sur l'activité du public. Par exemple : transformer l'activité habituelle du public en la corrigeant, en faisant comprendre ou en faisant apprendre, renvoie à la figure de l'éducateur ; le percepteur améliore les conditions de sa propre activité (en rendant compte

auprès de sa hiérarchie du nombre de verbalisations effectuées conformément aux objectifs chiffrés) ; le militaire défend un territoire.

[Chasseur] : *« Nous ce qu'on aime, on ne va pas se le cacher, c'est chasser les délinquants »*, *« Je rêvais d'être policier : arrêter les méchants »* ; *« On recherche tous le flag' »*, *« Nous, on adore courir après les voleurs »* ; [Percepteur] : *« On nous demande de faire des bâtons tous les mois »*, *« La population nous traite de tiroir-caisse depuis Sarkozy et sa politique du chiffre »*, *« Il y a des collègues ici qui grattent comme des malades, on dirait que c'est leur argent »*, *« Si les gens sont en infraction, on verbalise. L'Etat a besoin d'argent »* ; [Militaire] : *« Nous ne sommes pas que des Robocops comme le pensent les anti-police »* ; *« Aujourd'hui, les ennemis sont à l'intérieur »* ; [Veilleur] : *« On veille au grain »*, *« La police est le dernier rempart de la société »*, *« Moi, qu'on ne me demande plus d'intervenir, je sors le moins possible, vu que la justice ne suit pas. Mettre du bleu, c'est déjà bien. Au moins, on est là pour nos concitoyens »*, *« C'est important de passer en pleine après-midi dans ce quartier résidentiel, il y a plein de personnes âgées qui attendent d'entendre notre passage »* ; [Educateur] : *« La police n'est pas là pour copiner avec les jeunes, mais il est important d'être en contact, de les aider à ne pas entrer dans la délinquance, à nous voir autrement »*, *« J'ai préféré lui expliquer, pour qu'il comprenne. Il a une voiture pourrie, il est pauvre. C'est mieux qu'une amende »*

Nous dirons que le désir d'action, ainsi que la fonction de l'activité du point de vue policier et les figures d'action auxquelles ils s'identifient, influencent la construction des cadres d'interprétation, qui sont propres à des sujets collectifs et à des groupes de pairs stabilisés et restreints, et situés dans des territoires.

Figure 5 – La construction des cadres d'interprétation (2)

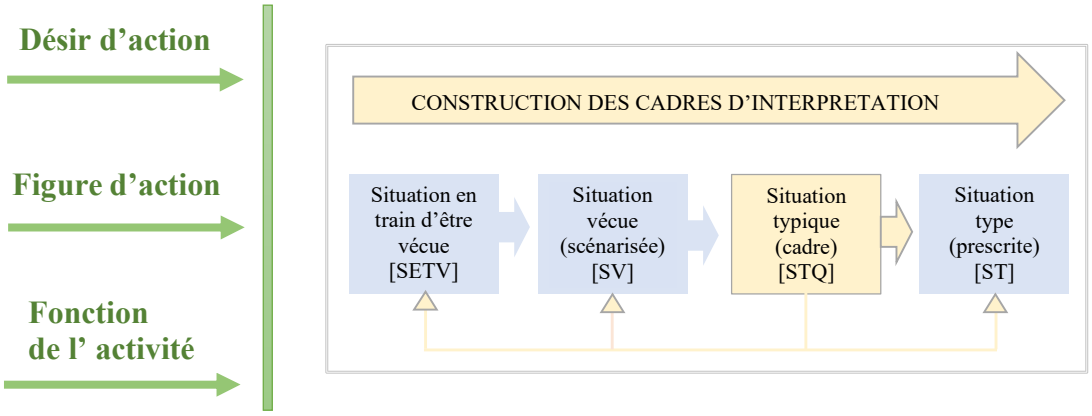

4.3.3.1.4. Le sentiment d'avoir de l'expérience : faire autorité dans l'interprétation

Savoir « *reculer pour mieux sauter* » : ce qui apparaît au policier novice comme un empêchement d'activité (absence d'un cadre légal pour contrôler) est gage d'expérience pour les policiers expérimentés. Suspendre son intervention ou maîtriser son désir d'action à la survenue d'un nouveau cadre légal, est la manifestation d'une autorité sur soi-même attendue par la prescription, mais qui relève aussi du caractère collectif de l'activité.

A défaut de pouvoir contrôler et interpeller des individus, les gardiens de la paix mettent à l'épreuve leurs interprétations : « *On vérifie qu'on ne se trompe pas, qu'on avait vu juste, c'est déjà-ça* ». Ils s'engagent dans une activité d'évaluation de leurs capacités à reconnaître des « *migrants sans papier »* au coup d'œil. Ils testent leur capacité à interpréter. Également, les gardiens peuvent malgré tout s'engager dans une surveillance, même s'ils sont certains qu'aucune intervention ne sera possible (par exemple, surveiller les activités d'un groupe de jeunes hommes dans l'enceinte d'une résidence HLM). Il s'agit en partie pour les gardiens de la paix de vérifier si le déroulement, les suites ou les effets d'une situation correspondent aux scénarios typiques ou à ceux, plus originaux, qu'ils avaient imaginés.

Il est question d'une activité de confrontation des interprétations entre elles, une confrontation des interprétations passées aux interprétations présentes. Cette activité semble faire apprendre, au sens où elle permet de construire de nouveaux scénarios, d'affiner des scénarios, de créer des scénarios à options tels que : si tel événement se produit ou si tu choisis de poser tel acte, alors les évolutions typiques de la situation sont celles-ci. Nous dirons que ces confirmations ou infirmations des scénarios d'interprétation sont des confirmations et infirmations de la pertinence des cadres d'interprétations. Les cadres s'actualisent, ils se transforment à l'occasion de ces évaluations quotidiennes.

Quand les gardiens de la paix confrontent les interprétations passées et présentes avec un résultat positif (elles correspondent, les scénarios sont identiques), ils manifestent un sentiment d'expérience : au chercheur, l'un d'eux dira : « *Le coup d'œil, c'est quinze ans d'expérience. A force, on a l'œil qui change* ». Ils manifestent le sentiment d'une expérience collective, issue de ces innombrables petites confrontations plus ou moins discrètes réalisées en collectif et qui peuvent faire l'objet de conversation entre collègues.

4.3.3.2. « Il y en a une que je raconte toujours quand on est tous les deux » : histoire et images de l'expérience collective

Dans l'action, les gardiens cherchent à s'expliquer le cours des choses, identifier, définir et qualifier une situation (Quéré, 2006a, p. 13), et à anticiper l'évolution de la situation. Certains récits d'intervention mettent en scène l'interprétation elle-même, sous les traits d'une expérience collective en acte, c'est-à-dire en construction dans l'action.

4.3.3.2.1. Ce qui a été observé

[VE] : « *Il y en a une que je raconte toujours quand on est tous les deux. Et j'en parle très régulièrement parce qu'il y a eu… On a interpellé un dealer de crack qui était une sorte d'homme en bois, un mètre quatre-vingt-dix et il devait faire cent kilos de muscles, il était en bois le type. On était que tous les deux. Et il était comme un pantin. En fait, on le tenait et on se parlait : « Ah, j'n'arrive pas à le faire basculer » / « Et toi qu'est-ce que tu penses ? ». Et le gars ne comprenait pas ce qui se passait, parce que nous on se parlait en essayant de l'emmener au sol pour le menotter. Et il ne comprenait pas ce qu'il se passait. Et nous on communiquait, on communiquait, on communiquait alors qu'on était dessus ! « Et comment tu fais ? » / « Attends, je vais essayer de le balayer ».*

4.3.3.2.2. Des images de l'expérience en acte : l'histoire d'une interprétation collective

La situation relatée est une situation vécue [SV] qui est devenue une situation typique [STQ], une image de référence. Le récit met en scène la construction d'une image opérative dans le but de faire tomber au sol l'homme qui doit être menotté [Séq.2][F1/F2]. Dans ce récit d'intervention, l'articulation entre le récit d'interprétation et celui des actes posés est visible. Contrairement à l'accoutumée en intervention, l'interprétation collective [M3] ne se dissimule pas derrière des coulisses d'interprétation, elle se fait à vue : les dizaines d'observateurs présents pouvaient apprécier l'activité d'interprétation policière en même temps qu'elle agissait physiquement sur le contrôlé.

4.3.3.3. La situation d'intervention policière : situation d'action, situation d'activité et situation typique

Dans la construction d'une même situation, nous distinguons trois types d'images : la situation d'action, la situation d'activité et la situation typique. Elles répondent à des enjeux de l'activité d'interprétation en patrouille : décider collectivement d'intervenir [Séq.1], agir collectivement

sur l'engagement d'activité [Séq.2] et rendre-compte collectivement l'activité [Séq.3]. Ces trois types d'images renvoient à des fonctions de l'activité d'interprétation dans la construction des situations : engager l'action [F1], réguler l'activité [F2] et scénariser [F3]. Dans la [Séq.2], [F1] et [F2] fonctionnent ensemble.

Le sens de la situation se confond avec le sens de l'expérience : pris comme une orientation ou une signification, le sens est construit collectivement au regard de ces trois facettes de la situation. Ces trois images ou trois facettes de la situation sont significatives si elles sont performatives, si elles permettent de construire du sens, des situations, des faits, du réel ; mais aussi, si elles actualisent en continu les cadres d'interprétation. Elles deviennent des situations de référence.

Figure 6 – La construction des situations de référence

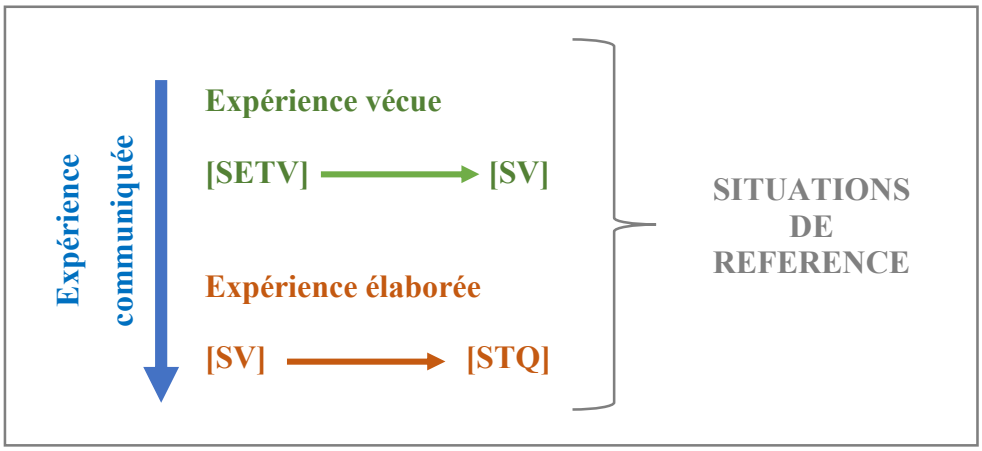

Les situations d'action, d'activité et typiques sont mobilisées dans la construction collective de consensus d'interprétation et de récits d'interprétation. Cette mobilisation produit des cadres d'interprétation, qui fonctionnent ultérieurement comme cadrage de l'expérience interprétative en train d'être vécue. Inversement, l'expérience interprétative se construit dans l'activité en train de se faire, au moyen de consensus et de récits d'interprétation, et des images opératives et images de références qui les sous-tendent.

Figure 7 – Le cadrage de l'expérience interprétative par les construits de l'expérience antérieure

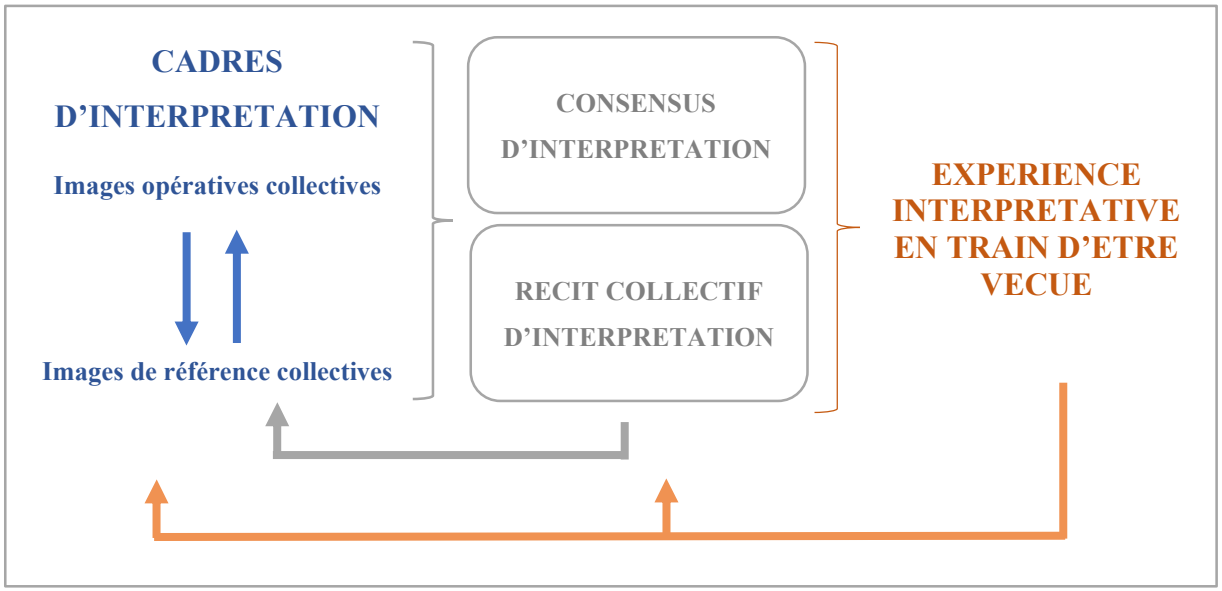

Les images opératives et les images de références composent ce que les gardiens de la paix reconnaissent comme étant leur « *expérience de terrain* ».

4.3.4. Le continuum d'interprétation collective est un continuum d'expérience

La situation est construite (1) dans le cours de l'interprétation par un réseau d'interprétations individuelles et collectives, (2) dans le flux d'interprétation par des mises en lien avec des situations et des expériences passées et avec les effets potentiels de l'activité réalisée. (3) Grâce à ces mises en lien, des images d'expériences signifiantes pour le sujet collectif (des images opératives et des images de référence qui font sens pour lui) s'échangent entre les membres du collectif intervenant et entre le collectif intervenant.

(1) Dans le cours d'expérience, les gardiens de la paix identifient des situations et s'identifient aux désirs d'action / figures d'action / fonctions de l'activité qui leur correspondent. (2) Dans le flux de l'expérience, ils définissent des situations et se définissent en tant que sujet agissant dans ces situations. (3) Les gardiens de la paix qualifient les situations et se font auteurs d'un réel qui fait sens pour eux ; s'ils font autorité pour tous, le sens est partagé avec les pairs, la hiérarchie et le public. L'expérience collective est un continuum expérientiel collectif fait d'histoires d'interactivités et d'histoires d'activités collectives, au cours desquelles et au moyen

desquelles se construisent des cadres d'interprétation qui fonctionnent comme des cadres de l'expérience interprétative en train d'être vécue et de l'expérience en construction dans l'action.

Dans cette perspective, il apparaît que seul l'engagement dans un continuum d'interprétation collective permet d'anticiper les expériences futures et d'improviser sur le vif à bon escient. Sans continuum expérientiel collectif d'interprétation, le discernement se fait ex-nihilo : il repose alors sur des situations d'intervention type, prescrites et individuelles, au lieu de situations de référence typiques, construites collectivement, situées et autoprescrites, décomposées en situations d'action, de situations d'activité et de situations typiques.

Tableau 13 – Le continuum d'interprétation : un continuum d'activité et un continuum d'expérience

CONTINUUM D'INTERPRETATION	CONTINUUM D'ACTIVITE	CONTINUUM D'EXPERIENCE
COURS	Cours d'activité Conjonction d'activités collectives observables (observer, s'affecter, catégoriser, scénariser, qualifier)	Cours d'expérience Expérience collective en train d'être vécue
FLUX	Flux de l'activité Activité de mise en lien des situations entre elles + activité de mise en lien de la situation en train d'être vécue avec des situations référentes	Flux de l'expérience Construction de l'expérience de référence typique
SENS	Sens de l'activité Mise en perspective des activités entre elles (cours et flux d'activité)	Sens de l'expérience Expérience collective en acte

Récapitulatif de la partie [4.3.]

1- L'activité policière est une activité sociale, collective et qui fonctionne en réseau, qui requiert du sujet collectif qu'il interprète le monde en continu, qu'il en produise des situations qui font sens pour lui, et dans lesquelles il se met en scène en tant que sujet collectif agissant dans un champ social et politique.

2- Les images opératives construites collectivement dans l'activité en patrouille (situation d'action, situation d'activité, situation typiques) contribuent à la construction d'images de référence et à la construction des cadres d'interprétation (mise en lien des images de référence).

Les cadres d'interprétation sont des produits du continuum expérientiel, ils sont des construits d'expérience de l'interprétation collective.

4- Analyser par observation l'activité en train de se faire met en évidence un cours, un flux et un sens de l'expérience en acte. L'expérience collective en acte est une transformation dans l'action des sujets / activités. Les activités interprétatives sont réalisées selon les conditions d'un continuum d'activité / d' expérience, dans lequel s'articulent interprétation et réinterprétation, chacune étant réinvestie dans l'autre.

4.4. Mobilisation, construction et transformation des cultures d'interprétation

Nous savons que construire des situations en collectif est un enjeu social et discursif à la fois interne (au groupe) et externe (dans l'interactivité avec le public). Nous avons aussi vu que la construction collective des situations dépend de cadres d'interprétation définis historiquement, socialement et culturellement. Ces cadres sont collectifs et partagés : ils appartiennent au groupe, en même temps qu'ils s'intègrent dans l'histoire et l'expérience de ses membres. Ils sont de surcroît les produits des activités collectives et ils sont des construits de l'expérience collective.

L'interprétation est une affaire de corps : elle s'inscrit dans les corps de chacun, en tant qu' « *habitudes d'interprétation* » (Zeitler, 2012), qu'« *angles de vue* » (Nietzsche, 2007, § 374, p. 340) et en tant que « *dispositions structurantes* » (Bourdieu, 1984, 1992, 2000). Le corps est un corps socialisé et culturellement marqué (Bourdieu, 2000 ; Détrez, 2002 ; Foucault, 1975).

L'interprétation est fonction de cadres interprétatifs propres à des groupes sociaux (ici des brigades policières composées de patrouilles) qui agissent en tant que sujets collectifs, en utilisant le même langage culturel (lexique, stéréotypes professionnelles, figures d'action, etc.) et en mobilisant des « *schèmes interprétatifs et discursifs* » (Schütz, 2017, p. 27), des « *catégories et habitus* » d'interprétation (Bourdieu, 1984, 1992, 1994, 2000 ; Visser et Falzon, 1992), des « *récits* » et des « *histoires* » (Bruner, 2005), liés à des cultures d'interprétation.

Nous avons montré que l'activité d'interprétation collective se composait d'une activité collective d'auto-affection qui met en jeu l'émotion dans l'activité discursive, notamment dans

la fabrication d'un consensus d'interprétation [Séq.2] ou d'un récit d'intervention [Séq.3]. Des émotions émergent.

Les activités d'interprétation sont des activités délibératoires où naissent les controverses professionnelles. Nous avons proposé quatre types de modalités ou motifs discursifs dans l'analyse de la fabrication des consensus d'interprétation : la confirmation, la conciliation, la confrontation, la conformation. Excepté la première modalité discursive qui ne rompt pas le continuum d'interprétation, les trois autres modalités font rupture dans le continuum d'interprétation. Ces modalités ou motifs discursifs renvoient à quatre types de rupture dans le continuum d'interprétation collective : le revirement interprétatif, l'erreur interprétative, le désaccord interprétatif et l'injonction interprétative.

Tableau 14 – Les motifs discursifs et types de ruptures du continuum d'interprétation

MOTIFS DISCURSIFS ET TYPES DE RUPTURES		
Motifs discursifs		Types de ruptures
[MD1]	Confirmation	-
[MD2]	Conciliation	Revirement / Erreur d'interprétation
[MD3]	Confrontation	Désaccord d'interprétation
[MD4]	Conformation	Injonction d'interprétation

La plupart des séquences d'activité d'interprétation se font sur le mode de l'évidence interprétative. Nous avons déjà décrit des scènes d'évidence interprétative (par exemple, le coup d'œil furtif aux collègues qui meut la patrouille tout entière). Nous développerons donc les trois autres voies de construction des cadres d'interprétation : l'ajustement, le conflit et la prescription d'interprétation. Dans cette fin de chapitre, nous analyserons donc des scènes de rupture~~s~~ : des cas de revirement, d'erreur, de désaccord et d'injonction d'interprétation, car

ceux-ci ont rendu visible la mobilisation par les professionnels de cultures d'interprétation différentes.

4.4.1. Les revirements, erreurs, désaccords et injonctions d'interprétation : des ruptures qui rendent visibles des cultures d'interprétation

Les gardiens de la paix disent qu'ils font face à des changements soudains dans le cours des événements, les amenant à agir très rapidement : « *On ne peut pas réfléchir avant d'agir* », « *Il faut toujours anticiper* ». C'est là, quand il s'agit d'agir sur l'engagement d'activité, que la notion d'« *expérience de terrain* » prend tout son sens : « *Ne pas être surpris, anticiper, avoir un coup d'avance* » pour s'assurer une tranquillité d'action.

Les horizons d'action sont rompus pour ceux qui sont engagés dans la construction d'une situation, et ce, à plusieurs niveaux du continuum d'interprétation collective : au niveau du cours d'interprétation collective (par exemple, il y a rupture dans l'activité discursive du groupe ou dans l'interactivité avec le public), et rupture au niveau du flux d'interprétation (par exemple, il y a rupture dans l'opération collective de mises en lien avec des images antérieures, ou il y a inadéquation des images de références typiques à la situation vécue).

Les ruptures repérées dans la construction des situations répondent à des changements soudains perçus par les patrouilleurs dans leur horizon d'action (enjeux et fonctions de l'activité, figures et désirs d'action). Ces ruptures dans l'activité en train de se faire sont vécues comme telles, sinon elles n'en seraient pas. Elles sont accompagnées d'affects, dont des affects identitaires, liés à la composition et à la construction du sujet collectif.

4.4.1.1. Le revirement d'interprétation : « Quand ils sont tous sortis d'un coup, quand même j'ai eu peur, mais heureusement, c'étaient des gentils »

Le revirement de situation nous a permis de mettre en lumière des revirements interprétatifs et des ruptures de cadres d'interprétation. Du point de vue des gardiens de la paix, l'issue de cette scène s'est avérée très positive malgré le revirement émotionnel.

Le compte-rendu d'observation qui suit a été analysé avec les outils suivants :

- des sections du parcours d'interprétation [1, 2, 3],

- des décors d'interprétation, qui mettent en scène des affects dans la construction de sens [DC1, DC2, DC3, DC4, DC5, DC6, DC7],

- des fonctions de l'activité d'interprétation au regard des trois enjeux de l'activité d'interprétation : construire une situation d'action [F1], une situation d'activité [F2], une situation typique [F3],

- des modes d'acteurs de l'interprétation : individuel [M1], partagé [M2] et collectif [M3],

- des motifs discursifs dans l'activité d'interprétation [MD1, MD2, MD3, MD4].

Un schéma représentant cette scène a déjà été mobilisé ; il est disponible p. 182-183.

Dans cette analyse, nous distinguons six décors de situation, dont nous inférons qu'ils sont, à l'instar des images situées typiques autoprescrites, des décors interprétatifs typiques :

Tableau 15 – Les décors typiques de situation

DECORS DE SITUATION TYPIQUES			
CODE	NOM DU DECOR	CODE	NOM DU DECOR
DC1	Convivialité	DC4	Indétermination
DC2	Tranquillité	DC5	Intranquillité
DC3	Neutralité	DC6	Menace

4.4.1.1.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°30] Les comoriens qui sortent de la voiture tous en même temps

[1]- En patrouille véhiculée Police Secours. 20H00, il fait nuit. Une voiture transportant plusieurs personnes passe très lentement devant nous, feux de détresse allumés. [P1] et [P2] la regardent passer. [P1], qui est au volant, accélère pour rattraper le véhicule et le faire s'arrêter. Une fois le contrôle effectué, à la question posée par le chercheur : « *Pourquoi y-êtes-vous allés ?* » [P1] répondra : « *Pour voir… Si quelqu'un a besoin d'aide, s'il y a quelque chose de louche. On ne sait pas trop. Il fait nuit en plus, tout est possible* ». [DC3/Neutre][F1][M2][MD1]

[2] – [P2] à [P1] : « *Ils sont nombreux dans le véhicule* ». [P1] et [P2] sortent de la voiture et s'avancent vers le véhicule arrêté. Comme à leur habitude, chacun se poste de part et d'autre du véhicule stationné. [P1] est à bâbord et [P2] à tribord. Ils observent à l'intérieur du véhicule : quatre hommes y sont assis. [P1] effectue les salutations d'usage et demande au conducteur de fournir ses papiers. De son côté, [P2] est en charge de la « *surveillance de l'environnement* » : il se tourne de trois quart et ses regards oscillent

entre l'intérieur du véhicule contrôlé et les alentours. Il se tient à deux pas du véhicule. [P1] communique seul avec les passagers du véhicule. [DC3/Neutre][F2][M3][MD1]

[3] – La conversation est détendue, les quatre passagers comoriens ont ouvert les fenêtres : ils sont très souriants, ils blaguent et font sourire, et même rire, les policiers. La convivialité de l'échange tranche avec les contrôles déjà observés jusqu'à maintenant. [P1] s'adresse au conducteur du véhicule : « *Sortez de la voiture, s'il vous plaît* ». Il se recule d'un pas pour permettre au conducteur d'ouvrir la portière. [DC1/Convivial][F2][M3][MD2]

[4] – Soudain, toutes les portières du véhicule s'ouvrent en même temps et les passagers commencent à en sortir. [P1] écarquille les yeux, ouvre la bouche, oriente ses mouvements et sa posture vers [P2], alors tourné vers l'extérieur, observant vers l'extérieur de l'espace d'intervention. [P1] se précipite sur la portière arrière gauche en criant fermement : « *Ne sortez pas de la voiture !* ». [P1] cherche vainement son collègue du regard. [DC7/Menaçant][F1][M1]

[5] – Dès le premier mot prononcé par [P1], [P2] se retourne et le regarde surpris à son tour et inquiet. Leurs regards se croisent, [P1] fronce les sourcils. Interrompus dans leur mouvement, les passagers interpellés s'exécutent rapidement, en ramenant précipitamment dans l'habitacle les membres de leur corps qui s'étaient aventurés à l'extérieur, et ils referment les portes. Ces derniers sont silencieux, littéralement figés, l'air inquiet. [DC5/Intranquille][F1][M3][MD4]

[6] – [P2] s'avance brusquement et se positionne contre le véhicule, à tribord. [P1] et [P2] sont à présent de nouveau en formation serrée et empêchent les quatre hommes de sortir du véhicule. [P1] regarde de nouveau [P2] et lui signifie du regard qu'ils ont frôlé un danger potentiel (lève les sourcils). Les injonctions policières se font plus fermes qu'en début d'intervention : [P1] ordonne au conducteur de sortir seul du véhicule. Il s'exécute, il est palpé (palpation de sécurité). [DC4/Indéterminé][F1][M3][MD2]

[7] – Les passagers sont identifiés, ils ne bougent toujours pas, ne conversent pas et semblent en attente. Les gardiens de la paix semblent plus tranquilles. [DC2/Tranquille][F1][M3][MD2]

[8] – Le conducteur se met à converser de nouveau avec les policiers, grand sourire aux lèvres. Les gardiens de la paix aussi sourient. Une fois le premier individu contrôlé, la tension relationnelle s'atténue, et les rires fusent de nouveau. Les autres passagers sont invités à descendre du véhicule. Les identités sont vérifiées et les gestes de sécurisation exécutés dans la bonne humeur. Les quatre hommes et les policiers conversent convivialement debout, autour du véhicule. Les corps policiers se distendent, l'espace de sécurisation se fait plus perméable, le chercheur s'approche et participe à l'échange. Un cadre d'échange convivial s'installe de nouveau jusqu'au terme du contrôle. [DC1/Convivial][F2][M3][MD2]

[9] – Après l'intervention : Pendant la conversation avec le chercheur : « *A force de ce genre de situation, on apprend à anticiper l'imprévu. L'imprévu, c'est prévu, on a l'habitude* ». [P1] dit au chercheur : « *Quand ils sont tous sortis d'un coup, quand même j'ai eu peur, mais heureusement, c'étaient des gentils (rires)* [silence] *J'ai eu peur une fraction de seconde* ». [P2] : « *Eux aussi ils ont eu peur !* ». [P1] : « *C'est parce qu'ils n'avaient pas l'habitude d'être contrôlé, ça se voyait. Ils étaient étrangers* ». [P2] : « *C'était cool, ils étaient vraiment sympathiques. Ça change* ». [DC1/Convivial][F3][M3][MD1]

Un schéma de cette situation est disponible p. 187-188 (Figure n° 3).

Tableau 16 – Parcours d'interprétation de la situation [Séq.2]

PARCOURS D'INTERPRETATION COLLECTIVE [CRO/PS n°30]					
Interprétations (images de l'activité du public)	Section	Décor	Motif	Fonction	Mode d'acteur
Une voiture délabrée roule en warning très lentement	1	DC3 +	MD1	F1	M2
Ils sont « *nombreux dans la voiture* »	2			F2	M3
Ils sont « *gentils et sympathiques* »	3	DC1 +++	MD2		
Ils font quelque chose d'inattendu / le continuum interprétatif est rompu / l'interprétation et l'action collectives sont impossibles / c'est dangereux	4	DC6 - - -	X		M1
Ils obtempèrent	5	DC5 - -	MD4	F1	M3
Ils attendent dans la voiture	6	DC4 -	MD3		
Ils sont identifiés	7	DC2 ++	MD2		
Ils sont « *étrangers et n'ont pas l'habitude* »	8	DC1 +++		F2	
Ils sont « *gentils et sympathiques* »	9		MD1	F3	

A chaque décor correspond une couleur, et des émotions dont l'intensité positive et négative est notée de [+ + +] à [– – –]. L'accolade comprend les étapes du revirement d'interprétation. La rupture dans le continuum d'interprétation est symbolisée par l'encadré en gras.

4.4.1.1.2. Le parcours d'interprétation fait apparaître un parcours de décors typiques de situation

Dans cette partie, le parcours d'interprétation est une succession de décors. Le terme de décor est emprunté à la métaphore méthodologique de Goffman (1973a, 1973b, 1974 ; Joseph, 1998) qui met en scène le jeu social. Ces décors de scènes sont mobilisés pour interpréter, et forment un horizon d'action. Lequel, se trouve ici rompu. L'image qui restera au final chez les policiers est celle d'une situation conviviale avec un « *revirement de situation* », que nous préférons appeler un revirement d'interprétation : ce qui revient n'est ni une ancienne situation ni une même situation, mais plutôt un même décor de situation, qui est un décor typique. La notion de décor de situation est issue de l'articulation de la métaphore théâtrale méthodologique de Goffman (1973a, 1973b, 1974 ; Joseph, 1998) et des *cadres de l'expérience* de Goffman (1991),

et renvoie à des « tableaux de jeu » qui émergent et succèdent au cours de l'interactivité (Léonard, 2017a).

Parcours d'interprétation : un simple échange de regard a suffi pour décider collectivement d'intervenir (consensus d'interprétation non verbal sur le mode l'évidence interprétative). La situation est d'abord comprise comme une situation ordinaire et maîtrisée, un premier décor habituel s'est installé dans une situation considérée comme typique, un simple contrôle routier qui peut donner lieu à verbalisation. Puis, le climat devient détendu et convivial. Mais un faux-pas des passagers, corrélé à une rupture visuelle entre les policiers, a fait changer la situation, qui se transforme brusquement en une situation dangereuse, menaçante. C'est un sentiment de peur qui est apparu, ainsi qu'un sentiment de panique, pendant moins d'une poignée de secondes.

Parcours des décors typiques : les décors successifs sont : DC1/neutre / neutre / convivial / menaçant / intranquille / indéterminé / tranquille / convivial. Le revirement d'interprétation démarre à partir du décor DC1/Convivialité, passant par les décors DC6/Menace, DC5/Intranquillité, DC4/Indétermination, puis DC/2/Tranquillité ; il se clos sur le même décor convivial qu'au début du contrôle DC1/Convivialité. Après l'intervention, la situation est qualifiée de plaisante et plutôt inhabituelle.

Nous constatons :

- que la situation augmente progressivement en intensité émotionnelle positive : premier mouvement entre les sections [1 à 3] ; en section [3], l'intensité émotionnelle positive est à son maximum (plaisir) [DC1/Convivial] ;

- que la situation augmente en intensité négative à partir de la section [4][DC6/Menace] jusqu'à la section [6][DC4/Indétermination] ;

- qu'à partir de la section [4] et le décor menaçant [DC6/Menace], il y a une succession des décors selon une progression qui part de l'intensité émotionnelle négative maximale pour aller vers l'intensité émotionnelle positive maximale (plaisir) ;

- que l'intensité émotionnelle varie sur l'ensemble du continuum d'attribution de valeur [DC1 : DC5] et dans les deux sens (effet rebond) : d'abord du plus positif au plus négatif brutalement (rupture), puis progressivement du plus négatif au plus positif (progression) ;

- que le décor [DC6/Menace] est associé à une absence d'activité discursive [X] et à un mode d'acteur individuel [M1] ; il est associé à une inertie de l'action (suspension, empêchement) ; il est associé à l'intensité émotionnelle négative maximale en termes de déplaisir.

Nous en déduisons :

- qu'il se produit une rupture du parcours des décors typiques de situation en section [4][DC6/Menace] qui prend la forme d'un changement perçu ;

- que le changement perçu rend caduque l'image opérative collective déjà construite et oblige les gardiens de la paix à reconstruire une situation d'action, sous peine de ne pouvoir intervenir ;

- qu'à ces changements perçus et ruptures dans le continuum d'interprétation collective correspondent des changements de décor dans la situation ;

- qu'il se produit à la même section et dans le même temps une rupture dans le parcours émotionnel du sujet collectif en action ;

- que le parcours des décors interprétatifs et le parcours émotionnel sont étroitement liés et indissociables, même si nous les distinguons pour l'analyse. Nous parlerons de décors typiques de situation ;

- que la rupture est une transition brutale et inhabituelle entre deux décors typiques.

Les gardiens de la paix disent qu'ils font face à des « *situations imprévues* » ou « *inédites* » pour décrire plutôt des situations inhabituelles. Mais ce n'est pas la nature de la situation qui est inhabituelle. Nous pensons que ce qui est inhabituel, c'est la soudaineté de la succession d'un décor à l'autre et la successivité de deux décors opposés (ici, convivialité → menace).

Les décors semblent être associés à des émotions et des sentiments, qui sont typiques eux-aussi : ils sont des construits culturels. Toute activité est accompagnée d'*affects* (Barbier, 2017a). L'activité d'interprétation étant collective et réalisée par un sujet collectif, nous parlerons d'affects typiques (à l'instar des images référentes typiques). Dans la scène observée, l'affect culturel associé à la rupture du continuum d'interprétation collective est l'empêchement d'agir ressenti pendant la [section 4]).

Nous pensons que certains décors typiques sont mobilisés en même temps que certaines images référentes mobilisées dans les interprétations, et qu'ils participent donc de la construction des cadres d'interprétation. L'activité, les cultures d'action et la construction du sens sont liés

(Barbier, 2017a). Dans l'activité, ces décors participent de la construction du sens par le sujet collectif. Les affects dont il est question ici sont liés aux images opératives et référentes construites dans l'interprétation.

Tableau 17 – Les décors typiques de situation et affects associés

DECORS DE SITUATION TYPIQUES ET AFFECTS TYPIQUES ASSOCIES			
CODE	DECORS INTERPRETATIFS	AFFECTS	INTENSITE DES AFFECTS
DC1	Convivialité	Plaisir	+++
DC2	Tranquillité		++
DC3	Neutralité		+
DC4	Indétermination	Déplaisir	-
DC5	Intranquillité		- -
DC6	Menace		- - -

4.4.1.1.3. Le parcours des décors typiques fait apparaître une rupture dans le parcours émotionnel, accompagnée d'une rupture de l'horizon d'action

Un moment de flottement s'est fait sentir dans l'interprétation collective : les conditions de de l'activité collective étaient rompues. Les membres du collectif ne faisaient plus corps dans l'interprétation. Ce moment de suspension dans le fonctionnement de [P1] n'est pas dû uniquement à la survenance d'un imprévu, mais surtout à une rupture du mode collectif de l'activité, donc à une rupture du continuum d'interprétation. D'où le caractère périlleux de ce court moment pendant lequel le rapport d'autorité en faveur des gardiens de la paix aurait pu basculer, et « *faire dégénérer la situation* », d'autant plus que les quatre comoriens étaient deux fois plus nombreux que les policiers. L'issue de cette succession de cadres ou décors pour l'activité est un retour au cadre dominant parmi ceux qui se sont succédés (et non pas un retour au cadre de départ, au premier cadre).

Le revirement de situation est un revirement d'interprétation : il est à chercher davantage du côté de la construction des images qui donne sens à la réalité, plutôt que dans le cours des choses

lui-même. Un revirement affectif apparaît : d'abord, il y a une rupture émotionnelle accompagnée d'un changement de décor brutal [section 3 à section 4] ; la situation conviviale [DC1] est tout juste suivie par une situation menaçante [DC7]. La convivialité et la menace sont les deux décors les plus opposés.

Les ruptures dans le continuum d'interprétation se manifestent par des variations dans le parcours émotionnel, qui se dessine à l'occasion de toute construction de situation (activité d'auto-affection collective). A la suspension du continuum d'interprétation correspond une rupture dans le parcours affectif du sujet collectif.

Figure 8 – Parcours émotionnel typique du revirement interprétatif

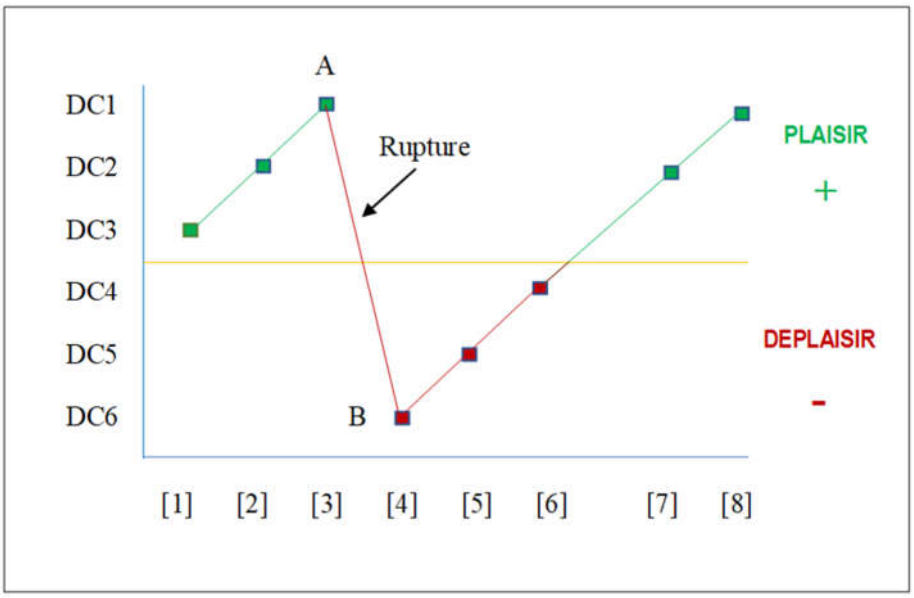

Les points [A] et [B] représentent les moments d'émotion repérés. La rupture [R] est comprise entre les points [A] et [B], deux moments d'émotion intense ; soit : R = [A : B]. L'horizon d'action est représenté par les trois segments de droite ascendant ou descendant ; le changement de direction de la droite désigne un changement d'horizon d'action, un changement de sens qui a un effet performatif sur l'engagement d'activité.

4.4.1.1.4. Parcours émotionnel et élaboration de l'expérience interprétative

Dans cette scène, les policiers comme les individus contrôlés, semblaient « *ne pas avoir l'habitude* » de vivre une telle situation, ils ont été surpris. Les deux gardiens de la paix s'attendaient à voir le chauffeur sortir, et les trois autres patienter à leur place dans le véhicule, comme à l'accoutumée. La rupture dans le continuum d'interprétation collective fait aussi rupture dans le fonctionnement habituel du groupe et dans ce que nous pourrions appelé un fonctionnement émotionnel habituel, typique. La rupture observée dans le cours d'activité / d'expérience a possiblement des effets sur les constructions culturelles qui se jouent au niveau du flux d'activité / d'expérience (mises en lien avec l'antérieur et le devenir).

Cette rupture est aussi celle d'un récit interprétatif en train de se construire (récit n°1) : celui-ci change brusquement, au point qu'il apparait comme étant un tout autre récit (récit n°2), comme si de nouveaux personnages (dangereux) avaient pris place dans ce nouveau récit. Une fois la boucle interprétative effectuée (récit n°3), le scénario se reconstruit au regard de toutes ses étapes, en réintégrant le récit intermédiaire (récit n°2). L'expérience collective est aussi élaborée à partir de vécus individuels (affectés négativement). Le vécu de revirement émotionnel s'accompagne d'une mise en récit qui prend des sens différents, mais qui s'unifie en son terme.

4.4.1.2. Les erreurs d'interprétation : « Je n'aurais pas cru, il n'avait vraiment pas l'attitude ! Hein ? »

Nous avons observé une scène dans laquelle les informations sur le sujet contrôlé sont obtenues au fur et à mesure de l'avancée de l'intervention. De fait, des décors de situation se succèdent à l'aune de ces informations. Nous avons repéré des changements de décor en lien avec l'image de l'individu contrôlé, telle que [P1] l'a construite. Les décors mobilisés semblent corrélés aux images successives que les professionnels se font de « *l'auteur* » de l'infraction ou « *client* » du contrôle (leur public dans le couplage d'activité). A l'issue de la situation, l'un des gardiens a considéré qu'il avait fait une erreur d'interprétation sur le personnage qu'il avait en face de lui.

4.4.1.2.1. Ce qui a été observé

[CRO/PAF n°31] Le militaire qui n'en avait pas l'attitude

[1] – En patrouille pédestre, dans le wagon restaurant d'un train en circulation, le collectif de gardiens interpelle oralement un homme sans billet de train, qui vient d'être contrôlé par les agents de la SNCF.
[DC3/Neutralité][F1][M3][MD1]

[2] – Le contrôle d'identité commence : l'homme âgé d'environ 25 ans est très souriant et s'adresse de façon nonchalante et détendue aux policiers, qui s'adressent à lui de façon ferme et courtoise comme à leur habitude.
[DC3/Neutralité][F2][M3][MD1]

[3] – L'homme indique qu'il est « *militaire en permission* » et que ses trajets en train sont pris en charge, mais aucun document ne peut l'attester. Il cherche un document à présenter aux policiers, et il converse avec eux pendant qu'il cherche. [P1] ne semble pas convaincu par son histoire, il semble douter de l'histoire qui est racontée. Il se tourne vers [P2] et écarquille les yeux en souriant, puis se tourne vers [P3], qui s'avance pour prendre son nom et prénom et effectuer une recherche sur les fichiers.
[DC5/Intranquillité][F2][M3][MD1ou MD2]

[4] – Après vérification, il est bien militaire. [P1] est très surpris. [↑↗+++]
[DC5/Intranquillité][F2][M3][MD1ou MD2]

[5] – Il s'excuse à demi-mot en riant, en s'adressant au contrôlé et aux collègues [↑↗+++]
[DC1/Convivialité][F3][M3][M1]

[6] – Une fois l'identité du jeune homme connu, et reconnu le fait qu'il était effectivement militaire, [P1], [P2] et [P3] abandonnent les positions de sécurité (triangulation spatiale) en se rapprochant de l'homme, ils abandonnent les postures corporelles de sécurité (mise en tension du corps), relâchent leur attention vis-à-vis des mouvements du militaire, tout en restant en alerte vis-à-vis des autres voyageurs du train qui circulent dans le wagon. Le corps de [P1] se relâche d'un coup, le ton devient plus convivial et moins ferme, le visage devient souriant, les mouvements des uns et des autres sont plus libres. Mais la circulation des voyageurs est plus libre, l'espace créé par les policiers est plus perméable. Une conversation détendue s'engage entre le militaire, les policiers et le chercheur, des rires fusent, le wagon-restaurant se remplit de nouveau.
[DC1/Convivialité][F3][M3][M1]

[7] – Après coup, une fois l'intervention terminée, [P1] dira : « *J'aurais pas cru, il n'avait pas l'attitude. Il n'avait vraiment pas l'attitude ! Hein ? La nonchalance… Il était trop cool avec nous* » ; [P2] : « *Comme quoi, il ne faut pas se fier aux apparences !* (rires) ».

4.4.1.2.2. Revirement émotionnel et actualisation des cadres d'interprétation

[CRO/PAF n°31] Parcours d'interprétation : au contact direct du contrôlé, [P1] et [P2] ont agi comme ils agissent habituellement face à un individu qui ne présente pas de papiers d'identité, ni de billet de train valable, qui semble amadouer les policiers et qui présente une attitude « *désinvolte* ». Des informations inaccessibles pendant un temps sont venues révéler l'identité administrative du contrôlé. Dès que [P1] apprend qu'il est effectivement militaire comme il le prétend, il manifeste une vive émotion de surprise.

La situation prend une autre couleur. L'activité du contrôlé a été réinterprétée à l'aune des nouvelles informations obtenues et un autre cadre d'interaction s'installe. Une autre interprétation, plus vraisemblable que la précédente au regard de l'ensemble des informations obtenues, donne une autre image du contrôlé : il passe de contrevenant qui essaye d'instrumentaliser la police à militaire pro-police qui a perdu ses papiers et qui a fait l'objet d'une erreur d'interprétation. Brusquement, des blagues et des rires fusent, une complicité s'installe entre les gardiens de la paix et le militaire.

Après l'intervention, au cours d'un débriefing informel, le collectif converse à propos de cette « *erreur* ». Dans [P1] retrace rapidement le cours d'interprétation (les images successives construites). Au final, le militaire est vu au travers de la catégorie : « *militaire qui n'a pas l'attitude* », qui semble être une nouvelle catégorie ou une sous-catégorie de la catégorie « *militaire* », dont certains éléments seraient communs avec d'autres catégories qui désignent diverses attitudes non militaires. [P1] semble ému de s'être trompé, de ne pas avoir su repérer la véracité du discours du contrôlé. Il cherche à faire confirmer auprès du groupe que l'activité du contrôlé n'était pas conforme aux images référentes habituellement mobilisées dans ce type de cas (« *Hein ?* »).

La confirmation des collègues n'est pas claire : au contraire, [P2] semble se distancier de l'interprétation individuelle de [P1] par un trait d'humour, qui lui donne l'occasion de rappeler une règle (ne pas se fier aux apparence).

<u>Parcours des décors typiques</u> :

DC3/Neutralité – DC3/Neutralité – DC5/Intranquillité – DC1/Convivialité

Nous constatons que :

- l'organisation collective des contrôles d'identité des gardiens de la [PAF] est quelque peu différente de celle des contrôles de la Police Secours : la communication verbale peut être dirigée par un seul gardien ou le chef de bord ; tout au long de cette intervention, la modalité d'acteur dominante est le mode individuel [MD1] ;

- dans ce cas, le revirement émotionnel se manifeste et est observable à travers une réaction corporelle de surprise ; il fait suite à la révélation de l'identité du contrôlé, d'abord vécue par [P1] comme une image déroutante, déstabilisante ; [P1] se montre un peu penaud dans la suite de l'intervention, mais manifeste une joie (plaisir) ;

- l'interprétation est individuelle [M1], et n'est peut-être pas partagée [1][M1], [2][M1], [3][M1 ou M2] ;

- l'interprétation de [P1] est : l'homme ment, pour moi il n'a pas l'attitude d'un militaire ;

- en section [3], alors que l'identité est connue et que le mode d'acteur devient collectif [M3], pour [P1] les affects négatifs associés au décor d'intranquillité [DC4] et au mode individuel de l'activité d'interprétation [M1] sont remplacés par des affects positifs associés au décor de convivialité [DC1] et au mode collectif de l'activité [M3] ;

- une fois engagé le mode collectif [M3] et donc une fois le voile levé sur l'erreur d'interprétation, l'enjeu dominant de l'activité d'interprétation est de rendre-compte de l'erreur commise (avec le contrôlé) [F3] ;

- les décors de situation associés à des affects positifs [DC1, DC2, DC3] sont également associés au mode d'acteur collectif [M3], et que les décors associés à des affects négatifs [DC4, DC5, DC6] sont associés au mode individuel de l'activité [M1].

De ces constats nous inférons :

- que les décors typiques sont des décors d'interactivité liés au couplage d'activité ;

- que les gardiens de la paix expérimentés, qui ont construit des habitudes d'interprétation collectives et des catégories d'interprétation, ont tendance à mobiliser les images d'intervention types dans les cas routiniers et typifiés. Ces images sont donc des images empruntes à des expériences interprétatives passées, au cours desquelles les gardiens de la paix ont bâti en collectif un univers culturel d'interprétation, dont certains traits communs aux membres d'un groupe sont des cultures d'interprétation.

4.4.1.2.3. L'erreur d'interprétation rend visibles des ruptures émotionnelles en lien avec la construction des cadres interprétatifs et le flux d'expérience

A partir de ces constats, nous inférons que la rupture s'effectue au niveau du flux d'interprétation, tandis que dans le cas du revirement de situation, la rupture s'effectuait au niveau du cours d'interprétation. Dans ces deux cas s'effectue une rupture dans le continuum d'interprétation qui permet de construire du sens.

Ici, il s'agit d'une rupture de la mise en lien de la situation présente avec des images de références typiques (dysfonctionnement du fonctionnement habituel). Se produit alors une

rupture dans l'horizon d'action : est rompue également la mise en lien de la situation présente avec les effets anticipés de l'action. Dans le cas de l'erreur, une situation indéterminée et insatisfaisante est résolue d'un coup, ce qui fait changer le décor interprétatif mobilisé par [P1] rendant la situation conviviale.

Figure 9 – Parcours émotionnel typique de l'erreur interprétative

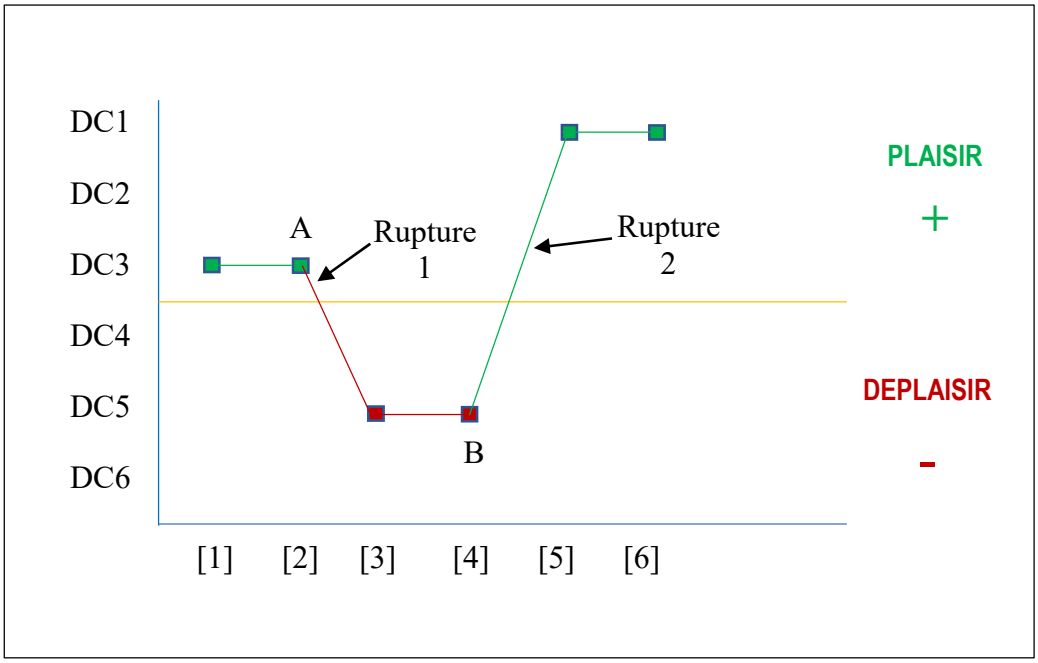

4.4.1.2.4. Parcours émotionnel, transformation des habitudes d'interprétation et élaboration de l'expérience

Nous pensons que ce type d'expérience vécue fait s'actualiser les cadres d'interprétation, et par-là, les habitudes d'interprétation. Au cours de l'expérience en train d'être vécue, les émotions et affects qui se manifestent dans le cours d'activité / d'expérience ont des effets au niveau du flux d'activité / d'expérience, notamment sur l'actualisation des habitudes d'interprétation, donc sur l'élaboration de l'expérience.

La rupture met en lumière l'habitude, l'angle de vue. Nous pensons que dans le cas de l'erreur interprétative, mais aussi dans le cas du revirement interprétatif, les ruptures de cadres interprétatifs font se transformer les cadres et habitudes d'interprétation. Pour le sujet collectif

et les parties qui le composent, ces cadres et habitudes forment des cadres de l'expérience interprétative en acte(s).

Notons que dans les deux types de cas déjà présentés (revirement et erreur d'interprétation), l'interprétation est réalisée sur le mode individuel. Celui-ci est associé à des affects négatifs (déplaisir). Dans les deux scènes présentées, l'issue des interventions était très positive, et le décor convivial (le plus plaisant) a été fortement mobilisé. Ces deux scènes racontent des expériences relativement inhabituelles.

4.4.1.3. Les conflits d'interprétation : « Nous, on ne fait pas ça ! »

Nous avons observé l'arrivée d'un collègue dans une brigade. Ce fait inhabituel a engendré, au cours de la patrouille et des séquences d'interprétation collective, des échanges conflictuels tout au long de la journée de vacation observée. Les scènes relatées ici sont une suite de désaccords interprétatifs, c'est-à-dire des controverses entre gardiens, portant sur des visions différentes du cours des choses. Les images construites par chacun des membres de la patrouille est différente : ici, les patrouilles sont composées de deux gardiens de la paix, dont l'un est un nouvel arrivant dans la brigade, transféré d'une autre brigade. Dans chaque scène présentée, aucun consensus d'interprétation n'a été trouvé.

Cette nouvelle composition du sujet collectif a rendu visibles des affects culturels, liés à des cultures d'interprétation propres à des collectifs restreints constitués biographiquement. En scène, un [P.Exp] (le policier expérimenté et membre habituel de la brigade) et [P.NouvArr] (le nouvel arrivant. [P.NouvArr] est plus jeune que [P.Exp].

Dans cette partie, le décor de situation typique est mobilisé en vue de construire la situation d'action [F1] plutôt que la situation d'activité [F2] comme dans les deux cas déjà présentés (revirement et erreur interprétatifs) : l'enjeu de l'activité d'interprétation est de décider d'intervenir.

Dans l'analyse de ces cas de désaccord interprétatifs, nous avons distingué deux types d'affects : des affects de situation typiques [DC5–] et [DC3+], et des affects culturels ☂.

4.4.1.3.1. Ce qui a été observé

[CRO/PS n°32] Verbaliser ou ne pas verbaliser ?

[1] – La patrouille est constituée d'un gardien expérimenté [P.Exp] et d'un gardien nouvellement imposé dans la brigade par la hiérarchie [P.NouvArr]. [P.Exp] conduit le véhicule et [P.Nov] est chef de bord. 7 heures du matin, jour d'inversion du stationnement alterné (changement tous les quinze jours). Notre véhicule s'engage dans une rue à stationnement alterné. Les voitures sont garées en quinconce, le passage est possible mais difficile, nous avançons très lentement. En passant devant l'un des véhicule, [P.NouvArr] dit « *Allez ! On le gratte !* » [DC5–] [P.Exp] répond du tac au tac : « *Non, on passe* ». Silence. Elle reprend : « *On est le 16 aujourd'hui. Tant qu'une voiture passe, c'est bon* » [DC3+].

[2] – Nous continuons la ronde en traversant une autre rue à stationnement alterné. [P.NouvArr] s'exclame : « *Mais là, je comprends pas ! C'est trop !* » [DC5–]. [P.Exp] remue la tête et dit d'un ton ferme : « *Pfff ! Non, mais c'est bon, on est le 16, là, les gens dorment !* » [DC3+].

[3] – [P.NouvArr] se tourne complètement vers son collègue et rétorque d'un ton revendicatif : « *Mais c'est moi la chef de bord !* ». [P.Exp] lui répond : « *Et ben moi, je ne verbalise pas ! On passe, là* »☂. Silence. Notre véhicule continue d'avancer.

[4] – Dans une autre rue du même type, [P.NouvArr] : « *On peut gratter maintenant, il est huit heures* » [DC5–]. [P.Exp] se met à crier : « *Non ! Nous, on ne fait pas ça !* ». [DC3+]☂

[CRO/PS n°33] Accident ou pas ?

[1] – Toujours en patrouille Police Secours, même journée, mêmes gardiens. Le silence règne, les yeux traînent en direction de l'extérieur. Soudain, [P.NouvArr] lance à [P.Exp] : « *Regarde sa plaque ! Il roule dans un taudis ! Il n'a plus de plaques* [DC5–]*, on l'immobilise !* »

[2] – [P.Exp] : « *Ah non !* ☂ *Il vient d'avoir un accident !* ». [DC3+]

[CRO/PS n°34] Infraction ou pas ?

[1] -Toujours en patrouille Police Secours, même journée, mêmes gardiens. Le véhicule de police est arrêté, posté proche d'un carrefour avec un stop et [P.NouvArr] surveille les voitures en train de passer le stop. Dans la journée, des passes d'armes interprétatives ont déjà eu lieu dans la patrouille.

[2] – Un véhicule passe le stop : [P.NouvArr] : « *Ce n'est pas très bien marqué* » [DC5–]. [P.Exp] ne relève pas, l'air excédé.☂ Silence. [DC3+] Quelques voitures passent, [P.NouvArr] fait des commentaires que [P.Exp] ne relève toujours pas.

[3] – Un véhicule passe, [P.NouvArr] dit : « *Allez, lui… En plus, il a un feu qui ne marche pas* » [DC5]. [P.Exp] : « Vas-y, je te laisse faire » [DC3+]. Le véhicule est contrôlé par [P.NouvArr], mais pas verbalisé. [P.NouvArr] revient vers le véhicule et dit : « *Rien ! Il n'est pas encore assez con. On a que des gentils aujourd'hui* ».

[4] – Un énième véhicule passe, [P.NouvArr] s'écrie, avec un ton teinté de joie : « *Oh ! Lui, lui, là !* » [DC5–] en gesticulant et en se tournant vers son collègue. Mais [P.Exp] ne relève pas, et regarde droit devant lui. [DC3+]

[5] – A la vue d'un véhicule qui ne s'arrête pas clairement au stop : [P.NouvArr] lance à [P.Exp] : « *Il l'a grillé, là ! Allez ! On y va !* » [DC5–]. [P.Exp] : « *Non, c'est bon ! Il s'est presque arrêté.* [DC3+] *On ne va pas aligner tout le monde non plus !* ».

4.4.1.3.2. Le conflit d'interprétation rend visible l'émergence d'affects culturels

Nous constatons que :

- la prise de décision est l'objet de controverses ;

- à chaque conflit interprétatif, deux images concurrentes sont données, ayant des significations opposées, et signifiant respectivement le désir d'action (souligné en vert) et le refus d'action (souligné en violet), par exemple : l'image donnée par [P.Exp] (« *il s'est presque arrêté* ») contradictoire avec celle donnée par [P.NouvArr] (« *il a l'a grillé* ») ;

- dans chaque désaccord, le décor intranquille du nouvel arrivant [DC5][P.NouvArr] est associé au décor neutre du policier membre du sujet collectif de référence [DC3+][P.Exp] ;

- [P.Exp] et [P.NouvArr] énoncent des règles d'action [souligné en orange] ;

- en section [3], un conflit et une lutte pour le pouvoir de décision [souligné en rouge] émergent : [P.Exp] défie [P.NouvArr] en place d'être son supérieur hiérarchique, et donc potentiellement celui qui domine l'autre.

Nous en analysons les éléments comme suit :

- l'image construite par [P.Exp] « *Nous, on ne fait pas ça !* » est une image d'interactivité police-public, qui met en jeu les effets de l'action sur le « *rapport police-population* » ;

- les décors typiques de situation ont à voir avec l'image de soi en interaction, soit avec le public (interactivité avec le public), soit avec les collègues ; ce soi est le sujet collectif ;

- l'énoncé « *Nous, on ne fait pas ça !* » renvoie au sujet collectif habituel de référence (nous, composé des membres de la brigade) et à son fonctionnement interprétatif habituel dans l'interprétation en patrouille (utilisation du présent qui désigne l'habitude) ;

- ce fonctionnement est directement lié la composition du sujet collectif et à ses dispositions culturelles de perception et d'action.

- les règles d'action énoncées sont des normes d'interprétation propre à un sujet collectif ;

- la construction de la situation d'action s'imbrique dans une configuration de rapport de force entre [P1] statutairement dominant et [P2], statutairement dominé, même s'il est plus gradé que [P1] ;

- dans cette configuration discursive de confrontation [MD3], le mode d'interprétation n'est pas collectif, mais plutôt individuel [M1], même si les gardiens sont engagés dans une activité discursive

- une lutte pour une nouvelle composition du sujet collectif et sa configuration interne en termes de rapports sociaux ;

- les images et décors sont accompagnés d'affects identitaires que nous appellerons affects culturels ;

- les décors typiques de situation s'accompagnent donc de deux types d'affects : les affects de situation typiques (liés aux images référentes) et d'affects culturels (liés à la composition et à la constitution du sujet collectif).

<u>Parcours des décors typiques</u> : la succession des décors suit une logique d'association récurrente de décors de situation différents, dont les affects typiques sont opposés (les uns sont affectés négativement, les autres positivement). Parallèlement à cette logique émotionnelle, une deuxième émerge, corollaire de la première dans les cas de désaccords interprétatifs qui mettent en scène deux collègues de statuts différents au regard de la composition des sujets de collectifs habituels de la brigade, une logique des affects culturels. Le parcours est en une succession de huit couples de décors opposés [DC5– DC3+], accompagnée d'affects culturels [☂] : ([DC5– DC3+] x 8) + (☂).

A chaque scène présentée, deux images individuelles se font concurrence dans un rapport de force manifeste à la fois dans les énoncés, mais aussi dans les formes de l'énonciation (manifestations émotionnelles) : les énoncés et les signes non verbaux relatifs à l'activité d'auto-affection de l'un manifestent un désir d'agir (DC5/Intranquillité), quand ceux d'en face manifestent un refus d'agir (DC3/Neutralité). Dans la dernière scène observée, l'image (il vient d'avoir un accident) construite par [P.Exp] est l'image d'une victime, quand l'image concurrente de [P.NouvArr] propose celle d'un auteur d'infraction (rouler avec un taudis). Dans l'interprétation collective, le refus d'agir a plus de poids dans la décision d'intervenir que le désir d'agir et donc sur l'engagement effectif du sujet collectif.

Quelles sont les suites données par un sujet à la confrontation de ses catégories à celles des autres : transforme-t-il ses catégories ? La catégorisation implique la mise en lien analogique d'un objet ou d'une situation avec des catégories familières déjà formées, ou une mise en lien d'anciens objets avec de nouvelles catégories. Quand elle est collective, la catégorisation amène les sujets à mettre en lien leurs catégories avec celles des autres. Le produit de la catégorisation collective est censé être une image qui fait autorité pour l'ensemble du collectif, ce qui n'est pas le cas ici.

L'introduction d'une nouvelle venue dans le groupe représente un contexte propice à la controverse dans l'activité de catégorisation. De façon non explicite, l'un attend de l'autre qu'il

se conforme à sa propre interprétation (être le dominant). Nous pensons que ce qui se joue dans ces joutes discursives est précisément la composition du groupe, son fonctionnement et la construction d'un habitus de patrouilleur : en somme, des manières d'interpréter. [P.Exp] qui accueille [P.NouvArr] ne semble pas chercher à atteindre de consensus d'interprétation. La construction d'un scénario devient presque un prétexte pour mettre en jeu autre chose. L'enjeu réel de ces conflits interprétatif est l'identification au sujet collectif de référence et l'élection de ses normes interprétatives comme normes de référence typiques dans la définition d'une réalité qui « *nous* » ressemble et « *nous* » rassemble.

Les affects culturels, associés à des normes interprétatives, émergent dans une situation qui met en présence deux gardiens, de statuts différents au regard de l'appartenance et de l'identification au sujet collectif habituel. Quand ils sont exprimés explicitement, les affects culturels, qui sont aussi des affects typiques, renforcent l'identification au sujet collectif pour celui qui s'en réclame et renforce la dichotomie eux/nous, excluant de fait ceux qui se réclame d'un autre sujet collectif, d'une autre façon de voir les choses.

4.4.1.3.3. Le conflit d'interprétation rend visible la mobilisation de cultures d'interprétation

L'activité naît d'une relation dialectique entre une situation, des cadres, habitudes et normes de fonctionnement et des dispositions culturelles à construire des images opératives partagées et à atteindre un consensus interprétatif. L'interprétation ou la construction de la réalité en situations, qu'elle soit individuelle ou collective, est donc socialement, historiquement et culturellement constituée. Les conflits interprétatifs sont rares, et l'occasion de voir se rencontrer dans l'action des gardiens mobilisant des cultures d'action différentes, l'est aussi : la plupart du temps, les échanges et la production d'un récit commun se fait sur le mode de l'évidence.

Les gardiens nouvellement associés dans la brigade sont destinés à s'entendre sur les façons de voir les choses, sous peine de ne jamais intervenir. Ils devront négocier des consensus d'interprétation et s'accoutumer l'un à l'autre en s'identifiant, soit à une culture en construction, en train de se modifier sous l'effet de l'introduction de normes, habitudes et cadres interprétatifs différents, soit à la culture déjà existante stabilisée et à laquelle le nouvel arrivant devra se conformer.

4.4.1.3.4. L'expérience collective en acte se construit à travers la mobilisation de cultures d'interprétation, notamment la mobilisation de décors typiques de situation

Les cultures d'interprétation propres à des sujets collectifs sont des construits de l'expérience non observables, mais que nous inférons afin de décrire la composition et la transformation de l'expérience collective en acte. L'expérience interprétative se construit à la faveur de l'émergence d'affects de situations typiques et d'affects culturels. Quand le consensus d'interprétation n'est pas atteint et que la composition du groupe est en jeu dans des échanges conflictuels, il s'effectue une rupture dans la construction collective de sens, qui fait s'élaborer de l'expérience collective en acte.

4.4.1.4. Les injonctions interprétatives : « Tu te prends pour qui ? »

Dans les deux cas présentés ci-dessous, un professionnel a été introduit récemment dans la brigade. Dans les deux cas, les professionnels à qui s'adressent les injonctions sont des nouveaux arrivants et novices [P.Nov]. Les auteurs des injonctions interprétatives sont des gardiens de la paix plus expérimentés et de surcroît ayant un statut hiérarchique supérieur.

4.4.1.4.1. Ce qui a été observé

[VE] Le policier interviewé a une trentaine d'années et est policier depuis six ans.
- Chercheur : « *Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis vos débuts dans la police ?* »
- [P1] : « *Ma façon de voir les choses* »
- Chercheur : « *Comment avez-vous appris le métier sur le terrain ?*
- [P1] : « […] *Un jour en patrouille, le chef m'a collé au mur ! Il m'a dit : « Tu ne me refais plus jamais ça !* » *Là, j'ai compris, j'ai appris. Je n'ai plus jamais vu les choses de la même façon* ».

[CRO/PS n°35] Recadrage d'un policier novice

[1] – En patrouille véhiculée, l'après-midi au cours d'un contrôle routier. Le chef de patrouille [P.Exp] recadre un gardien de la paix novice [P.Nov]. Chaque gardien contrôle un véhicule dans un périmètre restreint, si bien que les gardiens de la patrouille sont à quelques mètres les uns des autres.

[2]- [P.Nov] à maille à partir avec les jeunes conducteurs d'une voiture décapotable : l'intervention se fait sur le ton de la sommation. Le ton monte et les jeunes se mettent à gesticuler et à filmer le gardien de la paix. [P.Nov] se met à tutoyer les conducteurs, qui le tutoient. La situation dégénère : [P.Nov] se met à hurler sur un ton familier et tente de prendre le téléphone des conducteurs. Le chef de brigade [P.Exp] arrive en courant et lui dit : « *Tu te prends pour qui ? On te demande de faire un contrôle, pas de jouer au cowboy avec les jeunes !* ». Le gardien rétorque que les jeunes lui ont manqué de respect. Le chef de brigade salue le conducteur et laisse le véhicule partir. Il amène vigoureusement le jeune collègue près d'un mur à l'écart des collègues. Je les suis. Le recadrage dure plus de dix minutes.

[3] – [P.Exp] lui assène qu'il va devoir changer sa façon de voir les choses car elle n'est pas bonne. Il lui dit : « *Ce ne sont pas nos manières* [manières de la brigade] », et qu'il n'a pas à « *prendre pour lui* » la moindre provocation : il est policier et doit penser comme un policier. [P.Exp] continue : « *Ce n'est pas comme ça qu'on gère des jeunes avec un téléphone portable !* ». Le chef utilise à plusieurs reprises le mot « *discernement* ».

[4] – [P.Exp] raconte des situations qui ont « *mal tournées* », vécues par d'autres collègues du commissariat qui s'entêtaient à ne pas se mettre au diapason des habitudes de la brigade et des habitudes d'interactivité avec le public. Plus tard, le chef de brigade dira au chercheur : « *Celui-là, avec ses manières de racaille, il n'a rien à faire dans la police* ».

Dans les conversations sur le terrain et dans les entretiens, les gardiens de la paix racontent comment ils ont changé leur façon de voir les choses à partir d'une situation conflictuelle avec un ou plusieurs collègues.

4.4.1.4.2. La bonne interprétation ou l'adhésion aux normes prescrites et autoprescrites du sujet collectif de référence

Nous constatons que :

- les injonctions interprétatives portent sur les images opératives individuelles qui s'écartent des normes interprétatives ;
- le chef de brigade met en cause l'interprète novice et non plus seulement les images produites (« *tu te prends pour qui ?* »)
- le chef de brigade fait références aux manières de faire (et d'interpréter donc) du sujet collectif de référence (« *nos manières* ») et à celles du policier novice (« *ses manières* ») en les distinguant ;
- le chef de brigade a recours à des récits d'intervention qui mettent en lumière le récit d'interprétation, qui fait s'articuler images opératives collectives, actes posés, conséquences de l'action et effet papillon (il raconte des situations) ;
- le chef de brigade énonce des règles, une norme interprétative typique qui renvoie aux habitudes du sujet collectif de référence (souligné en orange) ;

Nous inférons de ces constats que :

- ces séquences discursives sont des séquences de réinterprétation [Séq.3][F3] ;
- les manières renvoient aux cadres, aux habitudes et aux normes d'interprétation, donc à des cultures d'interprétation ;

- l'injonction interprétative a pour intention d'agir sur l'engagement d'activité du collègue novice en suscitant sa conformation à des images référentes et des décors typiques de situation autoprescrits par le sujet collectif de référence ;

- l'injonction interprétative appelle soit la conformation (« *se mettre au diapason des habitudes* ») soit l'exclusion (« *il n'a rien à faire dans la police* ») du policier déviant par rapport aux normes interprétatives ;

- les injonctions interprétatives mettent en exergue des mécanismes de reconnaissance de soi (identification des membres au sujet collectif) ;

- la catégorie « *cowboy* » est une figure d'action péjorative et connotée négativement, qui reprend les traits négatifs des figures du chasseur et du militaire, et qui fonctionne comme une catégorie évaluative entre collègues, imputée aux novices ou aux mauvais policiers.

4.4.1.4.3. L'expérience collective en acte : la construction conjointe du sens, du récit expérientiel, du sujet et des cultures d'interprétation

La construction de l'expérience collective est liée aux configurations discursives internes au sujet collectif et aux configurations d'interactivité avec le public, et non aux seules modalités discursives. Ces configurations sont plus ou moins favorables à l'émergence d'affects culturels confrontants (eux/nous), qui sont défavorables à l'atteinte d'un consensus d'interprétation. L'injonction interprétative est une prescription interprétative et expérientielle : sois comme nous et fais comme nous, en construisant du sens comme nous, en faisant tien notre récit d'interprétation : sois nous.

Les gardiens de la paix mobilisent des cultures d'interprétation dans la fabrication des consensus et récits d'interprétation, et quand ils font face à des revirement interprétatifs, quand ils font des erreurs interprétatives, quand ils s'engagent dans un conflit interprétatif et quand ils enjoignent ou sont enjoints, ils s'engagent dans le même temps dans un processus d'actualisation des cadres, habitudes et normes interprétatives, autre que celui qui préside à la confirmation et à l'évidence interprétatives. Ces cultures sont comprises comme des construits culturels, sédimentés et actualisées au fil de la réalisation collective des activités en patrouille.

4.4.2. Les modes de transformation des cultures d'interprétation

Les cultures d'interprétation sont donc le produit :

- des activités interprétatives qui les actualisent ou les transforment,
- de rapports sociaux avec des collègues ou avec le public,
- des cadres, habitudes et normes interprétatives qui se constituent et s'actualisent dans un continuum d'interprétation collective ;
- des structures structurantes que sont les habitus, qui affectent l'expérience en train d'être vécue et l'élaboration de l'expérience, mais qui sont également un moteur de transformation des activités, des cultures et des sujets.

Nous avons distingué quatre voies de la construction d'une expérience interprétative collective en acte ou l'apprentissage du métier sur le terrain, au cours des activités d'interprétation collective, qui sont des activités discursives.

Tableau 18 – Les voies de construction des récits, des cadres, des habitudes et des normes d'interprétation (construit culturels et expérientiels)

VOIES DE CONSTRUCTION DES CONSTRUITS CULTURELS ET EXPERIENTIELS			
Motifs discursifs		Types de ruptures	Voie de construction des construits culturels
[MD1]	Confirmation	-	Evidence d'interprétation
[MD2]	Conciliation	Revirements et erreurs d'interprétation	Ajustement d'interprétation
[MD3]	Confrontation	Désaccords d'interprétation	Conflit d'interprétation
[MD4]	Conformation	Injonctions d'interprétation	Prescription d'interprétation

A travers des ruptures observables dans le continuum d'interprétation collective, les cultures d'interprétation sont non seulement rendues visibles aux yeux de l'observateur mais aussi aux yeux des gardiens de la paix engagés dans l'activité d'interprétation. A ces occasions, les cadres

d'interprétation se transforment, en interdépendance avec les autres construits d'expérience (cadres, habitudes et normes d'interprétation).

Interpréter renvoie directement au fonctionnement de l'habitus bourdieusien comme matrice d'interprétation et de transformation des cultures et de l'expérience. Le processus analogique est aussi constitutif des cultures d'interprétation et de l'expérience. Pour Hoffstadter et Sander (2013) l'analogie est le processus de catégorisation essentiel dans le fonctionnement de la pensée et de la construction de sens. Bourdieu (2000) en appelle à la métaphore et aux processus analogiques pour expliquer la production des significations, car les transpositions de « *schèmes pratiques de perception et d'action* » à différents espaces engendrent des « *significations nouvelles* » (Bourdieu, 2000, p. 262). Le processus de typification est constitutif des cultures d'interprétation et de l'expérience (Schütz, 2014, p. 24 ; 2010, p. 79-94 ; 2017, p. 7-39).

Récapitulatif des résultats portant sur la transformation des cultures d'interprétation :

Tableau 19 – Les voies de développement des cultures d'interprétation et de l'expérience interprétative

VOIES DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES D'INTERPRETATION ET DE L'EXPERIENCE			
Types de ruptures	Voies de construction des construits d'expérience	Type de normalisation	Voies de développement des cultures
Injonction	Prescription interprétative	AUTO PRESCRIPTION FORMELLE ENTRE STATUTS	La spécialisation culturelle (acculturation par *reproduction* d'images types ou de référence, et par *imitation* d'affects culturels prescrits et d'habitudes discursives et langagières)
Désaccord	Conflit interprétatif	AUTO PRESCRIPTION INFORMELLE ENTRE PAIRS	La production culturelle (acculturation par la *construction* de nouvelles images référentes, d'affects culturels typiques et d'habitudes d'interprétation)
Revirement Erreur	Ajustement interprétatif	PRESCRIPTION ET AUTOPRESCRIPTION DU SUJET COLLECTIF / INDIVIDUEL	La diversification culturelle (acculturation par la *modification* d'images référentes, d'affects culturels typiques et d'habitudes d'interprétation)
-	Evidence interprétative		Le renforcement culturel (acculturation par la *mobilisation* efficiente d'images référentes, d'affects culturels typiques et d'habitudes d'interprétation)

En interprétant, à travers les significations et le sens qu'ils produisent autour des situations policières, les gardiens de la paix actualisent les cultures d'interprétation.

4.4.3. Définition et fonctionnement des cultures d'interprétation

La culture d'interprétation n'existe pas, seules des cultures d'interprétation peuvent être envisagées ; elles sont un construit du chercheur pour désigner des construits de l'expérience interprétative policière.

Les cultures d'interprétation sont des outils mobilisés pour construire du sens (sens de l'activité, sens de la situation, et sens de l'expérience) et des récits d'interprétation ou récits d'expérience.

Les cultures d'interprétation sont le produit d'un continuum d'interprétation collective. Les cultures d'interprétation sont des constructions collectives portées par les sujets individuels et collectifs, qui fonctionnent comme des matrices d'action et qui sont le produit de l'activité. Elles sont propres à des groupes restreints (collectif policier) qui agissent en collectif (activité collective) en tant que sujets collectifs, quand ils sont engagés dans l'interactivité avec le public. Les cultures d'interprétation se construisent entre pairs et dans des rapports de force de domination. Elles ont pour effet de constituer le groupe en tant que sujet collectif.

Les cultures d'interprétation se forment au niveau local (territoire donné / public donné / sujet collectif donné). Leur formation nécessite une régularité et une continuité dans la composition des collectifs de travail (patrouilles et brigade), mais aussi des variations dans la composition des groupes d'intervention pour multiplier les récits interprétatifs d'expérience et actualiser les cultures d'interprétation.

A ces occasions, des cultures d'interprétation deviennent saillantes aux yeux des protagonistes qui peuvent les mettre en objet et/ou mettre en jeu la composition du sujet collectif. L'acculturation est l'occasion de faire des *apprentissages interprétatifs* (Zeitler, 2012, 2013a, 2013b).

Récapitulatif de la partie de chapitre [4.4]

1 – La situation est un construit. Les cultures d'interprétation sont des construits de l'expérience collective, comprenant des cadres d'interprétation, des habitudes d'interprétation et des normes d'interprétation.

2 – En construisant des situations, les gardiens de la paix construisent de l'expérience collective : ils fabriquent des récits d'interprétation et des cultures d'interprétation, à travers diverses voies de développement culturel et expérientiel (spécialisation, production, diversification et renforcement culturels), s'accompagnant d'émotions et d'affects normalisés.

3 – Ces voies de développement culturel et expérientiel sont aussi des voies de construction d'un certain sens de la réalité. Le « factuel » policier est une construction sociale : les faits policiers sont des constructions policières. L'acte de se reconnaître collectivement dans une situation est imminemment social et culturel. Ces voies de développement sont des voies de construction des sujets / activités de police.

4 – L'expérience collective en acte se construit entre continuités et ruptures. Elle est faite d'expériences typiques situées, c'est-à-dire d'expériences significatives, qui servent de *cadres d'expérience* (Goffman, 1991) à l'expérience en train d'être vécue, une expérience en acte(s), une expérience en train de s'élaborer.

5 – L'expérience interprétative collective en acte des gardiens de la paix patrouilleurs est un récit interprétatif en perpétuel transformation, un récit politique, une histoire de police.

Conclusion

Interpréter : une voie de développement de l'expérience collective

L'analyse comparative de l'activité en patrouille de gardiens de la paix, affectés dans trois directions d'emploi de la Police Nationale, a montré que les activités d'interprétation étaient significatives dans la construction de l'expérience collective, au sens où elles organisent cette construction, notamment par le biais d'une production collective de récits d'interprétation et au moyen de cultures d'interprétation propres à des sujets collectifs. A ce titre, l'expérience interprétative collective est significative pour la professionnalisation policière, au sens où l'analyse de l'expérience en acte préside à la conception de dispositifs de formation à même de s'actualiser continuellement et de s'adapter à l'activité et à l'expérience en train de se faire « *sur le terrain* ».

L'expérience interprétative collective des gardiens de la paix

Les principaux résultats portent sur l'expérience collective de professionnels, comprise comme une transformation continue dans l'action, dont nous dirons qu'elle fait se transformer à la fois les sujets individuels et collectifs. Dans l'examen des construits de l'expérience policière, l'expérience se décline en expérience en acte, en expérience vécue ou scénarisée, en expérience de référence significative. L'expérience collective est corrélée à une expérience intime du collectif. Au terme de cette recherche, nous avons dégagé des conditions de la construction d'une expérience collective et des voies de transformation conjointe des cultures d'interprétation, de l'expérience interprétative et des sujets / activités engagés dans ces expériences.

L'expérience en acte / en train de se faire

Tandis qu'en formation l'essentiel des apprentissages est procédural et individuel, les activités d'interprétation collective des professionnels « font expérience » dans l'apprentissage de l'activité en patrouille : elles ont pour effet de construire une expérience collective interprétative, distribuée dans l'action et qui s'actualise dans l'activité quotidienne. Les professionnels s'engagent dans l'activité au travers d'habitudes d'engagement collectif et individuel. Dans l'interprétation ou la ré-interprétation, les professionnels s'affectent les uns les autres d'une réalité qu'ils construisent, au terme d'un parcours émotionnel, en situations d'action, en situation d'activité et en situation typique. Ce parcours d'interprétation aboutit à la

fabrication de consensus d'interprétation. Dans le cas des gardiens de la paix, cette expérience collective en acte a été qualifiée d'expérience sociale, interactive et politique.

Les construits de l'expérience collective

Loin des représentations habituelles de l'expérience (individuelle, commune ou collaborative), l'expérience collective est propre à un sujet collectif agissant et se concrétise en des construits d'expérience collective, qui sont des construits sociaux : des récits d'interprétation typiques, un vécu collectif consensuel, des habitudes et des cultures d'interprétation qui offrent des cadres à l'interprétation policière, à la construction de sens, c'est-à-dire à la construction des situations professionnelles. Les habitudes et cadres d'interprétation prennent la forme de motifs discursifs habituels, de manières d'établir un consensus d'interprétation, de composition du sujet collectif, de configurations des rapports de force internes au groupe, de figures d'action, etc. Les cultures d'interprétation sont des construits de l'expérience interprétative, qui fonctionnent comme des outils d'interprétation, mobilisés par les professionnels dans l'action.

Les expériences de référence : des expériences vécues ou scénarisées et des expériences typiques ou significatives

Loin des canons prescriptifs qui invitent à mobiliser des cadres types dans le discernement, pour interpréter, les professionnels mobilisent des expériences scénarisées typiques. Ces expériences sont significatives car elles occupent la fonction d'expériences de référence dans l'interprétation. Elles fonctionnent comme des cadres d'interprétation dans l'expérience en train d'être vécue ou dans la ré-interprétation. Elles s'actualisent grâce aux mises en lien que font les professionnels entre ces différentes formes d'expérience, selon les modalités d'un continuum d'interprétation, et non au cours d'activités ponctuelles. Le sens policier dépend d'un continuum d'interprétation collective et de cadres interprétatifs propres à des sujets collectifs, qui conditionnent les activités d'interprétation. Le discernement policier est le fruit de mises en lien continues d'expériences antérieures entre elles et d'expériences antérieures, présentes et futures.

Les voies de la transformation expérientielle

Tandis que dans la formation policière, le sens des situations présentées en simulation ou dans les études de cas est donné, et même prescrit, dans la fabrication de récits collectifs

d'interprétation, les professionnels construisent un sens de leur action, finalisé par l'action elle-même, qui oriente la transformation expérientielle. Les activités discursives et collectives d'observation, d'auto-affection, de catégorisation, de qualification et de scénarisation font expérience : elles font se construire le réel et une expérience au monde qui se nourrit des expériences antérieures et fait évoluer les cadres de la perception de soi. L'expérience est affectée par les cultures d'interprétation et se construit au travers de différentes voies développement culturel (spécialisation, production, diversification et renforcement culturels).

Faire l'expérience d'une expérience collective : l'expérience intime du collectif et de sa transformation

Si l'expérience collective est pensée comme une transformation au niveau des sujets collectifs, il semble qu'elle soit corollaire de la construction d'une expérience intime : chacun fait l'expérience du collectif auquel il appartient et de sa transformation. Les professionnels engagés dans des activités collectives font l'expérience intime d'une transformation collective, d'une expérience collective. Ils voient se transformer le sujet collectif ; également, ils se regardent se transformer les uns les autres et se transformer eux-mêmes : ces transformations sont lisibles dans les anecdotes professionnelles, dans les discours sur l'activité et dans les échanges entre professionnels. Ceux-ci agissent ensemble et élaborent une expérience collective, à partir de laquelle s'élabore une expérience biographique qui ne peut, de leur propre point de vue, être dissociée de l'expérience biographique des groupes et sujets collectifs traversés au cours du parcours professionnel.

En conclusion, nous dirons que l'expérience interprétative collective se présente comme un récit interprétatif collectif toujours en transformation. L'expérience collective policière est à la fois un récit politique qui s'écrit au jour le jour avec le public et une mise en récit continue, une histoire de police, faite d'innombrables situations d'interactivité police-public et de récits d'interprétation, qui fait l'histoire de chaque policier et l'histoire d'une démocratie.

Analyse de l'expérience interprétative, formation et professionnalisation

Nombre de métiers, professions ou activités professionnelles se présentent comme des activités collectives, et sont à ce titre autant d'occasions de construction d'une expérience collective. Si la professionnalisation est une intention formative qui se traduit en dispositifs de formation, elle est aussi une transformation des activités et des professionnels qui s'effectue dans les espaces de travail. Etudier les processus de transformation expérientiels, ou analyser l'expérience, permet une professionnalisation continue, actualisée au regard des transformations réelles des activités, des sujets et des cultures d'interprétation : une professionnalisation durable, qui se prémunit de l'obsolescence des pratiques formatives face aux évolutions rapides du travail. De la même manière, nombre d'activités professionnelles comprennent des activités interprétatives, collectives ou non, comme dans les activités de pilotage d'avion, au cours desquelles ils s'agit pour les professionnels de discerner. Les dispositifs de formation à l'activité collective et à l'activité d'interprétation qui s'appuient sur l'expérience collective seront à même de répondre aux défis de la formation en situation de travail (aujourd'hui appelée FEST).

Ce travail apporte des éclairages sur les activités d'interprétation survenant à l'occasion d'activités de diagnostic, de délibération, de négociation, d'analyse des situations, etc. Les apports de cette thèse sur le fonctionnement collectif et sur l'expérience collective ont des implications tant sociales que scientifiques : ils peuvent être transposés dans le champ social à d'autres activités interprétatives, et peuvent constituer des outils d'analyse scientifiques. A titre d'exemple, les cultures d'interprétation développées dans des espaces professionnels peuvent être mobilisées dans d'autres espaces d'activité, professionnels ou non ; le modèle de fonctionnement des cultures d'interprétation et des voies de construction de l'expérience collective peut être mobilisé comme cadre d'analyse de l'expérience d'autres professionnels.

La formation policière, et plus largement le champ des pratiques de formation, gagneront dans les prochaines années à prendre en compte, dès la conception de formation, l'expérience construite par les apprenants et par les formateurs ; par exemple, en prévoyant dans les cursus des espaces d'analyse des activités d'interprétation par observation directe, des espaces d'échanges d'expérience et des espaces de mise en récit de l'expérience. Un recueil de propositions pour l'ingénierie de la professionnalisation policière, issu de ce travail de thèse et

de nos autres travaux (Leonard, 2017a, 2017b, 2016a, 2016b, 2016c, 2015a, 2015b ; Léonard, Vitali et Barbier, 2015) est en cours de construction, et sera adressé à l'institution policière.

L'étude des transformations conjointes de l'activité, des sujets et de l'expérience, qu'elle soit intime ou collective, apparait aujourd'hui comme un préalable à toute ingénierie de formation. Si dans les contextes professionnels, prônant de plus en plus le modèle de l'activité collaborative, l'analyse de sa propre expérience s'impose aux agents sociaux comme une injonction à la responsabilité et à l'« entreprise de soi », dans le champ des sciences de l'éducation, les activités d'analyse de l'expérience collective à travers une entrée activité s'imposent.

Bibliographie

Allouche, A. (2019). La sociologie de l'environnement au défi de l'intendance écologique. Comment repenser l'action individuelle dans la gestion collective de l'environnement ?. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 14 (2), 61-108

Alquié, F. (1957). *L'expérience*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Alvear, S. (2011b). Fonction sociale des activités de qualification. Dans J.M. Barbier, C. Chauvigné et M-L. Vitali (dir.), *Diriger : un travail* (p. 147-160). Paris, France : L'Harmattan

Alvear-Vega, S. (2011a). *La qualification de l'environnement professionnel dans l'activité des dirigeants : le cas de l'hôpital de Curicó au Chili*. (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation). Conservatoire national des arts et métiers, Paris, France

Angermüller, J. (2010). L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes. Dans P. Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (p. 225-235). Paris, France : Armand Colin

Arciniegas, M. (2015). *Parler d'expérience en situation de formation Significations, formes et fonctions. Le cas des enseignants associés de l'enseignement supérieur*. (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation). Conservatoire national des arts et métiers, Paris, France

Astier, P. (2003). La fonction « situante » de l'activité : le cas d'une blanchisserie industrielle. *Recherche & Formation*, 42, 75-85

Augé, M. (1986). *Un ethnologue dans le métro*. Paris, France : Hachette

Avanza, M. (2008). Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe. Chapitre 2. Dans A. Bensa et D. Fassin, *Les politiques de l'enquête* (p. 41-58). Paris, France : La Découverte

Bachelard, G. (2011). *Formation de l'esprit* scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance. Paris, France : Vrin

Bailly, B. E. (2004). Conscience de la situation des conducteurs : aspects fondamentaux, méthodes et application pour la formation des conducteurs. (Thèse de doctorat en psychologie cognitive). Université Lumière Lyon 2, France

Barberousse, A. (1997). Introduction. Dans *L'expérience. Textes rassemblés et présentés par Anouk Barberousse* (p. 9-69). Paris, France : Flammarion

Barbier, J-M. (2009). Voies de la recherche pour la formation. *Education et didactique*. 3 (3), 120-129

Barbier, J-M. (2010). Cultures d'action et modes partagés d'organisation des constructions de sens. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (1), 163-194

Barbier, J-M. (2013a). Vécu, élaboration et communication de l'expérience. Dans J-M. Barbier et J. Thievenaz. (dir.), *Le travail de l'expérience* (p. 13-40). Paris, France : L'Harmattan

Barbier, J-M. (2013b). Expérience, apprentissage, éducation. Dans L. Albarello, J-M. Barbier, E. Bourgeois, et M. Durand. (Dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 65-92). Paris, France : Presses Universitaires de France

Barbier J-M. (2017a). *Vocabulaire d'analyse des activités*. Paris, France : Presses universitaires de France

Barbier, J-M. (2017b). Liminaire. Le concept de couplage d'activités. Dans J. M. Barbier et Thievenaz, J. (dir.), *Agir, pour, sur et avec autrui. Les couplages d'activité* (p. 23-38). Paris, France : L'Harmattan

Barbier, J-M. (à paraître). Théorie de l'activité et construction des sujets en activité. Dans A. Gillet et P. Lenel (dir.), *L'activité en théorie : regards croisés sur le travail*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Beaud, S. et Weber, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, France : La Découverte

Becker, H.S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, France : Métaillé

Becker, H.S. (1988). *Les mondes de l'art*. Paris, France : Flammarion

Becker, H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris, France : La Découverte

Becker, H.S. et Peretz, H. (2002). Préface pour le public français. Dans H.S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* (p. 7-15). Paris, France : La Découverte

Berger, P. et Luckmann, T. (2014). *La construction sociale de la réalité*. Paris, France : Armand colin

Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête. *Revue française de sociologie*, 39 (4), 751-787

Bizeul, D. (2010). Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? Chapitre 3. Dans P. Paillé, (dir.), *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (p. 63-83). Paris, France : Armand Colin

Blin, T. (2010). *Requiem pour une phénoménologie. Sur Alfred Schütz, Merleau-Ponty et quelques autres*. Paris, France : Félin

Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*, Paris, France : Editions de minuit

Bourdieu, P. (1993). Comprendre. Dans P. Bourdieu, (dir.), *La misère du monde* (p. 1389-1447). Paris, France : Seuil

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, France : Seuil

Bourdieu, P. (2000). *Esquisse d'une théorie de la pratique. Trois études d'ethnologie kabyle*. Paris, France : Seuil

Bourdieu, P. et Wacquant, L. J. D. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris, France: Seuil

Bouvier, P. (2010) Angle et posture de la socio-anthropologie. Dans Paillé, P. (dir.), *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (p. 151-167). Paris, France : Armand Colin

Bruner, J. (2005). *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ? Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle*. Paris, France : Pocket

Bruner, J. (2015). *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*. Paris, France : Retz

Buscatto, M. (2010). *La fabrique de l'ethnographe. Dans les rouages du travail organisé*. Toulouse, France : Octares

Caroly, S. et Barcellini, F. (2013). Le développement de l'activité collective. Dans P. Falzon (dir.). *Ergonomie constructive* (p. 33-46). Paris, France : Presses Universitaires de France

Cefaï, D. (2002). Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project, *Genèses,* 46 (1), 122-137

Cefaï, D. (2009). Comportement collectif. Dans Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 123-130). Paris, France : Presses de Sciences Po

Cefaï, D. (2010) Une perspective pragmatiste sur l'enquête de terrain. Dans P. Paillé (dir.), *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (p. 33-62). Paris, France : Armand Colin

Cefaï, D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques…: Que nous apprend le pragmatisme ?. *Questions de communication*, 30 (2), 25-64

Cefaï, D. *et al.* (2012). Ethnographies de la participation. *Participations,* 3 (4), 7-48

Champy-Remoussenard, P. (2005). Les théories de l'activité entre travail et formation. *Savoirs*, 8 (2), 9-50

Chapoulie, J-M. (1996). E.C. Hughes et la tradition de Chicago. Dans E.C. Hughes, *Le regard sociologique* (p. 13-57). Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Clot, Y., Faïta, D., Fernandez, G. et Scheller, L. (2000). Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité, *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 2-1 | 2000, mis en ligne le 01 mai 2000, consulté le 30 avril 2019. URL : http:// journals.openedition.org/pistes/3833 ; doi : 10.4000/pistes.3833

Copans, J. (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'enquête ethnologique de terrain*. Paris, France : Armand Colin

Cuvelier, A. (1936). *Introduction à la sociologie*. Paris, France : Armand Colin

Deledalle, G. (1965). *La pédagogie de John Dewey. Philosophie de la continuité*. Paris, France : Le Scarabée

Deledalle, G. (2011). Présentation. Dans J. Dewey, *Démocratie et expérience. Suivi de : Expérience et éducation* (p. 41-74). Paris, France : Armand Colin

Deleuze, G. (1986). *Foucault*. Paris, France : Minuit

Denat, 2010 . Notre nouvel « Infini ». Connaissances et interprétation dans la pensée de Nietzsche. Dans P. Wotling, *L'interprétation* (p. 85-118). Paris, France : Vrin

Descombes, V. (2001). Les individus collectifs. *Revue du MAUSS*, 18 (2), 305-337

Détrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Paris, France : Seuil

Dewey, J. (2005a). *Le public et ses problèmes*. Paris, France : Gallimard

Dewey, J. (2005b). *L'art comme expérience*. Paris, France : Gallimard

Dewey, J. (2005c). « La réalité comme expérience ». *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 9. URL : http://journals.openedition.org/traces/204. doi : 10.4000/traces.204

Dewey, J. (2011a). *Une foi commune*. Paris, France : La Découverte

Dewey, J. (2011b). *Démocratie et expérience. Suivi de : Expérience et éducation*. Paris, France : Armand Colin

Di Mascio, P. (2011). Présentation. Dewey et le pari démocratique. Dans J. Dewey, *Une foi commune* (p. 5-79). Paris, France : La Découverte

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, France : Seuil

Dufoix, S (2000). La structuration de l'expérience collective à l'étranger. *CEMOTI*, 30, 319-332

Durkheim, E. (1937). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs.* Paris, France : Calmann-Lévy

Elias, N. (1991a). *La société des individus*. Paris, France : Fayard

Elias, N. (1991b). *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, France : L'Aube

Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation*. Paris, France : Fayard

Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris, France : Seuil

Fassin, D. (2018). *La vie. Mode d'emploi critique*. Paris, France : Seuil

Favret-Saada, J. (1977). *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, France : Gallimard

Fernagu-Oudet, S. (2017). Le développement des compétences des formateurs de la police nationale : une évaluation à partir de l'approche par les capabilités. *Recherche & formation*, 84 (1), 83-100

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, France : Gallimard

Foucault, M. (2004a). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*. Paris, France : Gallimard et Le Seuil

Foucault, M. (2013). *La société punitive. Cours au Collège de France (1972-1973)*. Paris, France : EHESS

Geertz, C. (1998). La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. *Enquête*, 6. http://enquete.revues.org/1443

Gilbert, Y. (2009). *Espace public et sociologie de l'intervention*. Perpignan, France : Presses Universitaires de Perpignan

Glaser, B. G. et Strauss, A. A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative.* Paris, France : Armand Colin

Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne.1. La présentation de soi*. Paris, France : Minuit

Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris, France : Minuit

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, France : Minuit

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris, France : Minuit

Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (1990). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, France : Aubier

Guigue, M. (2012). L'émergence des interprétations : une épistémologie des traces. Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle, 45 (4), 59-76

Halbwachs, M. (1997). *La mémoire collective*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Halbwachs, M. (2015). *La psychologie collective*. Paris, France : Flammarion

Hoffstadter, D. et Sander, E. (2013). *L'analogie. Cœur de la pensée*. Paris, France : Odile Jacob

Hughes, E.C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis. Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*. Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Isambert, F-A. (1989). Alfred Schütz entre Weber et Husserl. *Revue française de sociologie*, 30 (2), 299-319

Joseph, I. (1998). *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Kaufmann, J-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris, France : Nathan

Kolb, D.A. (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hal

Lalande, A. (1996). Expérience. Dans *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (p. 321-323). Paris, France : Presses Universitaires de France

Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Paris, France : Nathan

Le Breton, D. (1992). *La sociologie du corps*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Léonard, M. (2015a). *« Le rapport police-population » : une asymétrie dans l'engagement d'activité*. Communication présentée à la Biennale Internationale de l'Education et de la Formation, Paris, France

Léonard, M. (2015b). *Les pistes et résultats de la recherche sur la professionnalisation continue des Gardiens de la Paix (1ère partie) : la recherche pour quoi faire et comment ?* Communication présentée à la Biennale Internationale de l'Education et de la Formation, Paris, France

Léonard, M. (2016a). *L'expérience collective des policiers : une affaire d'enjeux situés dans l'activité*. Communication présentée au 16ème Congrès A.R.E.F., Mons, Belgique

Léonard, M. (2016b). *Communiquer la recherche dans un dispositif de « transfert des résultats » : un écartèlement programmé entre monde académique et monde professionnel ?* Communication présentée dans le symposium « Chercheur sur un champ de pratique : quelles fonctions d'adressage ? » au 16ème Congrès A.R.E.F., Mons, Belgique

Léonard, (2016c). *Improviser : les policiers face à l'imprévu. Quelles pistes pour la formation ?*. Communication présentée au Quatrième Colloque International de Didactique Professionnelle, Lille, France

Léonard, M. (2017a). Le processus d'expérience dans la professionnalisation des gardiens de la paix. Dans *La recherche : quelle plus-value pour la formation ? Résultats des premiers travaux* (p. 79-106). Paris, France : Ministère de l'Intérieur

Léonard, M. (2017b). Faire autorité : le rapport police-population. Chapitre 9. Dans J-M. Barbier et J. Thievenaz (dir.), *Agir pour, sur et avec autrui* (p. 211-236). Paris, France : L'Harmattan

Léonard, M., Barbier, J.M. et Vitali, M.L. (2015). *Les actes sensibles dans la professionnalisation des Gardiens de la Paix.* Rapport de recherche Cnam / Police nationale

Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Leplat, J. (2000). L'environnement de l'action en situation de travail. Dans J-M. Barbier (dir.). *L'analyse de la singularité de l'action* (p. 107-132). Paris, France : Presses Universitaires de France

Linhart, R. (1978). *L'établi*. Paris, France : Minuit

Lordon, F. (2015). *Imperium. Structures et affects des corps politiques*. Paris, France : La Fabrique

Lorino, P. (2005). Contrôle de gestion et mise en intrigue de l'action collective. *Revue française de gestion*, 159 (6), 189-211. doi:10.3166/rfg.159.189-212

Malinowski, B. (1963). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, France : Gallimard

Martuccelli, D. (2005). Les trois voies de l'individu sociologique. *EspacesTemps.net*, Textuel, 08.06.2005. http://espacestemps.net/document1414.html

Mathieu, L., Cefaï, D. Trom, D. (dir.). (2001). Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques. *Revue française de sociologie*, 2002, 43 (4), 787-790

Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Mauss, M. (1967). *Manuel d'ethnographie*. Paris, France : Payot

Michel Foucault, M. (2004b). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, France : Gallimard et Le Seuil

Michel, J. (2018). *Une histoire personnelle de la philosophie. La fabrique des sciences sociales d'Auguste Comte à Michel Foucault*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Morellato, M. (2017). *Travail coopératif entre professeurs et chercheurs dans le cadre d'une ingénierie didactique sur la construction des nombres : conditions de la constitution de l'expérience collective*. (Thèse de doctorat). Université de Bretagne occidentale, Brest, France

Mouchet, A. (2015). L'explicitation au cœur d'un dispositif de formation en spirale qui articule vécu singulier et expérience collective. *Recherche & formation*, 80 (3), 91-106

Munz, H. (2019). Fabriquer la visibilité : Technographies et pratiques d'inscription dans l'apprentissage du regard professionnel. *Techniques & Culture*, 71 (1), 144-159

Nietsche, F. (1979). *Œuvres philosophiques complètes*. Paris, France : Flammarion

Nietsche, F. (2007). *Le Gai Savoir*. Paris, France : Flammarion

Obertelli, P. (2016). Processus imaginaires dans les petits groupes opérationnels ; la question du rapport à l'environnement. Dans J. Vannereau, *Année de la recherche en Sciences de l'Education 2016 : Les processus Informels dans les groupes* (p. 87-98). Paris, France : L'Harmattan

Ochanine, D. (1969). Rôle de l´image opérative dans la saisie du contenu informationnel des signaux. *Questions de psychologie*, 4, 209-224

Ochanine, D. (1981). *Actes d'un séminaire et recueil d'articles de D. Ochanine (1-5 juin 1981)*. Paris, France : Sorbonne

Paillé, P. (2010). Qui suis-je pour interpréter ? Dans Paillé, P. (dir.). *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*. Paris, France : Armand Colin

Pastré, P. (2013). Le travail de l'expérience. Dans L. Albarello, J. M. Barbier, E. Bourgeois, et M. Durand. (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 93-110). Paris, France : Presses Universitaires de France

Pastré, P., Mayen, P. et Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, *154*, 145-198

Pastré. P. (2002). L'analyse du travail en didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 138, 9-17

Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence*. Paris, France : Métaillé

Peneff, J. (2009). *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*. Paris, France : La Découverte

Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris, France : La Découverte

Perreau, L. (dir.). (2010). *L'expérience*. Paris, France : Vrin

Piot, T. (2014). De l'équipe vers un collectif de travail en institut de formation : le rôle d'une image opérative partagée. *Questions Vives* [Online], 21. doi : 10.4000/questionsvives.1512

Quéré, L. (1994). Sociologie et sémantique : le langage dans l'organisation sociale de l'expérience. *Sociétés contemporaines*, 18-19, 17-41

Quéré, L. (1999). La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie en sciences sociales. Paris, France : L'Harmattan

Quéré, L. (2003). Le public comme forme et comme modalité d'expérience. Dans *CURRAPP. Les sens du public* (p. 113-134). Paris, France : Presses Universitaires de France

Quéré, L. (2004). Pour une sociologie qui sauve les phénomènes. *Revue du MAUSS,* 24 (2), 127-145. doi :10.3917/rdm.024.0127

Quéré, L. (2006a). L'environnement comme partenaire. Dans J-M. Barbier et al., *Sujets activités, environnements* (p. 7-29). Paris, France : Presses Universitaires de France

Quéré, L. (2006b). L'abstraction inhérente à l'établissement des faits comme problème. *L'Année sociologique*, 56 (2), 389-411

Quéré, L. (2006c). Entre faits et sens : la dualité de l'événement. *Réseaux*, 139 (5), 183-208

Recopé, M., Rix-Lièvre, G., Fache, H. et Boyer, S. (2013). La sensibilité à, organisatrice de l'expérience vécue. Dans L. Albarello, J-M. Barbier, E. Bourgeois, et M. Durand. (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 111-134). Paris, France : Presses Universitaires de France

Renahy, N. et Sorignet, P-E. (2010). L'ethnographe et ses appartenances. Dans P, Paillé (dir.). *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (p. 9-32). Paris, France : Armand Colin

Rey, A. (dir.). (2016). Expérience. *L'origine et l'histoire des mots racontées par Alain Rey. Dictionnaire historique de la langue française* (p. 859). Paris, France : Le Robert

Rey, A. (dir.). (2016). Interpréter. Dans *L'origine et l'histoire des mots racontées par Alain Rey. Dictionnaire historique de la langue française* (p. 1170) Paris, France : Le Robert

Rey, A. et Rey-Debove, J. (dir.) (1984). Continuum. Dans, *Le petit Robert* (p. 379). Paris, France : Le Robert

Rey, A. et Rey-Debove, J. (dir.) (1984). Interprétation. Dans, *Le petit Robert* (p. 1023). Paris, France : Le Robert

Rey, A. et Rey-Debove, J. (dir.). (1984). Expérience. Dans *Le petit Robert* (p. 733). Paris, France : Le Robert

Reynaud J-D. et Bourdieu P. Une sociologie de l'action est-elle possible ?. *Revue française de sociologie*, 1966, 7 (4), 508-517

Romainville, M. (2009). Chapitre 7. Une expérience d'élaboration collective de critères de qualité. Dans : Marc Romainville (éd.), *L'évaluation de l'enseignement par les étudiants : Approches critiques et pratiques innovantes* (p. 145-163). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck. doi:10.3917/dbu.romai.2009.01.0145

Saint-Jean, M. (2013). S'appuyer sur l'expérience collective pour anticiper les risques psychosociaux. *Education permanente*, 197 (4), 103-112

Samurcay, R. et Rabardel, P. (2004). Modèles pour l'analyse de l'activité et des compétences, propositions. Dans R. Samurcay et P. Pastré, *Recherches en didactique professionnelle*. (p. 163-180). Toulouse, France : Octares

Schütz, A. (2010). *Essai sur le monde ordinaire*. Paris, France : Le Félin

Schütz, A. (2014). *Don Quichotte et le problème de la réalité*. Paris, France : Allia

Schütz, A. (2017). *L'étranger*. Paris, France : Allia

Schwartz. Y. (2007). Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité. *@ctivités*, 4 (2), 122- 133

Sirota, A. (2006). Apprendre de l'expérience collective et du travail commun : le groupe de formation. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 35 (3), 177-188

Snow, D., Trom D. et Cefaï, D. (2000). Le legs de l'Ecole de Chicago à la théorie de l'action collective. Entretien avec David Snow. *Politix*, 50, 151-162

Strauss, A. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme. Textes réunis par Isabelle Baszanger*. Paris, France : L'Harmattan

Stuber, A. (2007). *Co-construction de sens par négociation pour la réutilisation en situation de l'expérience tracée - Vers le partage et l'échange d'expérience collective*. Interface homme-machine [CS.HC]. Université Claude Bernard, Lyon, France

Tourmen, C., Mayen, P. et Samrany, L. (2011). Qualifier, une activité méconnue des dirigeants. Dans J.M. Barbier, C. Chauvigné, M-L. Vitali (dir.), *Diriger : un travail* (p. 119-145). Paris, France : L'Harmattan

Truc, G. (2005). Introduction. « John Dewey. La réalité comme expérience ». *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 11 février 2008, consulté le 05 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/traces/204 ; doi : 10.4000/traces.204

Ulmann, A-L. (2010). *Dans les pas des contrôleurs de prestations sociales. Travailler entre droit et équité*. Paris, France : L'Harmattan

Valéry, P. (1960). *Œuvres II.* Paris, France : Gallimard

Visser, V. et Falzon, P. (1992). Catégorisation et types d'expertise. Une étude empirique dans le domaine de la conception industrielle. *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°15 (3), 27-53

Wacquant, L. (2000). *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille, France : Agone

Weber, M. (1959). *Le savant et le politique*. Paris, France : Plon

Weill-Fassina, A. (2016). L'image opérative de Dimitri Ochanine en contexte. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé.* [En ligne], 18-1 | 2016, mis en ligne le 01 mai 2016, consulté le 22 juin 2016. URL : http://pistes.revues.org/4655

Wenger (2005). *La théorie des communautés de pratiques : apprentissage, sens et identité.* Québec, Canada : Presses de l'Université de Laval

Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris, France : L'Harmattan

Zask, J. (2005) La politique comme expérimentation. Dans J. Dewey, *Le public et ses problèmes* (p. 11-65). Paris, France : Gallimard

Zask, J. (2011). L'expérience comme méthode démocratique. Dans Dewey, J. *Démocratie et expérience. Suivi de : Expérience et éducation* (p. 29-40). Paris, France : Armand Colin

Zask, J. (2012). Expérience ou culture ?. Dans J. Dewey, *Expérience et nature* (p. 441-451). Paris, France : Gallimard

Zeitler, A. (2012). Apprentissages interprétatifs et construction de l'expérience. *Recherche et formation,* 70, 31-46

Zeitler, A. (2013a). Les apprentissages interprétatifs : entre stabilité et évolution de l'expérience. Dans J-M. Barbier et J. Thievenaz (dir.), *Le travail de l'expérience* (p. 239-268). Paris, France : L'Harmattan

Zeitler, A. (2013b). Construction de l'expérience, habitudes d'interprétation et signification du vécu. Dans L. Albarello, J-M. Barbier, E. Bourgeois et M. Durand. (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 135-162). Paris, France : Presses Universitaires de France

Bibliographie dans le champ de la recherche sur l'activité policière

Loriol, M. (2012). Répertoire d'action et travail collectif dans l'activité des brigades de police-secours. *Les mondes du travail*, 11, 27-42

Alain, M. et Pruvost, G. (2011). Police. Une socialisation par étapes. *Déviance et société*, 35, 267-280

Antonmattei, P. (2002). La formation des policiers. *Pouvoirs*, 102 (3), 57-69

Beek, J. (2010). Etiqueter les « déviants » : le travail des policiers au Nord-Ghana. *Déviance et Société*, 34 (2), 279-290

Berlière M. et Lévy, R. (2011). *Histoire des polices en France. De l'Ancien régime à nos jours*. Paris, France : Nouveau Monde

Berlière, J-M. (1987). La professionnalisation de la police en France : un phénomène nouveau au début du XXème siècle. *Déviance et Société*, 11, 67-104

Bittner, E. (2003). De la faculté d'user de la force comme fondement du rôle de la police. Dans J. P. Brodeur et D. Monjardet. (dir.), *Connaître la Police. Grands textes de la recherche anglo-saxonne* (p. 47-62). Paris, France : Les Cahiers de la sécurité intérieure - INHESJ

Bordes, V. (2013). Les enjeux de la professionnalisation des gardiens de la paix. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ere nouvelle*, 46 (4), 89-112

Boucher, M., Belqasmi, M. et Marlière E. (2013). *Casquettes contre képis. Police de rue et usage de la force dans les quartiers populaires*. Paris, France : L'Harmattan

Breton, P. (1989). Police et communication. Le cas des interventions police secours. *Déviance et Société*, 13 (4), p. 301-326

Brodeur J-P. (2003). *Les visages de la police : pratiques et perceptions*. Montréal, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal

Camerati, N. (2006). La « performance » de la police dans l'espace public. *Sociétés*, 94 (4), 77-90

Caroly, D. (2011). Une ethnographie de l'intégration professionnelle du gardien de la paix et du police constable. *Déviance et Société*, 35 (3), 361-383

Casella-Colombeau, S. (2010). La frontière définie par les policiers. *Plein droit*, 7 (4), 12-15. doi : 10.3917/pld.087.0012

Cassan, D. (2011). Une ethnographie de l'intégration professionnelle du gardien de la paix et du police constable. *Déviance et société*, 35 (3), 361-383

Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*. Paris, France : Seuil

Coulangeon, P. et al. (2012). Les idéologies professionnelles. Une analyse en classes latentes des opinions policières sur le rôle de la police. *Revue française de sociologie*, 53 (3), 493-527

De Valkeneer, C. et Francis, V. (2007). *Manuel de sociologies policières*. Bruxelles, Belgique : Larcier

Delachaux, Y. P. (2005). Sciences de l'éducation et formation des policiers. *Revue économique et sociale*, 3, 213-220

Deluermoz, Q. (2008). Circulations et élaborations d'un mode d'action policier : la police en tenue à Paris, d'une police « londonienne » au « modèle parisien » (1850-1914) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 19 (2), 75-90. doi : 10.3917/rhsh.019.0075

Denis, V. (2008). Comment le savoir vient aux policiers : l'exemple des techniques d'identification en France, des Lumières à la Restauration. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 19 (2), 91-105. doi :10.3917/rhsh.019.0091

Donzelot, J. (1977). *La police des familles*. Paris, France : Minuit

Fijnaut, C. (1980). Les origines de l'appareil policier moderne en Europe de l'Ouest continentale. *Déviance et Société*, 4 (1), 19-41

Fontaimpe, R. (2017). Influence de la formulation du questionnement sur les éléments recueillis à l'occasion d'un témoignage. Dans *La recherche : quelle plus-value pour la formation ? Résultats des premiers travaux*. (p. 223-231). Paris, France : Ministère de l'Intérieur

Fougier, G. (2002). L'impossible réforme de la police. *Pouvoirs*, 102, (3), 97-116

Funk, A. (1992). « Police militarisée » : une notion ambiguë. *Déviance et Société*, 16 (4), 393-397

Gatto, J. et Dambrun, M. (2010). Autoritarisme et préjugés dans la police : l'effet d'une position d'infériorité numérique et le rôle du contexte normatif. *Revue internationale de psychologie sociale*, 23 (4), 123-158

Gauthier, J. (2010). Esquisse du pouvoir policier discriminant. Une analyse interactionniste des cadres de l'expérience policière. *Déviance et société*, 34 (2), 267-278

Gautier, F. (2013). L'entretien de recrutement des gardiens de la paix dans la Police Nationale. Paradoxes de l'épreuve et prime à la « compétence relationnelle ». *Formation Emploi*, 124, 63-86

Gorgeon, C. (1994). Police et public : représentations, recours et attentes ; le cas français. *Déviance et Société*, 18 (3), 245-273

Gorgeon, C. (2008). La « cohorte » de gardiens de la paix : quels apports pour la connaissance de la culture professionnelle des policiers. Dans A. Chauvenet *et al.*, *Notes inédites sur les choses policières : 1999-2006* (p. 229-243). Paris, France : La Découverte

Hack, P. (2012). Les coulisses des assistances téléphoniques : le cas de Police Secours et du traitement des violences intrafamiliales. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 65, 110-116. ffhalshs-00746776

Huart, I. et Odry, D. (2017). Les effets de l'encadrement en formation initiale des Gardiens de la Paix et des A.D.S. sur l'intégration des valeurs institutionnelles. Dans *La recherche : quelle plus-value pour la formation ? Résultats des premiers travaux* (p. 39-73). Paris, France : Ministère de l'Intérieur

Jobard, F. et Zimolag, M. (2006). Quand les policiers vont au tribunal. Analyse d'un échantillon de jugements rendus en matière d'infraction à personnes dépositaires de l'autorité publique dans un TGI parisien (1965-2003), *Études et Données Pénales*, 97

Jobard, F. & Lévy, R. (2009). Les contrôles au faciès à Paris. *Plein droit*, 82(3), 11-14. doi:10.3917/pld.082.0011

L'Heuillet, H. (2001). *Basse politique, haute police: une approche historique et philosophique de la police*. Paris, France : Fayard

Lemaire, B. (2008). Spécialisation et distinction dans un commissariat de police. Ethnographie d'une institution segmentaire. *Sociétés contemporaines*, 72 (4), 59-79

Loubet Del Bayle, J-L. (1992). *La Police. Approche socio-politique*. Paris, France : Montchrestien

Loubet Del Bayle, J-L. (2012). *De la police et du contrôle social*. Paris, France : Cerf

Maillard (de), J. (2009). Réformes des polices dans les pays occidentaux. Une perspective comparée. *Revue Française de science politique,* 591 (6), 1197-1230

Mainsant, 2010). Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme. *Déviance et Société,* 34 (2), 253-265

Mainsant, G. (2013). Contrôle policier et définitions de la prostitution, *Ethnologie française*, 43 (3), 485-493

Malfait, P-A. (2002). La formation professionnelle des policiers. *Revue française d'administration publique*, 104 (4), 625-638

Marcotte, J. et Dion, A. (2011). Regards croisés des notions relatives au développement identitaire des jeunes adultes et de la socialisation professionnelle propre au métier de policier. *Déviance et société*, 35 (3), 439-449

Mary, P. (2003). *Insécurité et pénalisation du social*. Bruxelles, Belgique : Labor

Meyer, M. (2010). Copwatching et perception publique de la police. L'intervention policière comme performance sous surveillance. *Ethnographiques.org, [En ligne],* 21 (11)

Meyer, M. (2013). *La fabrique de l'image policière : risques médiatiques, circulation des imaginaires et stratégies communicationnelles des polices en Suisse*. Communication sans actes. CICC de Montréal, 14 mai 2013. [Vidéo en ligne].www.cicc.umontreal.ca

Molin, F. (2001). Les sciences humaines et la formation dans la police nationale. Paradoxes, malentendus et perspectives. *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 46 (4), 47-57

Molines, M. (2014). *Une étude multiniveaux sur le leadership transformationnel dans la police française : le rôle de l'engagement au travail*. (Thèse de doctorat en sciences de gestion). Toulouse, France

Monjardet, D. (1996). *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*. Paris, France : La Découverte.

Monjardet, D. (2005). Gibier de recherche, la police et le projet de connaître. *Criminologie*, 38 (2), 13-37

Montjardet, D. (1994). La culture professionnelle des policiers. *Revue française de sociologie*, 35 (3), 393-411

Moreau de Bellaing, C. (2002). Former, informer, conformer : enseigner à l'Ecole Nationale de Police de Paris. *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 48, 57-79

Moreau de Bellaing, C. (2009). Comment la violence vient au policier ? Ecole de police et enseignement de la violence légitime. *Genèses*, 75 (2), 24-44

Moreau de Bellaing, C. (2010). De l'obligation à la ressource. L'apprentissage différencié des rapports au droit à l'Ecole nationale de police de Paris. *Déviance et Société*, 34 (3), 325-346

Moreau de Bellaing, C. (2016). *La force publique. Une sociologie de l'institution policière*. Paris, France : Economica

Mouhanna, C. (2011). *La police contre les citoyens ?*. Paris, France : Champ social

Mucchielli, L. (2002). *Violences et insécurité. Fantasmes et réalités dans le débat français.* Paris, France : La Découverte

Mucchielli, L. et Le Goaziou, V. (2007). *Quand les banlieues brûlent…. Retour sur les émeutes de 2005*. Paris, France : La Découverte

Noiriel, G. (2004). « Vos papiers ! ». *Genèses*, 54 (1), 2-3

Ocqueteau, F. (2005). Mutations sociales et transformation des contrôles policiers. Efficacité, résultats, performance. *Informations sociales*, 126 (6), 58-67

Pécaud, D. (2011). La moralité attribuée à la règle : l'appropriation du métier de policier. *Revue Française d'administration publique*, 140 (4), 693-705

Perreau, B. (2003). Faut-il brûler Legendre ? La fable du péril symbolique et de la police familiale. *Vacarme*, 25(4), 62-68

Pichonnaz, D. (2011). Réformer les pratiques policières par la formation ? Les obstacles à la transformation des relations entre les policiers et leurs publics. *Déviance et Société*, 35 (3), 335-359

Pruvost, G. (2008). Ordre et désordre dans les coulisses d'une profession. L'exemple de la police nationale. *Sociétés contemporaines*, 72 (4), 81-102

Reiss, A-J. (1977). *The Police and the Public*. London, England : Yale University Press

Rigouste, M. (2008). La guerre à l'intérieur : la militarisation du contrôle des quartiers populaires. Dans L. Mucchielli, *La frénésie sécuritaire* (p. 88-98). Paris, France : La Découverte

Rigouste, M. (2012). *La domination policière. Une violence industrielle*. Paris, France : La Fabrique

Roché, S. (2004). *Réformer la police et la sécurité. Les nouvelles tendances en Europe et aux Etats-Unis.* Paris, France : Odile Jacob

Rudolph, L. (2001). Le policier et le chercheur. Les Cahiers de la sécurité intérieure, 46 (4), 19-30.

Sanselme, F. (2007). L'instrumentalisation de la force publique : ce que l'on demande à la police la nuit. *Sociologos, Revue de l'association française de sociologie (en ligne)*, 2. [http://socio-logos.revues.org/310]

Schlosser, J-M. (2017). Présentation d'un travail de thèse : histoire de la formation des policiers en France de 1960 à nos jours : impact et résonnance des politiques publiques de sécurité sur les professionnalités policières en France. Dans *La recherche : quelle plus-value pour la formation ? Résultats des premiers travaux* (p. 211-221). Paris, France : Ministère de l'Intérieur

Van Maanen, J. (2003). Comment devient-on policier ?. Dans *J.-P. Brodeur et D. Montjardet, Connaître la police : grands textes de la recherche anglo*-saxonne (p. 129-154). Paris, France : La Documentation Française

Van Outrive, L. (1979). Contrôler la police. Déviance et Société, 3 (4), 337-338

Westley, W. A. (2003). Les racines de l'éthique policière. Dans J. P. Brodeur et D. Monjardet, *Connaître la Police. Grands textes de la recherche anglo-saxonne* (p. 29-45). Paris, France : Les Cahiers de la sécurité intérieure – I.N.H.E.S.J.

Zacharie, C. (2012). Ordre public et affaires de famille : le rôle de la police du Consulat et de l'Empire. *Napoleonica*. *La Revue*, 14 (2), 127-138

Zagrodski, M. (2012). *Que fait la police ? Le rôle du policier dans la société*. Paris, France : L'Aube

Myriam LEONARD

le cnam

Construire l'expérience collective en situation. L'activité en patrouille des gardiens de la paix de la police nationale

Résumé

Le discernement est considéré comme une qualité presque naturelle qui relèverait du bon sens. Dans la police, il est une compétence individuelle indispensable. Pourtant, à l'issue d'une immersion prolongée sur le terrain professionnel des gardiens de la paix et d'une analyse de l'activité en patrouille, le discernement apparaît comme étant le produit d'une activité d'interprétation collective et d'une expérience interprétative collective. Au moyen d'une démarche ethnographique, cette thèse tente de saisir l'expérience collective en train de se faire : en interprétant et en réinterprétant collectivement et en continu le cours de choses, les gardiens de la paix construisent en patrouille des situations d'action au moyen de consensus, de récits et de cultures d'interprétation.

Mots-clés : Expérience collective – Activité – Interprétation – Police

Résumé en anglais

Discernment is considered an almost natural quality that would be common sense. In the police it is an indispensable individual skill. However, after a prolonged immersion in the professional field of « peacekeepers » and an analysis of the activity on patrol, discernment appears as the product of a collective interpretation activity and a collective interpretative experience. Using an ethnographic approach, this thesis attempts to capture the collective experience that is being developed : by continuously interpreting and reinterpreting the course of things, policemen build situations of action through interpretative consensus, stories and cultures.

Key-words : Collective experience – Activity – Interpretation – Police